HÉLÈNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

Deux ans se sont passés depuis la mort de M. des Réaux. Le printemps touche à sa fin, et les propriétaires tourangeaux pensent déjà à quitter la ville pour s'installer à la campagne. Parmi les rares maisons qui restent ouvertes, la plus en vue et la mieux fréquentée est celle de la comtesse de Boiscoudray. Cette dernière est devenue veuve presque à la même époque que Mme des Réaux, le comte ayant eu la malchance de se rompre le cou pendant une chasse à courre. Après dix-huit mois de toilettes de crêpe et six mois d'un deuil moins austère, la comtesse commence à entrebâiller les portes de son salon. On ne danse pas encore chez elle, mais on y dîne souvent entre amis, et, le soir, on y fait de la musique en petit comité. Des jeunes gens triés sur le volet sont invités à ces soirées intimes, auxquelles on prie aussi quelques jeunes filles, et, parmi ces dernières, figure avec éclat Hélène des Réaux. La mort de Jean-Jacques des Réaux, en mettant un terme à une situation embarrassante, a permis à la mère d'Hélène de renouer ses relations avec la société tourangelle et d'y produire sa fille, que sa beauté, son entrain et sa grâce spirituelle ont rapidement mise à la mode.

Comme la plupart des habitations de l'aristocratique rue des

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Fossés-Saint-George, l'hôtel de Boiscoudray est bâti en retrait et précédé d'un vaste jardin, dont les grands arbres décoratifs verdoient au-dessus du mur de façade. — C'est dans ce jardin qu'on vient prendre le café pendant les tièdes soirées de juin, en face d'une pelouse garnie de massifs d'azalées formant corbeille autour d'un vigoureux magnolia.

Le crépuscule commence à tomber. A travers les fenêtres du salon, dont les lampes sont allumées, on aperçoit des silhouettes de jeunes femmes groupées autour du piano où la comtesse Delphine chantonne à mi-voix des couplets de *la Grande-Duchesse*. A chaque instant, des fusées de rires interrompent le chant et arrivent jusqu'aux oreilles des convives plus calmes ou plus âgés, qui achèvent de déguster leur café sur les chaises du jardin. Ce cercle de gens rassis, parmi lesquels se trouve Mme des Réaux, entoure respectueusement la comtesse douairière de Boiscoudray, — une vénérable septuagénaire, élégante et imposante dans ses vêtemens de deuil, portant comme un saint sacrement sa tête chenue et prêtant complaisamment l'oreille aux propos de M. Tiffeneau, président du tribunal.

Celui-ci est un vieillard rondelet et tiré à quatre épingles, à la physionomie fine, aux manières à la fois prudentes et enjouées. Son œil pétille de malice; il a l'oreille rouge et la lèvre fleurie.

— Mesdames, dit-il en déposant sur le guéridon sa tasse vide, puisque nous parlons mariage, permettez-moi de faire appel à votre expérience. Ne connaîtriez-vous pas dans votre entourage une jeune fille bien élevée, spirituelle, jolie, qui serait en âge de se marier?

— Vous avez un parti à proposer? demande une voix de femme.

— Oui, et un bon... Noblesse de robe, orphelin, cent mille francs de rentes en terres et autant à espérer à la mort d'une sœur aînée qui ne se mariera pas.

— Tient-on à la fortune?

— Pas précisément, mais on désirerait que la demoiselle fût de bonne famille.

— J'ai votre affaire! répond la douairière de Boiscoudray... Mlle de La Pons.

— Hum! réplique le président avec une légère grimace, elle est un peu montée en graine... Nous voudrions plus jeune que cela, et puis j'ai dit : jolie.

— Il est difficile, votre orphelin!.. Parions qu'il est vieux et laid.

— Il a vingt-huit ans, et sans qu'on puisse le comparer à Antinoüs, il est plutôt bien que mal... Avec cela, instruit et magistrat d'avenir... Je dois vous avouer que je m'intéresse d'autant plus vivement à lui que je suis pour quelque chose dans sa naissance.

— Oh! oh! c'est scandaleux, ce que vous nous contez là, Tiffeneau!

— Un instant... Laissez-moi m'expliquer... Je n'y suis pour quelque chose que moralement.

— A la bonne heure!.. Moralement?.. Comment l'entendez-vous, s'il vous plaît?

— Voici... Les parens, des amis à moi, arrivés à un certain âge, avaient déjà une grande fille de vingt ans... Le père était président de chambre à Poitiers, à l'époque où j'y remplissais les fonctions de procureur du roi; un soir, après une audience d'assises qui s'était prolongée fort tard, j'emmenai mon président souper à l'*Hôtel-de-France*. Le menu avait été corsé : huîtres, champagne, écrevisses et perdreaux truffés; quand mon ami rentra chez lui, il était fort émoustillé, et dame! neuf mois après, jour pour jour, la présidente mettait au monde un garçon!.. J'ai donc quelque raison de revendiquer la paternité morale de mon protégé, puisque sans moi il serait encore dans les limbes...

Les dames rient derrière leur éventail. — Tiffeneau, reprend la douairière de Boiscoudray, vous êtes inconvenant!.. Mais, dites-moi, puisque ce garçon est jeune, riche, bien posé et assez bien tourné, comment n'a-t-il pas encore trouvé à se marier?

— C'est qu'il y a un revers à la médaille... D'abord, il est fort timide avec les dames, et, comme tous les enfans de vieux, il manque un peu de jeunesse et d'initiative; puis il vit avec sa sœur, une personne fort respectable, mais qui est bien la vieille fille la plus rêche que je connaisse...

— Une vieille fille revêche?.. Attendez donc!.. C'est de M. de La Roche-Élie qu'il s'agit!

— Mon Dieu, oui... Du reste, j'en fais d'autant moins mystère que vous allez le voir... Je dois le présenter ce soir à Mme la comtesse Delphine.

— La Roche-Élie! s'écrie quelqu'un, c'est un agronome distingué... On parle de lui comme d'un futur candidat officiel à la députation.

— C'est vrai! réplique M. Tiffeneau; dans la peau de ce timide il y a un ambitieux; il ira certainement un jour au corps législatif... Mais, motus, je crois que le voici...

En effet, le timbre vient de tinter, et un valet de pied introduit dans le jardin le nouvel arrivant, que M. Tiffeneau s'empresse de présenter à la vieille comtesse.

Autant qu'on en peut juger aux lueurs fuyantes du crépuscule, M. de La Roche-Élie paraît aussi noir de mine que d'habit. Avec ses cheveux plats, ses yeux ronds et tristes, ses favoris châtains enca-

drant un visage olivâtre, il a, comme on dit en province, l'air *chabrun*. Son front déjà plissé, ses paupières fatiguées, ses lèvres boudeuses donnent à sa physionomie une expression vieillote. Son attitude est à la fois timide et compassée. Il y a en lui un mélange de gaucherie et de morgue doctrinaire qui attire peu. Néanmoins, Mme des Réaux, qui n'a pas perdu un mot de la conversation du président Tiffeneau, examine le jeune magistrat avec bienveillance, puis, tandis que M. de La Roche-Élie cause avec la douairière et le président, elle se glisse dans le salon, où se trouve déjà sa fille.

— Hélène! murmure-t-elle en la tirant à l'écart, on va présenter à la comtesse un jeune magistrat, M. de La Roche-Élie... S'il vient te parler, sois aimable avec lui, je te dirai tantôt pourquoi.

La jeune fille regarde sa mère avec ses grands yeux distraits, ébauche un sourire où il y a plus d'étonnement que de déférence, et court se mêler de nouveau au cercle bruyant qui entoure Delphine de Boiscoudray.

Hélène vient d'entrer dans sa dix-neuvième année et elle est très en beauté. Sa robe de laine blanche, qui la drape comme une statue antique, permet d'admirer la ligne irréprochable des épaules, du buste et des hanches. Ses abondans cheveux roux sont tordus simplement et attachés assez bas, mais sans couvrir la nuque, de façon à laisser voir la forme de la tête, ainsi que l'oreille mignonne et délicate comme une fleur. Ses bandeaux lisses et plaqués sur le front encadrent d'or fauve son visage au teint blanc et à l'ovale très pur. Sous de minces sourcils, ses yeux d'émeraude étincellent; les ailes du nez, délicatement modelées, se gonflent à la moindre émotion; un sourire un peu moqueur relève les coins retroussés de sa bouche aux lèvres fines et découvre à demi de petites dents très blanches, un peu écartées l'une de l'autre. Cette beauté fraîchement épanouie repousse au second plan la grâce plus mûre et plus savante de Delphine de Boiscoudray. La comtesse est cependant très séduisante, ce soir, dans sa robe de satin noir garnie de dentelles blanches, avec ses cheveux châtains qui tombent en frisons sur son front; mais on sent qu'un soupçon de rouge a avivé la couleur de ses lèvres et que ses yeux ont été agrandis à l'aide du crayon noir.

Mme de Boiscoudray affecte de mignardes façons d'ingénue et un parler aux intonations enfantines, qui contrastent avec le hardi regard de ses yeux bruns et la familiarité des poignées de main qu'elle distribue aux jeunes gens à mesure qu'ils entrent dans le salon. — Parmi les derniers venus se trouvent deux anciennes connaissances d'Hélène : Philippe de Préfaille et Raymond Descombes.

Philippe est toujours aussi beau que lorsqu'il ouvrait la chasse

de Saint-Hubert avec Mme de Boiscoudray, mais sa beauté est plus virile et son élégance plus raffinée. Très lancé dans la haute vie mondaine, passant une partie de l'année à Paris, où il mange son fonds et son revenu, il émerveille la province et donne le ton à la jeunesse tourangelle. Les journaux de sport citent ses équipages de chasse et ses chevaux de course; il est très à la mode et toutes les femmes se montent la tête pour lui. Comme il est spirituel et plus cultivé que la moyenne des gandins qui l'entourent, il séduit non-seulement les mondaines frivoles de l'espèce de Delphine de Boiscoudray, mais encore les natures plus réfléchies et plus sérieuses, — Hélène des Réaux, entre autres.

En le voyant entrer quelques jours après le grand prix dans le salon de l'hôtel Boiscoudray, Hélène, dès le premier moment, avait été éblouie. Ce jeune gentilhomme, riche, bien doué, ayant des goûts d'artiste, habile à tous les exercices du corps, — dont on racontait les duels et les bonnes fortunes, — dont l'élégance avait un parfum de si exquise distinction, — dont la conversation effleurait tous les sujets, les plus graves comme les plus légers, sans cesser d'être amusante et sans jamais dépasser la mesure, — lui apparaissait comme l'idéal auquel elle rêvait depuis si longtemps. Au sortir de cette première entrevue, Hélène s'était dit : « Voilà l'homme dont je voudrais être aimée; » et, le lendemain, elle s'était répété : « C'est celui-là qu'il faudrait conquérir et épouser! » — Pourquoi pas? Elle se savait belle et elle avait déjà expérimenté la force d'attraction que pouvait exercer sa beauté. Elle avait de l'esprit et de la naissance; pourquoi n'aspirerait-elle pas à la conquête du seul homme qui lui parût digne de marcher de pair avec elle dans la vie?

Baronne de Préfaille! — car il était baron et sa baronnie remontait aux croisades; — oui, c'était là qu'il fallait viser. En se promenant le long des terrasses du Pressoir, pour un peu elle se fût écriée comme Juliette : « S'il en épouse une autre, la tombe sera mon lit de noce! » — Elle tressaillait d'orgueil à l'idée d'être sa femme, d'habiter Paris, d'avoir un salon où elle recevrait les hommes politiques, les artistes, toutes les célébrités, et où elle régnerait en souveraine...

Pourtant, quand, la semaine d'après, elle s'était retrouvée avec lui chez la comtesse et qu'il lui avait adressé la parole, elle s'était aperçue qu'elle était très intimidée, presque tremblante. Le regard clair, assuré et câlin de Philippe la troublait. Quand, presque indolemment, du bout de ses lèvres souriantes que surmontait une fine moustache retroussée en pointe, il laissait tomber un compliment ou une remarque légèrement moqueuse, elle perdait le fil de ses

pensées, et, bien qu'on la citât pour la vivacité de ses reparties, elle ne savait que répondre. Elle n'avait plus ce beau sang-froid, cette pleine possession d'elle-même, qui ne l'avaient jamais abandonnée dans ses entretiens avec Raymond Descombes, et elle se demandait avec inquiétude si, au lieu de conquérir, ce n'était pas elle qui allait être conquise...

Ce soir encore, en revoyant Philippe qui s'avance pour la saluer, elle éprouve la même émotion et perd immédiatement toute son assurance. Heureusement, elle aperçoit Raymond qui vient d'entrer et qui arrive à point pour faire diversion. — Ils ne se sont pas rencontrés une seule fois pendant ce dernier hiver, que le jeune homme a passé tout entier à Poitiers, et Hélène est passablement surprise de le retrouver dans ce salon très fermé, où l'on ne reçoit guère la bourgeoisie tourangelle.

Raymond n'a pas beaucoup changé ; il a pris seulement un peu plus d'aplomb et il a l'air moins jouvenceau qu'autrefois ; mais dans ses yeux renfoncés Hélène lit toujours le même dévoûment, la même tendre admiration. Il s'approche et lui serre la main.

— Vous devez être étonnée de me voir ici? demande-t-il ingénument.

— Oui,.. un peu... Comment connaissez-vous la comtesse?

— La musique nous a mis en relations... Cet hiver on a joué une opérette de ma composition dans un château où elle se trouvait... Nous nous sommes connus pendant les répétitions, et, sachant que j'habitais Tours, elle m'a invité à ses mardis. — J'y viens aujourd'hui pour la première fois.

Près de Philippe de Préfaille, Raymond paraît bien effacé et bien humble; pourtant Hélène lui fait bon accueil. Elle lui parle avec ces intonations caressantes qui ne manquent jamais leur effet sur un cœur naïf. Il s'y laisse prendre comme toujours, car il croit encore à la persistance d'un amour, hélas! évaporé et dont il est seul à conserver le parfum. Certes, Hélène n'est ni perfide ni encline à la duplicité ; mais elle est femme et n'est point fâchée de sentir près d'elle cet amoureux enthousiaste, dont la ferveur pourra aiguillonner M. de Préfaille et exciter en lui une désirable émulation.

A ce moment, le président Tiffeneau rentre au salon et amène son protégé à Delphine de Boiscoudray :

— Permettez-moi, madame la comtesse, de vous présenter M. Sosthène de La Roche-Élie, un de nos magistrats les plus distingués.

Mme de Boiscoudray, qui est myope et qui en abuse, regarde presque sous le nez M. de La Roche-Élie. Elle lui tend la main, puis de sa voix flûtée et mignarde :

— Vous allez nous trouver bien frivoles, monsieur, vous qui êtes

un savant et un anachorète!.. On dit que vous ne connaissez les femmes que pour les avoir vues du haut de votre tribunal... Fi! que c'est vilain!.. Nous vous corrigerons de ce défaut-là...

Elle débite cela avec les inflexions de voix enfantines dont elle est coutumière et qui lui permettent de lancer des impertinences de l'air le plus innocent du monde. — M. de La Roche-Élie rougit et s'incline. Tout à coup ses gros yeux humides s'arrondissent encore et restent fixés dans la direction d'un guéridon où Hélène fourrage distraitement dans un vase plein de fleurs, tout en écoutant les confidences de Raymond. Éclairée de haut par les bougies d'une torchère, elle se tient debout, artistement drapée dans sa robe blanche; sa tête de statue grecque est un peu inclinée, ses cils sont baissés, un sourire énigmatique voltige sur ses lèvres et son bras nu jusqu'au coude laisse voir ses contours satinés au milieu des verdures tombantes. Elle a peu à peu l'intuition d'un regard obstinément arrêté sur elle, sa tête se relève et ses yeux rencontrent ceux de M. de La Roche-Élie, qui en reçoit comme une secousse. Il va rejoindre le président Tiffeneau, qui se prépare à faire le whist de la vieille comtesse de Boiscoudray, et lui pinçant légèrement le bras, il murmure :

— Quelle est cette jeune femme en blanc, là, près du guéridon?

— Ce n'est pas une jeune femme, mon ami, c'est une jeune fille... Mlle Hélène des Réaux.

— Ah!.. merci!

Cependant, à la prière de Delphine de Boiscoudray, Raymond s'est mis au piano et joue une de ses dernières compositions; — une sorte de pastorale, très subtilement imprégnée du sentiment de la vie rustique, où, à travers des recherches harmoniques d'une couleur toute moderne, revient de temps en temps, comme une note de nature, cette mélodie populaire que le jeune homme a recueillie jadis dans les landes de La Châtaigneraie. Aux sons de cette musique, Hélène est soudain transportée aux lisières de la forêt de Loches. Elle revoit le pâtis semé d'ajoncs en fleurs où Raymond notait la chanson de la pastoure; elle se rappelle la veillée près du corps de Jacques des Réaux, devant cette fenêtre ouverte sur la campagne endormie où chantaient tant de rossignols; — un moment, ce premier amour, ébauché sous les tilleuls du Pressoir et au bord des étangs du Liget, refleurit pour elle dans sa verte fraîcheur et elle en respire le parfum, suave comme celui d'une rose de haie. — Assise à l'angle d'un canapé, tandis que les touches vibrent mélodieusement sous les doigts du musicien, elle regarde alternativement Philippe de Préfaille, Raymond Descombes, et elle les compare : — Philippe est certainement supérieur à Raymond; il a plus

de mordant et plus de prestige; il cause une sensation plus violente, plus chaude; tandis que Raymond, c'est la tendresse pure, presque virginale, quelque chose comme une mélodie lointaine entendue pendant le crépuscule, ou comme une confidence d'amour soupirée à voix basse...

Elle s'absorbe doucement dans ses ressouvenirs et ses comparaisons; mais soudain une voix inconnue résonne derrière elle et la fait tressaillir; — une voix de fausset, à la fois timide et désagréablement perçante :

— Vous paraissez beaucoup aimer la musique, mademoiselle?

Elle se retourne et reconnaît M. de La Roche-Élie à demi incliné vers le canapé. Elle le toise d'un regard assez dédaigneux et lui répond d'un ton bref où perce l'ennui d'être dérangée :

— Beaucoup, monsieur, et vous?

— Oh! moi, reprend-il avec son air de magistrat, je suis un profane... Pour moi, la musique n'est qu'un bruit dont je ne saisis ni le sens ni le charme.

— Tant pis, monsieur, je vous plains! réplique-t-elle sèchement.

Il reste un peu abasourdi de cette réponse, et, comme il n'a pas le don de la repartie, surtout avec les dames, il cherche laborieusement un autre sujet de conversation, mais pendant ce temps, Hélène s'est levée et s'en est allée complimenter Raymond.

Onze heures sonnent. C'est l'heure où la douairière de Boiscoudray regagne son appartement. La vieille dame se retire silencieusement et d'autres invités imitent son exemple; le président Tiffeneau et plusieurs personnes âgées prennent congé. Delphine de Boiscoudray les accompagne cérémonieusement jusqu'au seuil, puis, quand la porte du salon s'est refermée, elle esquisse une moqueuse révérence et dit de son ton ingénu :

— Maintenant que les gens raisonnables sont partis, nous pouvons nous amuser... Je propose un colin-maillard.

De même qu'elle affecte un parler enfantin, Mme de Boiscoudray a un faible pour les jeux du jeune âge. Elle aime ces gamineries tapageuses, ces familiarités garçonnières, ces heureuses rencontres qui permettent aux joueurs de prendre avec la taille des dames d'agréables libertés que l'emportement du jeu fait excuser. — La proposition est acclamée et la partie s'engage. — Alors ce sont, dans les deux salons contigus, des rondes folâtres, des farandoles tumultueuses autour du « chat, » qu'aveugle un mouchoir étroitement noué, puis des débandades soudaines dans tous les coins, des poursuites à tâtons derrière les meubles, des luttes pleines de péripéties charmantes entre le poursuivant et la proie qu'il a saisie,

des chœurs d'éclats de rire, dont le tapage doit singulièrement troubler là-haut, dans ses prières, la vieille comtesse de Boiscoudray.

A un certain moment, c'est Philippe de Préfaille qui a les yeux bandés. Après avoir erré à travers les groupes moqueurs qui lui fredonnent sous le nez des airs narquois, puis s'éparpillent à son approche, il suit enfin une piste et met la main sur Hélène des Réaux, qui tente d'inutiles efforts pour se dégager. Il la retient dans ses bras et elle éprouve une si forte émotion qu'elle en est comme paralysée. Lentement, curieusement, il palpe les bras demi-nus, les épaules, les cheveux aux épaisses torsades ; il semble prendre plaisir à prolonger cet examen qui tient Hélène toute palpitante sous la caresse des doigts promenés délicatement. A la fin il se décide à parler et s'écrie d'une voix triomphante :

— Mlle des Réaux !

— Il y a mis le temps ! chuchote Delphine de Boiscoudray à l'oreille de M. de La Roche-Élie, qui retrousse en une moue scandalisée ses lèvres boudeuses.

Il est minuit, on songe enfin à se retirer. Dans la voiture qui les ramène au Pressoir, Hélène s'est rencognée en face de sa mère, et, toute frémissante, il lui semble sentir encore autour de sa taille la main fine et nerveuse de Philippe.

— Eh bien ! lui demande sa mère, M. de La Roche-Élie t'a parlé ?.. As-tu été aimable avec lui ?

— Non, répond laconiquement la jeune fille agacée d'être troublée dans sa rêverie.

— Tu as eu tort, ma chère,.. M. de La Roche-Élie cherche à se marier et c'est un parti d'importance : riche, ne tenant pas à la fortune, influent, plein d'avenir... On parle de lui comme d'un futur député.

— Il sera bien laid à la tribune, réplique Hélène en étouffant un bâillement.

— Mais non, pas si laid que ça... Il a quelque chose de sévère et de distingué... Et puis deux millions, songes-y, ce n'est pas à dédaigner...

— Merci ! dit-elle en se rejetant dans son coin, ses deux millions ne me touchent pas... Je vaux mieux que cela !

VIII.

Un soir, on dansait chez Mme de Boiscoudray, — oh ! une simple sauterie entre intimes, — la comtesse devant, dès le 1er juillet,

s'installer aux Aigues, un petit château qu'elle avait dans la vallée de l'Indre, entre Montbazon et Cormery. — Les danseurs occupaient les deux salons contigus dont les portes-fenêtres donnaient sur une vérandah d'où l'on pouvait descendre dans le jardin. — Hélène, qui venait de jouer au piano un *lancier*, était allée s'asseoir près d'une embrasure de porte. Elle s'éventait distraitement et, par une des baies de la vérandah, suivait, dans l'ombre des massifs, la silhouette de Philippe de Préfaille, qui se promenait en fumant une cigarette.

La jeune fille était mélancolique et mécontente d'elle-même. Trois semaines s'étaient écoulées depuis qu'elle avait rencontré Philippe chez Mme de Boiscoudray et, contre son espérance, elle ne l'avait pas conquis. S'il tenait une large place dans son cœur, elle était forcée de reconnaître que la réciproque n'existait pas et qu'elle n'avait qu'une médiocre part dans les préoccupations de M. de Préfaille. Assurément il se montrait aimable avec elle, il la faisait danser et semblait s'amuser de ses reparties spirituelles, mais rien n'indiquait qu'il fût amoureux. De lui à elle il n'y avait pas ce je ne sais quoi de tendre, de mystérieusement ému, de velouté, qui trahit le commencement d'une passion. Lorsqu'ils se trouvaient ensemble, Hélène ne devinait pas, chez Philippe, ce frémissement intérieur qu'elle éprouvait si fort en lui parlant. Elle avait eu beau encourager les assiduités de Raymond, dans l'espoir qu'elles amèneraient Philippe à se prononcer, il n'avait pas eu l'air de s'en inquiéter ni même de s'en apercevoir!

Ce manège de coquetterie n'avait eu d'autre résultat que de susciter la jalousie d'un amoureux auquel Hélène ne pensait pas et qui s'obstinait à l'accabler de ses complimens gauchement tournés. M. de La Roche-Élie avait été, dès le premier jour, fortement troublé par la beauté de la jeune fille, et il la poursuivait partout de son ombrageuse adoration. Tandis qu'Hélène, la tête tournée vers la vérandah, suivait rêveusement les circuits de Philippe autour des pelouses, M. de La Roche-Élie, la voyant seule, s'était approché. Il sollicita timidement la permission de s'asseoir auprès d'elle.

Il paraissait inquiet, comme un homme qui a beaucoup de choses à dire, mais qui est fort embarrassé de trouver un exorde. Il commença par disserter lourdement sur les tristesses de la vie d'un célibataire, sur le mariage en général, et brusquement demanda à Hélène ce qu'elle en pensait.

— Mais, monsieur, répondit-elle en riant, ce n'est pas une question à poser aux jeunes filles... Elles sont incompétentes, comme vous dites au tribunal.

— Une jeune fille doit devenir femme un jour, et par conséquent

doit avoir son opinion là-dessus... Vous-même, mademoiselle, vous comptez vous marier, sans doute?

— Certainement.

— Et quand cela?.. Bientôt?

— Dans deux ou trois ans, je suppose... Mais qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Alors pas avant deux ou trois ans?

— Mais si... Seulement il faudrait des circonstances qui peuvent ne pas se produire... On ne sait jamais...

— Enfin, si on vous demandait maintenant, refuseriez-vous?

Hélène le regardait ébahie et commençait à se sentir mal à l'aise. Ayant le pressentiment de ce qui allait se passer, elle résolut de s'en tirer en tournant la chose en plaisanterie.

— Cela dépendrait, répondit-elle avec un sourire.

— De quoi?

— Du prétendant... Si le fils du roi me demandait, j'accepterais.

— Vous plaisantez toujours, murmura-t-il en fronçant ses gros sourcils bruns.

— Je vous assure que non.

— Si un jeune homme vous aimait,.. vous prouvait qu'il vous aime sérieusement, que diriez-vous?

— Il faudrait d'abord qu'il me plût.

— Comment devrait-il être fait pour vous plaire?.. Blond ou brun?.. Je vous crois trop sensée pour vous attacher exclusivement au physique.

— Sans doute.

— Les qualités morales vous suffiraient, alors?

— Quel drôle de conversation vous avez ce soir!

— Je vous en prie, écoutez-moi!.. Répondez-moi!

— Eh bien! reprit-elle, toujours raillant, il faudrait qu'il fût vertueux, bon, pur, éthéré!..

— Et alors?

— Alors on verrait... Ah! si c'était le fils du roi!

— Ne riez pas... Et si c'était... M. Raymond Descombes?

Elle le regarda malicieusement entre ses cils mi-clos, comprit qu'il était jaloux et prit malicieusement une attitude hésitante :

— Ah! dame, fit-elle en plissant son front d'un air méditatif... Eh bien! non, je le renverrais à l'école.

— Vous le trouvez trop jeune? reprit-il avec un éclaircissement de toute sa physionomie.

— Oui... Est-ce qu'il vous a chargé de parler pour lui?

— Non, non, je plaisante...

Il s'arrêta, balbutiant, pâle, la voix tremblante.

— Enfin, où voulez-vous en venir? dit-elle impatientée pour le compte de qui me débitez-vous cela?

— C'est pour moi.

— Pour vous?.. Dieu! que vous êtes drôle!.. Voyons, pas de gestes désespérés; on nous regarde... Vous achèverez votre confidence un autre soir.

Elle venait d'apercevoir Philippe qui se dirigeait vers elle, et l'insistance de M. de La Roche-Élie l'agaçait.

Le magistrat courba la tête :

— Je vous obéirai, mademoiselle, j'attendrai... Je vous prouverai,.. oui, je vous prouverai que je vous adore!..

Elle se leva et fit quelques pas au-devant de Philippe, qui s'avançait d'un air nonchalamment souriant.

— Je crois, monsieur de Préfaille, lui dit-elle, que nous devons danser cette valse ensemble?

Il la regarda d'un œil un peu étonné, comprit rapidement qu'elle voulait se débarrasser de son interlocuteur et s'inclina en lui offrant le bras.

— Merci, murmura Hélène en s'éloignant avec lui, je vous demande pardon d'avoir ainsi disposé de vous... Faisons seulement deux ou trois tours pour la forme, et puis je vous rendrai votre liberté.

Philippe protesta. — Puisque cette bonne fortune lui était échue, il voulait en jouir complètement et ne céder sa place à personne.

Au piano, quelqu'un jouait une valse de Strauss. Ils prirent leur envolée et tournoyèrent lentement à travers les deux salons. Philippe était un excellent valseur; Hélène dansait avec une grâce non pareille. Elle s'abandonnait au bras de son cavalier chastement, souplement et ne semblait plus faire qu'un avec lui. Depuis sa tête rousse légèrement inclinée jusqu'à l'extrémité de sa jupe de mousseline traînante, son beau corps présentait une ligne onduleuse d'une élégance achevée. Philippe savourait en gourmet la volupté de presser dans sa main cette taille flexible, de respirer la pénétrante odeur féminine qui s'exhalait de cette ronde poitrine satinée et embaumante comme une rose-thé. En général, il n'aimait pas beaucoup les jeunes filles, mais celle-là, avec son regard inquiétant, son esprit précoce, sa parole mordante, ses formes pleinement épanouies, avait déjà tout d'une femme et, en plus, une virginale verdeur qui donnait un attrait singulièrement vif à sa beauté. — Après avoir valsé longuement et silencieusement à travers les deux salons, ils s'arrêtèrent sous la vérandah.

— Je vous dois une explication de ma demande un peu indiscrète, murmura Hélène en s'arrêtant.

— Indiscrète! se récria-t-il, ne me gâtez pas le plaisir de cette

valse, en me disant que je n'ai été pour vous qu'un vulgaire sauveteur. Il était donc bien ennuyeux, votre magistrat?

— Plus qu'ennuyeux, importun.

Elle s'arrêta, — puis, emportée par ce désir de tout savoir qui, depuis la Psyché antique, a toujours poussé les femmes à risquer leur repos pour aller jusqu'au bout de leur curiosité, — l'idée lui vint de conter à Philippe la démarche de M. de La Roche-Élie, afin de voir comment il accueillerait une pareille confidence.

— Oui, continua-t-elle en examinant attentivement M. de Préfaille, importun jusqu'à en être gênant!.. Figurez-vous qu'il était en train de me demander en mariage?

Il se mit à rire :

— Hé! hé! il ne manque pas d'outrecuidance, ce monsieur, et d'après la hâte avec laquelle vous l'avez quitté, je devine ce que vous lui avez répondu?

— Moi?.. rien. A de pareilles questions il est difficile de répondre nettement ce que l'on pense.

— Surtout si c'était « non » que vous pensiez... Mais, pardon, voilà que je deviens indiscret à mon tour.

Elle baissa les yeux et s'éventa avec plus de rapidité :

— Vous avez deviné juste, c'était « non. »

Tout à travers le va-et-vient de son éventail, elle épiait la contenance de M. de Préfaille. Elle aurait voulu lire sur son visage une certaine inquiétude tandis qu'elle lui révélait l'entretien de M. de La Roche-Élie; elle aurait été heureuse de voir ensuite sa physionomie s'éclairer, comme s'était illuminé le visage rogue du magistrat, lorsqu'elle lui avait dit qu'elle trouvait Raymond trop jeune. Mais elle en fut pour ses frais d'observation. Le beau Philippe ne sourcilla pas; ses yeux gardèrent tout le temps le même clair regard; son sourire, la même nonchalante grâce. Il se borna à lui dire de sa voix caressante :

— Vous avez eu grandement raison. Charmante et jeune comme vous l'êtes, à quoi bon songer déjà à mettre votre jeunesse sous le boisseau du mariage? Laissez cette occupation aux filles laides qui voient venir avec terreur la saison où elles coifferont sainte Catherine, mais vous, qui n'aurez qu'à tendre la main pour cueillir un amoureux, jouissez du plaisir d'être admirée, désirée, avant de faire un choix. — Puis il ajouta en riant et en arrondissant son bras : — Je crois que la valse est finie, permettez-moi de vous reconduire à à votre place.

— Merci, monsieur, je préfère rester un moment ici, au frais.

Il salua et s'éloigna. Hélène demeura accoudée à la balustrade de la vérandah, en face du jardin très sombre d'où lui venait une

pénétrante odeur de seringas. Derrière elle, comme la rumeur d'un ruisseau sur des graviers, elle entendait le bourdonnement du bal, avec lequel contrastait le ténébreux silence du jardin et de la rue endormie. Parfois seulement, au loin sur le mail, elle distinguait la chanson chevrotante d'un passant qui rentrait chez lui, la tête égayée par le vin de Touraine. Et, la figure couverte par son éventail, la joue rafraîchie par les feuilles vertes des grenadilles qui grimpaient aux piliers de la vérandah, elle se répétait lentement les moindres propos de Philippe de Préfaille. — Certes, il avait été d'une bonne grâce parfaite ; il avait eu pour elle des paroles aimables, galantes, dont la musique câline lui caressait encore les oreilles. Néanmoins ce n'était pas cela, et il lui semblait qu'un cœur vraiment épris eût trouvé d'autres accens. — Ah ! si elle avait été à sa place, comme elle aurait autrement accueilli une pareille confidence ! Mais elle l'aimait, tandis que lui ?.. Alors en allant au fond d'elle-même, Hélène y sentait quelque chose de déçu et de désenchanté qui sonnait tristement à côté de la gaîté de cette sauterie dont le bourdonnement tapageur s'accentuait derrière elle. Et tout d'un coup des larmes lui montaient aux yeux, à la pensée qu'elle aimait Philippe ardemment, passionnément, et que peut-être il ne serait jamais à elle.

IX.

Le château des Aigues est bâti à mi-côte, sur la rive droite de l'Indre, au milieu d'un grand parc arrosé de sources nombreuses, qui vont se jeter dans la rivière, après avoir bouillonné en cascatelles sur des gradins de roches aux assises moussues. — Le château est un spécimen très pur de l'architecture de la renaissance, dans le genre d'Azay, de Chenonceaux et de l'hôtel Gouin à Tours. Ses tourelles coiffées en éteignoir, ses toits pointus et ses cheminées sculptées découpent légèrement leurs sveltes silhouettes sur le fond vert des arbres ; sa façade de pierre blanche, percée de fenêtres en anse de panier, est ouvragée comme une dentelle et décorée de médaillons où des devises alternent avec des motifs mythologiques. Deux portes jumelles à cintre surbaissé, séparées par d'élégantes colonnettes feuillagées, donnent accès dans un vaste vestibule, tendu de vieilles tapisseries, qui communique avec les salons et la salle à manger, aménagés à la moderne.

C'était là que Mme de Boiscoudray s'installait de juillet à novembre, et qu'elle recevait ses nombreux amis par séries. On y menait joyeuse vie, et Delphine, qui aimait le plaisir, ne ménageait pas les distractions à ses hôtes : — promenades aux environs, par-

ties de pêche, bals, concerts, soupers, comédie de salon ; — chaque jour amenait une fête ou une folie nouvelle. Hélène des Réaux avait été conviée l'une des premières ; la comtesse avait prié Mme des Réaux de la lui donner pendant un mois, et celle-ci, retenue à Tours près du vieux Nogueras, avait, avec sa légèreté habituelle, confié sa fille au chaperonnage peu gênant de Delphine. Elle devait venir la reprendre aux Aigues au commencement d'août.

Hélène se trouvait donc enfin dans le milieu où elle avait si souvent souhaité de vivre pendant ses rêveries d'adolescente. Elle pouvait savourer pleinement cette existence mondaine, où l'on s'éveille chaque matin avec un plaisir en perspective, où l'on change de toilette trois fois le jour et où on s'endort sur le tard en ayant dans les oreilles des bourdonnemens de musique, d'éclats de rire et de galanteries murmurées pendant le tournoiement d'une valse. Elle aimait cette vie ainsi que tous les raffinemens de luxe et de confort qui en sont la conséquence : — les bibelots rares, les lourdes tentures, les tapis épais où l'on ne s'entend pas marcher, les tableaux de maîtres, les valets attentifs et respectueux dans leur correction anglaise ; le thé de cinq heures au salon où l'on cause gaîment en attendant le moment de remonter chez soi pour changer de robe ; le dîner en grande toilette avec son service somptueux, sa chère exquise, ses menus imprimés en lettres gothiques sur papier de Hollande. — Quand, le soir, traversant lentement le spacieux couloir du premier étage, elle s'arrêtait devant les grandes glaces encadrées dans des boiseries de chêne, elle se demandait si la belle fille aux cheveux roux semés de narcisses blancs, à la robe de satin vert d'eau, largement échancrée sur la poitrine et les épaules, dont elle voyait le reflet radieux dans le miroir, était bien la même personne que cette petite des Réaux qui se morfondait jadis dans la solitude du Pressoir. — Et, en dépit de son étonnement, il lui semblait qu'elle avait toujours vécu dans ce milieu aristocratique et que tout ce monde qui l'entourait avait quelque chose d'accoutumé et de déjà vu.

Elle s'y retrouvait d'ailleurs avec des figures familières. Mme de Boiscoudray avait invité en même temps qu'elle Raymond Descombes et M. de La Roche-Élie ; quant à Philippe de Préfaille, il était l'hôte de tous les jours. Possédant à un quart de lieue de là un petit castel qu'il appelait son *pigeonnier*, il n'avait que l'Indre à traverser pour se rendre aux Aigues et il y arrivait aussitôt après le déjeuner. Le surplus des invités se composait de quelques officiers de la garnison de Tours et d'un lot de jolies Anglaises appartenant à la colonie étrangère. Tout ce monde était jeune et, à l'exception de M. de La Roche-Élie, très en dehors et très ardent au plaisir. La comtesse

Delphine composait ses séries comme un bouquet où chaque fleur était choisie de façon à faire valoir sa voisine; toutes les nuances y étaient réunies, même la note grise, représentée par le jeune magistrat et destinée à rehausser les autres. Dans ce décaméron de jeunes gens et de jolies femmes, il régnait un courant de liberté américaine, de dissipation raffinée et de galanterie élégante, dont Hélène subissait inconsciemment l'influence. Les jeunes Anglaises étaient ce que l'on appelle dans leur pays des *fast girls*, parlant de tout comme des hommes, tirant au pistolet, fumant des cigarettes et flirtant avec une coquetterie audacieuse. Delphine de Boiscoudray avait pris leurs habitudes et leur rendait des points. Comme une Diane mondaine, avec une désinvolture et un entrain tout parisiens, elle conduisait d'amusemens en amusemens ce chœur de nymphes britanniques à travers les bois des Aigues.

Elle venait d'imaginer une distraction nouvelle et était enchantée de sa trouvaille. Elle avait fait venir aux Aigues un orchestre viennois qui donnait des séances à Tours, et elle avait promis à ses hôtes un réveillon à l'italienne, où des morceaux de concert alterneraient avec des valses, le tout suivi d'un souper en musique.

Pendant l'après-midi du jour où cette fête devait avoir lieu, Philippe de Préfaille, traversant le large couloir du premier étage, aperçut à l'une des extrémités Hélène des Réaux occupée à fleurir de grandes jardinières de faïence. Montée sur une sorte d'estrade, elle avait disposé des monceaux de fleurs sur le rebord d'une des fenêtres jumelles à croisillons sculptés, et là, au milieu d'un fouillis de roses de toutes nuances, parmi des touffes d'œillets rouges, des traînes de chèvrefeuilles, de souples retombées de jasmins et de fuchsias, sa pure silhouette se découpait glorieusement sur le ciel bleu, entre les meneaux feuillagés de cette baie lumineuse.

Elle était si affairée que Philippe put s'approcher sans que ses pas, étouffés par le tapis, détournassent l'attention de la jeune fille. Ce ne fut que lorsqu'il mit le pied sur l'estrade qu'elle releva la tête et tressaillit en l'apercevant près d'elle :

— Tous mes complimens, lui dit-il de sa voix nonchalante; c'est sans doute par coquetterie que vous avez choisi ce métier de bouquetière, qui vous va si bien?

— Non, monsieur; c'est pour venir en aide à la comtesse, qui est fort occupée aujourd'hui.

— Les bonnes actions sont toujours récompensées, en ce cas, car vous formez avec ces fleurs et cette fenêtre le plus adorable tableau que j'aie vu... A quel usage destinez-vous toutes ces roses?

— A décorer la table où dînera votre seigneurie, répondit-elle en faisant une révérence.

— Alors puis-je vous demander la permission d'en prendre une ou deux, comme acompte sur cette décoration?

— Comment donc! Faites votre choix : roses thé ou roses rouges?

— Les deux, si cela vous est égal.

Il s'était rapproché. Hélène prit deux roses et les fixa elle-même à la boutonnière de Philippe.

— Mille grâces, murmura-t-il; — puis, attachant sur elle son clair regard brun et la retenant par la main : — Un instant, continua-t-il; vous m'avez fait l'honneur de me décorer, mais il y a un dernier détail du cérémonial que vous oubliez.

— Lequel donc?

— L'accolade.

Elle se mit à rire nerveusement.

— Ah! reprit-elle, quant à ça, vous aurez la bonté de vous en passer.

— Non, s'écria-t-il, pas tout à fait!

Et, s'inclinant, il lui baisa lentement le poignet. Elle retira sa main et se pencha vers les touffes de roses, afin de lui cacher sa rougeur.

Il ne parut pas s'en apercevoir d'ailleurs; il la salua de nouveau, s'éloigna et disparut au tournant de l'escalier.

Pendant le reste de l'après-midi et toute la soirée, Hélène garda la chaude impression des lèvres de Philippe sur son bras nu. Ce baiser la brûlait encore sous le long gant mastic qui lui montait jusqu'au coude quand elle rentra, après le dîner, dans le salon illuminé. Il fallut le charme de la musique et l'animation de la danse pour dissiper peu à peu le trouble où l'avait mise l'incident de la fenêtre.

Mme de Boiscoudray avait merveilleusement disposé les choses pour le plaisir des yeux et des oreilles. L'orchestre, placé dans un salon contigu et masqué derrière des massifs de hautes plantes vertes, se faisait entendre sans qu'on pût le voir et un peu en sourdine. Les musiciens viennois exécutaient, avec cette verve enragée et ce sentiment voluptueux qu'ils tiennent de leurs confrères les Tsiganes, des fragmens de Verdi et d'Offenbach, auxquels succédaient les valses alors à la mode : *les Roses, le Beau Danube bleu, les Feuilles du matin*. Pendant les morceaux d'opéra, les hôtes de la comtesse causaient deux à deux dans des encoignures ombreuses, où des massifs d'arbustes fleuris mettaient une intimité discrète. Pour fuir les obsédantes attentions de M. de La Roche-Élie, Hélène avait pris le bras de Raymond Descombes et, dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, les yeux tournés vers le parc assombri, qu'étoilaient, çà et là, des guirlandes de lanternes vénitiennes, ils subissaient tous deux l'influence de cette musique, tantôt gaîment sensuelle et tantôt mé-

lancoliquement passionnée. Le magistrat, devenu la proie d'une jeune Anglaise nommée miss Walford, rougissait jusqu'aux oreilles aux questions qu'elle lui posait avec un flegme ingénu et un accent britannique très prononcé. Des rires perlés, des conversations à demi étouffées sous le bruit d'aile des éventails, se mêlaient doucement aux harmonies de l'orchestre. Puis, au milieu d'un silence, le prélude d'une valse soupirait amoureusement et les couples s'envolaient soudain à travers le salon, en tourbillonnant comme une jonchée de feuilles d'automne.

Pour l'une de ces valses, Philippe de Préfaille se trouva être le cavalier d'Hélène.

— Vous le voyez, lui dit-il, en lui montrant des yeux les roses attachées à sa boutonnière, je les ai encore. — En même temps, il regardait attentivement Hélène, il la trouvait royalement belle, avec ses opulens cheveux roux noués en une seule natte épaisse, qui tombait sur ses épaules, très blanches dans l'échancrure du corsage vert d'eau. — Il me semble, ajouta-t-il en souriant, que je porte un peu de vous sur mon cœur.

En ce moment, l'orchestre répétait une phrase lente et large, une de ces phrases modulées tendrement par les violoncelles, où toute la poésie de la valse semble condensée. Hélène leva vers Philippe ses grands yeux, qu'illuminait une lueur moite :

— Si c'était vrai, seulement? murmura-t-elle comme du fond d'un rêve.

— Plaît-il?

— Non, ne faites pas attention! reprit-elle, réveillée en sursaut, cette musique me grise, et je crois que... Je ne sais plus ce que je dis...

Quand on fut las de danser, on songea au souper. Comme la nuit était très chaude, la comtesse avait fait dresser la table sur la pelouse, à l'abri d'une tente où des lampes versaient une blonde lumière. Les convives, très bruyans, émoustillés par la double excitation de la musique et de la danse, s'étaient groupés au gré de leur fantaisie : Delphine auprès de Philippe, Hélène à côté de Raymond, M. de La Roche-Elie au milieu des officiers et des Anglaises, qui continuaient à le scandaliser par leurs propos excentriques et leurs allures masculines. La valse avait aiguisé tous ces jeunes appétits et on attaquait à belles dents les chauds-froids de volaille, les pâtés en gelée et les salades russes, tandis que les domestiques versaient libéralement le Moët et le Bouzy. Au fond des salons, l'orchestre jouait des motifs de *Don Juan*. Le menuet du trio des Masques, la *Sérénade*, l'air de *Zerline*, se mêlant successivement aux éclats de rire des soupeurs, achevaient la gri-

serie commencée par les flirtations et le champagne. Cette fleur de la *gentry* tourangelle était montée à un ton d'épicurisme très libre qui caractérisa les mœurs de la société élégante vers la fin du second empire. La joie de vivre éclatait dans toutes ces luisantes prunelles, le besoin de dire des choses risquées démangeait toutes ces langues, l'ivresse du plaisir mettait de provocans sourires sur ces lèvres mouillées par la mousse du champagne. La comtesse Delphine fredonnait tout haut les paroles des airs que jouait l'orchestre; miss Walford, tenant dans ses doigts une grappe de raisin, l'agitait au niveau de la bouche de M. de La Roche-Élie et l'invitait à y mordre en lui adressant en anglais de tendres et comiques objurgations. Philippe de Préfaille, qui regardait fixement Hélène, placée en face de lui, détacha tout à coup la rose qui rougissait sa boutonnière, l'effeuilla dans son verre; puis, levant la coupe de cristal à la hauteur de ses lèvres :

— *I drink to your beauty!* dit-il à Hélène, et il avala le contenu d'un trait.

Quelques minutes après, il s'échappa discrètement, à l'anglaise. Tout le monde s'était levé et les groupes s'éparpillaient bruyamment devant la façade illuminée. Hélène, après avoir constaté la disparition de Philippe, se retourna vers Raymond, qui était resté son cavalier pendant la plus grande partie de la soirée. Heureux de cette faveur rare, le jeune homme s'était laissé aller avec plus de facilité à prendre sa part de cette folle soirée, et il se sentait comme soulevé de terre par une légère ivresse spirituelle.

— Est-ce que cela vous amuse de rentrer par une nuit pareille? lui demanda Hélène; moi, non... J'ai besoin de marcher en plein air, et, si vous voulez, nous descendrons jusqu'au bord de l'Indre.

C'était devancer son plus intime désir, et il accepta avec joie. La jeune fille ajusta sur sa tête et sur ses épaules un *couffi* algérien qui la coiffait comme un sphinx, puis ils gagnèrent une allée tournante où ils s'engagèrent côte à côte.

La terre sèche craquait sous leurs pieds; l'air était encore tiède. Il n'y avait pas de lune, mais le ciel était constellé, et, par intervalles, des étoiles filantes y décrivaient de rapides courbes, en laissant derrière elles un sillage phosphorescent. A mesure qu'ils descendaient, ils entendaient plus faiblement les accords de l'orchestre, tandis que le murmure frais de la rivière commençait à être plus distinct.

— Quelle adorable nuit! s'écria Hélène, je me sens heureuse de vivre... et vous?

— Moi, toujours quand je suis près de vous.

— Non, ne me dites pas de madrigaux,.. mais convenez qu'il y

a des heures qui semblent plus que d'autres faites pour le cœur, des heures où l'on est plus disposé à aimer!

Il en convenait avec enthousiasme. Encore tout plein de juvéniles illusions, il s'imaginait que cette réflexion s'adressait indirectement à lui, et il en était profondément ému. Un moment, il avait craint que le torrent des dissipations mondaines ne le séparât brusquement de Mlle des Réaux; mais, en cheminant près d'elle, son cœur se reprenait à espérer, il interprétait en sa faveur ces effusions rassurantes, qui l'encourageaient à parler sérieusement à la jeune fille de ses projets d'avenir.

Pendant ce temps, elle marchait silencieusement près de lui, les mains roulées dans les pointes de son *couffi*, les yeux levés en l'air, et, mentalement, elle se répétait les doux propos de Philippe. Elle revoyait la scène du couloir dans l'encadrement de la fenêtre; elle repensait aux lèvres du jeune homme collées sur son bras nu, aux roses effeuillées dans la coupe de champagne, et un frisson la prenait. Il lui semblait que cette coupe, qu'il avait vidée en la regardant, avait formé entre eux comme un premier pacte de tendresse et qu'il était déjà un peu à elle.

Ils avaient atteint le mur à hauteur d'appui, au-dessous duquel l'Indre murmurait câlinement. Entre les balustrades du parapet, des jasmins enlaçaient leurs inflorescences étoilées. Hélène en cueillit quelques brins, qu'elle piqua dans ses cheveux; puis, s'asseyant sur le mur, elle croisa les bras en regardant la rivière vaporeuse, les prés fauchés, la futaie assoupie:

— Quelle belle nuit! répéta-t-elle, comme si elle se parlait à elle-même.

— Oui, hasarda Raymond, cela ne vous rappelle-t-il pas une autre soirée, bien heureuse aussi?

— Quelle soirée? murmura-t-elle distraitement.

— Quoi! reprit-il un peu désappointé, avez-vous oublié notre veillée à La Châtaigneraie?

— Ah! très bien... — Elle était à cent lieues de ce souvenir-là et elle ajouta en souriant: — Oui, comme c'est loin déjà!

— Il y a eu deux ans au mois de mai dernier, reprit Raymond; mais, pour moi, c'est comme si c'était hier... Je vous vois encore, le front appuyé contre l'embrasure, moi en face, et vous tenant la main, comme ceci...

Il lui avait pris les mains; elle le laissait faire, souriant vaguement et les regards perdus dans le lointain de la prairie.

— Je vous disais alors, continua Raymond d'une voix étranglée, que je vous aimais et que je vous appartenais tout entier... Mon cœur n'a pas changé, et ce soir je vous le répète, mais cette

fois sérieusement, en homme qui comprend mieux la gravité de la vie... Hélène, je vous aime; voulez-vous être ma femme?

Emporté par son émotion, il l'attirait tendrement à lui. Elle sembla se réveiller d'un songe, lui arracha ses mains et avec un éclat de rire nerveux :

— Mon cher, lui dit-elle d'une voix ironique, avez-vous cent mille francs de rente?

Et, comme il restait stupide, abasourdi : — Non, n'est-ce pas? continua-t-elle,.. eh bien! n'en parlons plus!..

Après un moment de silence et lorsqu'il fut un peu revenu de son ahurissement, Raymond la regarda avec ses yeux tristes :

— C'est vrai, reprit-il amèrement, je n'ai pas cent mille francs de rente... Mais pensez-vous que ce chiffre soit nécessaire pour se bien aimer et être heureux?.. Je crois que vous vous faites une fausse idée de la vie, Hélène... Elle n'est pas toute en plaisirs, comme on se l'imagine dans ce monde superficiel que vous fréquentez ici... Elle est sérieuse, elle est dure parfois, on ne la rend clémente qu'à force de tendresse, d'affection et de dévoûment... Ces trésors-là valent bien cent mille francs de rente, et si vous consentiez à partager ma modeste fortune, je me sentirais capable de vous les donner.

— Vous prêchez bien, répliqua-t-elle railleusement; il me semble entendre feu mon père me répéter que la vie est une misère et une farce; mais je n'en crois pas un mot, et vous prêchez un cœur endurci. — Mon pauvre ami, s'écria-t-elle, en lui reprenant les mains et les serrant un peu convulsivement, je ne suis pas une femme possible pour les gens qui, comme vous, ont leur avenir et leur fortune à faire. Je suis une créature de luxe, il me faut les pompes et les vanités du monde, un train de maison, des toilettes coûteuses, des fêtes comme celle que nous avons eue ce soir... Vrai, me voyez-vous dirigeant le ménage d'un artiste, comptant avec ma cuisinière et entretenant notre linge?.. En six mois, je vous aurais ruiné, nous vivoterions chichement et, au bout d'un an, nous nous en voudrions à mort de nous être épousés...

Il secouait la tête d'un air navré, et il était devenu très pâle; elle s'en aperçut, et très affectueusement :

— Croyez-moi, poursuivit-elle, ne vous butez pas à une pareille idée... Vous êtes le cœur le plus droit, le plus honnête, le plus naïf que je connaisse, et il m'en coûte de vous faire de la peine... Contentez-vous de ce que je vous offre : une amitié solide, fidèle, et ne vous obstinez pas à me demander une chose que je ne puis vous donner.

— Avouez-le donc franchement, gronda-t-il, avec des sanglots

dans la voix, vous faites fi de mon amour, parce que vous aimez un de ces beaux messieurs que Mme de Boiscoudray traîne à sa suite!

Elle releva la tête et d'un air de bravade :

— Peut-être! murmura-t-elle... Après?

— Alors, adieu!

Il la quitta brusquement, remonta en courant vers les massifs du parc et y disparut.

X.

Après le départ de Raymond, Hélène resta longtemps encore appuyée au parapet qui surplombait les prés de l'Indre. Elle entendait au loin sur la route ferrée les grelots du break qui ramenait à Tours les officiers du régiment de chasseurs... Sans doute, Raymond Descombes, navré du refus qu'il venait d'essuyer, s'en allait avec eux!.. Hélène revit en imagination ses yeux tristes, ses traits contractés et se sentit remuée par un mouvement de pitié. Elle regrettait d'avoir été obligée de sacrifier si brutalement cette affection de sa première jeunesse, de s'être aliéné ce cœur si enthousiaste et si dévoué. Mais aussi pourquoi s'était-il mis en tête cette ridicule idée de l'épouser? C'était réellement trop d'outrecuidance de la part d'un garçon sans position, et de fortune médiocre. Plus elle y réfléchissait même, et plus elle pensait avoir agi charitablement en n'encourageant pas davantage de pareilles illusions. — Elle ne pouvait pas raisonnablement le leurrer plus longtemps de l'espoir de pénétrer dans un cœur où il n'y avait de place que pour Philippe de Préfaille.

Depuis le commencement de la soirée, en effet, il lui semblait que son amour avait fait un grand pas ; maintenant elle appartenait à Philippe et il régnait en maître sur sa pensée. Elle l'aimait pour sa beauté, pour le charme de son esprit, pour le haut rang qu'il occupait dans la société mondaine; elle chérissait de lui jusqu'à ses défauts : son scepticisme dédaigneux, son mépris des préjugés, ses habitudes de viveur et de mauvais sujet qui effrayaient les âmes bourgeoises. Elle se croyait, du reste, de force à corriger tout cela, une fois qu'elle serait sa femme. — Car elle serait sa femme; au dedans d'elle quelque chose le lui disait impérieusement. Pendant le bal, son espoir avait grandi. Elle avait enfin senti entre elle et Philippe cette chaîne mystérieuse qui unit deux êtres et leur fait éprouver les mêmes secousses, les mêmes frissons magnétiques.

A ce moment, le croissant de la lune surgit, mince, au-dessus des bois situés de l'autre côté de l'Indre. Le rayonnement de l'astre glissa lentement sur les feuillées et sur les prés humides

qu'il diamanta, puis il descendit jusqu'aux berges de la rivière, où il fit briller, comme des écailles d'argent, les feuilles rondes des nénuphars. Mue par une fantaisie superstitieuse, Hélène ne bougeait pas du recoin sombre où elle était assise, et intérieurement elle se disait : « Si le rayon arrive jusqu'ici, c'est que Philippe sera à moi et que je serai à lui. » — Elle attendait, le cœur palpitant, le résultat de l'épreuve qu'elle venait de tenter. — Peu à peu, le rayon avait traversé la rivière en y jetant comme un filet aux mailles bleuâtres ; brusquement il escalada le parapet, et tout à coup Hélène se trouva baignée dans une auréole de clarté lunaire. Alors satisfaite, elle se leva et reprit lentement le chemin du château.

Quand elle atteignit la pelouse qui s'étendait devant la façade principale, tout semblait déjà rentré dans l'ordre et le silence. La tente était déserte et la table du souper avait été desservie. Il n'y avait plus de lumière dans les appartemens du rez-de-chaussée ; seules quelques clartés de lampes brillaient aux fenêtres du premier étage, où venaient de remonter sans doute ceux des invités qui couchaient aux Aigues. On entendait dans les cuisines le va-et-vient des domestiques achevant en hâte leur dernière besogne. Hélène contourna l'aile gauche du château afin de gagner un escalier de service pratiqué dans une des tourelles, mais au moment où elle longeait la façade postérieure du corps de logis, son attention fut attirée par un bruit de pas sur le gravier d'une allée qui partait de l'une des poternes du parc.

Ce pas n'avait rien de la pesanteur traînante d'un pied de domestique. Léger, nonchalant et discret à la fois, c'était certainement le pas d'un homme qui porte de fines chaussures de bal, — et Hélène l'écoutait se rapprocher avec un soudain battement de cœur. Bientôt elle distingua dans l'ombre le point rouge et intermittent d'un cigare allumé, puis une silhouette élégante, et, tout à coup, dans une éclaircie baignée de lune, elle reconnut Philippe de Préfaille. Elle n'eut que le temps de se rejeter derrière un massif de rhododendrons pour ne pas être surprise, car il se dirigeait précisément de son côté.

— Il n'était donc pas rentré dans son *pigeonnier?*.. Que revenait-il faire aux Aigues à pareille heure?..

Il était arrivé à quelques pas de l'aile droite du château. Là, dans l'épaisseur de la tourelle d'angle, s'ouvrait au rez-de-chaussée, presque au niveau du sol, une large fenêtre avec balcon, la fenêtre d'un cabinet de travail que la comtesse Delphine avait transformé en une sorte de boudoir ; entre les interstices des rideaux fermés, des rayures lumineuses indiquaient que cette pièce était encore éclairée.

Philippe s'arrêta en face du balcon, jeta son cigare, se baissa, et, ramassant une poignée de sable, la lança contre les vitres. Brusquement les rideaux furent tirés, la croisée s'ouvrit avec précaution, et Delphine, tête nue, enveloppée dans un peignoir de peluche, s'avança sur le balcon :

— Comment! c'est vous? murmura-t-elle de sa voix enfantine; je ne vous attendais plus.

— Pourquoi? N'était-ce pas chose convenue?

— Oui, mais vraiment j'ai des remords... Après une soirée si laborieusement employée, vous devez avoir besoin de repos... Je vous conseille d'aller sagement vous coucher.

— Vous savez bien que je n'en ferai rien, dit-il négligemment, et vous n'en pensez pas un mot.

— Vous êtes un fat!.. Non, allez vous coucher... Vous ne vous souciez pas de moi, et je ne me sens pas aimée...

— Je vais vous prouver le contraire, murmura-t-il en posant le pied sur le soubassement du balcon et en faisant mine de l'escalader.

— Je vous défends de monter... Vous ne le méritez pas.

— Quel crime ai-je commis?

— Jouez donc l'innocent!.. Vous devriez rougir!.. N'avez-vous pas coqueté toute la soirée avec cette petite des Réaux?

— Bon! répliqua-t-il, cela n'a pas de conséquence.

— Pour vous, c'est possible; pour moi, cela en a beaucoup... Vous savez, je suis très exclusive... Tout ou rien.

— Tout alors! chuchota-t-il en enjambant le balcon.

Une fois dans l'embrasure de la fenêtre, il avait pris dans ses deux mains la tête artistement ébouriffée de Delphine et y avait déposé un silencieux baiser entre l'oreille et la naissance des cheveux.

— Je ne vous ferai pas l'affront de me disculper, continua-t-il, et vous n'allez pas, j'espère, être jalouse d'une enfant?

— Pourquoi pas?.. Elle est jolie,.. la beauté du diable... Elle a dix-huit ans, et les mauvais sujets comme vous doivent avoir du goût pour les fruits verts.

— Vous vous trompez... J'ai une respectueuse terreur des jeunes filles. D'abord, elles ne savent pas aimer, et puis elles ont toujours des arrière-pensées de mariage, ce qui est une perspective singulièrement réfrigérante.

— Ceci est une impertinence... Vous oubliez que je suis veuve et que je pourrais aussi vous demander de m'épouser.

— Vous, Delphine!.. Vous êtes trop intelligente et trop au-dessus des idées bourgeoises pour gâter l'amour en y mêlant cette

piquette du mariage... Vous savez en faire un mets exquis en le servant au naturel, sans autre assaisonnement que le plaisir...

— Merci!.. vous avez de moi une jolie opinion, et, à vous entendre, je serais une drôle de femme!

— Vous êtes la vraie femme, fantasque, passionnée, spirituelle avec une pointe de perversité, moitié ange et moitié serpent,.. en somme, adorable et tentante comme le péché...

Ce portrait ne paraissait point déplaire à la comtesse, car elle riait tout en lui posant sa main sur la bouche comme pour l'arrêter :

— Voulez-vous bien vous taire!.. Vous ne pensez pas le quart de ce que vous débitez là!

— J'en pense encore plus que je n'en dis, répondit-il en lui baisant doucement le bout des doigts.

Elle lui mit brusquement les deux mains sur les épaules :

— Alors tu m'aimes toujours autant?

— Toujours plus!

— Rentrons... J'ai peur que quelque domestique ne nous aperçoive...

A dix pas d'eux, derrière les rhododendrons, Hélène entendait cela comme dans un rêve. Elle n'avait pas le temps de penser, toutes ses facultés étaient absorbées par l'effort qu'elle faisait pour ne pas perdre un mot de cette stupéfiante conversation. Les paroles murmurées du bout des lèvres par Philippe et Delphine n'arrivaient parfois jusqu'à la jeune fille que comme un chuchotement confus; mais la jalousie lui affinait le sens de l'ouïe et elle devinait les mots à peine articulés qui bourdonnaient dans le silence de la nuit. Elle éprouvait à la poitrine et à la gorge une contraction douloureuse; il lui semblait que son cœur ne battait plus, elle avait la bouche sèche, les mains glacées, et, aux tempes, comme des milliers de piqûres d'aiguilles. Pendant un moment, ce malaise fut si violent qu'il l'empêcha de voir et d'entendre. Quand elle sortit de cette stupeur, ils avaient quitté la fenêtre. Alors, lentement, cauteleusement, avec les minutieuses précautions d'une chatte qui guette une proie, elle se glissa hors du massif, et, rampant presque au long du mur, elle arriva devant le balcon. — Les étourdis n'avaient même pas eu la prudence de refermer les rideaux. — Poussée par une fiévreuse curiosité, Hélène se haussant sur la pointe des pieds, plongea son regard à travers les grands panneaux de glace, et, à la clarté de la lampe, elle aperçut les amoureux tout au fond de la pièce, sur les coussins d'un divan... Une douleur aiguë, un sentiment de pudeur révoltée, la rejetèrent vivement en arrière, et elle s'enfuit...

Comment elle rentra par l'escalier de service, dont la porte était restée ouverte; comment elle remonta, tremblante, les jambes cas-

sées, jusque dans le couloir du premier étage, il lui aurait été impossible de le dire. Dans le petit salon qui précédait sa chambre à coucher, elle trouva une servante qui l'attendait à demi endormie et qui lui offrit ses services pour la déshabiller. Elle la renvoya avec un refus impatienté qui tomba péniblement de ses lèvres alourdies. Cette fille la regarda, étonnée de sa pâleur et de la fixité de son regard, puis sortit après avoir allumé les bougies.

Restée seule, Hélène poussa nerveusement le verrou. Elle déboutonna son corsage, se délaça et se décoiffa avec une hâte rageuse, puis elle s'arrêta devant la glace en retenant de son bras nu ses jupes tombées autour des hanches et en secouant ses cheveux dénoués. — Elle était pourtant belle dans cette pâleur mate que faisait ressortir encore l'ondoiement fauve de sa chevelure! Ses lèvres jeunes et fines, ses yeux sombres donnaient un charme saisissant à sa figure; ses bras étaient d'une forme irréprochable; sous la dentelle de la chemise, dans laquelle un velours noir était passé, sa poitrine se soulevait, ronde, ferme et d'une blancheur éblouissante. Elle était belle sans le secours d'aucun cosmétique, ni d'aucun artifice de toilette; — plus belle que cette Delphine, maigre, plâtrée et défraîchie. — Et, cependant, c'était Delphine qu'on aimait et elle qu'on dédaignait!

Alors les blessures de son orgueil et le désastre de son amour la jetèrent dans un chagrin violent; sa poitrine se gonflait; elle se blottit dans un fauteuil, et, la figure plongée dans ses mains, elle répandit abondamment des larmes de honte et de désespoir. — Quoi! en quelques heures, les choses avaient-elles pu si promptement changer de face? Elle y croyait à peine encore. Elle se voyait au bord de l'Indre, baignée par la lumière de la lune et illuminée intérieurement d'une clarté radieuse d'espérance... Et puis le temps seulement de remonter la pente de la colline, et elle se trouvait dans le noir avec tous ses beaux rêves écroulés autour d'elle! — C'était donc cela, la vie, et son père avait raison en l'appelant une misère et une cruelle farce?.. Tout d'un coup, avec une lucidité douloureuse, à travers ses larmes, elle se remémorait la scène étrange qu'elle avait aperçue au fond du boudoir de Delphine... Oh! ce spectacle de l'amour dans son plus intime abandon!.. Elle en était révoltée et secouée jusqu'au plus profond de son être. — Ainsi, c'étaient là le dernier mot et la fin dernière de la tendresse entre homme et femme? Et voilà pourquoi sans doute Philippe de Préfaille dédaignait les jeunes filles, qu'on ne peut aimer complètement qu'à condition de passer par la cérémonie du mariage! Voilà pourquoi il leur préférait des maîtresses de trente ans, complaisantes et sans préjugés!

Ce qu'elle venait de voir à travers les glaces de cette fatale

fenêtre opérait en elle une brusque transformation morale. Le chaste et frêle voile d'ignorance qui enveloppait encore son âme de jeune fille était souillé et déchiré en lambeaux. Quelque chose de virginal avait fui hors d'elle-même pour n'y plus jamais revenir. Ses dernières candeurs profanées avaient fondu comme une neige qui laisse en se dissolvant un limon grossier. Elle se sentait tout autre ; elle se faisait l'effet de ces croyans qui, voyant tout à coup, dans l'espace d'une nuit, leur foi chanceler, tombent en proie à une crise de désenchantement parmi les débris de leurs idoles, et se relèvent incrédules.

Au milieu de cet écroulement, une seule chose restait vivace et debout dans son cœur : — son amour pour Philippe. En dépit de ce qu'elle avait entendu et vu, la statue demeurait triomphante sur son piédestal. Philippe était toujours le héros admiré et aimé dès la première heure. Elle en avait honte, elle se reprochait de le chérir encore après ses dédains, après la découverte de son sensuel attachement pour Delphine. Mais, malgré tout, elle ne pouvait s'arracher de ce cruel amour. Au contraire, quelque chose de plus fort et de plus passionnant l'attirait vers lui... Elle s'irritait de sa lâcheté, sa fierté saignante criait, elle se trouvait profondément méprisable et misérable, et ses larmes coulaient plus abondantes, plus amères... Et ainsi, pendant des heures, se poursuivait une lutte féroce entre son orgueil et son amour...

Des pépiemens d'oiseaux dans le jardin lui firent redresser la tête. La nuit s'était envolée, le jour blanchissait le store de soie abaissé devant la fenêtre, et, avec l'aube, un peu d'apaisement rentra en elle. — Non, il n'était pas possible qu'en si peu de temps toutes ses espérances se fussent évanouies. Elle était jeune, elle était belle, et, à dix-neuf ans, on ne renonce pas encore à tirer de la vie tout ce qu'elle peut donner de jouissances et de satisfactions. Si ses illusions d'adolescente étaient parties, il lui restait une foi inébranlable dans la puissance de sa beauté! Avec un pareil levier et une énergique volonté, rien n'était encore désespéré. — Elle se leva, jeta un peignoir sur ses épaules et alla baigner dans l'eau fraîche ses joues pâlies et ses paupières gonflées. Quand elle eut fait disparaître les traces de ses larmes et tordu ses cheveux, elle se regarda de nouveau dans la grande psyché dressée en face de son lit. Un pâle sourire courut sur ses lèvres, ses yeux s'éclairèrent d'une lueur de défi, et, sur son front volontaire, blanc et lisse comme un marbre, une résolution arrêtée sembla régner victorieusement. — L'orgueil l'avait emporté ; la jeune fille s'effaçait pour faire place à la femme. — Elle souffla les bougies et s'étendit sur son lit afin de se retremper dans un bain de som-

meil et de se relever vaillante, prête à retourner à la bataille de la vie et à y prendre sa revanche.

XI.

M. de La Roche-Élie ne se rebutait pas facilement. Cet enfant d'un père cachectique et d'une mère quadragénaire manquait de jeunesse et de diable au corps, mais en revanche il persistait dans ses idées avec une opiniâtreté têtue et patiente. Demeuré orphelin de bonne heure, il avait été élevé sévèrement par sa sœur aînée, Mlle Hortense de La Roche-Élie, dont la laideur maladive et la raboteuse vertu avaient effrayé les plus déterminés coureurs de dots. Mlle Hortense s'était résignée à ce célibat forcé. Pour se consoler, elle se livrait à d'étroites pratiques de dévotion et se consacrait à l'éducation de son frère. Sosthène avait d'abord été confié aux pères jésuites de Poitiers; il n'était sorti de leurs mains que pour suivre les cours de la Faculté de droit sous la vigilante surveillance de sa sœur, qui le tenait chaque soir cousu à ses jupes et le mettait sous clé à dix heures. Reçu docteur et, grâce aux amis de son père, nommé d'emblée juge à Tours, il s'était installé avec Mlle Hortense dans un vieil hôtel patrimonial situé derrière les cloîtres de la cathédrale, dans le quartier le plus solitaire et le plus silencieux de la ville. Là, comme à Poitiers, Mlle de La Roche-Élie gouvernait la maison et faisait bonne garde autour de la vertu de son frère. Cette dernière tâche était facile, car le jeune homme, gauche, timide et peu communicatif, fuyait d'instinct toutes les distractions mondaines. Les femmes l'effrayaient; il ne voyait en elles que des instrumens de tentation et des abîmes de péché. Il partageait son temps entre les devoirs de sa charge et la gestion de son importante fortune territoriale, s'occupant spécialement de l'administration d'un magnifique domaine aux terres d'alluvion exceptionnellement fertiles, situé à Beaumont-en-Véron, entre la Loire et la Vienne. Il en avait fait un champ d'expériences agronomiques; il y introduisait les procédés et les machines d'invention récente. Ses relations avec les gros cultivateurs, membres des comices agricoles, l'avaient mis en relief; élu conseiller général du canton, il s'était insensiblement mêlé aux affaires publiques, et des idées ambitieuses avaient germé dans son cerveau. Sous l'influence de ces visées nouvelles, et peut-être « quelque diable aussi le poussant, » il avait alors songé au mariage.

Il s'en était ouvert à sa sœur, et celle-ci avait d'abord accueilli froidement ses confidences. Ce changement d'état, qui menaçait sa suprématie domestique, n'était guère fait pour sourire à Mlle Hortense,

mais Sosthène s'était entêté. Il voulait avoir un salon, recevoir les personnages notables du département, et il se rendait justice : il sentait qu'il était peu organisé pour attirer et retenir les gens chez lui. Sa sœur, sous ce rapport, ne possédait non plus aucune des qualités requises pour jouer le rôle de maîtresse de maison. Après mûre réflexion, Mlle Hortense avait fini par céder, mais non sans nourrir l'arrière-pensée de se maintenir à la tête du gouvernement et de garder toute son influence sur son frère. Pour cela, il fallait trouver une jeune fille bien élevée, docile, malléable, sans grande initiative ; il fallait en outre qu'elle eût peu de fortune, afin que sa pauvreté relative et la reconnaissance que devait lui inspirer un mariage inespéré la missent sous la dépendance de Mlle Hortense.— Une fois ce programme arrêté, le président Tiffeneau, catéchisé par la vieille fille, consentit à entrer en campagne, et ce fut ainsi que M. de La Roche-Élie, présenté chez Mme de Boiscoudray, y rencontra Hélène des Réaux.

Dès la première entrevue, la beauté de la jeune fille l'avait fortement frappé. La grâce hautaine et la florissante verdeur de cette séduisante personne avaient remué en lui certaines fibres restées longtemps engourdies ; de violens désirs qui couvaient sous les cendres froides de sa longue sagesse s'étaient soudain allumés. Les natures continentes sont souvent les plus inflammables ; M. de La Roche-Élie prit feu tout d'un coup. Son admiration et sa passion s'étaient encore accrues lorsqu'il avait entendu Hélène causer et répandre au dehors le charme de son esprit primesautier. Les assiduités de Raymond près de la jeune fille n'avaient fait qu'attiser la flamme du magistrat. Toutefois, pressentant bien que Mlle des Réaux ne devait pas être de nature à plaire à la rigide Mlle Hortense, il s'était gardé de confier son inclination à sa sœur. Il voulait avant tout ouvrir son cœur à Hélène et s'assurer de ses sentimens.— On a vu comment ses insinuations amoureuses avaient été accueillies ; mais il ne s'était pas tenu pour battu. — En somme, il n'avait pas été nettement repoussé, mais simplement ajourné ; du moins ce fut ainsi qu'il interpréta les réponses évasives de cette capricieuse personne. — Alors il opéra un mouvement tournant et, sans cesser d'accabler la fille de ses attentions, il s'occupa de circonvenir la mère.

Un jour, Mme des Réaux l'avait vu arriver au Pressoir ; ils avaient eu ensemble un long et mystérieux entretien, au sortir duquel la dame avait étonné le vieux Nogueras par ses airs radieux et ses transparentes allusions aux brillantes perspectives qui s'ouvraient pour Hélène. — Dès le lendemain de cette visite, Mme des Réaux se rendait aux Aigues.

Elle arriva au château précisément deux jours après l'événement qui avait si brusquement révolutionné l'âme d'Hélène. La veille, la jeune fille était restée enfermée dans sa chambre, sous prétexte d'une migraine; quand, au matin, Mme des Réaux pénétra chez elle, elle la trouva encore mal remise du choc qu'elle avait reçu, et paressant rêveusement dans un grand fauteuil qu'elle avait roulé près de la fenêtre.

Après les premières embrassades, les questions échangées, les récits des fêtes qui s'étaient succédé aux Aigues, Mme des Réaux, s'asseyant en face de sa fille, lui dit d'un air mystérieux :

— A propos, devine qui est venu me voir hier?

— Que sais-je?.. M. Descombes peut-être? hasarda Hélène en repensant au brusque départ de Raymond.

— Tu n'y es pas... Raymond, qui est peu poli par parenthèse, est parti pour Paris sans crier gare et sans même me faire une visite... Sa mère est désolée... Non, il ne s'agit pas de ce garçon, mais d'un homme sérieux et distingué qui m'a chanté tes louanges pendant deux heures. Tu jettes ta langue aux chats?

— Oui ! s'écria Hélène impatientée, qui est-ce?

— Eh bien ! c'est M. de La Roche-Élie.

Une moue dédaigneuse retroussa le coin des lèvres de la jeune fille.

— Ah! murmura-t-elle avec indifférence, et elle laissa tomber la conversation.

— Eh quoi! reprit sa mère, cela ne t'émeut pas davantage?.. Tu ne t'informes même pas du but de sa visite?

— Au fait, pourquoi venait-il te voir?

— Pour me parler de toi.

— Vraiment!

— Ma chère, il t'aime passionnément et il te demande en mariage... Voilà du nouveau, j'espère!

— Ce n'est pas du nouveau pour moi, répondit flegmatiquement Hélène, car il m'a déjà adressé pareille demande.

— Et tu ne m'en avais pas soufflé mot?.. C'est un peu fort!.. Que lui as-tu répondu?

— Moi?.. Rien.

— Comment! rien?.. Quelle singulière fille!

— Je ne pouvais pourtant lui dire en face qu'il me déplaisait... Mais vous-même, que lui avez-vous répondu?

— Que sa demande nous honorait beaucoup, que pour mon compte j'étais charmée, mais que tu devais être consultée... Bref, j'ai promis de te communiquer sa requête... Il doit revenir aujourd'hui même aux Aigues chercher une réponse.

— Déjà!.. Il est bien impétueux, pour un enfant né trop tard de parens trop vieux!

— Hélène!

— Laisse donc... Tout le monde ici connaît l'histoire...

— Ma chère, ces plaisanteries sont fort déplacées dans la bouche d'une jeune fille... Tâche d'être sérieuse et écoute-moi : — Tu n'as pas de fortune; ton père t'a laissé une soixantaine de mille francs, tu en toucheras autant à ma mort... C'est peu de chose quand on a tes goûts. Avec cette dot modeste, si tu étais une fille ordinaire, tu pourrais à peine trouver à épouser un petit fonctionnaire ou un négociant... Ce n'est pas à cela que tu vises, Dieu merci!.. Nous ne t'avons pas donné une éducation brillante pour te voir réduite à cette extrémité. Il te faut de toute nécessité faire un beau mariage; ton esprit et ta beauté t'y obligent... Mais les jeunes gens riches, bien nés et désintéressés sont rares. Tu en rencontreras ici et ailleurs, qui seront aimables et charmans avec toi, qui te diront des douceurs, mais dès qu'il s'agira d'épouser, serviteur!.. Ils s'envoleront et ne reviendront plus... Tu en seras pour tes illusions...

Hélène secouait la tête tristement. Elle avait déjà malheureusement vérifié la cruelle exactitude des paroles de sa mère, et sa blessure saignait encore.

— Une jeune fille, continua Mme des Réaux, ne doit pas s'exposer de gaîté de cœur à de pareilles aventures, qui sont désastreuses pour son établissement; après deux ou trois écoles de ce genre, elle est impitoyablement classée dans la catégorie des filles qu'on courtise, mais qu'on n'épouse pas... Or, en ce moment, tu as la chance d'être recherchée par un galant homme, qui pèche un peu par les dehors, j'en conviens, mais qui en somme est fort riche, très bien posé et en passe de devenir un personnage influent... Cela mérite réflexion. De plus, il t'aime follement. Si tu l'avais entendu, comme moi, tu aurais été touchée. Le pauvre garçon était tout pâle et tremblant en m'adressant sa demande... « J'aime mademoiselle votre fille, me répétait-il; depuis le premier jour où je l'ai vue, je l'ai adorée; elle possède les qualités que j'avais rêvées, et si elle consent à être ma femme, je l'entourerai de tout le luxe, de tout le bien-être, de toute la considération auxquels elle a droit. Dites-lui qu'elle sera reine dans ma maison, comme elle est déjà reine dans mon cœur... »

Hélène, le menton dans la main, les yeux fixes, écoutait attentivement sa mère sans l'interrompre, et tandis que Mme des Réaux plaidait en faveur de M. de La Roche-Élie, un sourire énigmatique errait sur les lèvres de la jeune fille.

— Songe que, si tu l'épouses, poursuivit sa mère, tu feras de lui

ce que tu voudras... Il sera à tes pieds et tu n'auras qu'à te laisser adorer. Tu aimes le monde, tu pourras recevoir chez toi la meilleure société de Tours; tu auras maison de ville et maison de campagne, et s'il est nommé député, comme cela paraît certain, tu habiteras Paris une partie de l'année... Tu seras adulée, admirée, enviée... C'est quelque chose cela, ma mignonne, quand on a dix-neuf ans, et cela fait passer sur bien des considérations de beauté et de séduction extérieures, qui ne sont que secondaires.

Hélène demeurait toujours silencieuse et impassible, avec son sourire de sphinx.

— M. de La Roche-Élie sera ici dans une heure, insista Mme des Réaux avec une nuance d'impatience, il me questionnera certainement, que devrai-je répondre?

— Je lui répondrai moi-même, dit Hélène, en se levant brusquement, comme si un ressort se fût détendu en elle.

Elle marcha lentement à travers la chambre, les bras croisés, les lèvres serrées, les sourcils rapprochés, puis se retournant vers sa mère :

— S'il arrive dans une heure, nous n'avons que le temps de nous occuper de notre toilette... Tu serais bien aimable de me laisser m'habiller.

Quand elle fut seule, elle continua de se promener de long en large, la tête penchée et les yeux assombris par une profonde méditation. Tout un drame se jouait en elle, drame mystérieux dont les péripéties poignantes ne se manifestaient point au dehors. Sous le masque de sa figure marmoréenne, le dedans de son âme et le secret de ses résolutions restaient impénétrables. Tout à coup elle décroisa ses bras et, d'un geste violent, elle enleva son peigne. Son opulente chevelure se déroula autour d'elle et fit étinceler plus vivement encore ses yeux tragiques. Elle sonna la femme de chambre et s'habilla rapidement. Elle avait passé une robe de mousseline blanche, unie, qui la drapait merveilleusement; ses cheveux, lissés sur les tempes et réunis par derrière en une lourde natte très lâche, accompagnaient cette toilette simple et raffinée à la fois, à laquelle une ceinture verte et des nœuds pareils ajoutaient un réveil de couleur.

Quand elle descendit avec sa mère, tous les hôtes des Aigues étaient déjà éparpillés sur la pelouse, où Mme de Boiscoudray avait organisé une partie de croquet. — Il faisait, comme disent les paysans, « un temps de demoiselle; » ni pluie ni soleil. Un semis de nuages pommelés plafonnait le ciel, tamisant une lumière diffuse sous laquelle le paysage et les figures prenaient des tons fins et comme attendris : dans les bois, vingt sortes de vert mêlaient leurs

nuances fondues ; dans les prés, la rivière, comme une nappe d'argent mat, coulait lentement entre des bouquets de tremble, dont un vent léger agitait parfois les feuilles aux retroussis blancs. Sur la pelouse, les jupes courtes des femmes et les vestons de soie grise des hommes se détachaient en clair, et parmi les joueurs se trouvait Philippe de Préfaille. Tout en poussant nonchalamment sa boule, il eut de loin un aimable salut pour les deux nouvelles venues. Appuyé au dossier d'un banc rustique, M. de La Roche-Élie suivait distraitement la fuite des boules rebondissant sous les maillets. Dès qu'il aperçut les dames des Réaux, il quitta sa place et s'avança précipitamment vers elles, et tandis qu'il formulait péniblement quelques phrases polies, ses gros yeux inquiets semblaient interroger Mme des Réaux.

— Monsieur de La Roche-Élie, dit Hélène en l'interrompant au milieu d'une période laborieuse, je désirerais causer avec vous... Voulez-vous que nous fassions ensemble le tour des pelouses?

Il s'inclina et arrondit son bras pour le lui offrir; mais elle le remercia et se contenta de cheminer à côté de lui. Mme des Réaux, très agitée, s'assit sur le banc que venait de quitter le magistrat, et regarda, non sans anxiété, le couple s'éloigner.

Ils suivirent d'abord silencieusement la pente de l'allée tournante; puis, quand ils eurent laissé derrière eux le groupe bruyant des joueurs et qu'ils se trouvèrent tout à fait seuls sous les massifs des platanes :

— Monsieur, commença Hélène d'une voix très calme en apparence, mais au fond de laquelle il y avait un sourd frémissement, ma mère m'a dit qu'elle avait reçu hier votre visite.

— Oui, mademoiselle, j'ai eu l'honneur de m'entretenir longuement avec elle... Mme votre mère vous a-t-elle aussi rapporté le sujet de notre entretien?

— Parfaitement.

— Alors, mademoiselle, vous savez?..

— Je sais que vous lui avez répété ce que vous m'aviez déjà dit à moi-même et qu'elle vous a promis une réponse pour aujourd'hui... Vous êtes pressé, monsieur, et vous ne donnez pas aux gens le temps de respirer!

— Pardonnez-moi mon impatience, mademoiselle; mais, depuis le jour où j'ai commencé à vous aimer, je ne vis plus, je ne travaille plus et il me semble que je n'aurai de repos que lorsque mon sort sera fixé... Pourtant,.. — il s'arrêta très oppressé et respira profondément, — pourtant, au moment d'entendre votre réponse, je n'ose plus insister, tellement j'ai peur qu'elle ne me soit pas favorable...

Ils étaient arrivés au bas de la pelouse, sur la terrasse qui dominait l'Indre et presque au même endroit où, la nuit du bal, Hélène avait rejeté dédaigneusement la demande de Raymond. Il sembla à la jeune fille qu'il y avait déjà des années de cela. Elle enveloppa d'un rapide coup d'œil tout le paysage et le reconnut à peine. Elle ne lui trouvait plus ce charme féerique, cette poésie voluptueuse que lui prêtait la nuit, alors qu'au loin murmuraient les flûtes et les violoncelles de l'orchestre viennois... Oh! cette nuit d'été, cette nuit d'amour, qui avait vu le naufrage de ses illusions!.. Aujourd'hui, les bois de la rive opposée, les prés fauchés, l'Indre somnolente, avaient quelque chose de terne et de vulgaire, comme la réalité où elle allait entrer... Elle releva la tête et se tourna vers M. de La Roche-Élie, debout devant elle dans la posture d'un accusé qui attend sa condamnation.

— Rassurez-vous, monsieur, murmura-t-elle, ma réponse sera aussi satisfaisante que possible... Votre proposition a l'agrément de ma mère, elle a le mien aussi, et j'accepte...

— Oh! mademoiselle! s'écria-t-il avec effusion...

— Attendez, interrompit-elle, ne me remerciez pas avant de connaître les termes de mon acceptation... Votre démarche est trop flatteuse pour nous et je suis trop loyale pour vous induire en erreur. Je consens à être votre femme, mais si votre caractère m'inspire beaucoup d'estime, je dois vous avouer que je n'éprouve pas pour vous... comment dirai-je?.. ce qu'on est convenu d'appeler de l'amour dans les romans... Vous trouverez en moi une honnête femme, affectueuse et dévouée, mais ne m'en demandez pas plus...

La nature ombrageuse de M. de La Roche-Élie avait repris le dessus. Il regardait Hélène avec des yeux ronds effarés et paraissait fort déconcerté par la brutale franchise de cette déclaration.

— Pardon, hasarda-t-il, je me ferais scrupule de m'imposer... Mme des Réaux n'a-t-elle point pesé sur votre décision? Est-ce bien de votre plein gré que vous acceptez ma main?

— C'est de mon plein gré.

— Cela me suffit... Merci de votre franchise, encore qu'elle m'ait montré un peu durement le peu de prestige que je possède... Je ne me suis guère abusé là-dessus, du reste, et je dois vous être reconnaissant, à vous si charmante, de vous contenter d'un mari dont les dehors n'ont rien de particulièrement brillant... Quand vous me connaîtrez mieux, quand vous comprendrez toute la force de mon affection, j'espère que vous aurez alors cette chaleur d'âme qui vous manque aujourd'hui, et que l'amour vous viendra... Vous me permettez de l'espérer, n'est-ce pas?

Elle inclina la tête sans répondre, et il interpréta ce geste comme un signe d'assentiment.

— Alors c'est entendu... Et maintenant me trouverez-vous trop exigeant si je vous prie de hâter le moment où j'aurai le bonheur de vous appeler ma femme?

Elle ne put réprimer un tressaillement.

— Pardonnez ma légitime impatience, continua-t-il; si vous le permettez, nous fixerons ce moment à une époque aussi rapprochée que possible... Un mois, voulez-vous?

— Soit.

— Alors vous m'autorisez à annoncer dès aujourd'hui nos fiançailles à tous nos amis?

— Oui... Je crois que cela vaudra mieux.

— Merci encore... Voulez-vous me donner votre main?

Elle lui tendit sa main. Il la pressa maladroitement entre des doigts tout moites, puis la porta dévotement à ses lèvres. Tandis qu'il savourait la douceur de ce premier baiser, Hélène, les yeux perdus dans le vague, revoyait, comme au fond d'une mystérieuse perspective, la grande fenêtre à meneaux sculptés du premier étage, les paquets de fleurs amoncelées et Philippe de Préfaille penché sur son bras nu...

Ils revinrent silencieusement dans la direction du château : — Hélène, les yeux fixes, les bras croisés et serrant nerveusement sur sa poitrine ses mains glacées; — M. de La Roche-Élie, grave, solennel, avec une physionomie à la fois rêveuse et satisfaite, se félicitant d'avoir obtenu si promptement une réponse affirmative, mais ruminant avec inquiétude en son par-dedans, les déclarations de cette étonnante jeune fille. — A les voir cheminer ainsi, pensifs et taciturnes, l'un près de l'autre, on ne se serait pas douté qu'on eût affaire à deux fiancés en train de fixer le jour de leurs épousailles.

Assise sur son banc, une face à main appliquée contre ses yeux, Mme des Réaux suivait anxieusement les circuits des deux jeunes gens autour de la pelouse. Quand elle les vit revenir si rêveurs et si complètement silencieux, elle eut peur que tout fût manqué et, n'y tenant plus, elle alla au-devant d'eux.

— Madame, lui dit M. de La Roche-Élie dès qu'ils se furent rejoints, mademoiselle votre fille a eu la bonté d'accueillir ma demande et de fixer elle-même l'époque prochaine où mes vœux seraient comblés ; permettez-moi d'être le premier à vous en instruire... D'ailleurs, ce ne sera bientôt plus un secret, car Mlle Hélène m'autorise à l'annoncer à nos amis.

Mme des Réaux était devenue pourpre; son animation contrastait

singulièrement avec la pâleur mate du visage de sa fille. Elle ne put se contenir et lui sauta au cou :

— Ah ! ma chère enfant, s'écria-t-elle, que je suis heureuse !

Puis se retournant vers son futur gendre, et, dans l'emportement de sa joie expansive, lui saisissant les mains :

— Cher monsieur, continua-t-elle, je suis si contente !.. Laissez-moi aussi vous embrasser !

En même temps elle appliquait deux baisers sur les joues de M. de La Roche-Élie, plus confus que charmé de cette publique accolade, qui lui semblait un manquement choquant aux règles de la correction et de la tenue.

— Hé bien ! hé bien ! que se passe-t-il donc ? demanda Mme de Boiscoudray, qui accourait très intriguée.

— Comtesse, répondit Mme des Réaux rayonnante, vous voyez une mère enchantée et qui ne peut s'empêcher de le montrer... Je vous annonce le mariage d'Hélène avec M. de La Roche-Élie.

— Ah ! cette chère petite !.. dit en minaudant la comtesse, mais c'est tout à fait une surprise !.. Ces magistrats ne doutent de rien... Tous mes complimens, monsieur de La Roche-Élie, vous avez la main heureuse !

Les joueurs de croquet s'étaient approchés et chacun fut mis au courant de la nouvelle. Alors ce fut un concert de congratulations, une succession bruyante de *shake hand* et d'embrassades. Philippe de Préfaille s'avança en souriant indolemment vers Hélène et lui tendit la main.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton légèrement ironique, permettez-moi de joindre mes félicitations à celles de tous vos amis.

— Merci, monsieur, murmura-t-elle sans prendre la main qu'il lui offrait.

Il ne se déconcerta pas et ajouta avec la même intonation, mais presque à voix basse :

— Vous le voyez, il ne faut jurer de rien... La Roche-Élie s'est entêté et il a triomphé.

Une subite rougeur colora les joues blanches d'Hélène et ses yeux étincelèrent.

— Que voulez-vous, monsieur ? répliqua-t-elle d'une voix mordante, les jeunes filles ne font pas peur à tout le monde, même avec le mariage en perspective !

ANDRÉ THEURIET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

AVANT-PROPOS [1]

Je ne donnerai point à cet humble récit le nom pompeux de *Mémoires,* moins encore le nom dangereux de *Confessions.* Il faut être saint Augustin pour édifier en révélant sa vie intérieure, ses erreurs et ses fautes, ses combats et ses misères ; peut-être même est-il permis de penser que le livre d'un grand docteur n'est pas toujours lu selon l'esprit qui l'a dicté, et qu'on y cherche trop souvent ce qu'il y déplore. Il faut être Rousseau pour se complaire à raconter ce qu'il raconte et pour en tirer vanité; je crois, comme lui, plus que lui peut-être, que, même après l'avoir lu, nul homme, au jour du jugement, n'aura le droit de dire à Dieu : *Je fus meilleur que cet homme-là;* mais c'est chose dont il y a lieu de rougir à part soi, et non de faire étalage.

Quant aux Mémoires, pour peu qu'on ait mis la main aux affaires publiques, on ne peut guère, en écrivant les siens, ne pas écrire, à certain degré, ceux des autres; on ne peut guère échapper à l'alternative ou d'offenser les vivans, ou de juger les morts sans les entendre. J'éviterai ce double écueil en ne faisant point de l'histoire, en me bornant à recueillir pour moi-même, pour les miens,

(1) L'*Avant-Propos* que nous reproduisons en tête de cet extrait dit assez quel est le caractère des *Souvenirs* du feu duc de Broglie, et on ne peut lui reprocher que de le dire trop modestement. Ces *Souvenirs,* publiés par son fils, paraîtront prochainement à la librairie Calmann Lévy. En attendant, et avec l'autorisation de l'éditeur, nous en publions un chapitre qui nous a semblé contenir sur les événemens de 1814 et de 1815 des renseignemens d'autant plus précieux qu'on les chercherait inutilement ailleurs. D'autres extraits suivront, au fur et à mesure de la publication.

tout au plus pour une étroite intimité, les souvenirs que m'a laissés une longue et laborieuse carrière. Homme public pendant plus de quarante ans, je n'ai jamais évité ni recherché la publicité; homme privé, je n'ai plus rien désormais à démêler avec elle; et si, contre toute attente, cet écrit devait tomber quelque jour en des mains auxquelles il n'est point destiné, je préviens d'avance qu'on n'y trouvera rien de ce qui plaît aujourd'hui, rien de ce qui fait le succès des compositions de ce genre.

J'ai vécu plus de soixante et dix ans; j'ai traversé plus d'une époque de désordres, de malheurs, de crimes; Dieu ne m'a épargné ni les épreuves ni les revers; il m'a fait la grâce de ne jamais méconnaître ni la sagesse de ses voies, ni l'excellence de ses œuvres.

J'aime la vie, *je l'aime et la cultive*, comme Montaigne, *telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer*; j'en ai joui dans mon enfance, dans ma jeunesse, dans mon âge mûr, j'en jouis encore dans ma vieillesse, avec douceur et reconnaissance. Je ne regrette rien de ce que le progrès des ans m'a successivement enlevé; j'éprouve qu'à vivre longtemps on gagne en définitive plus qu'on ne perd, et qu'en sachant être de son âge et de son temps, *à mesure que l'homme extérieur se détruit, l'homme intérieur se renouvelle.*

On ne trouvera donc ici ni misanthropie, ni mélancolie; on n'y trouvera ni dégoût de l'existence, ni dédain des choses d'ici-bas; on n'y trouvera pas même cette teinte de tristesse contenue et de résignation virile qu'inspiraient à Gibbon *la fin de son œuvre et le soir de sa vie.* Je n'ai point élevé comme lui un monument durable et dont mon âme ait peine à se détacher.

On n'y trouvera, non plus, ni révélations malveillantes, ni récriminations.

Né dans le sein d'une famille justement honorée, entré par alliance dans une famille justement célèbre, appelé naturellement à faire nombre dans l'élite de la société, soit au dedans, soit au dehors de mon pays, je n'ai connu intimement que des personnes qui valaient mieux que moi, et à qui je dois le peu que je vaux. Tour à tour l'un des chefs d'une opposition modérée, ministre, premier ministre, j'ai été, comme tout autre, injurié, calomnié, outragé; je l'ai peut-être été moins que tout autre; ces injures, ces calomnies, ces outrages, n'ont jamais porté atteinte à ma considération personnelle; on a toujours pensé de moi plus de bien que je n'en pense moi-même. J'ai rencontré des adversaires, je ne me sais point d'ennemis. J'ai eu des amis, — j'en conserve encore, Dieu merci, — des amis dont l'affection m'est chère, qui m'ont rendu de grands services, dont je n'ai jamais eu à me plaindre. Par tous ces motifs, je serais inexcusable, béni surtout comme je l'ai été

dans mes relations domestiques, de mal penser des hommes en général, et d'en médire en particulier.

L'intérêt que peut inspirer, s'il en peut inspirer toutefois, cet exposé des diverses circonstances de ma vie, ne saurait donc provenir que de sa simplicité même, de sa sincérité, je dirais presque de son ingénuité. Tout est fini pour moi; ma cause, la cause des honnêtes gens et des gens sensés, a succombé pour longtemps, selon toute apparence; je n'en espère plus rien que pour mes enfans. Je n'ai, dans ma conduite, rien à défendre, rien à publier, rien à expliquer en ce qui touche à l'honneur, à la probité privée et politique; j'ai assez vécu, j'ai assez vu se tromper les plus clairvoyans et échouer les plus habiles pour faire bon marché de tout le reste.

Je serai vrai.

Mais, pour être *vraiment* vrai, il ne suffit pas toujours d'en avoir l'intention; il faut avoir bonne et exacte mémoire; il faut surtout se tenir en garde contre l'instinct *tout françois* qui porte à se faire effet à soi-même, à disposer un peu les événemens pour l'agrément même de la chose, lorsque, d'ailleurs, cela ne nuit à personne.

Je m'efforcerai d'éviter ce genre d'infidélité tout esthétique, si l'on ose ainsi parler, en m'attachant sévèrement à l'ordre chronologique et personnel; je suivrai pas à pas, c'est-à-dire d'année en année, mes souvenirs. Je ne parlerai que des faits auxquels j'ai pris part et des hommes que j'ai vus à l'œuvre. Je m'attacherai à reproduire, autant que possible, mes impressions du moment, en me bornant à les rectifier quand l'expérience et la réflexion m'en auront appris le faible ou le faux. En un mot, et ce sera tout mon pauvre mérite, *je dirai : j'étais là, telle chose m'advint*; il n'appartient qu'aux maîtres d'ajouter : *vous y croirez être vous-mêmes.*

Janvier 1857.

LIVRE III

I.

Dans la nuit du 31 décembre 1813 au 1er janvier 1814, les alliés, après avoir hésité longtemps, traversèrent le Rhin entre Spire et Bâle.

Le 24 janvier, l'empereur partit pour l'armée; le 31 mars, Paris capitula; le 2 avril, le sénat prononça la déchéance; l'empereur abdiqua le 11.

Louis XVIII, rappelé au trône, rentra en France le 29; le 2 mai,

il posa les bases de la charte dans la déclaration de Saint-Ouen; le 30, il inaugura les deux chambres.

Je n'ai assisté qu'en simple spectateur à ces événemens, sans y prendre aucune part; et, comme spectateur, voici, en peu de mots, le peu que j'ai vu.

Ce ne fut qu'au bruit du progrès des alliés, et précisément dans la mesure de ce progrès, que j'entendais prononcer le nom des princes de la maison de Bourbon. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais étranger aux conciliabules que tenaient, dit-on, leurs partisans, et dont, pour ma part, je doute très fort; mais, dans les maisons que je fréquentais et où les esprits étaient, d'ailleurs, très partagés, il était impossible qu'on ne discutât pas les chances de l'avenir; la restauration y avait sa part, mais fort petite; et, chose étrange, on ne savait rien à Paris ni de l'entrée du comte d'Artois en Franche-Comté, ni de l'arrivée du duc d'Angoulême dans le Midi. Je me souviens très bien, par exemple, des discussions dont le salon de Mme de Jaucourt était le théâtre, discussions qui se prolongeaient très avant dans la matinée. M. de Jaucourt, bien que sénateur et attaché à la personne du roi Joseph, était certainement très avant dans la confidence de M. de Talleyrand, puisqu'il devint membre du gouvernement provisoire. Eh bien! là même, chez lui, en sa présence, on n'agitait guère que l'alternative de la paix ou de la régence, et l'on inclinait plutôt à croire à la paix. J'entends encore M. de Damas, ancien émigré rentré depuis longtemps, mais resté émigré jusqu'au bout des ongles, s'épuiser en argumens pour justifier, tant bien que mal, la stratégie des alliés et soutenir contre tout le monde qu'ils arriveraient à Paris; il ne parlait pas des Bourbons, même dans cette hypothèse.

Mais si, dans les hautes régions, les esprits étaient encore très incertains et très circonspects, le mécontentement public se faisait jour, et j'en suivais, avec une anxiété curieuse, les premières explosions. Je n'oublierai jamais le soir où, tranquillement assis à l'Opéra-Comique, assistant à la représentation du *Tableau parlant*, vieille production de Marmontel et de Grétry, au moment où l'on chantait cette ariette :

> Vous étiez ce que vous n'êtes plus,
> Vous n'étiez pas ce que vous êtes...

les applaudissemens éclatèrent de toutes parts, depuis le parterre jusqu'au paradis, et se renouvelèrent à plusieurs reprises. J'oublierai encore moins une autre scène dont je fus témoin deux jours après celle-là. J'étais au Vaudeville. La police y faisait représenter une pièce de circonstance où les Cosaques pillaient un vil-

lage, poursuivaient les jeunes filles et mettaient le feu aux granges; la pièce fut sifflée outrageusement dès le début, interrompue par les clameurs du parterre, et ne put aller jusqu'au bout. Que souhaitait le public qui se livrait à ces démonstrations ardentes? Il n'en savait rien, il ne pensait point aux Bourbons, il n'appelait point les alliés de ses vœux, il ne songeait point à la régence; il se passait simplement une fantaisie de colère, arrive que pourra.

On se fait à tout. Les alternatives de succès et de revers, pendant la courte campagne de France, avaient tellement démonté les esprits et déconcerté les conjectures que le jour où l'on apprit l'approche des alliés, personne n'y voulait croire. Il fallut que le bruit du canon et le spectacle des paysans se réfugiant dans les faubourgs avec leurs familles, leurs meubles, leurs bestiaux, vînt triompher de l'incrédulité générale.

Le lendemain, je me levai à la pointe du jour; j'éveillai mon voisin, M. de Norvins. Nous nous étions donné rendez-vous. Nous remontâmes rapidement le boulevard et les rues qui se dirigeaient vers la barrière de Clichy. Repoussés par les troupes qui gardaient cette barrière, nous suivîmes le mur d'octroi jusqu'à la barrière du faubourg Saint-Antoine. Toujours écartés, et non sans raison, par les gardes nationaux et les soldats, nous entendions se rapprocher de plus en plus la canonnade et la fusillade. Nous redescendîmes ensuite le boulevard, où la foule commençait à s'accumuler, et parvînmes sans obstacle sur les hauteurs de Monceau. De là nous vîmes très distinctement les forces de l'armée alliée se déployer, et quelques tirailleurs, sortis des barrières, engager de légères escarmouches sans portée et sans conséquence. Personne ne semblait commander à Paris; la garde nationale manquait de fusils; rien ne provoquait les habitans à la résistance.

Revenus sur le boulevard, entre la Madeleine et la rue Montmartre, il nous parut que la foule avait changé de caractère; ce n'était plus une cohue effarée de gens appartenant à toutes les conditions de la vie, la foule était presque exclusivement composée de gens bien mis, de femmes en négligé élégant, c'était presque une promenade publique. Les boutiques, d'abord soigneusement fermées, se rouvraient à demi, les restaurans se remplissaient d'hommes et de femmes qui déjeunaient à la hâte; on entendait le bruit du combat très distinctement, on dit même que quelques obus tombèrent dans les rues adjacentes, mais je n'en crois rien. Les nouvelles qui circulaient étaient, comme on peut le penser, très diverses et très contradictoires; personne ne croyait à rien; tout le monde s'attendait à tout.

A la tombée de la nuit, nous revînmes au logis. Je demeurais encore à cette époque dans la rue de la Madeleine. Avant de ren-

trer, je m'arrêtai quelques instans dans la rue des Champs-Élysées, chez Mme la duchesse d'Abrantès; j'y trouvai le général Kellermann, que je n'avais pas revu depuis mon séjour à Valladolid; il y racontait le combat du matin, les pourparlers engagés, la capitulation prochaine, le départ de la régente, des ministres, du gouvernement tout entier. Ne pouvant rien pour mon pauvre pays, je résolus, du moins, de ne pas assister à l'occupation de Paris par l'ennemi. Je me tins renfermé chez moi, je ne vis ni le triste défilé des troupes alliées sur nos boulevards, ni les scènes honteuses qui signalèrent leur entrée.

Je ne quittai ma retraite qu'au bout de plusieurs jours, lorsque notre sort fut fixé, lorsque, faute de mieux, les corps de l'empire eurent disposé de la couronne, transféré notre allégeance d'un gouvernement à un autre et préparé à la France un nouvel avenir.

Je revis, sans leur porter envie, quelques-unes des personnes engagées dans ces transactions. M. le comte d'Artois venait d'arriver; c'était à qui se ferait présenter à lui; les vieux royalistes accouraient des quatre coins de la France et les serviteurs de l'empire se précipitaient pour les devancer. On me pressa d'en faire autant et de ne pas négliger la part de restauration que mon nom pouvait me valoir, d'autant que, fort obscur jusqu'alors, je n'avais rien à me faire pardonner. Mais tout ce que je voyais m'inspirait un profond dégoût et me semblait parfaitement ridicule. Je ne résistai pas toutefois, un matin, à l'envie d'entrer incognito, c'est-à-dire sans uniforme et sans me faire nommer, dans la salle basse du pavillon de Flore, où M. le comte d'Artois distribuait des sourires et des complimens à tout venant. J'entrai à petit bruit, sans être remarqué par personne, et je sortis de même. C'était un pauvre spectacle. On m'a raconté que M. de La Fayette s'y était présenté le matin même dans un dessein patriotique, à coup sûr : il ne serait ni permis ni possible de lui en supposer un autre; que, revêtu de son ancien uniforme d'officier général, il avait été pris pour un ancien émigré, accueilli à bras ouverts comme tel, et qu'ayant décliné son nom, M. le comte d'Artois était resté stupéfait, sans mot dire, au milieu d'un auditoire indigné et consterné. Je ne sais si l'anecdote est vraie; M. de La Fayette ne m'en a jamais parlé, et je ne conçois pas pourquoi je ne lui en ai pas parlé moi-même.

Vint l'entrée de Louis XVIII, entouré des siens, escorté par les généraux et les maréchaux de l'empire. J'assistai en simple curieux à la marche du cortège, je le suivis de rue en rue, de boulevard en boulevard jusqu'à son entrée aux Tuileries. Je ne crains pas de me tromper en affirmant qu'il y avait là deux courans bien distincts : l'un (et c'était de beaucoup le plus considérable), composé de gens à peu près comme moi, curieux, tristes et résignés; l'autre, com-

posé de royalistes ardens, en nombre limité, mais bruyans et démonstratifs ; ces deux courans alternaient selon les quartiers, croissant ou décroissant plus ou moins, mais toujours distincts ; le dernier devient prédominant aux approches des Tuileries.

Louis XVIII, cheminant en calèche avec sa famille, avait l'air ouvert et sérieux, sans émotion apparente, Mme la duchesse d'Angoulême, cette physionomie grave et morose que nous lui avons toujours connue. M. de Chateaubriand a fait de la poésie sur l'attitude farouche et sinistre des troupes devant lesquelles passait le cortège. Je les ai bien observées, rien de semblable ne m'a frappé et je n'ai rien remarqué qui ait fixé mon attention. Les généraux à cheval autour de la calèche étaient visiblement agités et inquiets. Je rentrai chez moi, médiocrement satisfait et dans un état d'esprit tout à fait perplexe.

Depuis ce moment jusqu'au jour de la promulgation de la charte, je suivis de l'œil la marche et les progrès du nouveau gouvernement, mais sans aucun effort pour m'en rapprocher et me tenant plutôt à distance des personnes de ma famille ou de ma connaissance qui s'y engageaient de plus en plus. J'étais néanmoins tenu fort au courant des délibérations du comité chargé de rédiger la charte et cela par une circonstance assez singulière.

J'ai parlé de mon excellent ami et camarade Pépin de Bellisle. Il était revenu en France lorsque notre armée avait définitivement évacué l'Espagne, et je l'avais retrouvé à Paris lorsque je revins moi-même de Prague. Je le voyais souvent. Élevé dès sa première jeunesse par M. et Mme Beugnot, presque enfant de cette maison, il m'y présenta. M. Beugnot, alors ministre par intérim du gouvernement provisoire, tenait la plume comme secrétaire dans le comité de constitution désigné par le roi. Nous allions chez lui, Bellisle et moi, presque tous les soirs. Il nous racontait habituellement la séance du matin, et nous restions fort avant dans la nuit à discuter. Nous lui faisions la guerre lorsqu'il faiblissait dans la défense des principes constitutionnels, et s'il a, comme je le crois, exercé quelque influence, quant à l'adoption de certaines dispositions contestées, peut-être n'y avons-nous pas été complètement étrangers.

Né à Troyes, en Champagne, dans une condition honorable et modeste, entré de bonne heure au barreau, et, plus tard, à l'assemblée législative, membre de la courageuse minorité qui honora cette assemblée, emprisonné sous la Terreur, devenu successivement sous l'empire préfet de Rouen, conseiller d'état, administrateur du royaume de Westphalie, M. Beugnot était, à coup sûr, un homme très honnête et très éclairé. Son esprit était étendu, simple et sagace, son instruction très variée, sa conversation charmante. Il avait vu beaucoup d'hommes et beaucoup de choses ; il les avait très bien vus, et sa mémoire était infaillible. Mais il n'avait

pas entièrement échappé au funeste effet des révolutions successives couronnées par l'administration impériale ; son caractère n'était pas au niveau de ses lumières; il avait un peu l'épine dorsale brisée ; en un mot, il appartenait plus ou moins à la tribu des fonctionnaires.

Il n'obtint point, par cela même, dans la rédaction de la charte, tout l'ascendant que la supériorité de son esprit et de son expérience lui pouvait naturellement acquérir. Parmi les dispositions qu'il laissa passer sans trop de résistance, il en était une qui nous touchait au vif, mon ami Bellisle et moi ; c'était celle qui fixait à quarante ans l'âge exigé pour entrer à la chambre des députés. Cette disposition nous condamnait pour dix ans et plus à l'oisiveté politique ; nous en fîmes à M. Beugnot des reproches très amers, dont il se défendait, comme de coutume, assez mollement. On voit par là que j'étais personnellement loin de m'attendre au dédommagement qui m'était réservé. Cela peut paraître extraordinaire, mais n'en est pas moins vrai. J'avais totalement oublié que j'étais le chef de la branche aînée de ma famille, l'héritier du duché de Broglie, et qu'à ce titre, puisqu'il s'agissait de créer une chambre des pairs, j'y devais être naturellement appelé.

Heureusement d'autres y pensaient pour moi ; mon oncle, le prince Amédée de Broglie, qui pouvait très bien, en qualité d'ancien aide de camp de M. le prince de Condé, faire pencher la balance en sa faveur, fit au contraire valoir mes droits, sans m'en prévenir, avec beaucoup de zèle et de désintéressement : le flot de la restauration était d'ailleurs pour moi, sans que j'eusse besoin de m'en mêler. Ce ne fut pas néanmoins sans beaucoup de surprise que je reçus, le matin même du 4 juin, la lettre close qui convoquait la future chambre des pairs, composée d'anciens sénateurs et d'anciens grands seigneurs, dans les salles du palais Bourbon, où siégeait la chambre des députés.

La séance fut imposante, solennelle et, à tout prendre, satisfaisante. Le discours du roi, grave, digne, compensa jusqu'à un certain point le regret qu'inspiraient aux gens sensés *la charte octroyée, les dix-neuf années de notre règne*, le discours hétéroclite du chancelier Dambray et l'élimination d'un certain nombre de sénateurs auxquels le public ne prenait d'ailleurs qu'un médiocre intérêt.

Je me trouvai donc transporté tout à coup, et par le simple cours des événemens, au premier rang dans la société et dans l'état. Je ne l'avais point mérité par mes services, je ne m'en étais point rendu indigne par mes sentimens, mon langage et ma conduite. Il ne me restait qu'à bien user de cette fortune inattendue.

J'avais vingt-neuf ans. Je disposais librement depuis dix ans de mon temps et de mon modeste patrimoine. L'emploi que j'avais fait

de l'un et de l'autre n'était point de nature à me rendre difficile un établissement convenable. De ces dix ans, j'avais passé la moitié à Paris, dans ce qu'on nomme le monde, l'autre moitié à l'étranger et dans les affaires. J'avais acquis quelque expérience des hommes et des choses, et le cours de mes études m'avait préparé à la vie publique, autant, au moins, que la plupart de mes contemporains.

Les dispositions que j'y portais étaient de bon aloi. Mes sentimens étaient sains, mes intentions droites, mes opinions sensées. Sans mépriser ni dénigrer l'ancien régime, toute tentative de le remettre sur pied me paraissait puérile. J'appartenais de cœur et de conviction à la société nouvelle, je croyais très sincèrement à ses progrès indéfinis; tout en détestant l'état révolutionnaire, les désordres qu'il entraîne et les crimes qui le souillent, je regardais la révolution française prise *in globo* comme une crise inévitable et salutaire; en politique, je regardais le gouvernement des États-Unis comme l'avenir des nations civilisées et la monarchie anglaise comme le gouvernement du temps présent; je haïssais le despotisme et ne voyais dans la monarchie administrative qu'un état de transition. Il y avait en tout cela sans doute beaucoup de jeunesse, un peu de rêverie, mais rien qui fût radicalement faux, rien qui ne pût être rectifié par le temps et la réflexion, rien qui ne fût compatible avec une conduite loyale et régulière.

J'avais employé les loisirs où me laissait l'agonie du régime impérial à traiter par écrit diverses questions politiques. Je trouve à la fin d'un de ces essais, auxquels je n'attache, d'ailleurs, aucune importance, le passage suivant : « Montesquieu, entraîné par son amour pour son pays, a fait fléchir souvent la justesse de son jugement pour présenter aux Français leur gouvernement comme l'un des trois types sur lesquels doivent être modelés tous les autres. Mably n'a pas dissimulé l'opinion contraire. On sait qu'il dit un jour avec humeur en entendant parler de quelques améliorations : *Tant pis, cela fera durer la vieille machine qu'il faut détruire!* Le dessein de Montesquieu était raisonnable; il est triste de penser que Mably avait raison. » Ce peu de lignes dépose de l'état de mon esprit à cette époque et de la fidélité de mes souvenirs actuels.

Quelle que fût, néanmoins, la modération de mes desseins et de mon caractère, par cela seul qu'ils étaient contraires au courant des idées et des sentimens à la mode, je ne tardai guère à devenir, pour la cour du nouveau roi et pour la haute société, un apprenti jacobin. La conduite de M. d'Argenson (1) y fut pour quelque chose. Il avait nettement et sèchement refusé la mission de commissaire royal, délégué pour faire reconnaître et installer dans les dépar-

(1) M. d'Argenson avait épousé la mère du duc de Broglie.

temens le nouveau régime. Mais ce qui contribua le plus à me discréditer dans les hauts lieux, ce fut, d'une part, les liaisons que je conservai avec plusieurs des serviteurs du régime impérial, entre autres M. de Bassano et M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély, et, de l'autre, les liaisons que je formai avec les membres des deux chambres qui pensaient comme moi, avec Tracy, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Pontécoulant, Malleville, Lenoir-Laroche, dans la chambre des pairs; avec Dupont de l'Eure, Gallois, Ganilh, Flaugergues, Raynouard, dans la chambre des députés.

Je ne pris, néanmoins, aucune part aux discussions qui signalèrent la première session du parlement français et qui portèrent principalement sur la loi de la presse présentée par l'abbé de Montesquiou; sur le système de finances de l'abbé Louis, devenu, ou plutôt resté le baron Louis; sur l'affaire du général Exelmans et sur la restitution des biens des émigrés. Il ne tiendrait qu'à moi d'en faire honneur à ma modestie, de dire que n'ayant pas voix délibérative à la chambre dont je faisais partie, c'eût été présomption de ma part d'y prendre la parole uniquement pour être entendu, mais j'aime mieux convenir de bonne foi que la timidité fut pour beaucoup dans mon silence, et, comme il arrive presque toujours, l'amour-propre pour beaucoup dans ma timidité.

J'avais, d'ailleurs, autre chose à penser et meilleure excuse. C'était le moment où se préparait le grand événement de ma vie, celui qui a décidé de ma destinée pour ce monde et, je l'espère, pour un monde meilleur.

Mme de Staël, exilée dix ans par l'empereur, échappée péniblement à sa tyrannie en traversant toute l'Europe, de Genève à Moscou, de Moscou à Stockholm, reçue triomphalement en Angleterre, était rentrée en France peu après le retour de Louis XVIII; elle y était entrée accompagnée de son fils, de sa fille, de M. Rocca, son second mari, et de Wilhelm Schlegel, à cette époque l'une des gloires de la littérature allemande. Elle avait été fort liée avec ma mère, ainsi que je l'ai déjà rappelé plus d'une fois; enfant, je l'avais connue; je ne tardai pas à lui être présenté.

Tout est dit désormais sur Mme de Staël. Pleine justice lui est rendue, les hommes éclairés, les hommes honnêtes de tous les partis, ce chœur des gens de bien et de bon sens qui devance la postérité et prépare ses arrêts, s'accordent à reconnaître, dans l'auteur de tant d'écrits qui vivront autant que notre langue, la générosité du caractère, l'élévation des sentimens, la force, l'étendue et la finesse de l'esprit, une rare diversité de dons naturels et de talens acquis, sans parler de l'incomparable éclat de sa conversation. Je n'ajouterai rien à tout ceci, et, de vrai, qu'y ajouterais-je? Mme de Staël a plutôt nui quelque peu à la mémoire de son illustre père

en l'accablant d'éloges mérités, en disposant le public ingrat et malin à dire de lui ce que disait d'Aristide le paysan athénien. Je ne rendrai point à la sienne ce mauvais office et je me contenterai d'indiquer un trait particulier de sa nature, parce qu'il suffit à lui seul pour expliquer bien des choses et pour répondre au besoin à plus d'un reproche.

Ce qui caractérisait avant tout, plus que tout, Mme de Staël, c'était, d'une part, une activité impétueuse, impérieuse, irrésistible pour elle-même, et, d'une autre part, si j'ose ainsi parler, un bon sens inexorable. Dans toutes les transactions de la vie, publique ou privée, dans toutes les préoccupations de l'intelligence, étude ou méditation, composition ou conversation, son génie naturel la portait, ou plutôt l'emportait au but, tout d'un trait, de plein saut, au hasard des difficultés, et s'exposait ainsi à dépasser quelque peu la mesure de l'actuel et du possible. Elle était la première à s'en apercevoir et la plus choquée du mécompte; son admirable discernement du vrai, du réel, de ce qui se cache au fond des choses et au fond des cœurs, l'éclairait d'une illumination subite, la perçait du même coup, comme d'un vif aiguillon; les retours étaient brusques, les réactions franches, comme on dirait en mécanique, en chimie, en médecine, et, le plus souvent, le dédain des précautions à prendre pour couvrir la retraite, pour ménager les transitions, faisait beau jeu à la médiocrité envieuse et maligne contre l'esprit supérieur.

Je suis fermement convaincu qu'en y regardant de près, on trouverait au fond de tous les torts réels ou supposés, et supposés pour la plupart, qu'on a bien ou mal à propos imputés à Mme de Staël, cette lutte entre deux qualités éminentes qui la dominaient tour à tour, au lieu de se limiter, de se tempérer mutuellement; c'est ce qui rendit son existence orageuse, c'est ce qui rendait son intimité, voire même son intérieur de famille, passionné, ardent, tumultueux ; je ne crains pas d'ajouter que c'est ce qui détruisit sa santé, malgré la vigueur naturelle de son tempérament, et termina prématurément sa vie dans la force de l'âge et du talent.

Elle m'accueillit avec bonté, elle aimait les titres de noblesse, les noms historiques, les idées libérales; elle détestait l'empereur et le régime impérial; elle se résignait à la restauration, sans illusion, sans aversion, sans préjugés favorables ni contraires. J'étais assez son fait sous ces divers rapports. Je la vis bientôt tous les jours ou à peu près; j'allais habituellement chez elle soir ou matin, quelquefois l'un et l'autre, soit à Paris, soit à Clichy, où elle s'établit pendant l'été.

Je me liai intimement avec son fils. J'étais son aîné de plusieurs années. Élevé de bonne heure dans un gymnase en Allemagne, puis, plus tard, sous les yeux mêmes de sa mère, par M. Schlegel,

il était excellent *scholar*, et presque aussi versé dans la connaissance de l'antiquité que dans les moindres finesses et les moindres délicatesses des langues classiques. Il avait beaucoup voyagé ou seul, ou avec sa mère, et parlait la plupart des langues modernes avec une facilité merveilleuse et l'accent le plus pur. Propre à tout, il avait traversé avec éclat les examens de l'École polytechnique, sans entrer définitivement dans l'école même. Éclairé, fier et généreux comme sa mère, il en subissait la disgrâce, et il en épousait les espérances avec joie et avec orgueil. Mais ce qui le distinguait au plus haut degré, ce qui faisait de lui un homme à part, c'était l'aptitude singulière à faire passer dans l'exécution, dans la pratique, les idées spéculatives des rares esprits qui se pressaient autour de sa mère. Il était, il fut toute sa vie *matter of fact man*, comme on dit en Angleterre. Si sa jeunesse, son origine étrangère, l'uniforme suédois qu'il portait encore, ne lui eussent pas interdit, en France, l'accès des fonctions publiques, si la mort ne l'eût pas enlevé trop tôt, je suis convaincu qu'il aurait figuré au premier rang parmi les hommes de notre temps.

Je ne dirai rien de sa sœur ; il m'en coûterait trop de recourir, pour exprimer ma pensée, à des termes qui paraîtraient exagérés, tout en restant bien au-dessous de la vérité. Ceux qui l'ont connue intimement me comprendront ; quoi que je dise, les autres ne me comprendraient pas.

J'ai peu connu M. Rocca. Au moment où Mme de Staël revint en France, il était atteint d'une maladie mortelle qui le condamnait à la retraite et au silence absolu. On ne le voyait que de loin en loin. Dans le très petit nombre de paroles que j'ai recueillies de lui, il m'a laissé l'idée d'un esprit original, brusque et naïf, qui devait avoir quelque chose de singulièrement piquant. J'ai beaucoup connu, en revanche, Wilhelm Schlegel, et j'aurai souvent occasion d'en parler. Je laisserai venir l'occasion et me bornerai, en ce moment, à dire qu'il m'accueillit, comme le reste de la maison, avec beaucoup de bienveillance.

Mes assiduités dans cette maison n'ayant point paru déplaire, je conçus bientôt de plus hautes espérances, et, vers la fin de l'automne, je partis pour les Ormes, afin d'obtenir le consentement de ma mère, qui me l'accorda volontiers, et revint avec moi à Paris. M. d'Argenson avait été le premier à me conseiller ce mariage ; il suivit ma mère de près.

L'assentiment cordial et empressé de ma mère m'était fort nécessaire pour faire tête à l'orage que ma résolution excitait au sein de ma famille. Tel était le courant de l'opinion dominante, et telle la folie des préjugés nobiliaires fraîchement exhumés qu'on y regardait mon mariage avec la fille d'un grand seigneur suédois comme une

mésalliance. On rappelait l'opposition entre le maréchal de Broglie et M. Necker, en 1789; il semblait que nos deux familles fussent des Capulet et des Montaigu; mon oncle Amédée, à qui j'avais des obligations réelles et récentes, me traitait d'ingrat; bref, la rumeur était extrême et croissait d'heure en heure.

Je tins bon. Le mariage fut convenu et rendu public, dès le lendemain de l'arrivée de ma mère, et ne fut différé qu'en raison d'arrangemens de fortune qui dépendaient de la restitution de deux millions prêtés généreusement à l'état par M. Necker. Je reviendrai sur ce sujet.

II.

Les derniers jours de 1814 et les trois premiers mois de 1815 s'écoulèrent pour moi rapidement. Je me couchais tard et me levais de grand matin; j'étudiais avidement durant une partie de la nuit et la première moitié de la matinée, ne négligeant rien pour me rendre digne de la position qui m'était échue : politique, jurisprudence, économie politique, finances, administration, je dévorais tout, un peu à la hâte et pêle-mêle; midi venu, je partageais le reste de la journée entre la société de Mme de Staël et les séances des chambres.

Mme de Staël, en retrouvant son cher Paris, après dix années d'exil, était lancée dans le très grand monde. Accueillie, recherchée même à la cour et chez les ministres, ménagée dans le faubourg Saint-Germain, son salon était le rendez-vous de tous les étrangers que la restauration attirait à Paris. Ce n'était pas ce qui m'en plaisait le plus. Dans la position où se trouvait la France, tout commerce avec les étrangers, quels qu'ils fussent, me répugnait à certain degré, si fort même que je me félicitai, mon mariage n'étant point encore déclaré, de n'être point appelé, comme membre de la famille, à la fameuse entrevue de l'empereur Alexandre et de M. de La Fayette, entrevue ménagée, comme on le sait, par Mme de Staël et dans son propre salon; je l'ai souvent regretté depuis.

Parmi les étrangers que je rencontrai dans ce salon figuraient, au premier rang, le duc de Wellington, M. Canning, sir James Mackintosh, lord Harrowby et M. de Humboldt.

Le duc de Wellington m'inspirait, tout ensemble, de l'éloignement et du respect. C'était, pour le fond même du caractère, un véritable Anglais, un Anglais de la vieille roche, un esprit simple, droit, solide, circonspect, mais dur, raide et un peu étroit. Du reste, sa position comme sa renommée formait un contraste étrange avec la galanterie gauche et pressante qu'il affectait auprès des per-

sonnes jeunes et belles, et qu'il poussait, dit-on, aussi loin que celles-ci le permettaient. Il en a conservé les allures jusqu'à la dernière vieillesse, et ce n'est pas une des moindres preuves du bon sens de la nation anglaise que le soin qu'ont pris tous les partis de jeter, comme à l'envi, le manteau sur le côté ridicule du héros de Waterloo.

M. Canning était tout autre. C'était, à la fois, un bel esprit et un homme d'état; l'un des deux personnages gâtait un peu l'autre. Le bel esprit était très brillant, plus peut-être que ne le comportait la gravité d'un premier ministre en expectative ; l'homme d'état prenait sa revanche ; il était hautain et dédaigneux. Mme de Staël avait avec l'un et l'autre des prises très vives, et c'était plaisir de l'entendre ; néanmoins, j'évitais M. Canning plus que je ne le recherchais ; il n'était pas encore ce qu'il est devenu depuis, et depuis aussi je lui ai rendu plus de justice.

Sir James Mackintosh était, en revanche, l'un des hommes les plus aimables que j'aie connus. Son savoir était immense. Il était versé dans les langues classiques ; il connaissait à fond la littérature germanique, comme la littérature anglaise et française. De visage et de caractère, il ressemblait à Cicéron. A l'époque dont je parle, il revenait de Bombay, où il avait résidé plusieurs années à titre de grand juge, et sa haute réputation, longtemps contestée, commençait à s'établir solidement en Angleterre. Pendant le peu de mois qu'il passa à Paris, il était l'un des habitués de la maison de Mme de Staël, et il se prit, pour moi, d'une véritable amitié qu'il m'a conservée jusqu'à sa mort. Ses mémoires, publiés par sa famille, en portent témoignage, et j'en garde un souvenir plein de reconnaissance et de vénération.

Lord Harrowby, longtemps ministre en Angleterre, avant et depuis l'époque dont je parle, était un tory modéré, éclairé, d'une politesse exquise et d'un sens parfait. J'étais très curieux de l'Angleterre, je me perdais en efforts pour concilier ce que que je lisais dans les livres composés *ex professo* sur ce pays, et ce que je lisais chaque jour dans les feuilles publiques. Lord Harrowby satisfaisait ma curiosité avec une inépuisable complaisance. Il me témoignait l'intérêt qu'un vieillard d'une expérience consommée et d'un bon cœur ressent naturellement pour un commençant de bonne volonté. J'ai beaucoup profité de ses entretiens, et son amitié pour moi ne s'est pas démentie pendant de longues années ; car il n'est mort que dans un âge très avancé ; il existait encore, bien infirme et bien impotent, lorsque j'étais ambassadeur à Londres, et m'honorait de ses conseils.

Je dirai peu de chose de M. de Humboldt; tout le monde l'a connu en France, où il a résidé pendant tant d'années. C'était, sans doute,

et c'est encore (car il existe au moment où j'écris ces lignes), un homme extraordinaire, d'un savoir universel, d'une activité prodigieuse, et de qui l'on peut dire que rien ni personne ne lui était étranger, mais un homme dont la société n'était pas tout à fait sûre, un peu malicieux, un peu tracassier, fort *meddling*, comme disent les Anglais, et au fait des moindres caquets de la moindre ville des deux mondes, comme des moindres secrets, des moindres opérations de la nature. Sa conversation, très instructive, était accablante, parce qu'elle était intarissable, surchargée de faits et d'allusions de tout genre, coupée de parenthèses innombrables et interminables, et finissait par devenir fastidieuse, à force de complimens prodigués indistinctement à tout venant. Je n'ai point connu son frère, bien qu'il fût alors à Paris, où il se montra le grand adversaire de la France ; c'était, tout le monde en convient, une tête puissante et un cœur ardent. Je regrette de n'en pouvoir parler que sur le témoignage d'autrui.

Parmi les Français, les trois personnages considérables que je vis habituellement à cette époque furent M. de Chateaubriand, M. de La Fayette et Benjamin Constant; il serait impossible d'en indiquer trois qui fussent plus différens l'un de l'autre.

M. de Chateaubriand ne fréquentait pas alors le salon de Mme de Staël. Je crois me rappeler que ce fut seulement en 1817 qu'il y vint habituellement; mais nous le voyions souvent chez Mme la duchesse de Duras, qui devint, plus tard, l'une de ses admiratrices passionnées. Mme de Duras demeurait alors rue de Grenelle, tout près de la rue de Bourgogne, et porte à porte avec Mme de Staël. Elle lui ressemblait de taille et de figure, et ne négligeait aucun effort pour rendre cette ressemblance de plus en plus frappante. C'était une personne d'un esprit distingué et d'un noble caractère, mais dont l'existence a été malheureuse parce que sa position était fausse, même à ses propres yeux. Fille d'un conventionnel, M. de Kersaint, gentilhomme breton, républicain sincère, mais ardent et déclamateur, comme l'étaient tous les républicains de cette époque, née d'un père à qui l'on ne pouvait reprocher aucun acte criminel, mais dont on pouvait citer de regrettables paroles, elle devait son tabouret à la cour à son mariage, et son mariage au hasard de l'émigration; c'était une grande gêne pour elle dans le coup de feu de la restauration; aussi son attitude dans le grand monde était-elle un compromis perpétuel entre l'orgueil du rang et la piété filiale. Douée d'un cœur sensible, elle vivait dans une méfiance, par malheur trop bien fondée, de ses agrémens personnels. D'un esprit délicat et cultivé, elle recherchait et redoutait également la société des gens de lettres, toujours inquiète que l'affabilité n'autorisât la familiarité.

M. de Chateaubriand, gentilhomme breton, comme M. de Kersaint, libéral autant que lui, sinon comme lui, triomphant aux Tuileries, l'un des auteurs de la restauration, et le premier des écrivains de son temps, fort occupé de Mme de Duras, devait naturellement tenir le premier rang dans sa société. Il réunissait toutes les conditions pour devenir l'idéal de la maîtresse du logis, dont l'admiration déjà prononcée datait d'ailleurs d'assez loin. Je me souviens, en effet, au moment même où j'écris ces lignes, que six ou sept ans avant la restauration, en plein régime impérial, ayant eu l'honneur de passer deux jours au château d'Ussay, où Mme de Duras résidait avec son mari et ses deux filles, elle me lut, avec un enthousiasme que je partageais sincèrement, le fameux article du *Mercure* qui pensa faire arrêter son auteur. Il était donc chez elle le personnage en évidence, et, chose digne de remarque, dès cette époque, c'est-à-dire au plus haut faîte de sa réputation, maître du terrain, enivré de gloire et d'espérance, il était déjà ce que nous l'avons vu dans ses jours d'adversité et de décadence, rogue et dédaigneux, étalant avec complaisance une personnalité naïve presque jusqu'au cynisme, une vanité envieuse, amère et morose, mécontent de tout, de tout et de chacun; il était déjà l'homme des *Mémoires d'outre-tombe*.

Ce n'était pas chez Mme de Staël que je voyais le plus souvent M. de La Fayette; il habitait sa terre de La Grange et ne venait à Paris que par intervalles. Quand il y venait, j'allais le voir chez lui. Je le rencontrais chez M. de Tracy et chez plusieurs de ses amis; M. d'Argenson avait renoué avec lui une liaison longtemps interrompue. Je l'aimais et l'admirais beaucoup; j'entrais, à plein cœur, dans ses sentimens, ce qui me rendait un peu plus libéral que Mme de Staël ne le désirait, et me donnait, dans le monde, la réputation d'ennemi de la maison de Bourbon; il n'en était rien, du moins de ma part, et pas encore de la sienne; non seulement, en effet, il ne fut pour rien dans le 20 mars, il n'était pas bonapartiste, mais il ne fut pour rien dans le complot que Fouché, le comte d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand dirigeaient en sens opposé au 20 mars.

N'écrivant point de l'histoire, je ne fais pas non plus de portraits. Celui de M. de La Fayette a d'ailleurs été tracé de main de maître par M. Guizot; je n'y vois rien à reprendre, sinon que le singulier mélange de l'aristocrate et du démagogue n'y ressort peut-être pas assez en saillie. Il fallait aimer M. de La Fayette pour lui même, ce qui du reste était facile, car on ne gagnait rien à être de ses vrais amis; il ne faisait guère de différence entre un honnête homme et un vaurien, entre un homme d'esprit et un sot; il ne faisait de différence qu'entre celui qui lui disait et celui qui ne lui disait pas ce qu'il disait lui-même. C'était un prince entouré de gens qui le

flattaient et le pillaient. Toute cette belle fortune, noblement gagnée, noblement offerte, noblement reçue, s'est éparpillée entre les mains des aventuriers et des espions.

On ne gagnait rien non plus à le prendre pour chef, car il était toujours prêt à s'engager dans une entreprise quelconque, sur le premier appel du premier venu, exactement comme un gentilhomme du bon temps, qui se battait pour la beauté même de la chose, le plaisir du péril et l'envie d'obliger un ami.

Ce que je dis ici et en ce moment, je le lui ai dit cent fois à lui-même, durant le cours d'une intimité qui n'a fini qu'avec sa vie, et dont le souvenir ne finira qu'avec la mienne.

Quant à Benjamin Constant, si l'un des hommes qui l'ont le mieux connu, l'un des esprits les plus sains et les plus fins de notre temps et de notre pays, si M. de Barante publie jamais la notice qu'il m'a fait lire, s'il croit pouvoir la communiquer au public, le public connaîtra jusque dans ses moindres nuances ce triste et singulier caractère. A l'époque dont je parle, rien n'était plus curieux à étudier. Ce n'était plus le tribun de 1800, ce chef d'une opposition naissante, tout aussitôt décapitée par le grand sabre du premier consul. C'était encore moins le jacobin apprenti du régime directorial, qui professait *la nécessité de s'y rallier*, préludait au 18 fructidor, et dénonçait en traits sanglans la restauration d'Angleterre. Dix années d'exil volontaire en Allemagne et le spectacle des ravages exercés par l'empereur Napoléon sur ce malheureux pays en avaient fait un autre homme. Il célébrait la légitimité des princes et maudissait l'usurpation en termes qu'un habitué de Coblentz n'aurait pas désavoués ; il ne voyait de salut pour le peuple et d'espoir pour la liberté qu'à l'ombre des trônes antiques et des institutions traditionnelles ; tout roi de fraîche date était, pour lui, un usurpateur, et tout usurpateur un tyran.

Cet accès d'orthodoxie ultra-rhénane n'était pas trop bon teint, aussi ne lui dura-t-il guère ; mais il eut cet heureux effet de l'engager sincèrement dans les vues et les intérêts du gouvernement nouveau et d'employer au service de la cause constitutionnelle le trésor de sages réflexions et d'informations utiles qu'il avait en portefeuille ; il s'y consacra de tout son cœur et sans arrière-pensée. C'est lui qui a vraiment enseigné le gouvernement représentatif à la nation nouvelle, tandis que M. de Chateaubriand l'enseignait à l'émigration et à la gentilhommerie. Jusque-là, même dans sa partie la plus saine, la nation nouvelle en était encore aux idées de 1791. L'histoire de la constitution préparée par le sénat conservateur en fait foi. On ne saurait trop apprécier sur ce point la dette de notre pays envers Benjamin Constant : ses différentes brochures ont éclairé les plus habiles, illuminé le gros du public et transformé

en lieux-communs des vérités ignorées ou méconnues; c'est le premier des triomphes en philosophie et en politique.

Je l'assistais dans ce travail en qualité de manœuvre, je l'aidais à faire passer dans le langage technique de notre législation des idées empruntées à la législation britannique, à ménager les transitions entre l'une et l'autre. Il est telle de ses brochures, entre autres, et ce n'est pas la meilleure, celle sur la responsabilité des ministres et autres agens du pouvoir exécutif, dont je lui ai suggéré les données principales; on trouvera dans mes papiers un essai sur ce sujet; ç'avait été l'un de mes premiers travaux à mon entrée dans la vie publique.

Je m'entretenais aussi très souvent avec lui de son ouvrage sur les religions dont il préparait déjà la publication, mais qui n'a paru que plus tard. Sous ce rapport il s'était également opéré un grand changement dans son esprit. Ce n'était plus ce sceptique en herbe, cet échappé du collège, déjà blasé sans avoir de barbe au menton, dégoûté de tout avant d'avoir goûté à quelque chose, tel, en un mot, que nous le voyons poindre et grandir dans sa triste correspondance avec Mme de Charrière. Ce n'était plus cet adepte des doctrines les plus téméraires et les plus arides de la philosophie du dernier siècle, cet autochtone, si l'on ose ainsi parler, des régions les plus dévastées de l'âme et de l'intelligence, se préparant à porter le coup de grâce à l'*infâme*, à dépecer, à détruire l'une par l'autre les traditions religieuses de tous les temps et de tous les pays. Sur ce point encore, l'Allemagne l'avait retourné du blanc au noir, ou si l'on veut, du noir au blanc. L'érudition germanique, alors en bonne voie, lui avait fait honte de d'Holbach, de Diderot et de Dupuis. Tant s'en faut qu'il persistât dans sa haine et dans son mépris pour toutes les religions qu'il était plutôt tenté de les révérer toutes également, comme dépositaires de grandes vérités et sur la voie de beaucoup d'autres. Il avait renversé le plan de son livre et nous disait en riant : « J'avais réuni trois ou quatre mille faits à l'appui de ma première thèse; ils ont fait volte-face à commandement, et chargent maintenant en sens opposé. Quel exemple d'obéissance passive! » Bref, de sceptique il était devenu mystique, et rien n'est au fond plus naturel. Le scepticisme est une excellente machine de guerre ou un très bon oreiller pour la paresse; mais, pour un penseur, ce n'est point un port dans la tempête, c'est au contraire une rade ouverte à tous les vents; on se fatigue à battre l'eau, sans cesse et sans but, et, de guerre lasse, le mysticisme devient le coup de désespoir de la logique aux abois.

J'ajoute qu'en ceci Benjamin Constant ne s'en tenait pas à la pure spéculation, la pratique même était de la partie, si tant est que pratique il y ait chez les mystiques. Il était là, en Suisse, avec la

très célèbre alors Mme de Krudener, qui rachetait les torts de son bel âge et le roman de son âge mûr en convertissant les sociniens de Genève et en régentant, à Lausanne, tout un petit groupe de semi-catholiques plus dévots à Mme Guyon qu'à Calvin, — gens de beaucoup d'esprit d'ailleurs et dont j'aurai peut-être occasion de parler un peu plus tard. Retrouvant à Paris Mme de Krudener en grand crédit auprès de l'empereur Alexandre, sa directrice de conscience et presque son confesseur, il renoua avec elle et, sans entrer dans la familiarité de l'autorité, sans tremper en rien dans cette rêverie de la sainte-alliance qui se préparait à petit bruit, il ne demeura pas entièrement étranger aux jongleries du moment. Ainsi, par exemple, il lui arrivait de passer, lui et maints autres néophytes, des nuits entières dans le salon de Mme de Krudener, tantôt à genoux et en prière, tantôt étendu sur le tapis et en extase; le tout sans fruit, car ce qu'il demandait à Dieu, c'est ce que Dieu souffre parfois dans sa colère, mais qu'il tient en juste détestation. Épris de Mme Récamier, belle encore à cette époque, bien que déjà sur le retour, ce que Benjamin Constant demandait à Dieu, c'étaient les bonnes grâces de cette dame, et, Dieu faisant la sourde oreille, il ne tarda pas à s'adresser au diable, ce qui était plus conséquent.

Je ne plaisante pas, je raconte.

Un jour, ou plutôt une nuit, nous revenions en poste, lui, Auguste de Staël et moi, d'Angervilliers, maison de campagne qui appartenait alors à Mme de Castellan. La nuit était noire, le temps à l'orage, le ciel sillonné d'éclairs, le tonnerre grondait dans le lointain; le galop des chevaux et le bruit des roues y répondaient à qui mieux mieux, et les étincelles jaillissaient à profusion du pavé. Ce fut ce moment que Benjamin Constant choisit ou saisit pour nous faire la singulière confidence des efforts qu'il avait tentés et tentés inutilement, Dieu merci, dans le dessein d'entrer en marché avec l'ennemi du genre humain. Il entendait un peu se moquer de nous, sans doute, mais il se moquait au fond de lui-même et ne s'en moquait que du bout des lèvres; son front était pâle, un sourire sardonique errait sur son visage; il commença sur ce ton de raillerie amère qui lui était familier : peu à peu le sérieux prit le dessus, et à mesure qu'il nous expliquait les simagrées auxquelles il s'était soumis, ses espérances conçues et déçues, son récit devenait si expressif et si poignant, qu'à l'instant où il le termina, ni lui ni aucun de nous n'était tenté de rire : il tomba et nous aussi, je le confesse en toute humilité, dans une rêverie pénible et pleine d'angoisse. Nous rentrâmes dans Paris sans nous être dit un seul mot. En retraçant depuis, dans son ouvrage, au livre qui traite du polythéisme chez les Romains, le tableau désolant des superstitions qu'une incrédulité progressive et désespérée engendrait parmi les

meilleurs et les plus éclairés des Grecs et des Romains, parmi les héritiers de Phocion et de Cicéron, je me figure que Benjamin Constant se souvenait un peu de lui-même, et que l'expérience personnelle venait en aide à son érudition.

Au demeurant, je ne tardai guère à m'assurer qu'en ce qui le concerne, la magie noire n'avait pas mieux opéré que la magie blanche, et que le malin lui avait, de son côté, tenu rigueur.

Quelques jours après, en effet, j'étais au bal chez M. Greffulhe, le père de M. M. Greffulhe, bien connu alors dans le monde parisien, et de Mme de Castellane. M. Greffulhe possédait, en ce temps-là, une vaste et charmante habitation au haut de la barrière de Clichy, habitation morcelée depuis et devenue un quartier désert, percé de rues sales et tortueuses.

C'était un bal masqué ; on n'y était point admis à visage découvert. J'étais masqué comme tout le monde. Je ne tardai pas à remarquer qu'une personne à moi bien connue, et qui ne déguisait point sa voix, prenait mon bras, le quittait, puis revenait à moi, sans avoir d'ailleurs rien à me dire. C'était Mme Récamier. Ce manège me parut d'autant plus singulier que, la connaissant depuis bien des années, ayant souvent passé des jours, voire même des semaines avec elle, à la campagne, je n'avais jamais été ni l'admirateur de sa beauté, ni l'objet de ces préférences banales qu'elle prodiguait à tout venant, grand ou petit, jeune ou vieux, beau ou laid, sot ou spirituel, le tout en tout bien tout honneur, et comme pour s'exercer dans l'art de plaire et s'entretenir la main. Aussi n'était-ce pas de moi qu'il s'agissait. En coquetterie flagrante, d'une part avec Benjamin Constant, de l'autre avec Auguste de Forbin, j'étais, en quelque sorte, un instrument dont elle jouait ; elle se divertissait à entretenir leur jalousie réciproque en feignant de s'occuper de moi ; sous mon masque, j'étais Forbin pour Benjamin Constant, et Benjamin Constant pour Forbin, ce qui prouvait, du reste, qu'elle se moquait également de l'un et de l'autre. Je coupai court à ce charitable passe-temps qui ne convenait ni à ma position ni à mon caractère, et qui pouvait aboutir à me mettre gratuitement sur les bras deux sottes querelles, en quittant le bal avant minuit, et ce fut en sortant, si j'ai bonne mémoire, que j'entendis pour la première fois parler à voix basse du débarquement de l'empereur à Cannes. Le gouvernement l'avait appris dès le matin. Le lendemain, la nouvelle était publique.

Je dois cette justice à Mme de Staël, qu'elle ne s'y méprit pas un instant. Dès le premier mot, elle vit le bout des choses : l'armée en révolte, le pays résigné, le royalisme en déroute, et l'empereur aux Tuileries. Elle écouta avec la plus tranquille incrédulité, plutôt même avec un peu de compassion contenue, le déluge de pro-

messes et de menaces, d'invectives et d'imprécations qu'on vociférait autour d'elle, exhortant chacun à faire son devoir par respect pour soi-même, pour l'honneur de la cause et du drapeau, mais sans pousser personne à se compromettre, avec un amour persévérant pour la France *quand même*, mais pas la moindre confiance dans la France du moment. Son parti fut également pris sur-le-champ.

Elle avait obtenu de Louis XVIII la promesse de faire inscrire, au nombre des dettes de la famille royale que la France prenait à son compte, les deux millions généreusement prêtés par M. Necker à Louis XVI, et certes cela était doublement juste; c'était une dette personnelle, dont l'emploi avait été fait au profit de l'état. Mais cette promesse tombait naturellement avec celui qui l'avait faite. Les bonapartistes, dans l'avant-goût de leur triomphe, pressaient Mme de Staël de ne pas s'éloigner, de rester, de se déclarer pour l'empereur, lui promettant alors monts et merveilles. J'ai entendu à ce sujet M. de La Valette, qui demeurait dans la même maison qu'elle, redoubler d'instances à mesure que le moment fatal approchait, et le prince de Beauvau, le gouverneur du roi de Rome, se faisait fort de tout obtenir. Mme de Staël recevait ces insinuations avec le dédain qu'elles méritaient, faisait ses paquets à la hâte, en m'exhortant à rester aussi longtemps qu'il y aurait quelque chance de résistance à la nouvelle invasion du despotisme impérial, et en me donnant rendez-vous à Coppet, lorsqu'il n'y en aurait plus.

Je restai. Le gouvernement et la société offraient un spectacle misérable. On se repaissait de fausses nouvelles sans y ajouter la moindre foi. On s'échauffait en déclamations que chacun appréciait à leur juste valeur. On se préparait à la résistance avec la ferme résolution de ne pas attendre le premier choc. On jurait haine au tyran, en s'arrangeant, sous main, pour en être bien reçu, le moment venu. Forbin traînait son grand sabre dans le salon de Mme Récamier, et Benjamin Constant y brandissait l'article qu'il avait, pour son malheur, fait insérer dans le *Journal des Débats*, plus préoccupés l'un et l'autre de l'effet qu'ils faisaient sur la maîtresse du logis que de toute autre chose au monde. Une foule hébétée se pressait aux Tuileries, criant : *Vive le roi!* en attendant qu'elle criât dans le même lieu : *Vive l'empereur!* Les deux chambres se sentaient aussi détrônées que la royauté, leurs comités secrets étaient percés à jour comme le cabinet des princes, et leurs salles étaient des cafés où l'on venait aux nouvelles.

La séance royale où Louis XVIII vint annoncer solennellement le dessein de mourir sur son trône en défendant son peuple fut, néanmoins, de bon effet. Elle inspira le genre et le degré d'émotion qu'inspire aux acteurs et aux spectateurs une scène bien jouée,

émotion réelle plutôt que sincère, et qui ne tire pour personne à la moindre conséquence. Le rideau tombé, le vieux roi roulé dans son fauteuil, il n'en était plus question. Les séances ordinaires attestaient le découragement universel par l'absence de toute discussion, par l'empressement à accorder au gouvernement tout ce qu'il jugeait à propos de demander. C'était un malade incurable, auquel on passait ses moindres désirs et qu'on retournait d'un côté sur l'autre. Le soir, M. Lainé, président de la chambre des députés, le seul, en tout ceci, qui eût conservé de la dignité, du courage et de la prévoyance, M. Lainé, dis-je, réunissait chez lui les personnes qu'il jugeait les plus résolues et les plus sensées, les membres de l'ancienne commission de l'Adresse en 1813, — cette Adresse qu fut, en quelque sorte, le coup de cloche de la chute du gouvernement impérial, — d'autres encore, M. de Sacy, Dupont de l'Eure, Benjamin Constant, etc. Je faisais régulièrement partie de ces conférences. Comme elles n'avaient aucun caractère officiel, elles ne menaient à rien et tournaient en doléances.

Dans le nombre des propositions qu'on y hasardait, vaille que vaille, la seule qui eût quelque sens et qui pût avoir quelque efficacité, ce fut celle de combler les vacances dans le sein de la chambre des députés, en lui faisant élire elle-même de nouveaux membres, et en dirigeant son choix sur des noms honorés et populaires. C'eût été, sans doute, un coup d'état, mais un coup d'état utile et innocent. La proposition échoua par le refus positif de M. de La Fayette et de M. d'Argenson, les deux premiers dont le nom eût été mis en avant.

M. de Lally nous donnait, chaque soir, la comédie dans ces réunions. Il commençait ses interminables harangues en répandant des torrens de larmes sur les infortunes de la maison de Bourbon, et les terminait en répandant des torrens d'injures sur chacun des membres de la famille royale.

Dans les intervalles libres que me laissaient les séances des chambres et les réunions dont je viens de parler, j'attirais chez moi plusieurs jeunes amis que je m'étais faits récemment à l'occasion du procès du général Exelmans. Je veux parler des rédacteurs du *Censeur européen*, le journal le plus libéral, le plus résolu et le plus désintéressé qui ait honoré notre temps et notre pays; je veux parler de plusieurs de leurs collaborateurs, au nombre desquels on comptait déjà Augustin Thierry, qui s'est acquis depuis une mélancolique et glorieuse célébrité. Nous parcourions souvent ensemble les rues, les carrefours, les lieux publics, nous mêlant à la foule, et écoutant ce qui se disait; tout était morne, calme, indifférent; au fond sans regret, sans espoir, mais non sans inquiétude.

« *Mon cher*, disait quelques jours après l'empereur à M. Mollien,

ils m'ont laissé venir comme ils ont laissé partir les autres. » Cela est vrai, comme le mot de Cromwell, lorsque, entendant autour de lui des acclamations joyeuses, il disait à Thurloe: *Ces gens-là crieraient encore plus fort et plus joyeusement s'ils me voyaient mener pendre.*

Enfin vint le moment fatal. Le jour du départ, je n'avais aucun motif pour me présenter aux Tuileries. Je n'étais pas de la cour. Il m'eût été impossible de feindre pour les personnes un regret que j'éprouvais réellement, mais que je n'éprouvais pas précisément pour elles; dans l'opinion qu'on avait de moi fort injustement en ce lieu-là, on m'eût pris pour un ennemi secret, peut-être même, que sais-je? pour un bonapartiste en flagrant délit d'espionnage. Tout se pouvait dans un tel moment et de la part de telles gens.

Je me bornai donc, comme les badauds, à regarder du dehors les préparatifs mal dissimulés d'une évasion, car dans le langage officiel du moment, avec les protestations dont on n'était pas avare, le départ avait ce caractère. Il était aisé de voir, à travers les croisées, les allées et venues, la précipitation, le désarroi des gens qui croyaient entendre, d'instant en instant, le pas de charge des grenadiers impériaux. En voyant ce petit homme, si grand de cent victoires, à la tête d'une poignée de vieilles moustaches, renverser d'une chiquenaude un château de cartes, démantibuler d'un coup de pied une décoration d'opéra, je me rappelais involontairement cette scène du roman de Cervantès où le héros de la Manche, entrant dans une loge de marionnettes, et voyant une poupée vêtue en princesse enchaînée à un géant de carton, tire sa grande épée et pourfend le donjon et les prisonniers, le bateleur et sa boutique.

Le lendemain du départ de celui qu'on laissait partir, et le jour de l'arrivée de celui qu'on laissait venir, fut encore plus triste que la veille. Paris était lugubre: les places publiques désertes, les cafés, les lieux de réunion à demi fermés; les passans s'évitaient; on ne rencontrait guère dans les rues que des militaires attardés, des officiers en goguette et des soldats en ribote, criant, chantant *la Marseillaise*, éternel refrain des tapageurs, offrant à tout venant, d'un ton goguenard, et presque à la pointe de leur sabre, des cocardes tricolores.

A la tombée de la nuit, nous eûmes la petite pièce avant la grande. Nous vîmes Saint-Didier, l'ancien préfet du palais, à la tête de la domesticité impériale: valets de pieds, officiers de bouche, cuisiniers, marmitons, chacun ayant déterré sa livrée, prendre triomphalement possession des appartemens en désordre, des lits encore défaits, des réchauds encore fumans, et poursuivre à coups de balai et de broche ce qui restait encore de la domesticité royale.

A nuit close, le maître arriva. Il arriva comme un voleur, selon

l'expression de l'évangile, qui ne fut jamais plus juste. Il grimpa le grand escalier des Tuileries, porté sur les bras de ses généraux, de ses anciens ministres, de tous les serviteurs passés et présens de sa fortune, sur le visage desquels on pouvait néanmoins lire autant d'anxiété que de joie.

A peine fut-il assis, qu'il entendit retentir à ses oreilles les mots de constitution, de liberté, etc.; il avait lui-même entonné la première note dans ses proclamations. C'était d'ailleurs le mot d'ordre, la lubie du jour, le jargon de la circonstance. Ce fut pour lui une pilule fort amère, qu'il avala d'assez bonne grâce.

Durant le peu de jours que je passai à Paris, et dans le peu de salons bonapartistes que je n'avais jamais cessé de fréquenter, Dieu sait tout ce qu'il me fut donné de poignées de main, prodigué d'assurances et de protestations; on se serait cru aux premiers jours de l'assemblée constituante.

J'attachais à ces protestations sincères et frivoles toute l'importance qu'elles méritaient; c'étaient autant de variations sur ce thème, qui peint l'époque même: *Comment ne serais-je pas libéral? j'ai servi dans les mamelouks;* mais c'étaient autant de manifestations qui rendaient impossibles, du moins dans les premiers momens, le rétablissement du despotisme impérial, et préparaient la ruine prochaine du despote. C'était là mon espoir; je m'en expliquai même ouvertement un soir, dans le salon de Mme Gay, en présence des gens de lettres et des hommes publics qui concouraient, sous la première restauration, à la rédaction du *Nain jaune*. J'avais vu naître ce journal satirique dans le sein de cette société. J'avais assisté, plus d'une fois, aux soirées où la rédaction s'en préparait. Je n'y étais pas tout à fait étranger, en ce sens que j'avais permis qu'on y insérât des plaisanteries et des anecdotes dont j'étais le narrateur un peu malévole. Je dis nettement à la réunion, dont les personnages principaux étaient les futurs rédacteurs de *la Minerve:* MM. Jouy, Jay, Etienne, etc., qu'à mon sens, tout espoir de fagoter l'empereur Napoléon en roi constitutionnel était une folie, et que tout espoir de l'empêcher de tenter de nouveau les aventures et de ramener une seconde fois les étrangers à Paris, en était une autre; qu'il n'y avait qu'une chose à faire, c'était de mettre à profit le coup de vent constitutionnel pour organiser un gouvernement qui débarrassât la France de l'empereur et prévînt une seconde invasion.

La branche aînée de la maison de Bourbon étant, en ce moment, tombée dans un grand décri, j'indiquai la branche cadette comme l'unique espoir des gens de bien et de bon sens. Ce n'était pas que je fusse initié à aucun complot, ce n'était pas non plus que je fusse en rapport intime avec M. le duc d'Orléans. Je lui avais été

présenté ; il m'avait accueilli avec bienveillance ; du reste, je le voyais rarement ; mais sa position l'indiquait naturellement dans les circonstances où nous nous trouvions. Je me rappelle même, en ce moment, que deux ou trois jours avant l'arrivée de l'empereur, cherchant dans mon esprit quelque moyen de résistance, je me mis en route pour parler du duc d'Orléans à Carnot, que je ne connaissais pas et n'avais jamais vu. Je ne le trouvai point chez lui et j'en restai là.

Je partis promptement de Paris pour les Ormes, craignant qu'il ne vînt en fantaisie aux manipulations de constitution de placer mon nom dans ce *caput mortuum* de la chambre des pairs royale, dont on entendait faire l'embryon de la chambre des pairs impériale. C'était une appréhension sans fondement ; j'appris même bientôt après que, mon nom ayant été prononcé devant l'empereur, il n'y avait pas mordu. Je revins dès lors et je trouvai Benjamin Constant conseiller d'état, en grâce auprès de l'empereur, en train de devenir sa nymphe Égérie et le Solon de la France.

Il avait quitté Paris à l'arrivée de l'empereur et s'était réfugié à Angers, je crois, contre une proscription qu'il avait raison d'appréhender. Son article, inséré dans le *Journal des Débats*, était foudroyant. Depuis Tacite et Juvénal, jamais la tyrannie n'avait ainsi été dévouée à l'exécration publique.

Rassuré par ses amis, il revint. L'empereur, plus malin que lui, qui pourtant l'était beaucoup, voulut le voir. Il le vit, et Benjamin Constant sortit de l'entrevue aussi convaincu des bonnes intentions impériales qu'il pouvait l'être de quelque chose, ce qui, à la vérité, n'était pas beaucoup dire.

En entrant dans le grand appartement qu'il occupait dans la rue Saint-Honoré, je vis au pied de l'escalier une voiture de remise attelée et, dans l'antichambre, un habit de conseiller d'état, étalé sur un canapé. Dans le salon, Benjamin Constant était établi auprès de M. de Humboldt, ils s'endoctrinaient réciproquement ; j'ai lieu de croire que M. de Humboldt était pour quelque chose, voire même pour quelque chose de plus que quelque chose dans la conversion de son interlocuteur ; en tout cas, c'était lui qui riait dans sa barbe et qui se frottait les mains en sortant.

Benjamin Constant n'entra, vis-à-vis de moi, dans aucune explication. Je ne lui en demandai point. Nous prîmes l'un et l'autre la situation telle qu'elle était : je me bornai à lui dire et bientôt à lui répéter qu'il y allait de son honneur de ne montrer aucune faiblesse à l'égard de l'empereur ; de ne fléchir sur un aucun principe et d'armer la France de toutes pièces contre le retour trop probable du despotisme. Il en convint, nous passâmes en revue les points essentiels et nous ne fûmes en dissentiment que sur un seul : l'hérédité de la

chambre des pairs. Je soutenais qu'une chambre des pairs héréditaire contre laquelle protesteraient, par leurs absences ou par leurs refus, tous les noms historiques de l'ancienne France et beaucoup des noms de la France nouvelle, serait discréditée, de prime abord, et incapable de rien faire de bon ni d'utile. M. de Humboldt m'appuya. Nous cherchâmes d'autres combinaisons sans parvenir à nous accorder, et je vis bien qu'au fond tout était déjà décidé.

Je rendrai, d'ailleurs, à Benjamin Constant cette justice, qu'il n'essaya pas d'exercer sur moi le genre de séduction qui ne lui réussit que trop sur un homme qui paraissait plus difficile à gagner, sur Sismondi, l'historien des républiques italiennes : esprit éclairé, libéral, honnête, désintéressé et dont il fit contre toute attente un bonapartiste de circonstance.

Témoin de cette manœuvre à laquelle je ne pouvais rien, connaissant à peine Sismondi, n'ayant aucun droit de lui offrir mes conseils, je me rappelai par occasion ce qui m'avait été raconté d'une comédie ou proverbe, joué quelques années auparavant sur le théâtre de Coppet et dont le singulier sujet était la tentation dans le paradis terrestre. Benjamin Constant y figurait le tentateur et s'en acquittait, m'a-t-on dit, avec un art, une verve, un entrain plus dignes d'admiration que d'envie.

Quoi qu'il en soit, s'il réussit, le mal ne fut pas bien grand. Sismondi était étranger, membre du conseil représentatif de Genève, attaché à son pays ; lors même que son noble caractère ne l'en eût pas préservé, il était impossible de l'enrôler au service de l'empire. Tout se réduisit, de sa part, à l'approbation des cent jours, et c'était déjà beaucoup trop, à quelques articles insérés dans *le Moniteur*, en défense de l'acte additionnel, plutôt enfin à une manifestation contre les Bourbons et l'ancien régime qu'à toute autre chose.

Il parut enfin, cet acte additionnel ; il fut soumis, par oui et par non, à la sanction du peuple et l'obtint aussi facilement que l'avaient obtenue ses devanciers et que l'obtiendront ses successeurs. Il fut en même temps accueilli avec une réprobation non moins universelle que les signatures dont il était revêtu. On ne fit aucune attention à ce qu'il pouvait renfermer de sage et de libéral. C'était une charte octroyée ; c'était une nouvelle édition, revue et corrigée, des constitutions de l'empire. En fallait-il davantage pour défrayer les criailleries d'un public, hélas! et d'un peuple qui ne se soucie point du fond des choses ?

Pour ma part, je le pris au sérieux. J'y trouvai beaucoup de dispositions efficaces et sincères ; pénétré, dès cette époque, de l'idée que j'ai toujours conservée et suivie, à savoir qu'en politique il ne fallait pas rêver l'idéal, mais tendre au possible avec activité et persévérance, je pris sur-le-champ mon parti ; je laissai là Paris,

les mécontens, les discussions, les tracasseries du moment, et j'allai m'établir d'abord à Broglie, puis à Évreux, pour travailler à me faire élire membre de la chambre des représentans.

La ligne de conduite que je me proposais de suivre était droite et simple. Les deux chambres, nommées sous l'empire de l'acte additionnel, devaient, à mon sens, s'emparer dès le début de cette œuvre, bonne au fond, mais incomplète, profiter de l'embarras des circonstances pour faire acte de pouvoir, réformer ce qui devait l'être et se préparer à la lutte contre l'empereur s'il revenait victorieux de la coalition qui se préparait contre lui au dehors; en même temps ne lui rien refuser de ce qu'il jugerait nécessaire à la défense du pays et ne prendre à son égard aucune initiative d'attaque personnelle.

En me portant pour candidat, sans faire étalage de mes principes et de mes intentions, je n'en fis pas non plus mystère. Ni les électeurs de Bernay, ni ceux d'Évreux, ne me trouvèrent assez bon bonapartiste. Les collèges électoraux de l'ancien empire avaient été maintenus par l'acte additionnel; je ne leur convins pas et je m'en affligeai sans m'en étonner. L'administration fut pour moi moins exclusive. Le préfet me seconda de son mieux : il est vrai que ce préfet était mon ancien camarade, Maurice Duval, dont j'aurai plus tard l'occasion de parler; mais M. Quinette, que je n'avais jamais vu, M. Quinette, ancien régicide, alors commissaire impérial en mission extraordinaire, seconda les efforts du préfet et, chargé de pourvoir aux vacances dans le conseil général du département, me nomma, *proprio motu*, ce que j'acceptai fort à l'étourdie.

Je ne tardai pas, en effet, à me trouver placé dans un fâcheux dilemme. On me demanda le serment. Je n'avais pas alors sur le serment politique des idées très arrêtées; je pensais, comme le disent et le pratiquent encore aujourd'hui bien des gens de bien, que le serment politique n'engage à rien de plus qu'à ne pas conspirer, à ne pas trahir, à n'entretenir aucune intelligence avec les ennemis de l'état. Sur ces trois points, j'étais fort tranquille; néanmoins, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, le serment me répugnait. Je ne répondis pas : j'essayai inutilement de m'en tirer par voie de prétérition; mis enfin au pied du mur, je ne me décidai à franchir le pas qu'en imposant silence à ma conscience, et je reconnais aujourd'hui que ma conscience avait raison contre ma raison. Je reconnais aujourd'hui que prêter serment à tel gouvernement que ce soit, c'est épouser sa cause, espérer en lui, travailler à le maintenir, même en lui résistant. De bonne foi, je n'en étais pas là, fût-ce vis-à-vis du gouvernement des cent jours. C'est un acte de ma vie publique que je me reproche et auquel je ne puis songer sans un peu de confusion.

Je revins à Paris après ma déconvenue. Le baromètre était à la tempête. Plus d'espoir de paix; je ne dis pas plus de chance, car, de chance, il n'y avait jamais eu. L'Europe entière s'ébranlait pour fondre sur nous. Ce n'était pas le moment de s'éloigner.

J'assistai le 1er juin au champ de mai; il eut lieu au Champ-de-Mars. J'y assistai de loin, n'ayant point goût à la cohue, moins encore à la parade. « Il y a, disait Chamfort, trois choses que je hais au propre et au figuré : le bruit, le vent et la fumée. » Je suis de l'avis de Chamfort.

Je vis passer l'escouade impériale, en grand habit de gala, plumets au vent, chapeaux retroussés, petits manteaux à l'espagnole, pantalons de satin blanc, souliers à bouffettes, et le reste. Cette mascarade, aux approches d'une telle crise, lorsque la France était sur le point de se voir envahie et dépecée, du fait et pour les beaux yeux de ces beaux seigneurs, cette mascarade, dis-je, m'inspira autant d'indignation que de mépris.

Je vis passer la garde et quelques régimens de ligne, l'air martial, la démarche fière, le front soucieux, comme gens prêts à jouer une partie à quitte ou double. En défilant devant l'empereur, leur regard brillait d'un feu ardent et sombre; on croyait voir errer sur leurs lèvres : *Morituri te salutant*, et les cris forcenés qu'on leur faisait pousser à commandement gâtaient l'impression sans la détruire. Le discours de l'empereur eut de l'élévation, sans doute, de l'éclat, de la grandeur; mais il sentait encore beaucoup trop le héros de théâtre, le parvenu à la gloire. Qu'avait-il besoin de se hisser sur des tréteaux pour parler de haut, et d'ouvrir une grande bouche en rappelant de grandes choses? Était-ce bien le moment d'ailleurs, lorsque la France, réduite par une première invasion à ses anciennes limites, se débattait sous le coup d'une autre et n'y semblait pouvoir échapper que par miracle? Combien n'avait pas été plus digne d'admiration et de respect ce simple mot de Guillaume III, coupant les digues de la Hollande en face des armées de Louis XIV, en face de Turenne, de Condé, de Vauban, et se raillant de ceux qui se raillaient de ses préparatifs : *On peut toujours mourir dans le dernier fossé.* Guillaume III n'a conquis ni l'Italie ni l'Égypte; il n'a gagné ni la bataille de Marengo ni celle d'Austerlitz; mais il n'a pas livré deux fois son pays à l'étranger; il n'a pas, trois fois en deux ans, sacrifié cinq cent mille hommes à son fol orgueil; il serait mort dans le dernier fossé de Waterloo; on ne l'aurait point vu, jouant le Thémistocle, mendier un asile à la cour du grand roi.

Durant les quelques terribles jours qui suivirent le champ de mai et le départ de l'empereur, je ne quittai guère la chambre des représentans. La chambre des pairs ne comptait pas et n'attirait personne. Je ne fus pas témoin de l'esclandre qu'y fit le maréchal Ney en racon-

tant, trop fidèlement, le désastre dont il fut *pars magna*, et qu'il paya bientôt de la vie; mais je fus témoin des débuts de Manuel, et j'eus la fortune d'entendre Bertrand Barère discuter gravement, à cent pas du lieu où avait siégé la Convention nationale, sur les avantages et les dangers de l'hérédité de la pairie.

Presque au même moment, il se jouait à Saint-Denis une autre farce. Le digne émule de Barère, l'ex-oratorien Fouché, de Nantes, autrement dit son excellence le duc d'Otrante, un monstre dégouttant, comme Barère, plus que lui s'il se peut, de sang, de fiel et de fange, consommait sa dernière trahison, la moindre à coup sûr de ses peccadilles, en prêtant serment entre les mains du fils de saint Louis, du frère de Louis XVI, aux acclamations des bons royalistes.

Il avait pour patron dans cette expédition l'ancien évêque d'Autun, lequel, après avoir jeté successivement aux orties son froc à la chute de la monarchie, sa toge à la chute du Directoire, et sa petite couronne de Bénévent à la chute de l'empire, était redevenu tout bonnement le prince de Talleyrand, premier ministre du roi très chrétien.

Quelle figure faisait entre eux le roi très chrétien? Je ne m'en fais guère idée; mais on m'a conté qu'en les voyant remonter ensemble en voiture, Pozzo di Borgo dit en riant à son voisin : — *Je voudrais bien entendre ce que disent ces agneaux.*

Blücher, entrant aux Tuileries avec ses Prussiens, en chassa la commission du gouvernement, que Fouché présidait encore. Entrant au Luxembourg, il en chassa la chambre des pairs, qui délibérait sous la direction de Cambacérès. M. Decazes, redevenu préfet de police, prit les clés de la chambre des représentans et laissa chaque membre se casser le nez contre la grille. M. de La Fayette essaya de la forcer et de piquer d'honneur à cet effet un poste de garde nationale, mais ce fut en pure perte.

J'assistai, de compagnie avec M. d'Argenson, mais en simple spectateur, à ce 18 brumaire royal, qui mettait fin, pour la seconde fois, au premier empire, en attendant que j'assistasse, en patient, au 18 brumaire impérial qui congédia la seconde république. Dans l'intervalle, les Tuileries, le Luxembourg, le Palais-Bourbon avaient été deux fois emportés par *le populaire*. Je me sers du mot classique pour n'en pas employer d'autres.

On a beaucoup déclamé, on a beaucoup plaisanté sur la chambre des représentans. L'empereur lui-même ne s'en était pas fait faute en rappelant ces moines de Constantinople qui s'égosillaient sur la lumière du Thabor pendant que le bélier de l'ennemi battait à la porte : mais, en bonne foi, cette chambre, que pouvait-elle faire?

Elle trouvait à son arrivée la guerre flagrante et l'empereur partant pour l'armée, après avoir épuisé en dictateur toutes les ressources que lui pouvait offrir l'état du pays. Pouvait-elle honorablement présumer autre chose que le succès de la guerre et, dès lors, ne devait-elle pas se préparer à tenir bon contre l'ascendant du despote victorieux? Supposez d'ailleurs qu'elle eût fait le contraire, supposez qu'elle se fût jetée dans les bras de l'empereur ou prosternée à ses pieds, cela l'eût-il rendu plus triomphant à Ligny et moins vaincu le lendemain? Cela eût-il donné au maréchal Ney des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre à un maréchal Grouchy? Et supposez qu'au retour précipité de l'empereur, la chambre des représentans, au lieu de lui imposer l'abdication, l'eût remercié comme le sénat romain, après la déroute de Cannes, de n'avoir point désespéré de la patrie et lui eût voté d'enthousiasme la levée en masse de tous les Français, qu'en aurait-il fait? A cette nouvelle, ni Wellington ni Blücher n'auraient poussé leur pointe jusqu'à Paris; ils auraient attendu trois ou quatre jours pour être rejoints par les 250,000 Russes et les 250,000 Autrichiens qui passaient le Rhin en ce moment même, et l'empereur se serait trouvé sous les murs de Paris, avec les débris de Waterloo, en face de six ou sept cent mille étrangers victorieux. Aurait-il bravé l'assaut et mis le feu aux quatre coins de la capitale? Nous savons, du reste, qu'il n'était pas plus Rostopchine qu'il n'était Guillaume III; il aurait fait en 1815 ce qu'il avait fait en 1814.

Point de reproches donc, point de reproches mérités qu'on puisse adresser à la chambre des représentans, quant au fond même des choses. Quant à l'attitude, sans doute, des sénateurs siégeant, délibérant sur leurs bancs en guise de chaises curules, à la barbe des barbares, elle était, en 1815, moins voisine du sublime que de son contraire, et moins encore une demi-douzaine de Brutus et de Gracchus, braillant et gesticulant comme au bon temps. Mais qu'y faire? Le bon temps était passé de mode. Tous les temps en sont là, bons ou mauvais.

« *Sire*, disait à Louis XIV Vardes, revenant d'un long exil et voyant les habitués de l'OEil-de-Bœuf se moquer de son costume tant soit peu suranné, *quand on vit longtemps en disgrâce, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule.* »

Ici commença ce qu'on nomme, non sans raison, la Terreur de 1815. Rien n'y manqua, en effet, pour rendre l'analogie complète, que la durée et la généralité, ce qui, j'en conviens, est bien quelque chose. Dès le 25 juin, c'est-à-dire dès la première nouvelle de la bataille de Waterloo, la populace de Marseille, je la nomme cette fois par son nom, se jeta sur les bonapartistes réels ou supposés, entre autres sur une petite colonie d'Égyptiens, vulgairement désignés

sous le nom de *Mamelloucks*, et la mit en pièces. Dès le 15 juillet, Trestaillon, quatre Taillons, tous les Taillons du monde, à la tête de soi-disant volontaires royalistes, fondirent sur les protestans de Nîmes et en firent un grand carnage. Le général Brune fut massacré le 15 août à Avignon, le général Ramel fut massacré le 17 à Toulouse. Jusque-là, le gouvernement n'y était pour rien; il se bornait à déplorer timidement ce qu'il ne pouvait guère prévenir et ce qu'il n'osait guère réprimer, mais presque en même temps commencèrent les réactions juridiques.

Labédoyère, arrêté à Paris le 2 août, fut condamné par un conseil de guerre et fusillé le 19. Il était, à coup sûr, très coupable devant la loi et très insensé devant la raison; mais comment ne pas le plaindre? il n'avait fait que devancer d'un jour l'entraînement de ses frères d'armes. J'avais connu cet infortuné chez Mme de Staël; il avait longtemps, et durant le plus grand éclat de l'empire, honoré l'exil de Coppet et fait partie de cette troupe d'élite qui y jouait sa sécurité, son avenir, peut-être sa liberté, en y jouant *Phèdre*, *Alzire* ou *Mahomet*.

Les frères Faucher, arrêtés le même jour que Labédoyère, furent condamnés par un conseil de guerre et fusillés le 27 août. On connaît leur sort et leur histoire. J'aimerais mieux avoir sur ma tête et sur mes mains le sang du maréchal Brune, lâchement assassiné à bout portant, que d'avoir trempé dans le jugement des frères Faucher. M. de La Valette, arrêté le 16 août, fut condamné à mort le 20 novembre. Le maréchal Ney, arrêté le 6 août, fut condamné à mort le 6 décembre. Je dirai quelques mots sur ces deux procès. Mais, comme ils eurent lieu l'un et l'autre en présence des chambres, le premier sous leur influence et le second par l'entremise de l'une d'elles, je dois m'arrêter, avant tout, sur les circonstances qui précédèrent et suivirent leur réunion.

Je passerai sur la rentrée du roi à Paris, l'occupation de la capitale, la spoliation du Musée, la tentative de faire sauter le pont d'Iéna, les premières négociations qui préparèrent le traité du 20 novembre. Je suis resté parfaitement étranger à ces incidens et ne les ai vus que de loin; mais je rappellerai pour mémoire que, le 13 juillet, cinq jours après sa rentrée, le roi, par le conseil de son ministère Talleyrand-Fouché, frappa une série de coups d'état: il constitua, par ordonnance, un nouveau corps électoral et le convoqua pour le 14 août; il revisa et modifia provisoirement cinq articles de la charte; il raya de la chambre des pairs tous ceux de ses membres qui avaient siégé dans la chambre des pairs impériale et les remplaça par une large fournée de bons royalistes; il exila, par une ordonnance rendue le 24 juillet, trente-huit personnages, les uns fort connus et les autres fort ignorés. Il livra, par la même ordon-

nance, aux tribunaux militaires un nombre indéterminé de généraux engagés dans les événemens du 20 mars. Cette inauguration du nouveau règne dans le dessein, nous disait-on, de fortifier le ministère Talleyrand-Fouché, notre unique garantie contre la réaction ultra-royaliste, me parut de mauvais augure. C'était donner l'exemple de la violence à des gens qui s'y livraient volontiers de leur plein gré.

L'événement ne tarda pas à justifier ma prévoyance. Avant même que les élections fussent terminées, M. de Talleyrand avait déjà jeté son confrère à l'eau. On raconte que Carnot, porté sur la liste des bannis, ayant été trouver Fouché, lui dit avec une humeur bourrue :

— *Où veux-tu que j'aille, traître?*

— *Où tu voudras, imbécile!* lui répondit son ancien collègue du comité du salut public.

Le traître alla bientôt rejoindre l'imbécile. On lui proposa d'abord la mission des États-Unis, qu'il refusa, puis il fut *tout heureux et tout aise*, comme le héron de la fable, de se contenter de celle de Dresde; puis il sortit de France, à peu près déguisé, pour éviter qu'on lui jetât de la boue, à son passage dans certaines villes; puis enfin il se retira à Grætz, où ce monstre vieux et hideux mourut bientôt après, dans les bras d'une jeune personne, belle et de grande maison, dont le royalisme s'était épris de lui, dans ce court intervalle de sottise où la contre-révolution en raffolait, où M. le comte d'Artois et le duc de Wellington le portaient dans leurs bras, aux pieds goutteux de Louis XVIII.

Bientôt après vint le tour de M. de Talleyrand; les élections terminées il disparut devant l'ombre de la chambre introuvable, qu'il avait trouvée et préparée de ses mains; le 7 octobre, les deux chambres, l'une toute nouvelle, l'autre ayant fait peau neuve, se réunirent pour voter, d'entrée de jeu et presque d'acclamation, une loi draconienne sur les écrits et les cris séditieux, une loi suspensive de la liberté individuelle, une loi qui rétablissait les cours prévôtales.

Tout ceci m'était odieux. Je m'étais senti profondément humilié du traitement rébarbatif infligé à la chambre dont je faisais partie. J'en avais vu sortir, à mon grand regret, la plupart des anciens sénateurs, avec lesquels j'avais fait campagne en 1814. Mon chagrin même en était venu à ce point, que je résolus de donner ma démission, et de me ranger ainsi volontairement du côté des éliminés. Le coup d'état royal ayant ouvert la chambre des députés aux hommes de vingt-cinq ans, je comptais essayer de rentrer par cette voie dans les affaires. J'allai consulter, à ce sujet, celui de mes anciens collègues qui m'inspirait le plus de confiance

par l'élévation de son caractère, sa raison et son expérience, M. de Pontécoulant. Il me détourna généreusement de cette pensée et me donna de bons conseils que je suivis à regret.

N'ayant pas encore tout à fait trente ans, j'en prenais prétexte pour négliger les séances de la chambre des pairs, mais je suivais assidûment celles de l'autre chambre, où tout ce que j'entendais nourrissait de plus en plus mon aversion pour le parti dominant. Je n'exagère rien en affirmant que les violences de ce parti, dans la chambre et hors de la chambre, à la tribune et dans les tribunes, portant habit ou portant jupon, rappelaient trait pour trait les plus mauvais jours de la convention nationale. Ce fut surtout à l'issue du procès de M. de La Valette que la fureur, c'est le mot propre, fut portée à son comble, et l'on peut dire que ce procès fut un véritable bonheur, en ce sens que, n'ayant coûté la vie à personne, il éclaira tout le monde, et divisa en deux camps, d'une part les jacobins de la royauté, de l'autre les hommes honnêtes et sensés, quelles que fussent leur origine et la nuance de leurs opinions. Je ne dirai rien du fond même de ce procès : jamais l'iniquité se s'est montrée plus effrontée; ni de la déposition de M. Ferrand : je n'ai jamais pu, depuis, approcher de lui sans indignation et sans dégoût. Mais, je le déclare, rien ne peut donner l'idée de la joie que causa dans Paris l'évasion du condamné; dans tout Paris s'entend, moins la cour et le faubourg Saint-Germain. Pour peu de chose, on aurait illuminé. Le matin, de bonne heure, je vis entrer chez moi M. de Montrond, qui me dit avec un sang-froid que lui seul savait garder en plaisantant : « — Habillez-vous; préparez-vous; armez-vous; un grand forfait vient d'être commis. M. de La Valette, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'est échappé de sa prison dans une chaise à porteurs; et le roi, à cette nouvelle, est monté, de son côté, dans une autre chaise à porteur; il le poursuit en toute hâte, mais on craint qu'il ne puisse l'atteindre; les porteurs de M. de La Valette ont de l'avance, et il n'est pas si gros que le roi. »

J'étais plutôt tenté de lui sauter au cou que de rire. M. Bresson fit, sans doute, un grand acte de générosité et de courage en recevant le proscrit dans son appartement, dans le propre hôtel des affaires étrangères; il brava la terreur blanche, comme il avait bravé la terreur rouge au procès de Louis XVI, mais j'oserais presque affirmer qu'en quelque maison que le proscrit se fût présenté, il eût été le bienvenu.

L'évasion avait été conduite avec beaucoup de prudence et de résolution. L'un de ceux qui y joua le plus gros jeu m'était bien connu et n'a pas obtenu, en cela, la part de célébrité qu'il mérite. Ce fut un jeune homme, M. de Chassenon, qui recueillit M. de La Valette dans un cabriolet où il l'attendait à cinquante pas de la Con-

ciergerie, tandis que Mlle de La Valette restait dans la chaise à porteurs. Ce fut lui qui, conduisant lui-même le cabriolet, déconcerta par mille détours la meute des poursuivans. Il disait à M. de La Valette :

— *J'ai ici quatre pistolets à deux coups chargés chacun de deux balles. S'ils vous atteignent, servez-vous-en.*

— *A Dieu ne plaise!* reprit celui-ci.

— *Vous seriez perdu comme moi, alors,* ajouta Chassenon en fouettant son cheval; *c'est moi qui vous donnerai l'exemple.*

Et il l'aurait fait comme il le disait, car c'était un homme plein d'honneur et de courage, bien que sa tête fût mal réglée.

Esprit de Chassenon était fils d'un président au parlement de Bretagne, et frère de M. de Cursay, préfet de Nantes, et l'un des défenseurs de la restauration dans la crise de 1830. Je l'avais connu dès ma jeunesse, il venait souvent aux Ormes; son père vivait près de Poitiers, dans une fort belle maison, entourée d'un grand jardin, orné lui-même de statues. Un jour que je m'y promenais avec lui, il me montra la statue connue sous le nom du *Rémouleur* et me l'expliqua en ces termes : « C'était un esclave : en aiguisant son couteau, il entendit le complot formé par les fils de Brutus en faveur de Tarquin, et il en parla à Porcie, femme de Brutus, et lui remit le couteau; celle-ci s'en donna un grand coup dans la cuisse, et le tendit à son mari en lui disant : *Pæte, non dolet.* »

Naturellement le fils d'un tel père n'avait pas été trop bien élevé; mais sans être à ce point d'érudition, il ne manquait pas de bonne opinion de lui-même. A peine majeur, il avait mangé follement tout son petit bien, et devenu auditeur comme moi, je l'avais rencontré une première fois, intendant à Fiume, où il s'était fait une mauvaise querelle avec le général Bachelet; puis une seconde fois en Pologne, où il s'était fait une querelle encore plus sotte, laquelle lui valut un coup de pistolet dont il n'a jamais bien guéri. Je l'avais perdu de vue, lorsque j'appris la part qu'il avait prise à l'évasion de M. de La Valette. Nous le retrouverons une fois ou deux dans le cours de ce récit.

Tandis que le condamné de la cour d'assises narguait ainsi, non pas la justice, à coup sûr, mais l'iniquité même, dans son propre palais, le procès du maréchal Ney, déjà commencé, marchait d'incident en incident.

Le maréchal avait comparu, le 9 novembre, devant un conseil de guerre composé de maréchaux et de généraux dont la plupart avaient, comme lui, pris parti pour l'usurpateur relaps et certainement auraient épargné sa vie. Il avait récusé ce conseil, pour se livrer à la chambre des pairs, où il ne comptait guère que des en-

nemis. Comment ses avocats, les deux Berryer, père et fils, comment Dupin lui laissèrent, ou lui firent commettre cette faute capitale, — capitale, c'est le mot propre, — je n'ai jamais pu le comprendre.

On sait que, le 11 novembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où le conseil se fut déclaré incompétent, M. de Richelieu, le successeur de M. de Talleyrand, s'en vint à la chambre des pairs, comme un furieux, tenant en main un discours écrit tout entier par M. Lainé, et demandant justice au nom de l'Europe, sommant, en quelque sorte, la Chambre d'expédier le maréchal Ney, comme s'il s'agissait d'un simple projet de loi.

On sait que la chambre, toute mutilée qu'elle fût, toute rembourrée qu'elle fût d'excellens royalistes, entendit ce discours avec une telle indignation, que, le lendemain 12, M. de Richelieu en fit amende honorable: rien ne peut mieux témoigner de l'état des esprits à la cour, qu'une telle équipée de la part de deux hommes sages, modérés et humains.

La chambre des pairs, ayant décidé qu'elle se constituerait régulièrement en cour de justice pour prononcer sur le sort du maréchal Ney, poussa le respect des formes jusqu'à ce point de s'imposer toute la série des conditions prescrites par notre code d'instruction criminelle; elle procéda par commissaires à l'instruction, statua par arrêt sur la mise en accusation, et fixa le 21 novembre pour l'ouverture des débats. Jusque-là, je n'avais point à m'en préoccuper; huit jours me séparaient encore de l'époque où j'aurais voix délibérative; mais, l'audience du 21 novembre ayant été sur la demande du maréchal remise au 4 décembre, il se trouva que j'atteignais l'époque fatale.

Que faire?

Je pouvais éviter de prendre part au jugement. J'en avais plus qu'un prétexte. Il est de règle en justice qu'un juge ne doit pas siéger dans une affaire déjà commencée. Mais il me répugnait de m'abriter sous ce prétexte, et je pris mon parti sans en parler à personne.

Le 4 décembre, je pris séance. J'entrai, à onze heures du matin, dans la chambre du conseil, déjà réunie. La chambre du conseil, c'est-à-dire le lieu où la chambre délibérait, hors la présence du public, c'était la galerie de tableaux. Je vois encore d'ici la position de chacun des membres à moi connus, et la place que je pris moi-même au dernier banc. Chose inconcevable: si j'en étais requis, je prêterais serment en justice que le sujet de la délibération, c'était la question de savoir si l'on permettrait au maréchal Ney de plaider la capitulation de Paris. On sait que ce fut le tort, le grand tort, je dirai presque le crime de la chambre des pairs, d'avoir, en

ceci, fermé la bouche à l'accusé. J'entends M. Molé parler dans un sens, Lanjuinais et Porcher de Richebourg en sens opposé ; cette séance a fait époque dans ma vie ; elle a fait époque dans la carrière et la destinée de la chambre des pairs. Comment se peut-il que je me trompe? Il le faut bien, néanmoins, puisque le procès-verbal place cette séance non pour le premier, mais le dernier jour du procès, à l'issue des plaidoiries ; mais, tout en reconnaissant mon erreur, c'est ma raison qui se soumet ; ma mémoire reste intraitable, et, je le répète, si je ne consultais qu'elle, je prêterais serment contre le procès-verbal. Cela fait trembler pour la justice humaine. A quoi tiennent ses décisions et le sort des accusés?

Je n'entrerai dans aucun détail sur la partie publique du procès. Tous les historiens en ont rendu compte ; *le Moniteur* est dans toutes les bibliothèques. Dès le premier jour, m'entretenant avec Lanjuinais qui siégeait à côté de moi, il m'invita à venir le soir chez lui, pour causer avec quelques collègues de l'état de l'affaire et de la conduite à tenir. J'acceptai avec empressement. La réunion ne fut pas nombreuse, car elle se réduisit au maître du logis, à M. Porcher de Richebourg et à moi ; les autres, s'il y en avait eu d'autres, s'étant apparemment ravisés.

Nous nous mîmes promptement d'accord sur le résultat définitif. La condamnation étant certaine, nous convînmes de voter pour toute peine inférieure à la peine capitale qui aurait chance de réunir le plus grand nombre de voix ; la déportation, qu'il devenait facile de commuer promptement en simple exil, nous parut la plus appropriée à la personne et aux circonstances. Mais nous ne parvînmes point à nous entendre sur le sens et le tour qu'il convenait de donner à notre vote, sur le choix et l'explication des motifs.

Lanjuinais soutint qu'il fallait se retrancher derrière la capitulation de Paris, dont la chambre n'avait pas permis la discussion aux défenseurs, mais ne pouvait interdire l'examen aux juges.

Nous lui répondions que la capitulation de Paris ne couvrait pas le maréchal dans l'intention des signataires, lesquels, d'ailleurs, n'avaient pas qualité pour engager Louis XVIII à l'égard de ses propres sujets, ce qui était vrai, à la rigueur. Lanjuinais se défendait mal ; s'il nous eût dit simplement qu'en matière criminelle il suffisait qu'un moyen de droit pût être allégué *selon sa lettre*, et quelle que fût sa valeur morale, pour profiter à l'accusé ; qu'en cette matière il fallait toujours appliquer la maxime : *Favores ampliandi, odia restringenda*, il nous aurait persuadés.

Porcher insistait pour qu'on se bornât à faire valoir, en avouant le crime, la gloire du maréchal et les grands services qu'il avait rendus à l'état. Cela aussi pouvait très bien se soutenir.

Quant à moi, j'avais un système que je tiens encore pour valable,

mais qui n'était guère propre, j'en conviens aujourd'hui, à gagner des voix au pauvre accusé.

Je pensais, je pense encore, qu'un gouvernement, quand il est debout, et tant qu'il est debout, a le droit d'appeler à sa défense les lois, la force publique, les tribunaux, l'échafaud même dans les cas extrêmes ; que, s'il succombe, c'est à l'histoire, à l'histoire seule qu'il appartient de prononcer entre les vaincus et les vainqueurs, de dire de quel côté étaient le bon droit, la justice, le véritable et légitime intérêt du pays, si les vainqueurs ont été des rebelles ou des libérateurs. Je pensais, je pense encore, que si le cours du temps ou le concours des événemens remet sur pied le gouvernement renversé, celui-ci n'a plus aucun droit de revenir sur le passé, de rechercher ses anciens adversaires pour des faits antérieurs à son rétablissement. Frapper en pareil cas, ce n'est plus se défendre, c'est se venger et choisir ses victimes, en raison, non du crime même, mais de telle ou telle circonstance, c'est faire pis que décimer, car, au moins, le sort, étant aveugle, est impartial.

Je le répète, cet ordre d'idées me paraît vrai encore aujourd'hui ; mais le moyen de le faire accueillir ou simplement comprendre par une assemblée tout animée de passions et de ressentimens? Je ne parvins pas même à le faire approuver par mes interlocuteurs bénévoles.

Nous nous séparâmes, en restant chacun de notre avis, mais dès le lendemain le chancelier sembla prendre à tâche de me placer nez à nez, pour ainsi dire, en face de ma propre sottise.

Au lieu de poser la question comme il est de règle, c'est-à-dire complexe, embrassant d'ensemble le fait et le droit, au lieu de dire : « Le maréchal est-il coupable de haute trahison? » le chancelier décomposa l'accusation ; il posa d'abord la question de fait :

— Le maréchal a-t-il lu aux troupes la proclamation ci-jointe?

A quoi force était bien de répondre *oui*, puisque le maréchal en convenait : puis il posa la question de droit :

— Ce faisant, le maréchal a-t-il commis le crime de haute trahison?

La question n'était embarrassante que pour moi. Lanjuinais s'en tira en disant *oui*, puis ajoutant que le crime était couvert, à ses yeux, par la capitulation de Paris. Porcher s'en tira en disant *oui*, et réservant son appel à la générosité de la chambre pour le vote sur la peine qui devait naturellement succéder au vote sur la culpabilité. Moi, j'étais au pied du mur ; je n'avais à mon service ni réponse évasive ni expédient dilatoire. Durant tout le cours de l'appel nominal, qui fut long, car je venais un des derniers, j'étais

perplexe et intimidé : on l'eût été à moins ; c'était la première fois que j'entrais en scène et prenais la parole, et j'allais débuter par casser les vitres.

Le moment venu, je me levai, et pour ne pas être tenté de faiblesse, en me perdant dans mes raisonnemens, je répondis sur-le-champ *non* à la question. Ce *non*, répété de bouche en bouche, devint l'objet d'un chuchotement général qui me permit de donner mes raisons sans être interrompu, n'étant guère écouté.

— Point de crime, dis-je (si ce ne sont mes paroles expresses, c'en est le sens), point de crime sans une intention criminelle; point de trahison sans préméditation ; on ne trahit pas de premier mouvement. Je ne vois, dans les faits très justement reprochés au maréchal Ney, ni préméditation ni dessein de trahir. Il est parti très sincèrement, résolu de rester fidèle ; il a persisté jusqu'au dernier moment. Au dernier moment, il a cédé à l'entraînement qui lui paraissait général, et qui ne l'était que trop en effet. C'est une faiblesse que l'histoire qualifiera sévèrement, mais qui ne tombe point, dans le cas présent, sous les définitions de la loi. Il est, d'ailleurs, des événemens qui, par leur nature et leur portée, dépassent la justice humaine, tout en restant très coupables devant Dieu et devant les hommes.

Je dois ce témoignage à la chambre, que la témérité, je dirai presque, vu le temps et les circonstances, le scandale de mon premier vote, n'excita ni exclamation ni murmure, et qu'à l'issue de la séance, personne ne s'éloigna de moi et ne me fit plus fraîche mine que de coutume. Nous vivions cependant et, en ce moment, nous délibérions sous une atmosphère d'intimidation dont le poids était étouffant. Je n'en veux citer qu'un exemple.

Parmi les anciens sénateurs conservés dans la nouvelle chambre des pairs, se trouvait un petit général Gouvion, qui n'était pas, je crois, parent du maréchal. Je l'avais connu à Anvers, où il commandait à l'époque où M. d'Argenson y résidait comme préfet, et je causais quelquefois avec lui.

Quelque temps avant l'ouverture de la séance, je voyais ce petit homme aller, venir, s'asseoir, se lever, comme une âme en peine. A la fin, il s'approcha de moi et me demanda ce que je comptais faire, c'est-à-dire comment je me proposais de voter. Je le lui expliquai ; il n'y comprit rien, à coup sûr, mais il me dit simplement :

— Je ferai comme vous.

— Fort bien ! repris-je ; alors asseyez-vous à côté de moi, nous nous encouragerons mutuellement.

Il s'assit à côté de moi ; puis, quand vint le moment de voter sur la culpabilité, il dit *oui*, comme tous ceux qui l'avaient précédé ;

et quand vint le moment de voter sur la peine, il dit : *La mort*, comme tous ceux qui l'avaient précédé.

Pauvre homme! il lui arrivait précisément ce qui était arrivé au maréchal Ney, sur la place de Lons-le-Saulnier.

J'ai depuis assisté, voire même pris part à une autre séance de la chambre des pairs, pour le moins aussi solennelle, celle qui prononça sur le sort des ministres de Charles X. Nous étions en pleine émeute ; la ville retentissait de la marche des trains d'artillerie et fourmillait de patrouilles ; nous entendions tout autour de nous la fusillade, elle se rapprochait d'instant en instant ; nous n'avions pour toute sauvegarde qu'un garde national qui faisait chorus avec l'émeute, et nous chargeait d'imprécations. Je ne crains pas de l'affirmer, néanmoins : l'oppression morale était beaucoup moindre qu'en 1815 ; si elle eût été la même, je ne sais trop ce qui serait arrivé des ministres de Charles X.

L'arrêt rendu, il fallut le signer. Plusieurs pairs qui s'étaient abstenus, c'est-à-dire qui avaient refusé de voter, refusèrent de signer. En cela, ils étaient conséquens sans doute, mais pensaient-ils à autre chose qu'à eux-mêmes, à dégager leur propre responsabilité? Je le laisse à juger.

Quant à moi, je n'hésitai pas. J'avais pris part au jugement et voté librement sur la culpabilité, sur la peine, sur tous les incidens du procès. Mon avis n'avait point prévalu, mais cela ne me dispensait pas de poursuivre régulièrement et jusqu'au bout mon rôle de juge. Je signai. Où en serait la justice si la minorité ne se soumettait pas à la majorité?

On a dit et répété dans le temps, que, le jugement rendu, les pairs s'étaient mis à table, et que la séance s'était terminée par un bon souper, voire même par une sorte d'orgie. Il a paru des gravures clandestines, circulant sous le manteau, où nous étions représentés le verre en main, à peu près comme l'enfant prodigue dans les gravures de la Bible de Royaumont. C'est une insigne calomnie. Il n'y eut ni souper ni rien de pareil.

La séance ayant commencé à dix heures du matin et fini après minuit, M. de Sémonville avait fait dresser un buffet dans un cabinet : dans les intervalles de repos, chacun y pouvait venir demander soit un bouillon, soit un peu de pain, soit quelques rafraîchissemens. Personne ne se mit à table, personne ne causait avec personne.

Je rentrai chez moi fort tard ; je demeurais alors dans la rue Lepelletier, près du boulevard. Ne pouvant dormir, j'ouvris ma fenêtre au point du jour ; je vis passer un bataillon anglais, marquant le pas, tambour battant, musique en tête.

C'était au moment même où le corps du maréchal Ney, que le fer et le feu de l'ennemi avaient toujours respecté, tombait percé de douze balles françaises.

Le général de ces Anglais, le vrai commandant de Paris à cette époque funèbre, aurait pu d'un mot prévenir ce funèbre holocauste. Il eût mieux valu pour sa gloire faire violence au texte de la capitulation qu'à la conscience de Louis XVIII en lui imposant pour ministre un régicide terroriste.

Après le procès du maréchal Ney vint la loi d'amnistie. Comme à peu près toutes les lois de cette espèce, elle était tellement chargée d'exceptions, qu'elle avait plutôt l'air d'une table de proscriptions que de toute autre chose. Ce n'était rien, néanmoins, auprès des propositions nées du sein de la chambre, et qui durent céder la place. La défense de cette loi fit quelque honneur au ministère ; son succès sur presque tous les points, un seul excepté, affermit le parti modéré et lui rallia les incertains.

Je suivis assidûment les débats de la chambre des députés, et je me préparai à combler la mesure de mes crimes, aux yeux du parti dominant, en combattant la loi comme inconstitutionnelle, arbitraire, et dépourvue de tout principe de droit, de justice et de raison.

La chambre des pairs, en tant que cela dépendit d'elle, m'en épargna le souci et l'odieux. Elle décida, par amour pour la paix, qu'elle ne discuterait point, et vota la loi, sans rapport, sans débat, sans l'ombre même et le simulacre d'un examen.

Je fis imprimer le discours que j'avais préparé, je le fis distribuer malgré les instances du préfet de police, M. Anglès, et je l'envoyai à Mme de Staël.

Ce discours ne valait rien et n'aurait produit aucun bon effet. Le fond des idées, sans doute, était honnête et sensé, mais le style était obscur, pédantesque et souvent incorrect. Mme de Staël, en me le renvoyant, me déclara qu'elle n'y avait rien compris ; l'épreuve était soulignée de page en page, et de ligne en ligne. On peut encore la retrouver dans ma bibliothèque.

L'affaire des deux millions de Mme de Staël, que nous suivions, son fils et moi, auprès du gouvernement, étant réglée, et ma présence à Paris, novice que j'étais, et dans la position que je m'étais faite, ne pouvant exercer en rien une influence salutaire, je partis pour l'Italie, où m'appelaient les intérêts les plus chers et les plus pressans.

LES

ORIGINES DU RÉALISME

L'ART FLAMAND ET L'ART ITALIEN AU XVe SIÈCLE

Deux grandes écoles se partagent, au xve siècle, l'empire des arts : l'école italienne, ou plus exactement l'école florentine, et l'école flamande. Toutes deux donnent simultanément le signal du mouvement d'affranchissement qui inaugure l'ère nouvelle : l'étude de la réalité, l'étude de la nature (alliée chez les Italiens à l'étude de l'antique), tel est le secret de leur suprématie, tel est le mot d'ordre qui triomphe d'un bout à l'autre de l'Europe, au nord comme au midi, chez les représentans des races latines aussi bien que chez ceux des races germaniques. Aux rêveries ou aux abstractions du moyen âge, les novateurs substituent l'esprit d'observation et l'esprit de recherche, un style essentiellement analytique, quittes parfois à s'élever moins haut ou à frapper moins fort.

A ne considérer que l'issue d'une rivalité qui a rempli tout un siècle, on pourrait être tenté d'attribuer aux deux partis une importance inégale. L'école flamande n'a-t-elle pas été conquise, subjuguée, annihilée au siècle suivant par l'influence italienne? La renaissance classique n'a-t-elle pas pénétré jusque dans les moindres villages des Pays-Bas, naguère si fiers de leur indépendance? Mais

tenons nous-en au xve siècle même, à l'ère des primitifs, ces maîtres sincères entre tous, nous ne tardons pas à découvrir que, numériquement du moins, la supériorité des Flandres est écrasante; grâce à leur activité dévorante, elles ont réduit à l'état de simples tributaires la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Scandinavie, tandis que l'Italie, qui, au-delà des Alpes, compte à peine quelques recrues en Hongrie, est forcée à tout instant de lutter sur son territoire, notamment dans le royaume de Naples, contre l'invasion étrangère.

La différence d'inspiration n'explique que trop cette disproportion, si anormale au premier abord. D'une part, une société plus choisie, une culture plus complète et plus haute, une plus grande liberté intellectuelle, un idéal plus noble; de l'autre, une habileté technique qui tient du prodige, et l'intuition la plus profonde des mystères de la vie; ici des conceptions qui s'adressent avant tout à l'aristocratie de l'esprit (les artistes italiens, en ressuscitant l'antiquité, n'ont-ils pas déclaré qu'ils entendaient rompre avec les masses?), là un art qui, grâce à son tour populaire, grâce aussi à la multiplicité de ses moyens d'expression, pénètre jusque dans les couches les plus profondes. Est-il nécessaire de rappeler avec quelle facilité ses tableaux, véritables miniatures, ses gravures sur bois et sur cuivre, ses tapisseries, pénétraient partout, comme jadis les bronzes des Phéniciens, les ivoires ou les tissus des Byzantins? Ici, enfin, toutes les forces vives de la nation, la politique, la religion, la littérature, la science, tendant vers le même but, la résurrection de la culture antique; là un essor limité à quelques branches isolées. Même exubérance de vie d'ailleurs des deux côtés, même richesse, même luxe : — est-il un art possible sans de tels auxiliaires? — même besoin des jouissances intellectuelles, qu'il s'agisse de la cour des ducs d'Urbin, des rois de Naples, des Médicis, ou de celle des ducs de Bourgogne, ou encore des fières municipalités de Bruges, de Gand, d'Anvers et de Bruxelles. Ce sont ces analogies et ces contrastes que je voudrais essayer d'analyser; c'est la double influence des causes permanentes : climat, sol, race, et des causes historiques, pour employer l'heureuse formule de M. Taine, que j'aurais à cœur d'exposer devant les lecteurs de la *Revue*.

Si l'on s'attache d'abord à celui des arts qui revendique à juste titre le droit de donner le ton aux autres, puisqu'il leur trace le cadre qu'ils sont appelés à remplir, — je veux parler de l'architecture, — on trouve le style gothique partout en possession, de ce côté-ci des Alpes, de la faveur publique. Les tendances que notre époque peut considérer comme des défauts dans le gothique de la dernière période sont précisément celles qui lui valaient son ex-

trême popularité. Quelle est la qualité qui frappe le plus vivement la foule ignorante, qui lui inspire l'admiration la plus profonde? Ce n'est ni l'harmonie des proportions, ni la pureté des lignes, ni la délicatesse de la décoration, c'est l'extraordinaire, le colossal, le tour de force. Tel était précisément le but poursuivi par les trop habiles architectes français, allemands et flamands du xve siècle; le goût avait baissé; les artistes, par suite de l'influence néfaste des corporations, tendaient à descendre au niveau de simples artisans; et pour ceux-ci le suprême triomphe ne consiste-t-il pas précisément dans la difficulté vaincue? Ainsi s'expliquent ces constructions gigantesques qui s'appellent les flèches des cathédrales de Strasbourg et de Vienne, et qui ne sont, à proprement parler, que des hérésies, des barbarismes, comparées aux monumens plus anciens qu'elles avaient pour mission de compléter. Qu'importe! leur hauteur prodigieuse a frappé de stupeur la foule et l'effet désiré a été obtenu.

La finesse ou le fini des décorations constitue un autre artifice dont l'action n'est pas moins infaillible. Tabernacles, chaires, jubés, sont sculptés à jour et fouillés avec autant de liberté que s'ils étaient, non en pierre, mais en bois ou en métal. Ils n'ont rien à envier aux chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie. Quant à la construction même de ces monumens accessoires qui sont en passe d'éclipser le monument principal, c'est d'ordinaire un véritable tour d'équilibriste : on fait supporter à quelque grêle colonnette la retombée d'une voûte énorme; on entasse baldaquins sur baldaquins, arcs-boutans sur arcs-boutans, tout glorieux d'avoir effrayé l'œil par des échafaudages extravagans à force de hardiesse. Dans une église de Nuremberg, on est allé jusqu'à recourber en forme de crochet, absolument comme s'il s'était agi du métal le plus malléable, l'extrémité en pierre d'un tabernacle. Celui qui serait parvenu à faire tenir une pyramide sur son sommet aurait été proclamé maître sur maître, maître sur tous. Ou encore on réalise quelque combinaison étrange, quelque idée graphique bien plus que plastique, comme de donner à un palais autant de fenêtres, à une ville autant de tours qu'il y a de jours dans l'année. A de telles gageures, nul style ne se prêtait plus complaisamment que le gothique qualifié de flamboyant.

Examinons, au contraire, l'architecture italienne : ici, sous l'effort des Brunellesco, des Léon-Baptiste Alberti, des Luciano da Laurana, des Bramante, la simplification est devenue la première condition de l'art. Rien qui soit de nature à frapper la foule. Des profils d'une extrême légèreté, des pilastres à peine apparens, rarement des colonnes, si ce n'est dans le cortile; la sobriété, la discré-

tion, l'art des nuances poussés à leurs dernières limites. Peut-être, dans leur horreur pour les effets vulgaires ou violens, ces harmonistes sont-ils allés trop loin. N'importe, après une symphonie de Haydn ou de Mozart, il n'y a rien de plus rythmé, de plus harmonieux, de plus chantant que le palais Ruccellai à Florence, le palais des ducs de Montefeltro à Urbin, le palais de la chancellerie à Rome.

Eh bien! l'ardeur avec laquelle les architectes gothiques ont cherché à plier la pierre à leurs caprices, l'habileté avec laquelle ils ont pétri les moellons comme on pétrit une cire molle, ce parti-pris de violer toutes les lois de la statique pour donner un corps à leurs rêves audacieux, cette curiosité sans cesse en éveil, ont cependant produit un résultat fécond et qu'il était impossible de prévoir : à force de s'exercer à une telle gymnastique intellectuelle, l'art septentrional est parvenu à réaliser dans les arts d'imitation ce qu'il avait réalisé dans un art aussi abstrait que l'architecture, c'est-à-dire à rivaliser avec la nature vivante dans ses combinaisons et ses surprises infinies. La tradition hiératique, les formules rigides du style roman font place à un style d'une souplesse relative ; le charme est rompu, et les regards, si longtemps fermés sur la réalité, découvrent peu à peu les formes véritables des choses et des êtres ; la main apprend à les rendre avec une fidélité de plus en plus rigoureuse.

L'art qui éprouva le premier les effets de cette révolution fut la sculpture, devenue, grâce au goût pour la profusion des ornemens, l'auxiliaire indispensable de l'architecture. Il serait superflu, après les publications des dernières années, après l'ouverture du musée de moulages du Trocadéro, d'insister sur ce qu'il y avait de vie, de jeunesse et de sève, de fécondes et hautes aspirations dans l'œuvre de nos grands statuaires du XIIIe et du XIVe siècle, de rappeler la douce chaleur qui anime tout ce peuple de statues à Notre-Dame de Paris, dans les cathédrales de Reims, de Chartres, de Strasbourg, le jet superbe des draperies, les expressions tour à tour nobles ou touchantes, ou encore le sentiment si profond de la forme et la douce ironie qui distinguent les statues de la fameuse maison des musiciens, à Reims.

La période dont nous nous occupons correspond à la seconde phase de cette renaissance de la sculpture septentrionale. La recherche du mouvement, de la vie et de l'ampleur l'emporte sur le souci de la noblesse ou de la gravité. Aux figures traditionnelles des cathédrales, ces saints et ces saintes, si simplement drapés dans leurs manteaux de pierre, si calmes, si sereins, détachés des choses d'ici-bas et goûtant par avance les félicités du paradis, suc-

cèdent des individualités nettement caractérisées, avec toutes les imperfections et tous les appétits de l'homme du Nord ; une race vigoureuse, brutale et qui ne demande qu'à vivre. Les portraits remplaceront les types plus ou moins impersonnels, la verve l'emportera sur le recueillement ; pour frapper plus fort, on ne reculera même pas devant la grimace ou la caricature. C'est que le foyer même du mouvement s'est déplacé. La nouvelle école a pour berceau, non plus l'Ile-de-France, la Champagne, le Maine, mais la Flandre, et, en second lieu, la Bourgogne, que tant de liens rattachaient alors l'une à l'autre. Les sculpteurs de la cathédrale de Tournai, ceux de la cathédrale d'Amiens, les auteurs des statues si mouvementées et si amples de la Vierge, de saint Jean-Baptiste, de Charles V, du dauphin, de Louis d'Orléans, du cardinal de La Grange et de Bureau de La Rivière, tels sont les maîtres par les mains desquels la sculpture a réalisé ce grand progrès. Par l'effet d'un de ces grands courans internationaux, plus puissans parfois que les influences de climat ou de race, le grand sculpteur siennois Jacopo della Quercia, le véritable précurseur de Michel-Ange, s'essaie, vers la même époque, dans la solution du même problème : donner à toutes les parties de la figure humaine et jusqu'aux moindres accessoires du costume le maximum d'animation sans pour cela renoncer à la grande tournure, cette loi suprême de la statuaire.

La peinture ne tardera pas à entrer dans la même voie : prononcer les noms d'Hubert et de Jean Van Eyck, c'est dire que le coloris a acquis une vérité et un éclat inconnus aux âges précédens et qui n'ont même pas été portés plus haut depuis, c'est dire que le portrait et le paysage ont subitement pris naissance, qu'aucun des grands problèmes inhérens à cet art n'est resté sans être abordé ou résolu.

II.

Passons à l'Italie. Le réalisme y a-t-il été importé des Flandres, ou bien les mêmes causes ont-elles fatalement produit les mêmes effets ? Nous nous croyons en mesure d'affirmer que si, sur de certains points, les résultats ont été identiques, si le réalisme italien n'a souvent rien eu à envier au réalisme flamand, l'inspiration première a différé essentiellement dans les deux contrées. Le réalisme italien, il est facile de s'en convaincre en étudiant le rôle de Brunellesco, de Donatello, de Ghiberti et de Masaccio, se rattache intimement au réveil de l'antiquité classique. Ce retour à un idéal perdu, cette nécessité de faire abstraction des formules convention-

nelles transmises par l'école de Giotto, ont surexcité les facultés critiques; les artistes italiens n'y ont pas seulement gagné de copier exactement les modèles grecs ou romains, leurs yeux se sont du coup rouverts sur la nature vivante, naguère comme couverte d'un voile. Et de fait, chez les primitifs du moins, ceux qui savent le mieux imiter l'antique sont aussi ceux qui savent le plus se rapprocher de la réalité. Nicolas et Jean de Pise l'ont prouvé au XIIIe siècle; Donatello et Mantegna au XVe. Les auxiliaires de cette révolution furent en Italie l'anatomie et la perspective, c'est-à-dire des sciences positives. Dans les Flandres, au contraire, l'empirisme seul eut part aux progrès du réalisme. Nous voyons ainsi les Italiens affirmer dès le début cet amour de la méthode, qui est le trait distinctif de leur renaissance, et qui montre à la fois une culture d'esprit plus parfaite et des principes supérieurs.

Est-ce à dire que l'école flamande n'ait pas pesé sur le développement du réalisme italien? Ici, nous assistons à un phénomène rare dans l'histoire: ce sont les représentans de la forme de civilisation supérieure qui vont au-devant de rivaux en possession d'une culture infiniment moins complète et qui sollicitent leurs leçons, tandis que ceux-ci dédaignent les leurs. Une telle tolérance, une telle modestie, suffiraient à elles seules pour proclamer l'ouverture d'esprit des Italiens du XVe siècle, pour montrer avec quelle facilité ils savaient découvrir ou s'assimiler le progrès partout où il se trouvait. Nulle part la peinture flamande primitive n'a été plus appréciée que dans la péninsule. Il n'est témoignage d'admiration que les princes les plus éclairés, Alphonse le Magnanime, Laurent le Magnifique, Frédéric d'Urbin, Lionel d'Este, ne lui aient prodigué. Les savans et les artistes n'ont pas montré moins d'enthousiasme: Cyriaque d'Ancône et Fazio, deux humanistes célèbres, Filarete, le très habile architecte du grand hôpital de Milan, Giovanni Santi, le père de Raphaël, ne tarissent pas en éloges quand ils ont à prononcer le nom de Jean et de Roger de Bruges, c'est-à-dire de Jean Van Eyck et de Roger van der Weyden, ou même du bon roi René, le respectueux disciple de l'école de Bruges. Cette admiration a persisté jusqu'en pleine renaissance, jusque dans les écrits du Napolitain Summonte, jusque dans ceux du Vénitien Michiel, l'auteur de la fameuse *Notizia d'opere di disegno*, publiée par Morelli, jusque dans ceux de Vasari lui-même. Le premier, Michel-Ange, dans une diatribe souvent citée, mettra à nu toutes les imperfections de la peinture flamande.

Les Italiens ne s'en tinrent pas à des témoignages d'admiration platoniques: outre qu'ils payèrent au poids de l'or les retables de l'école de Bruges, les tapisseries d'Arras ou de Bruxelles, ils accueil-

lirent à bras ouverts les artistes du Nord, que le caprice ou le besoin amenait de l'autre côté des Alpes. En compulsant les documens conservés dans les bibliothèques ou les archives italiennes, j'ai réussi à réunir plus de soixante noms d'artistes français et plus de cent noms d'artistes flamands et allemands fixés en Italie pendant le xve siècle ; et encore ces chiffres sont-ils forcément de beaucoup au-dessous de la réalité, car ce serait une singulière illusion que de croire que les notaires et les comptables du temps aient pris soin de nous conserver les noms de tous ces étrangers. Nous pouvons donc affirmer sans hésitation que plus de trois cents artistes de toute spécialité et de tout mérite, tous nourris dans la tradition de l'école franco-flamande et germano-flamande, ont joué leur rôle dans le développement de l'art italien du xve siècle, le dotant, qui des secrets de la peinture à l'huile, qui des procédés de la gravure sur bois, qui de ceux de la tapisserie de haute lisse, qui, enfin, des principes du réalisme le plus exclusif.

On ne saurait songer à passer en revue ici les nombreux ouvrages laissés en Italie par ces émigrés, dont beaucoup, ne l'oublions pas, n'étaient que de simples artisans. Il importe toutefois d'accorder une mention à ce Pietro di Giovanni Tedesco, c'est-à-dire Pierre, fils de Jean d'Allemagne (il était soit de Cologne, soit de Fribourg, soit du Brabant), qui, entre 1386 et 1399, exécuta pour la cathédrale de Florence un grand nombre de statues et de bas-reliefs, dans lesquels les réminiscences classiques s'allient à tous les excès du réalisme. Les enseignemens de Pietro, il n'est point permis d'en douter, n'ont pas été étrangers à l'évolution du génie de Donatello et de Ghiberti ; aussi ce dernier, dans ses commentaires, n'a-t-il pas hésité à rendre une justice éclatante au mystérieux hôte venu du Nord. Bientôt cependant la sculpture italienne prit un si brillant essor, qu'elle n'eut plus rien, absolument rien, à apprendre des étrangers.

Il en fut autrement de la peinture. On n'a pas assez tenu compte, à mon avis, des infiltrations flamandes dans l'histoire du développement des différentes écoles de la péninsule. Ce n'est point un effet du hasard, assurément, si le portrait du pape Eugène IV, dû au pinceau de Jean Fouquet, suscita une si vive admiration ; si Johannes de Alemania a présidé aux débuts de l'école de Murano, berceau de l'école vénitienne ; si Gentile da Fabriano, fra Angelico, et l'école de Cologne ont sacrifié simultanément au plus suave mysticisme, si Roger Van der Weyden, lors du jubilé de 1450, parcourut l'Italie en triomphateur, si le roi Ferdinand de Naples envoya un de ses sujets étudier à Bruges, si le saint Michel de Simon Papa, au musée de Naples, pourrait passer, au témoignage de M. A.-J. Wau-

ters, pour l'œuvre d'un élève de Roger ou de Memling. Les idées et les principes voyageaient alors plus vite qu'on ne le croit: au siècle précédent, l'école florentine, par l'impulsion de Giotto, avait fondé des colonies jusqu'au fond de la Bohême, jusqu'en Angleterre; au xve siècle, l'Europe septentrionale prend sa revanche avec les peintres flamands.

Si, considérée dans son ensemble, la peinture d'histoire italienne suit sa voie distincte, le portrait, en revanche, procède sur bien des points de prototypes flamands. Ce sont les peintres de l'école de Bruges qui ont mis à la mode ces portraits à mi-corps, où l'original est représenté de face ou de trois quarts, posant tranquillement devant le « pourtraiteur. » Que nous voilà loin des pratiques du moyen âge, où, sauf pour les souverains, l'on n'admettait d'autres effigies que celles qui étaient destinées à orner des tombeaux! Désormais tout bourgeois enrichi a la prétention de transmettre ses traits à la postérité.

Une de ces rencontres, pour ne pas dire une de ces imitations les plus frappantes, est celle que l'on peut noter entre le portrait d'un sénateur vénitien, par Solario, à la National Gallery de Londres, et le fameux *Homme à l'œillet* de Jean Van Eyck, au musée de Berlin. L'attitude est presque identique; il en est de même du mouvement des mains (dans les deux tableaux, le personnage tient un œillet); le modelé du visage procède des mêmes principes, avec cette différence qu'il est plus ferme dans l'œuvre flamande, plus souple dans l'œuvre italienne. On peut opposer à ces portraits ceux qui dérivent, si je ne m'abuse, des médailles, et où les personnages sont représentés de profil. Tels sont les portraits de Pisanello, qui a excellé à la fois dans l'art du médailleur, retrouvé par lui, et, dans la peinture, ceux de Piero della Francesca, de Botticelli, de Pollajuolo, de Ghirlandajo et de tant d'autres quattrocentistes.

Le paysage italien ne s'est pas moins ressenti de l'influence septentrionale, quoique, de prime abord, les créateurs du genre paraissent avoir travaillé à l'insu les uns des autres. Dès 1423, le vieux tendre Gentile da Fabriano, cet Ombrien qui osa venir défier les Florentins jusque dans leur propre cité, réussit à rendre avec un égal amour et une égale habileté, dans sa célèbre *Adoration des mages*, conservée à l'académie de Florence, la fraîcheur des fleurs qui émaillent le gazon du premier plan et le mouvement des terrains du fond, ces belles montagnes boisées sur les flancs desquelles chemine la brillante escorte des trois rois. Le chef-d'œuvre des frères Van Eyck, l'*Adoration de l'agneau mystique*, était alors à peine commencé, mais les modèles flamands avaient pu pénétrer en Italie par une foule de canaux, notamment par les miniatures, et nous

savons que telle de ces miniatures, par exemple, la Fenaison, ou les Semailles de l'admirable livre d'heures du duc de Berry, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Chantilly, n'avait rien à envier au tableau le plus parfait. Pisanello, dont le nom a été prononcé tout à l'heure, a, très certainement aussi, cherché ses inspirations de ce côté-ci des monts, soit dans ses esquisses dessinées pour des médailles, soit dans ses tableaux. Ses paysages si nourris et si mouvementés forment l'opposition la plus complète avec les paysages arides, rocailleux, sans verdure et sans lumière, des peintres italiens du XIVe siècle. Si les paysages du Pérugin sont conçus et disposés par grandes masses, en revanche un autre peintre ombrien, Pinturicchio, se plaît à détailler les siens avec toute la minutie d'un Flamand. Léonard de Vinci lui-même s'est parfois essayé dans ces analyses à outrance : son carton du Péché originel, que Vasari a encore vu, égalait pour la surabondance et le rendu des détails les tableaux flamands les plus poussés ; on y voyait une prairie dont les moindres touffes d'herbe étaient reproduites avec une minutie, un amour inépuisables ; un figuier, un palmier dans lesquels le botaniste le plus méticuleux n'aurait pas trouvé à reprendre la plus légère erreur. Est-il possible, ajoute Vasari, qu'un homme ait eu tant de patience ?

Quels sont les secrets, pour employer une expression chère au XVe siècle, aux yeux duquel il n'y avait pas de supériorité sans un certain mystère, quels sont, dis-je, les secrets qui ont valu aux flamands leur réputation européenne ? Ce sont avant tout les perfectionnemens techniques, perfectionnemens favorisés par l'invention de la peinture à l'huile, mais que l'on pourrait, à la rigueur, concevoir sans elle. Et quel a été le premier résultat de ces perfectionnemens ? De leur permettre de reproduire plus fidèlement la réalité : en d'autres termes, c'est par leur réalisme qu'ils ont imposé leur domination à l'Europe. Examinez les jugemens que les auteurs italiens de la renaissance ont portés sur les tableaux flamands primitifs : ce qui les a invariablement frappés, c'est l'habileté avec laquelle sont rendus les jeux de lumière les plus compliqués, la ressemblance d'un portrait, ces plaies qui paraissent réelles, ce paysage dont on peut compter toutes les touffes d'herbes, et ces touffes d'herbes sur lesquelles on peut compter toutes les gouttes de rosée. De pareils trompe-l'œil, ayons le courage de prononcer le mot, excitèrent infiniment plus d'admiration que l'harmonie du coloris, la force de l'invention, la noblesse de la composition, qualités qui, chez les réalistes de tous temps et de tous pays, ont toujours passé pour secondaires.

L'invention ou plutôt le perfectionnement de la peinture à l'huile

a-t-il joué dans l'histoire de la diffusion de la peinture flamande le rôle capital que l'on se plaît à lui attribuer? Écoutons tout d'abord le Vasari des Flandres, Carel Van Mander, dont *le Livre des peintres* vient enfin de paraître, par les soins de M. Hymans, dans une traduction française. « D'après l'opinion admise, dit le biographe, Jean Van Eyck, un homme instruit, versé dans les choses de son art, étudiant les propriétés des couleurs, et s'adonnant à cet effet à l'alchimie et à la distillation, en vint de la sorte à recouvrir ses peintures au blanc d'œuf et à la colle d'un enduit dans la composition duquel entrait une huile particulière, procédé qui obtint un grand succès à cause de l'éclat qu'il donnait aux ouvrages. Beaucoup de peintres italiens avaient cherché ce secret, échouant dans leurs tentatives par ignorance de la vraie méthode. Il se fit qu'un jour Jean, après avoir exécuté un panneau auquel il avait consacré beaucoup de temps et de peine selon son habitude, et l'œuvre étant achevée et enduite de son vernis, il l'exposa au soleil pour la faire sécher. Mais, soit qu'il eût été mal joint, soit que le soleil eût trop d'ardeur, le panneau se fendit. Jean, très contrarié de voir son œuvre détruite, se promit bien que pareille chose ne se renouvellerait plus par l'effet du soleil. Renonçant alors à la couleur à l'œuf recouverte de vernis, il donna pour but à ses recherches la production d'un enduit séchant ailleurs qu'en plein air et dispensant surtout les peintres de recourir à l'action du soleil. Il éprouva successivement diverses huiles et d'autres matières et s'assura que l'huile de lin et l'huile de noix étaient siccatives entre toutes ; les soumettant à l'action du feu, et y mêlant d'autres substances, il finit par obtenir le meilleur vernis possible. Et comme c'est le propre des esprits chercheurs de ne point s'arrêter en chemin, il en arriva après de multiples essais, à s'assurer que les couleurs étendues d'huile se liaient à merveille, qu'elles acquéraient en séchant une grande consistance, qu'elles étaient imperméables à l'eau, que l'huile, enfin, donnait un éclat plus vif sans le secours d'aucun vernis. Ce qui l'étonna et lui plut davantage, ce fut que les couleurs se mélangeaient mieux à l'huile qu'à l'œuf et à la colle. Jean fut, comme de juste, joyeux de sa découverte. Un nouveau genre d'œuvres voyait le jour à la grande admiration de tous, et bientôt la renommée eut porté le bruit de l'invention jusqu'aux contrées les plus lointaines. De l'antre des Cyclopes et de l'inextinguible Etna l'on accourut pour voir cette merveilleuse innovation, comme il est dit plus loin. Il ne manquait à notre art que cette noble pratique pour égaler la nature ou la mieux rendre. » Cette invention, ajoute Van Mander, eut lieu vers 1410.

D'après Van Mander, Jean Van Eyck aurait gardé jusque dans sa

vieillesse le secret de la peinture à l'huile, personne n'étant admis dans son atelier que Roger Van der Weyden. Mais cette assertion est formellement démentie par les textes du xve siècle. Nous y voyons que, dès 1425, la ville de Gand commandait à Jean de Scoenere une Vie de la Vierge et une Sainte Cène peintes à l'huile. L'historien de la peinture flamande, M. Michiels, mentionne même un contrat de 1419, par lequel Guillaume Van Axpoele et Jean Martens s'engagent à restaurer en bonnes couleurs à l'huile, sans mélange de substances corrosives, plusieurs panneaux anciens.

Quelles que soient, en réalité, les améliorations inventées par Jean Van Eyck, il est certain qu'elles ont eu pour résultat de donner au coloris plus de souplesse et plus de chaleur. Rien ne se saurait imaginer de plus intense, de plus profond, de plus lumineux que certains de ses tons favoris, notamment le rouge, le bleu et le vert. C'est un régal pour les yeux. Les tableaux de Piero della Francesca sont aussi légers, aussi transparens; ils ne sont pas aussi nourris, aussi chauds, aussi éclatans dans les tons sombres. Je n'essaierai pas ici de retracer l'histoire de la peinture à l'huile. Il suffira de rappeler que, pendant tout le xve siècle, les Flamands et les quelques Italiens qui les imitèrent, à commencer par Antonello de Messine (en Italie, la peinture à tempera, la détrempe et la fresque ne cessèrent d'être en honneur pendant toute cette période), apportèrent un soin infini à la préparation technique de leurs tableaux. Ceux-ci sont frais et brillans comme s'ils venaient de quitter le chevalet. Le premier, Léonard de Vinci, tout chercheur et tout savant qu'il fût, ou négligea la préparation de ses couleurs, ou voulut demander à la peinture à l'huile plus qu'elle ne pouvait donner. On sait dans quel triste état se trouve aujourd'hui la Cène du couvent des Grâces. Ses tableaux proprement dits se sont rembrunis, alors toutefois qu'ils ne se sont pas crevassés. Raphaël qui, dans les productions de sa première manière, s'inspira des excellentes habitudes de prévoyance des Ombriens, se relâcha de plus en plus vers la fin de sa vie de ces sages précautions. Le noir d'imprimerie dont il abusa, notamment dans le Saint Michel du Louvre, a causé autant de ravages que de nos jours le bitume. Chez les Vénitiens, qui, d'ailleurs, contrairement à l'opinion commune, cultivèrent la peinture à la détrempe concurremment avec la peinture à l'huile, beaucoup de toiles, entre autres celles du Tintoret, ressemblent à de vastes pâtés d'encre. Et que de victimes depuis, rien que parmi les peintres de notre siècle !

La science a eu une part considérable au succès des frères Van Eyck, mais, proclamons-le bien haut, c'est le génie qui a rendu féconde la révolution à laquelle ils ont attaché leur nom. Ils étaient plus que des alchimistes, — ainsi les considéraient leurs contempo-

rains, — ils étaient des artistes, des observateurs et des poètes, dans la plus haute acception du terme, sublimes à force de minutie intelligente. Le perfectionnement de la peinture à l'huile a été pour eux un moyen, non un but, et comme l'a excellemment dit le marquis de Laborde, l'importance de ce perfectionnement s'est confondue avec le retentissement produit par les chefs-d'œuvre des deux frères.

Avec une vue très nette des avantages de la peinture flamande, les Italiens se sont, avant tout, efforcés de lui dérober le secret de sa supériorité picturale proprement dite, l'art d'envelopper les objets, de les noyer dans une lumière tour à tour discrète et éclatante, de donner de la profondeur aux compositions au moyen de dégradations de tons, en un mot, l'art de produire sur une surface plane l'illusion de la réalité. Peu à peu ces tours de force l'emportent sur l'interprétation normale et loyale du sujet : je pourrais citer tel tableau vénitien signé du nom le plus illustre, par exemple, le Saint Jérôme attribué à Jean Bellin, où la reproduction des objets inanimés et la recherche du clair-obscur forment le premier des soucis de l'artiste, où les personnages ne sont plus que l'accessoire. La peinture de nature morte ne tarde pas à prendre naissance, et, circonstance digne de remarque, c'est un Vénitien précisément, Jacques de Barbari, qui nous en a laissé le plus ancien spécimen, la perdrix accrochée à un clou en compagnie d'un gantelet de fer, au musée d'Augsbourg.

Il n'aurait pas été permis de passer sous silence ces emprunts; mais il importe également de n'en pas exagérer la portée. Si les Italiens de la première renaissance ont profité des leçons des Flamands, il n'en est pas moins certain que, même sans elles, obéissant à une loi historique, ils auraient porté l'interprétation de la réalité à sa suprême perfection. Par l'affranchissement absolu de toute tradition et de toute convention, certains chefs-d'œuvre de Donatello, par exemple les bustes de Niccolò da Uzzano, au musée national de Florence, et de Saint-Laurent, dans la sacristie de l'église du même nom, ou encore les gardiens du tombeau, dans la Résurrection du Christ, de Piero della Francesca, à Borgo San Sepolcro, paraissent des ouvrages du XIXe siècle, non du XVe, tout comme les étonnans portraits de Jean Van Eyck, l'Arnolfini de la Galerie nationale de Londres, l'*Homme à l'œillet*, du musée de Berlin. Nulle réminiscence des types contemporains, nul vestige d'archaïsme : les auteurs ont fait abstraction de leurs habitudes, de leurs tendances, on serait tenté d'ajouter de leur personnalité, pour représenter la physionomie humaine avec l'implacable rigueur et la souplesse illimitée de l'appareil photographique.

III.

Voilà donc deux écoles dotées de moyens d'expression également variés, sachant animer le marbre, fixer par le pinceau les impressions les plus fugitives comme les plus durables. Des deux côtés la même curiosité, qui s'étend aux petites choses aussi bien qu'aux grandes, un esprit de probité qui interdit d'aborder les côtés littéraires de la composition avant que les moindres détails, une boucle de cheveux, les anneaux d'une chaîne, le pommeau d'une épée, les feuilles d'un arbre, aient été rendus avec la plus grande exactitude. Quel usage les deux rivales feront-elles de tant de perfectionnemens merveilleux inconnus aux artistes du moyen âge?

Prenons d'abord la sculpture. Nulle contrée ne semblait devoir être moins favorable à son développement que les Pays-Bas, également pauvres en modèles antiques et en modèles vivans. Ce n'est point, en effet, faire injure aux races wallones ou flamando-hollandaises que de les considérer comme inférieures, pour la pureté des formes, à la race italienne, dont les *modèles*, hommes et femmes, sont, aujourd'hui encore, en possession de défrayer les ateliers de l'Europe entière, depuis l'Angleterre jusqu'à la Russie. Aussi voyons-nous le plus grand des sculpteurs de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle, Claux Sluter, quitter sa patrie pour aller chercher fortune en Bourgogne, sous un ciel plus clément, au milieu d'une population plus belle. C'est en France également, à Dijon, à Bourges, à Tours, et, en général, sur les bords de la Loire, que les disciples de Sluter, parmi lesquels il faut ranger, en premier lieu, Michel Colombe, continuent son œuvre. Cette école, française par adoption, sinon d'origine, aura assez de vitalité pour nous donner encore, dans le premier tiers du XVIe siècle, après 1520, l'admirable tombeau des Poncher, au musée du Louvre, cette page si simple, si grave, si recueillie, et qui ne doit aucune de ses qualités aux ultramontains.

Le moment n'est plus où l'on constatait que l'auteur du mausolée de Philippe le Hardi « possédait à un faible degré le sentiment de l'art, que les figures auxquelles il a voulu imprimer un caractère de gravité et de mélancolie représentent plutôt la douleur physique, que les corps sont trop courts, les attitudes mauvaises, en un mot, que l'artiste a peu de goût. » Ici même, M. Montégut a brillamment réhabilité le maître glorieux à qui la statuaire franco-flamande doit sa renaissance; grâce à ses efforts, grâce à ceux de M. Alfred Michiels, de Waagen, de Schnaase, de Lübke et de différens autres savans, le nom de Claux Sluter commence enfin à sortir de

l'oubli. L'exposition, au musée du Trocadéro, des moulages du Puits de Moïse a hâté cette réhabilitation tardive. Tous les connaisseurs admirent aujourd'hui dans ces figures de prophètes, représentés sous les traits de bourgeois du xve siècle, la rare hardiesse des attitudes, la rare énergie des expressions. Renonçant à édifier, Sluter a voulu avant tout créer des têtes à caractère. Malgré certains défauts inhérens à son éducation première (ses figures sont en général trop trapues), son Moïse est, de tous ceux qui ont précédé le chef-d'œuvre de Michel Ange, le plus grandiose et le plus terrifiant. Le prophète chauve aux traits émaciés, à la barbe jonciforme, annonce ceux dont Dürer fixera les traits, un siècle plus tard, de son pinceau implacable. Il précède immédiatement les fameux prophètes sculptés par Donatello pour le campanile de Florence : la verve n'y est pas moindre, et le maître flamand n'a pas su mieux résister que son émule italien au désir de donner aux personnages de l'histoire sacrée les traits des plus laids d'entre ses compatriotes.

Le chef-d'œuvre de Sluter, et un des chefs-d'œuvre de la sculpture dramatique de tous les siècles et tous les pays, ce sont les quarante statuettes de pleureurs, debout dans les niches du mausolée de Philippe le Hardi, au musée de Dijon. Longtemps on s'était plu à figurer à cette place les apôtres, des saints (on revint à cette tradition dans le tombeau de Louis et de Valentine d'Orléans, à l'abbaye de Saint-Denis), parfois aussi des motifs allégoriques, les trois Vertus théologales, les Vertus cardinales, etc. Cédant à ce besoin de matérialiser jusqu'aux moindres créations de l'art, le xve siècle substitua aux acteurs de l'histoire sainte et aux figures symboliques les portraits des personnages qui avaient été en relations avec le défunt ou avaient joué un rôle dans les cérémonies de ses funérailles. Tout tendait ainsi à faire descendre l'art des régions éthérées où l'avait élevé le moyen âge, pour le ramener à la réalité.

Ces pleureurs, ces « plourans, » comme on disait au xve siècle, représentés autour du défunt, ne sont autre chose que les parens, les amis, les cliens, les serviteurs qui l'accompagnent à sa demeure dernière, le corps perdu dans d'amples manteaux de deuil, la tête couverte de capuchons plus amples encore. Le savant conservateur de la sculpture au Musée du Louvre, M. Louis Courajod, cite, dans ses études récentes, plusieurs exemples de représentations de ce genre remontant au xive, voire au xiiie siècle. Mais le mérite d'avoir développé un thème, à peine entrevu avant lui, d'y avoir mis un esprit d'observation, une verve et un pathétique que n'importe quel maître de la statuaire aurait pu lui envier, revient incontestablement à Sluter.

Quelle pleine possession de la mimique ! quelle richesse de mo-

tifs! Reproduire quarante fois, et sur quarante physionomies différentes, sans se répéter et sans faiblir, une note identique, la douleur causée par la perte d'un souverain vénéré, c'est un tour de force qui aurait effrayé même un Donatello, même un Michel-Ange, ces dramaturges par excellence. Sluter a tenu à épuiser jusqu'à la dernière des variations auxquelles ce motif pouvait se prêter. Il nous montre chez l'un la tristesse froide et calculée, véritable deuil de cour; chez d'autres la douleur concentrée, chez d'autre encore, la douleur débordant et se traduisant en sanglots, en spasmes, en défaillances. Quelle netteté et quelle énergie dans cette gamme des attitudes et des gestes : l'un qui joint les mains en signe de surprise, le second qui les lève au ciel, et cet autre qui essuie ses pleurs, et cet autre qui se voile la face! L'art du contraste est porté à ses dernières limites, tout comme dans les merveilleux bas-reliefs des portes de la sacristie de Saint-Laurent, exécutées quelques lustres plus tard par Donatello; tandis que le visage de l'un des plourans est perdu au fond du capuchon, celui de l'autre domine librement, laissant éclater au grand jour la douleur qui le transporte.

Dans les types des acteurs de cette tragédie, même variété et même énergie. Sluter a mis en scène le jeune homme éploré et le vieillard tremblant, l'ascète et l'épicurien, le bourgeois aux traits cauteleux et le moine fier, implacable, au regard d'inquisiteur. On serait parfois tenté de croire qu'il y a une nuance de satire dans ces portraits, — car il n'est pas possible de douter que les statuettes du tombeau de Philippe le Hardi ne représentent des êtres réels, — tant il y a en elles de franchise et presque de brutalité.

En substituant au costume à la mode le costume de deuil, la longue robe de bourgeois serrée par une ceinture à la hauteur des reins, ou le froc monacal, Sluter a doté la sculpture d'un élément plastique des plus féconds. Ces vêtemens amples, s'ils n'ont pas la netteté et la noblesse de la toge, s'ils offrent surtout l'inconvénient de masquer les pieds qu'ils recouvrent de plis trop abondans, se prêtent aux combinaisons les plus intéressantes, aussi bien lorsqu'ils tombent droits, en plis parallèles, que lorsqu'ils sont ramenés vers la poitrine par un de ces gestes pathétiques familiers au grand artiste. En résumé, Sluter a montré dans ce monument, qui fait la gloire du musée de Dijon, qu'il excellait dans l'art de la draperie tout comme dans celui de la physionomie.

L'influence de Sluter ne s'est pas bornée à la Bourgogne. Une province voisine, le Berry, s'enrichit, par les soins des disciples du maître flamand, de l'important mausolée du duc Jean de Berry, frère de Philippe le Hardi. Ce mausolée, conservé dans la cathédrale de Bourges, et élevé au duc par son petit-neveu

Charles VII de France, fut terminé en 1450; il avait la forme des « sépultures des rois et enfans de France, par figures et représentations. » Aujourd'hui, il n'en reste que des fragmens : la statue couchée, qui, d'après les recherches de M. de Champeaux, est l'œuvre de Jean de Cambrai (mort en 1438), les statuettes qui sont l'œuvre de Paul Mosselmin, le sculpteur des stalles de la cathédrale de Rouen, et d'Étienne Bobillet. Ces statuettes sont de tout point inférieures à celles du tombeau de Philippe le Hardi. La plénitude des formes, qui distingue le style de Sluter, a fait place à la maigreur et à l'afféterie. Cherchez bien sous ces draperies, vous ne trouverez que des membres grêles, à peine modelés; c'est un art tout à la surface; c'est l'affectation de la vie et du mouvement plutôt que la vie et le mouvement eux-mêmes.

Avec le mausolée de Jean sans Peur, nous revenons à Dijon. Ce monument, commencé en 1444 par les soins de Philippe le Bon, est l'œuvre d'un Espagnol, Jean de la Vuerta, assisté de Jean de Droguès et d'Antoine de Moiturier. Le fait seul d'avoir employé un sculpteur originaire de l'Espagne, pays de tout temps si arriéré, montre à quel point les Mécènes français du xve siècle ignoraient les principes de la renaissance. Le monument, exposé au musée de Dijon en compagnie du chef-d'œuvre de Sluter, nous révèle en outre la prompte décadence de l'école bourguignonne après la mort de son fondateur.

Charles, duc de Bourbon, gendre de Jean sans Peur, s'inspira à son tour du modèle créé par Claux Sluter, dans le tombeau qu'il fit préparer, en 1448, pour lui et pour sa femme, à l'abbaye de Souvigny, dans le département de l'Allier. Il fit appel à un artiste de Montpellier, nourri, très certainement, dans la tradition de l'école bourguignonne, Jacques Morel, récemment mis en lumière par M. Courajod, dont les recherches ont fait faire un si grand pas à l'histoire de la statuaire française du xve siècle. Les têtes du duc et de la duchesse de Bourbon sont trop mutilées pour qu'il soit facile de nous rendre compte des qualités de l'exécution. Nous nous bornerons à constater que les yeux sont d'un dessin pauvre et dur, sans expression aucune. Quant aux draperies, dans le manteau qui recouvre le duc, elles sont souples, abondantes, on serait tenté de dire vivantes, tout comme dans les meilleurs morceaux de Sluter. Chez la duchesse, elles laissent plus à désirer : les plis, trop nombreux et, disons-le bien franchement, trop disgracieux, de la partie inférieure de la robe, forment une dissonance avec le corsage si raide qui emprisonne la taille. Chez l'un et l'autre, en résumé, la recherche du mouvement l'emporte sur celle du rythme.

La conception de ces monumens est de tous points opposée à

celle du mausolée italien, tel que l'a réalisé la renaissance. En Italie, pendant tout le xve siècle, les tombeaux sont à peu près invariablement adossés au mur ; en France et dans les Flandres, la règle, c'est le tombeau isolé de toutes parts. Cette simple modification a suffi pour imprimer à la sculpture funéraire des deux contrées un caractère absolument distinct. En Italie, la statue du défunt, généralement drapée à l'antique, et étendue dans une pose noble sur un sarcophage, est vue d'en bas et de profil ; de nombreux ornemens, empruntés à l'art classique, forment autour d'elle comme une auréole. Ce n'est pas, si l'on veut, l'apothéose, c'est le repos dans un monde idéal, loin des préoccupations d'ici-bas. En France, au contraire, la statue isolée sur son soubassement s'impose à l'attention non-seulement par son isolement même, mais encore par une foule de particularités qui n'ont rien d'abstrait : le costume même, qui est celui du temps et non une restitution archéologique, l'écusson, qui est celui de la famille, l'ours, le lévrier ou l'épagneul accroupis, substitués aux animaux héroïques chers aux Italiens, l'aigle, le lion, la licorne. Dès ce moment, sous l'influence du courant réaliste qui transformait les idées aussi bien que le style, on voit apparaître, quoique de loin en loin seulement, ces figures de « gisans » qui devaient conquérir une place si considérable dans la statuaire française du siècle suivant. En 1302, dans le monument du cardinal de La Grange, on avait représenté le défunt à l'état de squelette ; en 1457, les enfans de Jacques Cœur firent représenter leur mère toute nue sur le mausolée qu'ils lui élevèrent dans une des églises de Bourges. Lorsque l'étude du nu se développa (elle avait été très certainement été longtemps interdite par les mœurs), on se complut dans l'exécution de véritables pièces anatomiques, d'un effet horrible. Qui n'est tenté, devant les cadavres de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sculptés pour l'abbaye de Saint-Denis, avec des raffinemens de réalisme hideux, de répéter l'exclamation arrachée au président de Brosses par la vue du tableau dans lequel le bon roi René avait peint sa maîtresse rongée par les vers !

Le style inauguré par Sluter pour les monumens funéraires se maintint jusque vers la fin du siècle ; nous retrouvons les figures de pleureurs dans le mausolée de Philippe Pot, d'abord grand-sénéchal du duché de Bourgogne, puis gouverneur de cette province, mort en 1494 et enterré à quelques kilomètres de Dijon, dans la fameuse abbaye de Cîteaux. Ce personnage, suivant la coutume, avait lui-même préparé son tombeau, qui est donc antérieur de quelques années. Il se fit représenter armé de pied en cap, les mains jointes, un ours couché à ses pieds. Huit pleureurs, la figure

cachée par un capuchon, et tenant chacun un écusson, supportent la dalle sur laquelle est posée la statue.

Je n'oserais pas affirmer que l'école bourguignonne ait compté des recrues en dehors de la France. Mais l'école flamande, dont celle de Dijon n'était qu'une émanation, étendit directement son empire sur l'Allemagne, où nous trouvons pendant tout le xve siècle les mêmes figures trapues, mouvementées, tourmentées et boursouflées, et d'ordinaire d'une extrême lourdeur. Vers la fin du siècle, notamment à Nuremberg, nous voyons enfin se produire une réaction par les efforts d'Adam Krafft, à qui succèda Pierre Vischer, qui eut l'honneur de faire triompher dans la statuaire allemande les principes de la renaissance.

Pour le choix des sujets, pour l'indépendance et la variété des idées, la sculpture franco-flamande ne pouvait naturellement pas se comparer à celle de l'Italie : tout un domaine et des plus importans, — la mythologie et l'histoire antique, — était fermé pour elle; à cet égard, il y eut presque recul et réaction. Le goût de l'antiquité était certainement plus développé à la fin du xive siècle qu'au milieu du xve, nous le savons par l'exemple du duc de Berry, dont les collections l'emportaient, selon toute vraisemblance, sur celles des amateurs italiens contemporains les plus éclairés, et aussi par l'exemple de nos humanistes français, les Jean de Montreuil, les Nicolas de Clémenges, les Gerson, émules et amis des premiers champions de l'humanisme italien. Notons, pour ne pas sortir du domaine de l'art, l'emploi, vers 1400, sous la plume de Jean de Montreuil, de la comparaison, si banale plus tard, d'un sculpteur contemporain avec Lysippe et Praxitèle. — Il nous faudra aller jusqu'à l'expédition de Charles VIII en Italie, en 1494, pour retrouver dans notre pays de telles tendances, pour entendre à nouveau un tel langage.

Si l'on s'attache au style de nos vaillans maîtres de pierre, on constate les mêmes lacunes. Comme observateurs et comme interprètes de la réalité, ils sont au premier rang; ils ont enfin découvert ce secret, inconnu au moyen âge, de fixer la physionomie de leurs contemporains par des traits d'une vérité et d'une énergie saisissantes. Aussi le portrait est-il leur triomphe; mais ne leur demandez pas de s'élever au-dessus du modèle qui pose devant eux : ils ne sauraient concevoir ce personnage que dans le costume, tour à tour si pesant ou si étriqué, du temps, avec ses préoccupations mesquines, embarrassé de ses mouvemens, sans liberté et sans flamme. Que si vous les sortez de la réalité, que si vous leur demandez de créer une figure idéale, une Vierge, un Christ, de personnifier

quelque vertu, la foi, la force, l'espérance, leur impuissance éclate brusquement; ils ne savent représenter que ce qu'ils ont sous les yeux.

Dans l'intervalle, l'Italie s'applique sans relâche à dégager de la forme humaine ceux des traits qui lui paraissent les plus parfaits; elle s'efforce de créer, à côté de la vérité historique, cette vérité idéale qui est de tous les pays et de tous les temps; elle prend pour base de ses études le nu, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiellement durable, laissant sa rivale s'attacher à l'enveloppe, au costume, qui varie d'âge en âge.

Cette tendance à rapprocher l'histoire sainte des événemens de l'existence contemporaine, cet éloignement pour le style héroïque, finissent par substituer les épisodes, les anecdotes, et, pour l'appeler par son nom, la sculpture de genre aux hautes et sévères créations du moyen âge. Il ne suffit plus aux artistes d'habiller les patriarches comme les bourgeois du xve siècle, de faire porter un béguin et des souliers à la poulaine aux héroïnes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, à Judith comme à Marthe, à Rébecca comme à Marie-Madeleine : ils leur prêtent, en outre, exactement les sentimens du temps. Examinez, par exemple, sur les belles stalles de la cathédrale d'Amiens, la scène où Abraham congédie Agar; vous croirez voir l'illustration du récit d'un de nos spirituels conteurs du xve siècle. Le dédain pour la couleur historique n'a jamais été poussé aussi loin, si ce n'est peut-être chez les maîtres spirituels et frivoles du siècle dernier.

Il était réservé à un artiste né sur les bords de la Loire, et qui représente la plus pure tradition française, de réagir contre ces excès, de ménager la transition du naturalisme au style classique. Après avoir sacrifié dans sa jeunesse aux principes de l'école de Dijon, notre vaillant Michel Colombe se rallia dans la suite à ceux de l'Italie. Le moment n'était pas venu encore de fondre harmonieusement les uns avec les autres. Mais nous avons le devoir de tenir compte à ce courageux précurseur d'un effort qui a si largement profité aux générations suivantes.

IV.

Tout autres ont été les destinées de la peinture. C'est qu'ici le sentiment de la couleur prime celui de la forme, et qu'à cet égard peu de races ont été aussi favorisées que les habitans des Flandres. Je ne saurais mieux faire que d'invoquer le témoignage de ce merveilleux petit livre, si gros d'idées, qui s'appelle : *Philosophie de l'art dans*

les Pays-Bas. « Seuls, les Flamands et les Hollandais, dit M. Taine, ont aimé les formes et les couleurs pour elles-mêmes ; ce sentiment dure encore ; le pittoresque de leurs villes et l'agrément de leurs intérieurs en donnent la preuve, et l'an dernier, à l'exposition universelle, on a pu voir que l'art véritable, la peinture exempte d'intentions philosophiques et de déviations littéraires, capable de manier la forme sans servilité et la couleur sans barbarismes, ne subsistait guère que chez eux et chez nous. »

C'est à la vivacité de ces instincts que les primitifs flamands doivent la première et la plus haute de leurs qualités, ce coloris si profond, si chaud, si lumineux, propre à embarrasser et à décourager les meilleurs coloristes de l'Italie du xve siècle, les Ombriens et jusqu'aux Vénitiens.

La situation faite à la peinture par l'architecture ne pouvait que développer le goût de productions à la fois petites, quant à leurs dimensions, éclatantes, quant à leur effet, de ces chefs-d'œuvre de fini qui ne le cèdent pas à la miniature la plus achevée. Le style gothique, en multipliant les creux et les saillies, en fractionnant à l'excès les surfaces planes, amoindrissait fatalement le rôle de la peinture d'histoire. Tout au plus la bande étroite qui s'étend au-dessus du triforium, ou les segmens des voûtes d'arête pouvaient-ils recevoir un petit nombre de figures isolées. Constatons, à ce sujet, que, si l'Italie a pris les plus étranges libertés avec le style gothique, elle l'a surtout fait au point de vue des exigences de la peinture. Dans les églises d'Assise, de Sienne, de San-Gemignano, de Florence, de Padoue et de tant d'autres villes de l'Ombrie, de la Toscane ou de la Haute-Italie, les architectes ont, avec l'ardeur la plus louable, poursuivi ce double problème : obtenir le plus de champ possible pour développer des fresques monumentales, le plus de lumière possible pour les éclairer. Dans ce pays du soleil et de la vie en plein air, ils auraient été inexcusables de ne pas ouvrir leurs monumens tout grands à la fresque, le procédé de peinture à la fois le plus expéditif et le plus durable.

Dans les Flandres, outre que les architectes de l'école gothique montraient moins de complaisance, les exigences du climat, le manque de lumière, l'exiguïté des appartemens, s'opposaient au développement de la peinture monumentale (les vitraux peints et les tapisseries sont eux-mêmes fractionnés à l'excès). Force fut donc aux artistes comme aux amateurs de se contenter de productions en miniature, mais qui, sous le pinceau d'un Van Eyck, atteindront à la puissance d'une grande page d'histoire, car le spectacle de la force ainsi concentrée, et en quelque sorte latente, nous frappe souvent plus que celui de la force arrivée à son maximum d'expan-

sion. Le tableau de chevalet, cher aux artistes du bas-empire, mais à peu près inconnu dans l'école de Giotto, reprend faveur. Aussi bien le moyen, étant données les habitudes de minutie des peintres flamands, de produire des figures grandeur nature! Chacune d'elles aurait exigé des années de travail. Le marquis de Laborde a pleinement mis en lumière, dans son remarquable rapport sur l'exposition de 1851, le rôle que les Flamands ont joué dans cette révolution si grosse de conséquences.

L'affranchissement de la peinture vis-à-vis de l'architecture et l'abandon de la peinture monumentale, ne pouvaient manquer de modifier profondément les conditions de l'art dans les Flandres. La rupture une fois consommée, c'en est fait d'une émulation féconde, d'une discipline salutaire. Quel peintre désormais s'occupera de marier les lignes de sa composition aux lignes du monument dans lequel celle-ci doit prendre place, de compléter l'un par l'autre, en un mot, de faire de la décoration! Ou plutôt la confusion propre à l'architecture ogivale de la dernière période ne se reflète que trop dans la peinture flamande, de même que la clarté et la netteté de l'architecture classique éclatent jusque dans les moindres productions de la peinture italienne. L'ignorance absolue de toute ordonnance, de tout rythme dans les tableaux flamands des maîtres les plus habiles, les Van Eyck naturellement toujours exceptés, n'a point d'autre cause. J'ajouterai une autre considération : tandis que les Italiens se sont avant tout appliqués à perfectionner la perspective linéaire, les Flamands ont surtout cultivé la perspective aérienne, qui semble avoir été créée de toutes pièces par l'effort du génie des Van Eyck. Enfin, dernière différence : en Italie, on trouve des artistes universels, pratiquant ces beaux préceptes de l'enseignement simultané, qui viennent d'être remis en honneur dans notre École des Beaux-Arts ; à la fois architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres, voire graveurs ; dans les Flandres, en France, en Allemagne, on n'a affaire, sauf de rares exceptions, qu'à des spécialistes : le peintre ne sait pas modeler, le sculpteur ne sait pas construire, l'architecte ne sait pas peindre.

Si nous envisageons maintenant la conception de leurs tableaux, l'interprétation de la forme humaine, l'expression : partout les lacunes inhérentes au réalisme éclatent au grand jour, sauf chez les Van Eyck, qui, par la hauteur de leur génie, sont absolument hors de pair. Quels que soient la prospérité publique, le luxe des particuliers, la passion pour les plaisirs de toute sorte, je ne sais quels souvenirs d'humilité, quelles traditions de vulgarité ou de laideur continuent à peser sur tous les représentans de cette école. Ce n'est point la Flandre plantureuse et exubérante de Sluter ou du grand Rubens,

c'est un art essentiellement étroit, timoré et bourgeois, aussi concentré en lui-même que l'autre est éclatant et pompeux. Prenez les types : ce sont des figures aux traits irréguliers, à l'expression souffreteuse, aux extrémités difformes, aux mouvemens embarrassés, au costume disgracieux de pauvres pêcheurs dans toute la force du terme. Nul parti-pris dans le regard ou dans le maintien, rien qui sente l'homme libre, affranchi de terreurs superstitieuses; partout le spectacle de la douleur : c'est tout au plus si, de loin en loin, dans quelque madone trônant au milieu d'un paysage, ou dans les saintes de Memling, qui a été incontestablement touché d'un rayon du soleil d'Italie, percent des accens plus doux. Hâtons-nous d'ajouter que cette école, qui trace de l'homme une image si attristante, retrouve d'ailleurs toute sa sérénité vis-à-vis de la nature inanimée : ses paysages, avec leurs arbres chargés de fruits, leurs ruisseaux déroulant au milieu des prairies un long ruban d'azur, leurs rochers aux silhouettes pittoresques, leurs ruines envahies par le lierre, respirent une fraîcheur, un charme, une poésie, auxquels nous n'essaierons pas de nous soustraire.

Cette anomalie n'est pas faite pour nous embarrasser ; elle n'est qu'apparente : vis-à-vis de la nature, aucune tradition ne liait l'artiste du xve siècle, car la peinture du paysage n'existait pas au moyen âge. Vis-à-vis de l'homme, au contraire, il subit à son insu l'influence du passé, aux yeux duquel les créatures terrestres sont avant tout destinées à souffrir. Le manque de bons modèles fit le reste : les peintres s'habituèrent insensiblement à mettre en lumière ce que les types de leur pays avaient de plus défectueux, sans se soucier d'élaborer un canon, de poursuivre un idéal. A cet égard, on peut rappeler une expérience mémorable dont le héros fut un des souverains les plus éclairés, les plus indépendans du siècle dernier. Lorsque l'empereur Joseph II visita l'église de Saint-Bavon, l'Adam et l'Ève des Van Eyck lui parurent tellement indécens, qu'il donna l'ordre de les faire disparaître. Un contemporain des Boucher et des Pater, scandalisé par l'indécence des Van Eyck, quel signe des temps, mais aussi quelle leçon profonde donnée rétrospectivement aux réalistes du xve siècle !

Les Van Eyck avaient porté la peinture septentrionale à un degré de splendeur où elle semblait devoir se maintenir longtemps. La décadence, cependant, fut rapide; elle eut pour principal instrument un peintre à qui l'on ne saurait refuser un très grand talent, Roger van der Weyden. Ce maître s'appliqua, inconsciemment à coup sûr, à dégager et à développer les tendances les plus pernicieuses du réalisme flamand, des tendances qui, sans lui, auraient longtemps pu rester à l'état de germes. Les types qui, grâce à la

puissance d'inspiration des Van Eyck, grâce à leurs généreuses ardeurs, avaient conservé de la grandeur, sinon de la beauté, devinrent, sous le pinceau de Roger, d'une laideur désespérante. Dans ses sujets favoris, les *Scènes de la Passion*, la *Crucifixion*, la *Descente de croix*, la *Mise au tombeau*, le Christ offre invariablement des traits vulgaires et vieillis, un corps décharné. Ce n'est plus un dieu, c'est un homme, et quel homme! le plus pauvre, le moins sympathique de tous! La Vierge, d'ordinaire perdue dans sa douleur, et vêtue du costume le plus disgracieux, n'éveille, elle aussi, que les idées les plus attristantes.

Roger ne manquait pas d'une certaine puissance dramatique. Dans le célèbre *Jugement dernier* de Beaune, qu'on lui attribue à peu près unanimement, ces damnés, avec leurs yeux écarquillés, leurs grincemens de dents, les contorsions de tous leurs membres, cramponnés les uns aux autres ou se déchirant, ces femmes échevelées, ces hommes hideux, tirant la langue, peuvent se mesurer, pour la crudité de l'expression, avec les damnés sculptés sur la façade du dôme d'Orvieto, avec ceux que Signorelli peindra cinquante ans plus tard à l'intérieur du même monument. Cependant, quelque énergie que l'artiste flamand ait déployée dans ces scènes horribles, ses créations nous touchent moins, pourquoi? C'est que de tels sujets comportent difficilement les dimensions de la miniature, et, en réalité, le retable de Beaune n'est pas autre chose. Roger faisait petit, même en abordant des sujets grandioses.

Le maître n'a pas moins méconnu les principes fondamentaux de toute ordonnance. Prenons le triptyque du musée de Berlin, avec la *Naissance de saint Jean-Baptiste*, le *Baptême du Christ* et la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Malgré son encadrement architectural, la composition manque essentiellement de netteté. C'est toujours la même profusion d'ornemens, ce sont les mêmes nus maigres et prosaïques (que les personnages ont raison de rougir de leur nudité!), les mêmes hiatus, la même cacophonie. Pas un groupe régulièrement composé, pas une draperie arrangée simplement, pour ne pas dire avec élégance, pas une physionomie sans grimace. L'*Adoration des Mages*, elle aussi conservée au musée de Berlin, pèche par les mêmes défauts. Prises individuellement, les figures sont très vivantes et pleines de caractère (ce sont généralement des portraits plus ou moins arrangés, plus ou moins idéalisés), mais elles forment les unes avec les autres une série de dissonances qui soumettent à de rudes épreuves tout œil une fois familiarisé avec l'ordonnance classique. De même que les types sont particulièrement disgracieux (l'Enfant Jésus étendu sur le sol est un véritable monstre), de même les lignes générales sont heur-

tées et confuses, sans un accord harmonieux, sans un souffle de poésie.

Nous accusera-t-on de partialité, après les exemples qui viennent d'être rapportés, si nous déclarons que Roger, malgré des qualités de tous points remarquables, malgré la chaleur du coloris et l'énergie des expressions, surtout lorsqu'il s'agit de la douleur, est l'artiste qui a le plus contribué à introduire dans l'art flamand cette pauvreté de types, cette incorrection et cette incohérence de groupement, que tous ses autres mérites sont impuissans à racheter? Avec lui, toute tradition de rythme, de noblesse, ou même de clarté et de netteté, est constamment battue en brèche.

Le chef de l'école de Louvain, Thierry Bouts, s'engagea plus avant encore dans la voie tracée par Roger. Son œuvre maîtresse, la *Légende de l'empereur Othon*, au musée de Bruxelles, retrace, avec une simplicité de moyens extraordinaire, un naïf récit du moyen âge. « Pendant un voyage de l'empereur Othon III en Italie, nous raconte-t-on, l'impératrice sa femme s'éprit d'un gentilhomme de la cour, qui, marié lui-même à une femme qu'il aimait, repoussa les avances de sa souveraine. Au retour d'Othon, l'impératrice accusa, pour se venger, le gentilhomme d'avoir voulu la séduire, et l'empereur, sur cette seule dénonciation qu'aucune preuve ne confirmait, fit décapiter l'homme qu'il croyait coupable. Cependant, la veuve du gentilhomme vint en appeler à l'empereur de sa propre sentence; elle offrit de démontrer l'innocence de son mari par l'épreuve du feu. Ayant été admise à subir cette épreuve, elle tint dans la main une barre de fer rouge sans en ressentir le moindre mal. Vaincu par ce miracle, l'empereur se mit à la discrétion de la veuve, qui voulut d'abord l'obliger à mourir lui-même pour venger l'innocent, mais qui finit par se contenter du trépas de l'impératrice, laquelle fut brûlée vive. » La composition, malgré l'absence de mise en scène, malgré le manque d'action proprement dite, a une tournure superbe, que la chaleur du coloris ne fait que relever. Les acteurs, de grandeur naturelle à peu près, des figures élancées, nettement découplées, pleines de fierté, presque impassibles, sont tout entiers à leur rôle, ou plutôt ce ne sont pas des acteurs, ce sont des hommes pris dans la réalité, sans nulle trace d'arrangement en vue d'un effet dramatique. La scène est intéressante, belle, éloquente, à force de naturel, de vérité et de sérieux; on dirait une photographie prise au XVe siècle.

La *Sainte Cène*, du même auteur, dans l'église Saint-Pierre, à Louvain, offre tout l'intérêt d'un festin peint d'après nature, mais d'un festin qui aurait eu lieu au XVe siècle, non au Ier. Supprimez

les barbes, — c'est peut-être le seul point où l'imagination de l'artiste se soit donné carrière, car, de son temps, cet appendice était encore moins en honneur de ce côté-ci des Alpes que de l'autre, — et vous aurez une réunion de bourgeois de Louvain, conversant tranquillement autour d'une table d'ailleurs assez pauvrement servie. Nous sommes dans une salle éclairée par trois fenêtres en ogive et supportée par des arcades également en ogive; des poutrelles découvertes servent de plafond, disposition qui se retrouve, par une singulière coïncidence, dans la *Cène* par excellence, celle que Léonard de Vinci peignit au fond du Cenacolo de Sainte-Marie-des-Grâces. Au mur sont accrochés les portraits de deux personnages affrontés, représentés à mi-corps. Deux serviteurs, en manteaux garnis de fourrure, se tiennent près des convives. Ceux-ci ont les physionomies les plus souffreteuses et les plus pauvres qui se puissent imaginer. Seuls saint Pierre et saint Jean, assis aux côtés du Christ, ont conservé le type traditionnel. Quant au Christ lui-même, bénissant l'hostie, c'est la face simiesque, au front bossué, aux yeux petits, presque clignotans, au nez mince et atrophié, à la lèvre supérieure démesurément haute et droite, à la bouche comme rongée, à la moustache et à la barbe clairsemées, dont l'art flamand fit son idéal de prédilection. Les disciples ont la même laideur, — elle éclate surtout dans ceux qui se montrent de profil, — et la même expression soucieuse, maussade. Par une de ces contradictions auxquelles, je le répète, les réalistes de profession échappent moins que n'importe lesquels d'entre leurs confrères, un des apôtres a les pieds nus et la tête recouverte d'un bonnet. Ils portent tous d'ailleurs une sorte de toge d'un arrangement bizarre.

Nous avons jugé la composition au point de vue de la poésie et nous avons été forcé de nous montrer sévère. Mais attachons-nous à la vigueur du coloris, au rendu des physionomies, des mains, aux jeux de lumière, et la *Cène* nous paraîtra une merveille, une vision impeccable de la réalité. D'autres ont su évoquer des sentimens plus nobles, peu ont réussi à fixer sur le panneau avec une telle sûreté une parcelle de ce trésor enviable entre tous qui s'appelle la vie.

On a beau être un réaliste acharné, sans une certaine flamme, on ne s'avise jamais de tout. Prenons le *Martyre de saint Hippolyte*, de Bouts, à la cathédrale de Bruges. Comme observation des gestes, comme énergie des expressions, comme chaleur du coloris, cette petite composition est excellente. Mais si l'on considère les proportions relatives des figures et l'effet de perspective, que d'erreurs capitales! Les bourreaux sont deux fois plus grands que les chevaux, dont ils pressent les flancs pour leur faire écarteler le patient,

étendu tout nu sur le sol, et hurlant de douleur. Ces chevaux, en outre, semblent aller à l'aventure. Tandis que l'un marche tranquillement au pas, un autre s'élance au galop. Bref, l'effet dramatique est réduit à sa plus simple expression, et il faut se féliciter de cet échec, car comment éprouver autre chose que du dédain pour un artiste se plaisant à peindre des scènes aussi horribles? Troisième défaut capital : la perspective est nulle. Les personnages de l'arrière-plan sont aussi grands que ceux du premier. Mais quelle force d'observation dans les acteurs pris isolément! Comme ils sont bien à leur affaire! Quelle conviction et quelle hardiesse dans leurs traits et dans leurs gestes! Quels monstres achevés! Ils ont pour dignes rivaux ceux qui, dans le *Jugement de Cambyse*, au musée de Bruges, prennent un si vif plaisir à écorcher le juge prévaricateur. C'est là le côté faible, et, en même temps, le côté fort de l'école flamande, un réalisme qui ne recule devant rien.

Nous risquerions de faire fausse route en ne voyant dans le réalisme flamand du xve siècle que l'expression d'un principe d'esthétique, une simple affaire de goût et de mode, un moyen de capter la faveur des amateurs ; le réalisme était en même temps un agent de propagande religieuse des plus puissans, quoique d'un emploi infiniment dangereux à la longue. Les symboles trop abstraits, — le Père éternel représenté par une main qui émerge des nuages,— les personnifications trop impersonnelles, les types empreints d'une beauté simple et noble, n'avaient plus assez de prise sur des esprits que le doute ne devait pas tarder à envahir, qui voulaient voir pour croire. Pour obtenir un redoublement de ferveur, il était indispensable de sacrifier l'idéal ancien, de faire appel à des instincts moins purs, de frapper par des images crues et triviales, telles qu'en offre la vie de tous les jours. Les impressions n'augmentent-elles pas en raison de la proximité? Le spectacle des souffrances d'un voisin ne touche-t-il pas plus que le récit des malheurs d'un inconnu, de l'habitant d'une terre lointaine? Les artistes flamands mettaient en pratique le mot d'Hamlet : Que nous est Hécube, ou que sommes-nous à Hécube pour la pleurer? (*What's Hecuba to him, or he to Hecuba? That he should weep for her!*) Dépouiller le Christ, la Vierge, les saints, de leur caractère surnaturel, les transformer en créatures faibles comme nous, soumises aux mêmes affections, aux mêmes infirmités, telle était la dure, mais inéluctable condition au prix de laquelle l'art religieux, je devrais ajouter la religion elle-même, pouvait maintenir son prestige.

Ainsi prirent naissance ces Christs, ces Madones, ces saints et ces saintes qui sont le portrait de quelque bourgeois ou bourgeoise de Bruges, de Cologne, de Tours. L'imitation du modèle vivant rem-

placera les types de convention; l'horreur pour le nu, si profonde pendant la première partie du moyen âge, s'évanouira progressivement; on poussera la naïveté, il serait plus juste de dire l'inconvenance, jusqu'à représenter le Christ dans le sein de sa mère. Et quelle émotion ne devait pas provoquer la vue de ces martyrs couverts de plaies horribles, de ces bourreaux raffinés et féroces jusqu'au cynisme, de ces enfans à l'agonie tendant leurs bras vers leurs mères impuissantes! L'effet produit était en raison directe de la crudité de la représentation.

On a cru jusqu'ici qu'abstraction faite du portrait, l'école flamande primitive ne s'était exercée que dans les sujets religieux : c'est une erreur. D'innombrables peintures nous ont conservé le souvenir des batailles, des tournois, des fêtes, des divertissemens et même des occupations les plus vulgaires de l'époque, les travaux des champs ou du ménage, la confection de galettes, la lessive, etc. Seulement, ces peintures sont exécutées, non pas au moyen de pinceaux, mais au moyen de broches et de lisses, non pas au moyen de couleurs liquides, mais au moyen de laines et de soies teintes; de là le dédain de la critique académique. On devine que je veux parler de ces merveilleuses tapisseries, subitement révélées, après une éclipse trois fois séculaire, à l'admiration de nos contemporains. L'activité pittoresque du XVe siècle n'éclate pas avec moins de force dans ces procédés de reproduction et ces moyens de propagande, les plus populaires de tous, la gravure sur bois et la gravure sur cuivre, dont les Flandres revendiquent l'invention, non sans des argumens très sérieux. Il y a de l'observation, de la gaîté, quelquefois de l'esprit et de la verve dans ces ouvrages modestes appelés à pénétrer jusque dans les plus pauvres chaumières.

Mais l'art profane, aussi bien que l'art religieux, manque de cet idéal supérieur, moral, philosophique, littéraire, scientifique ou artistique, sans lequel on ne saurait fonder une école durable. S'agit-il de l'illustration des romans de chevalerie, c'est une narration plate et prolixe, que la richesse des costumes et quelques physionomies sympathiques ou distinguées ne suffisent pas à racheter. L'allégorie n'est pas moins ennuyeuse, tout imprégnée qu'elle est encore des souvenirs du *Roman de la Rose*. Quant à l'interprétation des événemens contemporains, c'est une simple juxtaposition d'épisodes, sans relief et sans force dramatique.

Favorisée par les instincts de la population non moins que par le courant général d'une civilisation différente du génie classique, ce que l'on pourrait appeler la forme la plus basse de l'art, la caricature, s'épanouit au grand jour. Le trivial, le grotesque, le laid, conquièrent partout le droit de cité; dans des régions où la pensée a

déjà tant de peine à s'élever, ces facteurs dangereux la ramènent sans cesse à ce que la réalité a de moins poétique. L'importance de ce mouvement n'a pas été appréciée jusqu'ici dans les histoires générales de l'art. Et cependant, ouvrez les ouvrages de M. Champfleury, de Flœgel ou de Wright, quelle multiplicité de motifs! les uns, simplement comiques, les autres agressifs et haineux, depuis les personnages grimaçans sculptés à la retombée des voûtes, depuis les réminiscences du cycle de *Renart* jusqu'aux cyniques attaques dirigées contre le clergé par le fameux graveur anonyme, le maître E.-S., ou maître de 1466, jusqu'à l'épopée satirique par excellence, la *Danse macabre*, qui déroule partout, sur les murs des cimetières, des cloîtres et des hôtels de ville, aussi bien que sur les pages des livres d'heures, son hideux et funèbre cortège! Tout, on le voit, contribuait à paralyser l'essor de l'art flamand et à lui faire perdre les avantages que lui avait assurés le génie d'un Sluter et d'un Jean Van Eyck.

V.

En Italie, le réalisme a également eu ses énergumènes. Plus d'un maître, et parmi les plus grands, a substitué des expériences de laboratoire et même d'amphithéâtre, non-seulement à l'inspiration poétique, mais encore à l'interprétation normale du sujet. De fort bonne heure (et nous ne songeons d'ailleurs pas à nous en plaindre), la peinture ethnographique tenta quelques artistes supérieurs. Giotto représenta avec une précision extraordinaire des Mongols et des Nubiens; Piero della Francesca des Tartares, aux pommettes saillantes, et des Arméniens; Mantegna des Moresques, de même que les Van Eyck avaient donné place, dans l'Adoration de l'Agneau mystique, à un Arabe lippu, et que leurs successeurs peuplèrent leurs tableaux de ces Turcs si redoutés depuis la prise de Constantinople. Ce qui est plus grave, c'est le parti-pris de laideur dans la représentation des personnages sacrés, et, à cet égard, les Christs, voire les Madones de Donatello ou de Mantegna, ne le cèdent souvent pas à ceux de leurs confrères flamands. Mais ce ne sont là que des accidens. Chez la grande majorité des artistes italiens, une sorte de distinction native s'oppose à la représentation de tout ce qui est vulgaire ou laid; les leçons de l'antiquité et la vue assidue de types qui n'ont pas cessé d'être les plus parfaits de l'univers font le reste; peu à peu, chaque école élabore et perfectionne son canon de la figure humaine. Le culte de la forme harmonieuse est si puissant qu'il perce même chez ceux des Italiens qui passent pour les sectateurs les plus ardens des Flamands. J'ai sous les yeux la photographie de deux Christs bénissant, si semblables par leur

physionomie et leur attitude, qu'on les croirait, à première vue, copiés l'un de l'autre. Seulement, l'un est dû au pinceau d'un Italien, Antonello de Messine, l'autre à celui d'un Flamand, probablement Quentin Metsys. Dans l'œuvre flamande, l'artiste a eu pour principale, pour unique préoccupation, de copier son modèle aussi exactement que possible; les moindres saillies et les plus légers plis de cette face osseuse sont rendus avec une vérité implacable. L'Italien, au contraire, a cherché à simplifier; son modelé est moins serré et plus large; la bouche exhale comme une plainte harmonieuse, tandis que celle du Christ flamand est muette; l'ensemble, enfin, a cette grande tournure qui nous révèle un artiste doublé d'un poète. Nous touchons au doigt la différence entre le réalisme des Flandres et celui de l'Italie.

Si l'on considère la genèse des écoles qui se sont succédé depuis le moyen âge, on constate que chacune d'elles a eu son point de départ dans le réalisme, dans le naturalisme. Il ne pouvait en être autrement. Après la disparition de tout initiateur, ses élèves, cédant à une nécessité historique, se laissent aller à consulter non plus la nature, mais les modèles qu'il leur a légués, en d'autres termes, des ouvrages qui sont déjà par eux-mêmes une interprétation plus ou moins fidèle, un écho plus ou moins affaibli, un reflet plus ou moins pâle; ils en arrivent rapidement à substituer des formules d'atelier aux observations personnelles, et, au bout de deux ou trois générations, eussent-ils fait profession du plus pur réalisme, ils seront aussi éloignés de la réalité et de la nature que l'avait été l'école à laquelle ils ont succédé. Ce retour à la nature, dont il sut d'ailleurs contrôler les enseignemens par la tradition, avait fait la fortune de Giotto, à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle. Ce fut une tentative analogue qui assura le triomphe de Masolino et de Masaccio, au commencement du XVe siècle; à ce moment, les derniers sectateurs de Giotto, ces « Giotteschi, » dont le nom est devenu comme une injure, avaient fini, à force de copier leur maître, par faire de la peinture non moins fausse, non moins froide que les Byzantins détrônés, quelque cent années auparavant, par l'immortel fondateur de l'école florentine. Masaccio, comme Giotto, s'efforça de concilier le naturalisme avec les enseignemens du passé, à cette différence près que, pour lui, le passé s'appelait l'antiquité classique et non plus le moyen âge. Il cherche à ennoblir, donc il n'est pas un réaliste de profession dans le sens éminemment défavorable que l'on attache aujourd'hui à ce terme.

Cette qualification revient de droit à son compatriote Paolo Uccello, cet artiste heurté, bizarre, parfois extravagant, dont le nom est resté attaché et à tant de progrès techniques du premier ordre et à tant d'erreurs capitales.

On connaît la plaisante histoire de Paolo Uccello : absorbé par les arcanes de la perspective, il en oubliait le manger et le dormir. Il fallait la nuit que sa femme allât l'arracher à ses calculs en lui disant : « Allons, Paolo, il est temps de te coucher. » A quoi il répondait invariablement : « Ah! quelle belle chose que la perspective! » Mais il y a plus, chez ce maître opiniâtre et inégal, que sa passion pour une science qui a renouvelé la peinture au xve siècle et dont il a véritablement été l'initiateur : il y a une force d'observation peu commune et une précision de dessin à laquelle il n'a manqué que d'être dirigée par un goût supérieur.

On aurait dit qu'Uccello voulait, à force de perspective linéaire, supprimer dans la peinture jusqu'au rôle de la couleur. Le camaïeu, tel était le procédé dont il se servait de préférence. La plupart de ses fresques sont monochromes; la terre verte en fait d'ordinaire les frais. Parmi ces sortes de grisailles, la plus célèbre, le *Déluge*, peint dans le cloître de Sainte-Marie-Nouvelle, nous fait toucher au doigt les qualités et les défauts du maître. A côté de la figure de Noé, superbement drapée, on rencontre des détails absolument comiques. Les victimes expérimentent toutes sortes d'appareils de sauvetage plus ou moins saugrenus. L'une a placé autour de son cou une bouée, l'autre s'est réfugiée dans une cuve; une troisième, sur le point de disparaître, s'accroche aux pieds de Noé debout sur la terre ferme. — Girodet-Trioson n'a pas mieux trouvé dans son ridicule tableau de la salle des sept cheminées. — Plus loin, apparaissent des noyés étendus sur le dos comme s'ils faisaient la planche, un corbeau dévorant un cadavre, etc., bref, des motifs qui seraient horribles s'ils n'étaient le plus souvent grotesques. Ajoutons qu'alors même que les figures d'Uccello ont quelque chose de grandiose, elles le doivent à l'impassibilité, au manque absolu d'expression et à une sorte d'hébêtement. C'est que jamais artiste n'eut moins d'imagination. Chargé de peindre dans la loge des Perruzzi, à Florence, les Quatre Élémens, il choisit pour symbole de la terre une taupe, pour symbole de l'eau un poisson, pour symbole du feu une salamandre, enfin pour symbole de l'air un caméléon. Hâtons-nous d'ajouter que, trompé par la similitude des noms, il donna au caméléon la forme de chameau (camello).

Uccello était, pour nous servir d'un néologisme qui a fini par conquérir son droit de cité, un « animalier » hors ligne. Vasari cite de nombreuses compositions dans lesquelles il fit éclater sa connaissance approfondie des quadrupèdes et des bipèdes, et même des reptiles; par exemple, chez les Médicis, des lions se battant entre eux et un lion luttant avec un serpent. Ainsi, de toutes parts, à Florence aussi bien qu'à Bruges, on constate les plus grands efforts pour rapprocher l'art de la nature, par l'étude du corps humain aussi bien que par

celle de l'anatomie des animaux, par l'observation de leurs mœurs et, enfin, par l'observation des phénomènes atmosphériques les plus divers.

En résumé, le réalisme de Paolo Uccello est le réalisme scientifique et sec par excellence, sans le goût qui distingue les autres Florentins et les empêche de tomber dans le ridicule, sans naïveté gracieuse ni généreuses ardeurs. L'influence du vieux perspectiviste eût été désastreuse s'il s'était trouvé des élèves assez insensés pour suivre sa manière : mises à contribution avec une sage réserve, ses découvertes techniques ont fait faire à la peinture italienne des progrès décisifs.

A côté d'Uccello, le principal champion du réalisme florentin est Andrea del Castagno, né en 1390 dans les environs de Florence, fils d'un pauvre ouvrier et forcé lui-même dans sa jeunesse de garder les troupeaux, tout comme Giotto. C'était un tempérament brutal, ne reculant devant aucune difformité, devant aucune exagération pour donner à ses figures plus de caractère, et porté vers la laideur comme d'autres le sont vers la beauté. Coloriste assez faible d'ailleurs, mais dessinateur dont la hardiesse et l'étrangeté vont parfois jusqu'à la grandeur, Andrea réussissait surtout, comme l'a excellemment dit M. Georges Lafenestre, « les précurseurs faméliques et les ermites émaciés. » Le portrait fut chez lui, comme chez les Flamands, la base même de son art. Il en fit de toutes les sortes : en buste, à pied, à cheval, et même des portraits de suppliciés. C'est lui en effet qui, en 1435, lors du retour des Médicis, fut chargé de peindre sur le palais du podestat les vaincus immolés à la vengeance des vainqueurs. Il s'acquitta de cette tâche avec une telle verve qu'il en reçut le surnom « d'Andrea degli Impiccati, » André, le peintre des pendus. Une mission plus intéressante fut la décoration de la villa Garducci, à Legnaio. Andrea y représenta, en dimensions colossales, Pippo Spano, Farinata, Niccolò Accajuoli, tous fameux capitaines ou hommes d'état florentins, Dante, Pétrarque et Boccace, enfin Esther, Tomyris et la Sibylle de Cumes. Ces portraits, aujourd'hui exposés au musée national de Florence, se distinguent par leur grande tournure et leurs accens véritablement héroïques. On sera plus sévère pour le portrait équestre de Nicolas de Tolentino, peint à l'intérieur de la cathédrale de Florence, en regard du portrait de Giovanni Acuto, dû au pinceau de Paolo Uccello. Telle est la vulgarité du héros et de sa monture que l'on est tenté de découvrir de la distinction dans l'œuvre rivale d'Uccello.

Dans la *Sainte Cène* du couvent de Sant'Onofrio, à Florence, le chef-d'œuvre du maître, la tendance au style, un style relatif, est plus marquée : les têtes ont un air de gravité sauvage et, la sobriété de l'encadrement architectural aidant, l'ordonnance est à la fois très

nette et très saisissante. Il importe de constater à cette occasion une particularité, ou plutôt une loi du réalisme italien : dans la *Sainte Cène*, comme dans toutes les compositions d'Andrea del Castagno, ainsi que dans toutes celles de Paolo Uccello, de Piero della Francesca, de Masolino et de Masaccio, l'architecture est imitée des ordres classiques. Est-il un témoignage plus frappant de l'influence exercée par l'antiquité sur les réalistes de la péninsule?

On est heureux, après avoir étudié l'œuvre si rude et si heurté de réalistes de la trempe de Paolo Uccello et d'Andrea del Castagno, d'avoir à faire connaissance avec des réalistes, disons mieux, des naturalistes d'une tournure d'esprit aussi distinguée que Pisanello et Piero della Francesca. Eux aussi s'attachent uniquement à l'étude de la nature, où le beau et le laid se rencontrent indifféremment, mais du moins ils n'en proscrivent pas systématiquement tout ce qui peut charmer le regard ou élever la pensée.

C'est que le naturalisme de Pisanello a quelque chose de libre, de primesautier, de vif, de pénétrant; la légèreté l'attire plus que l'ampleur; il recherche les formes à la fois gracieuses et vigoureuses, et sans avoir élaboré telle ou telle formule, sans s'être proposé tel ou tel idéal, il donne à ses physionomies un air distingué et spirituel qui tient lieu de beauté. Dans ses esquisses à la plume ou à la mine d'argent, Pisanello est le prédécesseur de nos grands dessinateurs du siècle dernier, de même que, dans ses médailles, il a ouvert la voie à nos grands médailleurs du règne de Louis XIII et du règne de Louis XIV, les Dupré et les Warin.

Comme Paolo Uccello, Pisanello excellait dans la représentation des animaux. Fazio parle de son habileté à peindre les chevaux. Nous en voyons, en effet, sur ses médailles un certain nombre esquissés avec une sûreté rare : ce sont des chevaux de labour, toutefois, plutôt que des coursiers épiques dans le genre de ceux d'Uccello. De nombreux autres quadrupèdes ou bipèdes paraissent soit sur ses dessins du Louvre, longtemps attribués à Léonard de Vinci, et dignes de lui (sanglier, mulet, chiens, etc.), soit sur ses médailles. Ces dernières nous montrent surtout des aigles dépeçant un faon, et des chiens poursuivant un sanglier, figures qui, par la sobriété et la hardiesse du modelé, peuvent se comparer aux plus belles œuvres de l'antiquité. La nécessité de résumer en quelques traits, sur ses médailles si simples et si nettes, les caractères essentiels, soit des hommes, soit des animaux, a effectivement donné aux productions de Pisanello une concision extraordinaire. Jamais l'esprit de synthèse n'a été poussé plus loin, sans que le style ait cessé d'être éminemment plastique.

Chez Pisanello, le dessinateur et le médailleur éclipsent le peintre. Un artiste toscan, que l'on est constamment tenté de rappro-

cher de lui, grâce à la sincérité et à la distinction de son style, Piero della Francesca, excelle au contraire avant tout dans la peinture, qu'il a portée à un haut degré de perfection, tant par ses travaux sur la perspective que par ses études sur le coloris. Tout jeune, Piero étudia les mathématiques avec ardeur, et quoiqu'il eût embrassé, dès l'âge de quinze ans, la carrière des arts, jamais il ne renonça à ses études de prédilection. La géométrie et la perspective, telles furent les deux branches de cette science qu'il cultiva de préférence. Il composa même un traité *de Quinque Corporibus*, qui eut l'honneur d'être pillé par un de ses compatriotes, le fameux Luca Pacioli, l'ami de Léonard de Vinci.

A Florence, Piero s'inspira surtout des leçons de Paolo Uccello, auquel il prit avec son goût pour la perspective son goût pour la représentation des chevaux. Mais il tempéra le naturalisme grossier du maître florentin par sa distinction native, sa recherche des formes élancées, sinon toujours élégantes, enfin par un sentiment du coloris, dont la finesse, la délicatesse ont à peine été égalées par les plus éminens d'entre les peintres flamands contemporains.

Le plus original peut-être des ouvrages du maître est cette *Résurrection du Christ*, peinte à fresque dans l'hôtel de ville de Borgo San Sepolcro. On ne saurait imaginer une donnée plus réaliste du sujet. Les gardiens sont tout entiers au sommeil ; l'un appuie sur ses genoux sa figure couverte de ses mains ; un autre a rejeté sa tête en arrière pour la poser sur le bord du sarcophage ; le troisième semble dormir debout. Cependant, le supplicié, une partie de son corps nue, l'autre recouverte de draperies d'un jet admirable, sort lentement du tombeau, apparition grandiose, d'une originalité et d'une éloquence saisissantes : l'artiste, sans sortir des limites de la réalité, et proscrivant tout ce qui pourrait avoir un caractère légendaire ou surnaturel, y a créé un contraste profondément dramatique. Les types ne sont pas moins originaux que la conception même de la scène ; où Piero a-t-il pris ces physionomies si caractéristiques qu'il nous faut aller jusqu'à Velasquez pour en trouver le pendant ? La science des raccourcis, ce complément obligé de la perspective, est prodigieuse, les attitudes sont aussi aisées que savantes.

Après les deux générations, personnifiées, la première par Paolo Uccello et Andrea del Castagno, la seconde par Pisanello et Piero della Francesca, le réalisme italien perd de jour en jour du terrain. Sans doute, plus d'un quattrocentiste donnera aux acteurs de l'histoire sainte ou de l'histoire classique les traits et le costume de ses concitoyens, ou introduira dans des compositions sacrées des détails plus ou moins naïfs ; ils continueront surtout à cultiver le portrait, cette pierre de touche de la vitalité d'une école. Mais, abs-

traction faite peut-être du violent et brutal Antonio Pollajuolo, aux yeux duquel la peinture réside surtout dans la solution de problèmes d'anatomie, la recherche du style devient partout prépondérante, chez Mantegna, chez les Bellin, aussi bien que chez fra Filippo Lippi, chez Benozzo Gozzoli, chez Ghirlandajo, Botticelli et Filippino. Le mot d'ordre désormais, c'est la nature contrôlée et corrigée par la tradition, c'est-à-dire par l'antique. On peut l'affirmer hardiment : à partir du milieu du xve siècle, le réalisme italien a vécu.

Essayons de conclure : sans chercher à résoudre le problème de la supériorité relative des deux écoles, je me bornerai à constater que les Italiens du xve siècle ont réussi, toutes les fois qu'ils l'ont sérieusement voulu, à rivaliser avec les Flamands sur le terrain que ceux-ci avaient librement choisi, tandis que les Flamands ont échoué piteusement quand ils ont essayé d'entrer en lutte avec les Italiens. Il y a un autre enseignement encore à tirer de l'histoire des deux écoles : l'une d'elles, celle qui ne sacrifie qu'au réalisme, n'accomplit pas un seul progrès après la disparition de ses glorieux initiateurs, Claux Sluter, Hubert et Jean Van Eyck; en moins d'un siècle, elle se trouve réduite à l'impuissance. Depuis, c'est à peine si les primitifs flamands ont inspiré, tout près de notre temps, une demi-douzaine de pasticheurs. L'autre, au contraire, celle qui tempère le réalisme par le culte des belles formes, soit que celles-ci lui aient été transmises par l'antiquité, soit qu'elles lui aient été révélées par les modèles indigènes, cette autre, dis-je, qui s'appuie à la fois sur la tradition et sur l'esprit de libre recherche, après avoir rempli le xve siècle de ses chefs-d'œuvre, nous réserve, au siècle suivant, une floraison encore plus complète, encore plus brillante, avec Michel-Ange et Raphaël, avec Giorgione et le Titien, avec le Corrège et Paul Veronèse; plus près de nous, cette école se renouvellera, sans secousse, par le simple retour à un principe fécond, au xviie siècle avec le Poussin, à la fin du xviiie siècle avec Louis David, au xixe avec Ingres; elle est loin d'avoir dit son dernier mot; l'avenir nous ménage plus d'une surprise, et à elle plus d'un triomphe.

Ne semble-t-il pas, qu'en essayant d'étudier cette rivalité entre deux grandes écoles, entre deux grands principes, nous venions de faire de l'actualité et que nous ayons touché, témérairement peut-être, à l'histoire de l'art contemporain?

EUGÈNE MÜNTZ.

ÉTUDE

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE DÉVELOPPEMENT DE L'IDÉE RELIGIEUSE EN GRÈCE.

I. Maury, *les Religions de la Grèce antique.* — II. J. Girard, *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle.* — III. Fustel de Coulanges, *la Cité antique.* — IV. Tournier, *Némésis.* — V. Hild, *les Démons.*

Il est deux sortes de religions, celles d'un livre révélé et celles de la nature. Les juifs, les chrétiens, les musulmans ont celles-là ; l'Orient et la Grèce eurent celles-ci. Les premières ont leurs racines en un Dieu solitaire et jaloux qui ne tolère rien en dehors de son sanctuaire. Les secondes plongent dans le sein de la nature, d'où sort le grand courant de la vie universelle, et leurs temples s'ouvrent à toute idée revêtue de formes divines. Pour les cultes venus du Sinaï, de Jérusalem et de La Mecque, le développement religieux se fait par le prophétisme, commentaire d'un texte sacré ; dans la Grèce, les révélateurs sont les poètes. Les rocs décharnés et nus qui ne montrent plus aujourd'hui que le squelette de l'Hellade étaient alors couverts d'une végétation luxuriante. A l'ombre des bois, erraient les fauves ; des monts, descendaient les ruisseaux et les fleuves avec des murmures qui semblaient des voix · la vie était partout et la nature conservait sa majesté. Les premiers Grecs ne pouvant encore faire sortir d'elle des lois, en faisaient sortir des dieux. Ils les multipliaient à l'infini, et ils modifiaient leur histoire en recouvrant de parures incessamment enrichies les conceptions nées du spectacle toujours changeant de la nature, ou des traditions apportées de lointains pays.

La poésie, en effet, qu'un de nos vieux écrivains appelait « la grande imagière, » reflète toute impression en une image et, à un certain âge de civilisation, toute image devient une personne. Les dieux des Grecs sont des forces de la nature ou les manifestations de l'activité physique et morale; mais ce sont aussi des hommes bons et mauvais, comme nous le sommes; et c'est parce qu'ils représentent l'humanité qu'ils ont vécu si longtemps. Même dans le christianisme, les personnages les plus vivans sont le Fils qui s'est fait homme et la Vierge qui est femme et mère.

Hérodote regarde les poèmes d'Homère et d'Hésiode comme la source de toutes les croyances religieuses de la Grèce. L'aimable et crédule conteur nous rapporte qu'il fit aux prêtresses de Dodone ces impertinentes questions : « D'où chaque dieu est-il venu? Ont-ils tous et toujours existé? Quelle est leur forme? » Et il ajoute : « De tout cela on n'a rien su, à vraiment parler, jusqu'à une époque très récente; car je crois qu'Homère et Hésiode ne sont guère que de quatre cents années plus anciens que moi. Or ce sont eux qui ont fait la théogonie des Grecs, qui ont donné aux dieux leurs noms, leurs honneurs et leur forme. »

Nous en savons un peu plus que l'écrivain d'Halicarnasse; mais il est vrai que, de la religion grecque, nous ne connaissons bien que sa forme dernière, celle qu'elle prit quand le temps et la réflexion eurent mis l'ordre dans le chaos des anciennes créations, quand les conceptions spontanées des premiers âges eurent été recouvertes et remplacées par les combinaisons poétiques et l'arrangement artificiel des temps postérieurs; quand l'*Iliade* enfin fut devenue la Bible hellénique. S'il est difficile de décomposer par l'analyse cette synthèse des siècles et de retrouver les élémens primitifs, d'en déterminer le caractère et l'origine, il ne l'est pas de s'apercevoir que les Olympiens sont des dieux de seconde formation, qu'Homère a perdu le sens du naturalisme antique et que ses personnages divins vivent au travers de fictions ingénieuses ou brillantes, parfois même irrévérencieuses, qui auraient blessé la foi courte et robuste des hommes de l'ancien temps.

La reine des cieux, Junon, « aux brodequins d'or, » est parfois bien maussade, et la punition que Jupiter lui inflige, en la suspendant au milieu de l'éther par une chaîne d'or avec deux enclumes aux pieds, est d'un sultan punissant une des femmes du harem. Elle aussi est bien dure pour Diane, qu'elle soufflette « et qui, fondant en larmes, s'enfuit comme la colombe à la vue de l'épervier. » Pour récompenser Autolycos des nombreux sacrifices qu'il lui offre, Mercure lui enseigne l'art de tromper. Vulcain a de fâcheux accidens; Vénus, de trop aimables complaisances; Mars des fureurs brutales, et tous les dieux du poète subissent d'étranges misères.

On racontait qu'aux enfers Pythagore avait vu l'ombre d'Hésiode enchaînée à une colonne d'airain et celle d'Homère pendue à un arbre au milieu de serpens, en expiation de leurs outrages envers les dieux. Sur la terre, Platon et Héraclite humilièrent le chantre d'Achille : l'un le chassa de sa république, l'autre l'excluait des concours et aurait voulu qu'on le soufflettât à cause de son impiété. Homère ne représente donc pas le temps de la foi naïve ; avec lui commence, sinon la révolte de l'esprit, du moins l'insoucieuse irrévérence qui mènera plus tard à la négation. Déjà ses héros ne craignent pas de combattre les immortels. Ajax s'écrie : « Avec les dieux, le lâche même peut vaincre ; moi, je me passerai d'eux ; » et il repousse l'assistance de Minerve. Un personnage d'Eschyle répond aux Argiennes qui le menacent de la colère de leurs protecteurs divins : « Je ne crains pas les dieux de ce pays et je ne leur dois rien. »

Bien que, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, les puissances célestes se mêlent incessamment à la vie des héros, les deux poèmes sont, par-dessus tout, la glorification de la force, du courage et de la souplesse d'esprit des humains. S'ils montrent les dieux ayant sur la terre des amitiés et des haines, protégeant les uns, poursuivant les autres, c'est pour des actes qui, parmi les hommes, eussent fait naître la faveur ou la colère : aucun d'eux ne joue le rôle de Satan ou d'Ahriman. Eschyle a bien tracé un portrait hideux des Érinnyes : « chiennes enragées de l'enfer, dont les yeux distillent du sang, horribles à voir, même pour les bêtes sauvages, » mais entre elles, qui ne poursuivent que des coupables, et Satan, qui travaille à perdre l'humanité, la différence est grande. Il est, lui, le génie du mal, et elles sont la justice divine. Le ciel de la Grèce n'est donc pas assombri par les monstrueuses apparitions qui ont rempli d'autres cieux et jeté sur la terre tant de pieuses terreurs ; la dernière parole des mourans exprime le regret de « quitter la douce lumière du jour. » Homère est heureux au milieu des combats et le Grec au milieu de la vie.

Cette joie de vivre, que le Grec moderne a gardée, n'avait pas été le partage de ses premiers aïeux. Au temps de ceux-ci, la lutte pour l'existence était trop rude et leur religion ne pouvait être riante comme elle le fut plus tard sur les beaux rivages de l'Ionie. Celle des premiers Hellènes, résultat de l'influence des lieux où elle prit naissance et se développa, ne fut à l'origine qu'un naturalisme grossier ; quand les dieux, se détachant des élémens au milieu desquels ils étaient confondus, devinrent des êtres vivans et passionnés, la trace de leur premier caractère demeura reconnaissable jusqu'au milieu du riche développement de la mythologie hellénique.

Parmi les rites et les légendes des héros et des dieux, on retrouve le culte plus ancien des forêts, l'adoration des montagnes, des vents et des fleuves. Agamemnon, dans l'*Iliade*, invoque encore ceux-ci comme de grandes divinités, et Achille consacrait au Simoïs sa chevelure. Ce naturalisme dura plus que le paganisme : on découvrirait encore dans la Grèce moderne des gens qui croient à un esprit des eaux, comme au temps

... Où le ciel, sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Mais je ne me propose pas de raconter ici l'histoire de la radieuse troupe des Olympiens, ni de suivre les transformations successives de cette première religion de l'Hellade, avant qu'elle ait été modifiée par les écoles philosophiques. Je voudrais seulement regarder dans quelques recoins obscurs de la conscience religieuse des anciens Grecs, où se trouvaient des croyances qui ont eu une grande influence sur leur vie sociale et politique.

I.

Au-dessus de tous les dieux de l'Olympe hellénique règne le Destin, dieu sans vie, sans légende, même sans figure, qui, sur la terre, n'a point d'autel et qui, du fond de l'empyrée où il est inaccessible à la prière, maintient l'équilibre du monde moral et le soustrait aux caprices des autres déités. Ce dieu, qui distribue à chacun son lot de bien et de mal, avait été créé, ou plutôt était né de la conscience troublée des hommes pour expliquer l'inexplicable et faire comprendre l'incompréhensible, c'est-à-dire les causes lointaines et cachées des événemens et les motifs d'ordre supérieur qui les faisaient accomplir. Hérodote, racontant une iniquité qu'il ne comprend pas, y voit un acte divin et s'incline.

Toutes les divinités, Zeus lui-même, étaient soumises à la loi du Destin. Quand la lutte suprême entre Achille et Hector va commencer, le maître des dieux prend la balance d'or où sont comptés les jours des deux héros; le plateau d'Hector penche vers la demeure d'Hadès, et Apollon, le protecteur du fils de Priam, aussitôt l'abandonne. Zeus aussi n'avait pu sauver son fils Sarpédon des coups de Patrocle, mais en signe de douleur « il avait répandu du haut de l'éther une rosée sanglante. » Tous deux acceptaient donc en silence l'arrêt souverain.

Ces divinités impuissantes devant le Destin, qui emporte ceux qu'elles aiment, c'est l'impassible nature assistant à nos funérailles, sans couvrir d'une ombre de deuil les fêtes qu'elle se donne à elle-

même par l'épanouissement continu de la vie qui, cependant, pour elle aussi, ne se fait qu'à la condition de la mort.

La fatalité est donc au fond des croyances de la Grèce, telles que nous les offrent les poèmes d'Homère et les drames d'Eschyle, où elle est partout. Lorsque Clytemnestre vient d'abattre d'un coup de hache Agamemnon et la captive troyenne, Cassandre, « qui, comme le cygne, a chanté le chant plaintif de sa mort, » elle dit au chœur des vieillards d'Argos : « Ce n'est pas moi qui les ai tués, et ne m'appelle pas la femme d'Agamemnon. Accuse le Génie trois fois terrible de cette race. C'est lui qui a pris ma forme, lui l'antique et cruel vengeur du festin d'Atrée... Allez, vieillards, rentrez dans vos demeures ; le Destin commandait ; il fallait que ce qui a été fait fût accompli. »

« Lorsque Crésus, dit Hérodote, fit déposer sur le seuil du temple de Delphes ses chaînes de captif, pour reprocher sa défaite au dieu qui lui avait promis la victoire, l'oracle répondit : « Il est impossible, même à un dieu, d'écarter le sort marqué par le Destin ; Crésus est puni pour le crime de son cinquième ancêtre, Gygès, qui tua le roi Candaule. Le dieu aurait voulu que le châtiment tombât sur le fils de Crésus ; le Destin ne l'a pas permis. Du moins Apollon a-t-il retardé de trois ans la captivité du roi. » Quand les Lydiens eurent rapporté ces paroles à Crésus, il reconnut que lui seul était coupable et non le dieu. » Sophocle expliquera de même par une ancienne faute les malheurs d'OEdipe, ce qui donnera au Destin un caractère moral, tout au moins d'une moralité qui s'accordait avec les idées religieuses des Grecs.

La nécessité est une abstraction ; les Grecs du premier âge ne pouvaient se contenter de ce dieu sans forme et sans nom ; ils lui donnèrent des ministres : les Parques qui tissent la trame de l'existence, avec les événemens irrésistibles dont cette existence sera remplie, puis coupent le fil au moment marqué par le Destin, et les Erinnyes « à la mémoire fidèle » qui, « filles lugubres de la nuit » punissaient toutes les fautes que n'atteignent pas les lois civiles : elles étaient le remords qui déchirait le cœur du coupable. « A leur approche, la gloire des hommes, celle même qui s'élevait resplendissante jusqu'aux cieux, tombe à terre et s'anéantit. » Pourtant ces déités redoutables qui jettent la terreur dans les âmes sont respectées. Gardiennes de l'ordre naturel des choses, elles ne frappent que ceux qui transgressent la loi, la justice. « Les Parques, dit Jason, ont en horreur ceux qui brisent par l'inimitié les liens de la famille ; » et l'on ne s'étonnera pas de voir dans Eschyle les Erinnyes changées en Euménides, les Furies devenues les déesses vénérables et bienfaisantes.

Les Hellènes du vieux temps ne connaissaient pas une divinité qui sera très honorée à Rome, la Fortune debout sur sa roue mobile et changeante : son nom ne se trouve pas dans Homère. Le Destin même n'avait point de caprices. Représentant les lois générales du Cosmos et l'harmonie du monde, il oblige les dieux à y obéir, sans leur interdire d'en être attristés ou d'en retarder parfois l'exécution. « Ils ne sont pas inflexibles, dit le conseiller d'Achille. Le suppliant, même coupable, les apaise par les sacrifices, les libations et la fumée des victimes. » Até, déesse du malheur, née de Zeus, qui pourtant la précipita de l'Olympe, « marche sur la tête des hommes ; » mais les Prières sont filles aussi du grand Jupiter; elles la suivent d'un pas boiteux et guérissent les tourmens qu'elle inflige.

Par cette poétique croyance se trouvent justifiées toutes les dévotions pieuses, les prières et les vœux que les hommes adressent à la divinité, les offrandes qu'ils lui font, l'espérance qu'ils mettent dans sa protection; et cette confiance qui rendait à la liberté morale une partie de ses droits, empêchait les Grecs de s'abandonner paresseusement aux volontés du sort. Malgré leur croyance au Destin, ils ont agi comme s'ils étaient les maîtres d'eux-mêmes. Dans l'esprit de ces grands logiciens, qui ont été si lents à mettre la logique d'accord avec la raison, et qui ont aimé la liberté jusque dans ses abus, la fatalité se mélange, dans des proportions mal déterminées et par cela même plus efficaces, avec la loi morale qui impose à l'homme le travail et l'effort, en lui promettant des récompenses ou en exigeant des expiations. Lorsque Xanthos annonce à Achille sa fin prochaine : « Je le sais bien, » répond le héros; et il se rejette au plus épais de la bataille, opposant au Destin son énergie indomptable. Eschyle montre partout les dieux et les hommes dominés par la divinité fatale; cependant au *Prométhée enchaîné* il dit : « Zeus est libre; » et Solon qui écrit : « Nos biens et nos maux viennent du Destin, » réforme les lois de son pays, parce que, tout en croyant au dieu aveugle et sourd, il croit aussi à la sagesse humaine.

Liberté, fatalité, idées tenaces dont l'humanité ne se sépare point, parce qu'elles sont à la fois sa force et sa faiblesse. Aristote, le plus grand esprit de la Grèce, tiendra pour l'une, les stoïciens pour l'autre, tout en rachetant leur énervante croyance à la fatalité par de grandes vertus et des morts héroïques. Du monde antique, ces idées passeront sous d'autres formes dans le monde chrétien, avec les deux doctrines opposées de la grâce et des œuvres : l'une qui correspond au destin, puisque c'est Dieu qui la refuse ou la donne; l'autre qui vient de la liberté morale, puisque c'est l'homme qui,

volontairement, accomplit les œuvres méritoires, condition de son salut.

II.

Il est une croyance singulière qu'Homère laisse entrevoir, qu'Hésiode développe et qui a régné longtemps en Grèce : l'envie des dieux.

Assis comme Jupiter au sommet de l'Ida, Homère voit les dieux et les hommes combattre dans la plaine, et il entend la terre qui tremble sous leurs pas; il descend à « la prairie d'asphodèles » pour écouter les lamentables récits des âmes; ou bien il contemple Nausicaa, aussi belle que Diane, trempant dans l'eau limpide du fleuve des Phéaciens les riches vêtemens de son père, le roi Alcinoos. C'est un poète qui donne aux dieux, aux hommes, à la nature entière la grâce et la grandeur, sans s'inquiéter de coordonner en un système toutes les idées qu'il exprime au cours de ses récits. Hésiode, au contraire, est un moraliste et un théologien qui prétend tout savoir, la genèse des dieux et celle des hommes, les différens âges de l'humanité et les maux déchaînés sur elle par l'Ève hellénique et la jalousie des dieux. Sa théorie des âges est une croyance orientale, qui a fait fortune en bien des pays; parce que cette conception de l'âge d'or pour la jeunesse du monde et de l'âge de fer pour les siècles vieillissans, répond à une disposition de notre esprit qui, si souvent, met le bonheur dans le passé pour échapper au sentiment de maux présens ou imaginaires. A cette croyance et à celle de l'envie des dieux contre les hommes se rattachent les mythes fameux de Pandore et de Prométhée.

Les hommes et les dieux, dit Hésiode, naquirent ensemble ; les premiers étaient mortels, mais ils vivaient comme des dieux, libres de souci, de travail, de souffrance et amis de la vertu. Tous les biens étaient autour d'eux et, affranchis de la cruelle vieillesse, ils mouraient en s'endormant d'un doux sommeil. Ce fut l'âge d'or. Quand la terre eut enfermé cette première génération dans son sein, ces hommes devinrent les gardiens tutélaires des mortels ; enveloppés d'un nuage, ils parcouraient la terre en y semant l'abondance.

Les habitans de l'Olympe produisirent une nouvelle race, bien inférieure à la première, celle des hommes de l'âge d'argent, qui vivaient de longues années. Jupiter, cependant, les anéantit, parce qu'ils refusaient d'adresser aux immortels de pieux hommages; ils formèrent la seconde classe des Génies terrestres.

Après eux parurent les hommes de l'âge d'airain, dont le cœur

eut la dureté de l'acier. Leur force était immense, et ils se plaisaient aux jeux sanglans de Mars; la mort pourtant les saisit et ils quittèrent la brillante lumière du soleil.

La quatrième race fut celle des héros que la guerre moissonna devant Thèbes aux sept portes, ou qui, armés pour Hélène à la belle chevelure, furent aux pieds des murs de Troie enveloppés par les ombres de la mort. Le puissant fils de Saturne les plaça aux confins de la terre. Exempts de toute inquiétude, ils habitent les îles Fortunées, par-delà les gouffres profonds de l'océan, et, trois fois par an, la terre féconde leur prodigue des fruits délicieux.

Ainsi, les premiers hommes avaient gagné la vie bienheureuse par la justice, et les héros par le courage. Mais le ciel et la terre s'assombrissent. « Plût aux dieux, ajoute le poète, que je ne vécusse pas au milieu de la cinquième génération! C'est l'âge de fer. Les hommes travaillent et souffrent durant le jour; la nuit, ils se corrompent, et les dieux leur envoient de terribles calamités. L'Envie à la face blême, monstre odieux qui répand la calomnie et se réjouit du mal, poursuivra sans relâche les humains. La Pudeur et Némésis, enveloppant leurs corps gracieux de tissus éclatans de blancheur, s'envoleront vers la tribu des Immortels, et il ne restera aux humains que les chagrins dévorans. »

D'où viennent ces misères? De l'envie des dieux. Le ciel reflète la terre : la jalousie des hommes contre tout ce qui s'élève a fait croire à la jalousie des dieux contre tout ce qui grandit. « Les Immortels, dit Hésiode, cachèrent aux hommes le secret d'une vie frugale qui, en un jour de travail, aurait trouvé de quoi subvenir aux besoins d'une année entière. Irrité contre Prométhée qui avait dérobé le feu du ciel pour l'apporter aux mortels, Jupiter lui dit : « Fils de Japet, tu te réjouis d'avoir trompé ma sagesse, mais ton vol sera fatal à toi-même et aux hommes, car je leur enverrai un funeste présent. » Aussitôt il commande à Vulcain de faire, avec de l'argile et de l'eau, une vierge d'une beauté ravissante; à Minerve, de lui apprendre à façonner de merveilleux tissus; à Vénus, de répandre sur elle la grâce enchanteresse; à Mercure, de lui souffler un esprit perfide. Les dieux obéissent. Du limon de la terre, Vulcain forme un corps accompli; la déesse aux yeux bleus lui donne une riche ceinture; les Grâces et la Persuasion, des colliers d'or; les Heures, une couronne de fleurs printanières; Pallas, de magnifiques parures, et le messager des dieux, l'art du mensonge, les paroles séduisantes et perfides. Il l'appela Pandore, parce que chacun des dieux lui avait fait un don pour la rendre funeste aux hommes industrieux. Par ordre de Zeus, Mercure la conduisit à Épiméthée, qui, malgré les conseils de Prométhée son frère, accepta le dangereux présent. Pandore tenait un vase; elle l'ouvrit; mille maux

s'en échappèrent pour se répandre sur le monde, et les dieux s'en réjouirent. »

On dirait un écho lointain de la légende biblique : la femme perdant l'humanité, qu'elle charme, au contraire, de sa grâce et de son dévoûment maternel, et Dieu condamnant l'homme au travail, qui a été sa force et son salut.

Cependant, au milieu de cette désespérance du vieux poète, se glisse un rayon de soleil : sur le bord du vase de Pandore, l'Espérance s'est arrêtée et elle ne s'envole pas. Mais Hésiode la montre plutôt qu'il ne la donne aux hommes, et ceux-ci restent consumés, le jour et la nuit, par la fatigue et le chagrin, tandis que « les Muses charment les Immortels en chantant de leurs voix mélodieuses l'éternelle félicité des dieux et les souffrances des humains. »

C'est ainsi, sans théologie ni métaphysique, mais par de gracieuses images, que les Grecs expliquaient l'origine du mal. Pour eux, il venait du ciel et, en effet, il en est souvent descendu, puisque Ahriman et Satan ont été aussi des dieux ou des anges révoltés. Mais on connaît ces génies malfaisans pour ce qu'ils sont, et les dieux grecs n'ont jamais eu ce caractère. Ils ne font pas le mal par plaisir. Nés de la terre comme les hommes et en même temps qu'eux, ils n'ont acquis leur puissance qu'après de grands combats et ils sont jaloux de la garder. Une fortune trop haute leur semble une diminution de leur dignité, peut-être une menace. Prométhée n'a-t-il pas fait trembler Jupiter? et les Titans, ces autres fils de la Terre, n'ont-ils pas mis en danger les maîtres de l'Olympe? Le génie même leur est suspect; ils n'aiment pas que les voiles qui cachent les secrets de la terre ou du ciel soient levés. La Pythie défend aux Cnidiens de couper leur isthme, ce serait prétendre refaire l'œuvre divine. Cependant, au fond, ils ont exercé une action morale, en réprimant chez les hommes les excès de présomption et d'orgueil par la crainte qu'inspirait l'envie divine, cette Némésis qui s'attachait à ceux dont le bonheur n'était pas mérité. On demandait à Ésope : « A quoi donc s'occupe Jupiter? — A humilier ce qui est élevé, à relever ce qui est abaissé. » Et il y a du vrai dans cette pensée, à la condition de remplacer les dieux par l'homme. Celui qui monte trop haut, sans être, au besoin, retenu par un ferme esprit, est pris de vertige et se perd.

La croyance à l'envie des dieux s'enracina dans le polythéisme gréco-romain, pour rendre compte des malheurs immérités et des chutes fameuses. Crésus se proclame le plus heureux des hommes; en punition de cet orgueil, dit Hérodote, la vengeance des dieux éclata sur lui d'une manière terrible. Polycrate, de Samos, moins confiant, jette à la mer ce qu'il a de plus précieux, afin de conjurer la colère des divinités jalouses; il n'en est pas moins précipité. Pour

Eschyle, c'est la trop grande fortune de la Perse et l'insolent orgueil de ses rois « qui ont été punis, aux champs de Platée, par la lance dorienne. » Pindare, dans ses Odes, rappelle aux vainqueurs, tout en portant leur gloire jusqu'aux nues, que c'est de là que part la foudre qui frappe surtout les grands chênes, et Ménandre, avec la grâce du génie grec, répète la mélancolique parole que Solon avait déjà fait entendre au roi de Lydie : « Le mortel aimé des dieux meurt jeune. »

Cette idée passera de la religion dans la politique : l'ostracisme, établi à Athènes, Argos et Syracuse, ne sera autre chose que la jalousie craintive du peuple contre des citoyens trop grands.

Les Romains ne connurent pas ce moyen d'échapper à l'ambition des hommes supérieurs, mais, comme leurs anciens frères, les Hellènes, ils craignaient Némésis. Camille, vainqueur des Véiens, redoute les maux réservés à trop de prospérité, et le consul romain mettait, sous son char de triomphe, l'objet, *fascinum*, qui devait détourner de lui les traits de l'envie divine. Même César, tout incrédule qu'il fût, accomplit pour se concilier Némésis, ou plutôt pour satisfaire la foule superstitieuse, un acte d'humilité qui ne le sauva pas des ides de Mars : rentrant à Rome après ses grandes victoires, il monta à genoux les marches du Capitole.

Le christianisme a supprimé l'envie des dieux, mais les hommes l'ont gardée; quelques-uns mêmes en sont restés à l'âge de fer d'Hésiode et « aux soucis dévorans, » qui hâtent la décadence progressive de l'humanité ; tels ces vieillards décrépits en pleine jeunesse qui ne croient plus à l'amour, à l'art, à la poésie, à l'action, et qui, sans l'excuse du moine bouddhique ou chrétien qui met le but de la vie dans un autre monde, appellent la mort comme une délivrance. Qu'ils écoutent ce que la Grèce répondait aux désespérés, il y a vingt-quatre siècles, par la bouche du plus tragique de ses poètes.

Le religieux Eschyle sait que le fils d'Alcmène a été condamné par Junon à de terribles épreuves ; que la fille d'Inachos, poursuivie par un taon funeste à travers l'Europe et l'Asie, jusqu'aux rives du Nil, fut aussi son innocente victime, et que les Niobides ont péri par la jalousie de Latone. Dans le plus simple, mais aussi le plus grandiose de ses drames, il montre Vulcain clouant à un rocher du Caucase Prométhée le fils de la Justice divine. « Le chien ailé, le terrible convive que nul n'invite, lui ronge le foie et, tout le jour, se repaît de son noir et sanglant festin. » Quel est le crime du Titan? Il a trop aimé les hommes : il leur a donné le feu, les arts, la science des nombres, qui les feront maîtres de la nature. La grande victime qui, pour l'humanité, souffre les plus cruelles tortures, reste obstinée dans un fier silence. Aux offres de pardon et de délivrance que

Zeus lui fait porter, il répond par de mystérieuses menaces. L'usurpateur du ciel s'en irrite. L'ouragan se déchaîne, tous les vents bondissent, le ciel et la mer se confondent; de sa rauque voix, le tonnerre mugit et l'éclair brille en serpens de feu. « Ah! Zeus me livre l'assaut suprême! O ma mère! O ciel, commune lumière où roule l'immensité, voyez ce que je souffre pour la justice. » La terre déracinée tremble sur sa base; le roc où Prométhée est enchaîné, s'écroule, mais avant d'être précipité au Tartare, le Titan a jeté aux hommes une dernière parole : « La divinité haineuse tombera du ciel et le règne de la justice arrivera. »

L'espérance qu'Hésiode laissait dans le vase de Pandore, Eschyle l'a mise au cœur de l'humanité, et nous la gardons.

III.

Pas plus que les Romains, les Grecs n'ont eu des livres sacrés contenant le dogme, ni une caste sacerdotale chargée de l'enseigner. La croyance ne fut donc jamais fixée par un texte incommutable; elle resta livrée aux caprices de l'imagination populaire et aux fantaisies des poètes et des artistes, les seuls théologiens de l'hellénisme. Le poète, qui aime les images, le peuple, qui, comme l'enfant, en voit partout, ne pouvaient concevoir un Olympe qui se perdît dans l'infini des cieux; ils le mirent près de la terre et ils diminuèrent encore la distance qui séparait les dieux des hommes en peuplant les avenues de l'Olympe de demi-dieux et de héros : ainsi ont fait presque tous les peuples de race aryenne.

Les Grecs donnèrent le nom de héros à des hommes qu'ils crurent, sur la foi de leurs poètes, nés de dieux et de créatures humaines, ou devenus célèbres par leurs exploits et leurs services. A ces « fils de Zeus » ils rendaient un culte qui fut d'abord sans libations ni sacrifices, mais avec des prières et des honneurs funèbres; ils les vénéraient comme des génies tutélaires qui veillaient sur leurs adorateurs, les secouraient dans l'infortune et leur envoyaient des songes prophétiques. Tels étaient non-seulement Hercule, Thésée, Jason, Persée, etc., mais des chefs de migrations, des fondateurs de villes, des patrons de familles ou de corporations, même des hommes qui n'avaient été remarquables que par leurs qualités physiques. Hérodote nous a conservé un fait qui est bien grec : Philippe de Crotone fut, après sa mort, vénéré comme un héros, à cause de sa beauté, « qui surpassait celle de tous les hommes de son temps. » L'historien pense lui-même comme les Crotoniates : il ne se demande pas si Xerxès avait des qualités vraiment royales : « Dans son immense armée, dit-il, nul, par sa beauté, n'était plus

digne que lui du souverain pouvoir. » Pour ce peuple artiste et poète, la beauté était, elle aussi, un don des dieux, et ce souvenir explique les honneurs rendus à Antinoüs par le plus grec des empereurs romains.

On comprend qu'à ce compte chaque cité, chaque bourgade ait eu ses patrons divers. Les dix tribus d'Athènes honoraient les héros dont elles portaient le nom. Même au fond de la Phocide, Pausanias trouva des légendes merveilleuses auxquelles il n'a manqué, pour venir jusqu'à nous, que d'être nées en des cités moins obscures. L'oracle de Delphes était habituellement chargé de prononcer la canonisation, en ordonnant de sacrifier au nouveau dieu. Onésilos, ayant soulevé Chypre contre les Perses, fut vaincu et tué par les Amathontins, qui suspendirent sa tête au-dessus d'une des portes de leur ville. Quand elle fut desséchée, des abeilles s'y logèrent et y dressèrent leurs rayons. La Pythie, consultée sur ce prodige, commanda aux gens d'Amathonte d'ensevelir cette tête et d'offrir annuellement à Onésilos les sacrifices accomplis en l'honneur des héros. Ils obéirent et l'historien ajoute : « Cela se fait encore de mon temps. » C'était le culte des saints qui a existé presque partout parce que cette conception religieuse répond à un besoin de la nature humaine; l'islam même a des saints dans son ciel désert.

Comme nos saints encore, les héros intercédaient pour les humains auprès des grandes divinités. Hélène, fille de Jupiter, fait rendre la vue au poète Stésichore; Éaque obtient de Zeus, son père, la cessation d'une famine dont Égine souffrait. A Marathon, à Salamine, des héros combattent pour leur peuple, car on les supposait toujours tenus de défendre la cité où ils avaient trouvé leur dernière demeure. Athènes croyait que les ossemens d'OEdipe et de Thésée éloigneraient d'elle tous les maux et elle ne s'inquiétait pas de rechercher si la légende d'OEdipe à Colone n'était pas une fantaisie de poète et la trouvaille de Cimon à Scyros une fraude politique. Orchomène n'avait pas plus de scrupule au sujet des restes du héros Actæon, ni Tégée et Sparte pour ceux d'Oreste. Hésiode même, qui n'avait point compté sur tant d'honneur, devint, par l'intervention de la Pythie, le protecteur divin d'Orchomène, qui alla chercher ses os à Naupacte.

Les apparitions étaient presque aussi fréquentes que dans notre moyen âge. Avec les yeux de l'esprit, dont la vue est si perçante qu'elle pénètre l'invisible, on reconnaissait les dieux, les demi-dieux et les héros, descendus du ciel ou sortis du sépulcre pour assister leurs adorateurs, ou simplement pour attester qu'eux-mêmes n'avaient pas cessé de vivre. Dans les feux du soleil couchant, Achille, toujours jeune et beau, apparaissait couvert de son armure

d'or aux marins qui longeaient l'île de Leucé, où l'on montrait son tombeau.

Quand deux peuples faisaient alliance, il arrivait souvent qu'afin de montrer leur union fraternelle, chacun d'eux honorait les héros de l'autre, en associant ceux-ci à son culte national. En revanche, les patrons de deux cités rivales, comme certains saints de deux villages ennemis au moyen âge, ne s'entendaient guère. Adraste, ce roi d'Argos et ancien chef des confédérés dans la guerre thébaine, avait à Sicyone une chapelle où des chœurs dithyrambiques célébraient chaque année ses exploits et ses malheurs, durant une fête qui était la plus brillante de la ville. Clisthénès résolut de l'en chasser pour faire affront aux Argiens, ses ennemis; mais la chose était grave. Il essaya de s'y faire autoriser par l'oracle de Delphes. La Pythie lui répondit qu'Adraste était le divin protecteur des Sicyoniens, et lui, un brigand. Obligé de renoncer à la force ouverte, Clisthénès imagina de contraindre Adraste à déguerpir de lui-même. Il fit demander aux Thébains le héros Mélanippos, mort quatre ou cinq cents ans auparavant, c'est-à-dire les rites de son culte; quand il les eut obtenus, il lui consacra une chapelle au Prytanée et le plaça dans l'endroit le plus fort, afin qu'il pût mieux se défendre. Mélanippos avait été le mortel ennemi d'Adraste, dont il avait tué le gendre et le frère. Clisthénès transporta au nouveau-venu les fêtes et les sacrifices qu'on avait jusqu'alors célébrés au nom du roi d'Argos, et il ne douta pas qu'Adraste, humilié de son délaissement et des honneurs rendus à son rival, ne retournât de lui-même à Argos.

On n'était pas toujours bien assuré de la condition faite à ces personnages, placés entre ciel et terre, sans être tout à fait de l'un ou de l'autre. Un mot du pieux écrivain d'Halicarnasse montre l'incertitude où l'on restait à leur égard, même quand il s'agissait du plus illustre d'entre eux. « Le résultat de mes recherches, dit Hérodote, prouve clairement que, parmi les Grecs, ceux-là agissent avec discernement qui ont deux temples d'Hercule, l'un où ils lui sacrifient, comme à un Olympien; l'autre où ils lui rendent les honneurs dus à un héros. »

Les héros, qui tenaient une si grande place dans la vie religieuse des Grecs, en avaient une encore dans leur vie politique : ils intervenaient dans les traités. Une des clauses de la convention fameuse qui porte le nom de Nicias (421) stipula que toutes les conditions en seraient fidèlement observées, « à moins qu'il n'y ait empêchement de la part des dieux et des héros. »

Enfin, on verra la postérité des morts illustres, gardienne de leurs tombeaux et des rites de leur culte, former la classe des Eu-

patrides, qui restera si longtemps maîtresse du gouvernement des cités.

Aux héros qui, nés de dieux et de femmes mortelles, relient le ciel à la terre, se rattachent les démons, dont Hésiode nous a déjà parlé et que nous allons retrouver dans le culte des morts.

A certains égards, les Grecs eurent de bonne heure une idée confuse de la puissance divine, prise en elle-même, indépendamment des personnages qui se partageaient les fonctions surnaturelles. Le Δαίμων d'Homère, comme le *Numen* des Latins, n'est pas toujours un être divin particulier; il correspond à la croyance instinctive en un pouvoir supérieur et indéterminé, qui produit les incidens, tristes ou joyeux, dont les hommes sont surpris sans qu'ils puissent les attribuer à un dieu spécial. Qui souffle à Télémaque, en face de Nestor, les paroles de prudence, ou fait tomber l'arc des mains de Teucer quand il allait frapper Hector? Qui inspire à Achille son obstination funeste? De quel démon parlent Andromaque quand, au départ d'Hector, elle sourit à travers ses larmes, et Priam lorsqu'il se rend à la tente d'Achille? Homère ne le sait pas : c'est une force divine et innomée qui agit en eux. Les philosophes l'appelleront plus tard la Providence, et les indifférens le Hasard ou la Fortune.

Pour Homère, les démons sont donc, quand ce mot ne s'applique pas à un Olympien, une puissance supraterrestre, sans nom et sans forme, qui n'a point de place dans la hiérarchie céleste, mais qui participe de la divinité. Hésiode condense ces souffles divins en personnages réels. Ses démons sont des hommes de l'âge d'or qui ont obtenu l'immortalité et, au nombre « de trois fois dix mille, parcourent, enveloppés d'un nuage, la terre féconde. Zeus a fait d'eux les gardiens de la justice. » Mais, comme ils n'ont point de ces poétiques légendes que tous les héros possèdent, comme ils gardent quelque chose de l'abstraction d'où ils ont été tirés, ils seront moins populaires. « Hésiode, dit Plutarque, a, le premier, clairement établi les quatre classes d'êtres doués de raison qui peuplent l'univers : au sommet, les dieux, puis un grand nombre de bons génies, ensuite les héros ou demi-dieux ; enfin les hommes. » Le besoin d'avoir ce que le christianisme appellera des anges gardiens fera aussi de morts honorés des génies bienfaisans.

IV.

Platon fait naître « la parenté de la communauté des mêmes dieux domestiques. » Ces dieux se trouvaient au tombeau des aïeux et au foyer de la maison. Il faut donc ajouter cette religion de la

famille, aussi ancienne que la race aryenne, à celle qui formait le culte public de l'état.

Homère regarde la mort comme le mal suprême, et elle lui inspire de mélancoliques pensées : « Les générations des hommes ressemblent à celles du feuillage des bois. Le vent jette les feuilles à terre et la forêt féconde en produit d'autres au nouveau printemps. Ainsi passent les races humaines ; l'une vient, l'autre s'en va. » Pindare même est pris de tristesse au milieu de ses odes triomphales : « Que sommes-nous ? s'écrie-t-il. Que ne sommes-nous pas ? Le rêve d'une ombre. » Des traditions, venues du plus lointain des âges, sans doute du fond de l'Asie, l'horreur de la destruction et les songes dans lesquels s'étaient montrées de chères ou terribles apparitions, lui avaient appris que les morts commençaient dans la tombe une seconde existence. Le lien qui, durant la vie, attachait l'esprit au corps était relâché, mais non rompu ; l'âme plus libre errait la nuit autour des lieux qu'elle avait habités, et elle descendait aux champs stériles où poussait l'asphodèle, la plante des morts. Ainsi Achille régnait sur les ombres, tandis que son corps reposait sous le tumulus élevé dans la plaine troyenne. Ulysse voit aux enfers Hercule qui lui raconte ses malheurs ; et il sait que le héros passé dieu réside dans l'Olympe « comme l'heureux époux de la jeune Hébé. » L'âme de Phryxos, dit Pindare, vint de la Colchide demander à Pélias de rapporter ses restes en Grèce.

Cette séparation des deux moitiés de l'homme, cette survivance de la personnalité, après que le corps n'est plus que poussière, sont des croyances qu'on retrouve à l'origine de toutes les religions. En voyant, pour le guerrier tombé dans la bataille, succéder aux bouillonnemens de la vie l'immobilité glacée et l'effrayant silence de la mort, on hésitait à penser que tant d'énergie eût été soudainement et à jamais détruite. Mais l'idée d'une seconde existence fut d'abord bien grossière ; on donnait au mort ce qui pouvait lui servir : ses chiens favoris, ses chevaux, ses captifs qu'on égorgeait sur son bûcher. Nos Gaulois avaient cette coutume, et l'Indien des prairies la suit encore pour que rien ne manque au guerrier sur le terrain de la chasse funèbre. Les morts, qu'Homère appelle les têtes vides, νεκύων ἀμενηνὰ κάρηνα, ne pouvaient attendre de lui un sort bien heureux. Les âmes, formes impalpables, erraient silencieuses, avec une conscience obscure et en obéissant moins à de libres volontés qu'à des habitudes instinctives. Minos continuait à juger, comme dans son île de Crète ; Nestor racontait ses exploits et Orion chassait les bêtes fauves qu'il avait tuées jadis sur la montagne ; mais tous avec le regret de l'existence terrestre et un incurable ennui. Le glorieux Agamemnon porte envie à ce roi d'Ithaque que Neptune poursuit

depuis dix ans de sa colère, et Achille dit à Ulysse : « Ne me console pas de la mort. J'aimerais mieux cultiver la terre au service de quelque pauvre laboureur que de régner ici sur les ombres. » Lorsque Circé conseille à Ulysse de descendre aux enfers : « Perséphoné, dit-elle, accorde au seul Tirésias de garder l'intelligence et le souvenir ; les autres morts ne sont à côté de lui que des ombres muettes. » Encore faut-il que le devin, pour qu'il puisse entendre et répondre, boive le sang des victimes qu'Ulysse immolera. Eschyle est bien voisin d'Homère par le génie, il l'est aussi par ce qu'il croit de l'autre vie. Lorsque Darius, que le poète a fait sortir du tombeau, y rentre, c'est en disant aux vieillards de la Perse : « Quels que soient les maux qui vous accablent sur la terre, livrez-vous chaque jour à la joie, car on n'emporte pas sa fortune chez les morts. » Et Sappho : « Il ne restera de toi nul souvenir, écrit-elle contre une rivale, car tu n'as pas cueilli les roses des Muses et tu descendras ignorée dans les demeures d'Hadès, auprès des morts aveugles. » Le dieu de la mort, Θάνατος, est frère du Sommeil et se confond avec lui.

Longtemps les Grecs pensèrent comme le fils de Pélée ; sans compter ceux qui croyaient qu'après la mort il ne subsistait qu'un peu de cendre. Même dans Eschyle, on lira : « Les morts ne sont capables ni de joie ni de douleur ; c'est donc s'abuser étrangement que prétendre leur faire du bien ou du mal, » et Euripide : « Les morts sont insensibles. »

Il ne faut pas demander beaucoup de logique à l'imagination populaire ; elle se plaît aux contradictions. Parallèlement aux croyances attristées qui viennent d'être rappelées, d'autres, plus riantes, s'étaient établies. Hésiode faisait arriver les morts aux extrémités de l'Occident, dans les îles Fortunées, qu'éclairaient, non pas les lueurs blafardes du séjour sombre, mais un vivant soleil.

C'était un bien long voyage. Le peuple, qui tenait à garder ses morts près de lui, organisa pour eux un culte qui fut la seconde religion de la Grèce.

Il y avait deux sortes de morts, selon que les rites funèbres avaient été pour eux accomplis ou négligés. Ceux qui avaient péri dans un naufrage ou que le vainqueur abandonnait aux chiens et aux vautours, le criminel, le traître dont le cadavre avait été jeté hors des frontières, les morts enfin qui n'avaient pas reçu ou à qui leurs proches ne continuaient pas les honneurs funéraires, erraient sans fin, comme les âmes qu'entraîne dans le purgatoire de Dante un tourbillon perpétuel ; ou bien, irrités et rendus méchans par le malheur, ils envoyaient la maladie dans les familles, la stérilité dans le pays et l'épouvante parmi les vivans, lorsqu'ils remplissaient la nuit de cris

sinistres et d'apparitions menaçantes. Aussi le droit national des Grecs stipulait que la sépulture serait donnée aux guerriers tombés sur un champ de bataille, excepté durant les guerres où les vaincus étaient des sacrilèges que la terre même repoussait. La coutume imposait l'obligation à celui qui trouvait un cadavre sur son chemin de le couvrir de terre, et des lois sévères punissaient la violation des tombeaux. Cette préoccupation de donner au mort sa dernière demeure était si grande, qu'Hector abattu par Achille le supplie de ne pas lui ravir les honneurs funèbres, et qu'Aristophane montre les plus pauvres citoyens épargnant chaque jour une obole pour mettre de côté l'argent nécessaire à l'achat d'une bière. Une des conditions requises dans Athènes pour arriver à l'archontat était d'avoir un tombeau de famille, où l'on accomplissait chaque année les sacrifices offerts aux aïeux. Une preuve terrible de la force qu'avait ce sentiment sera le sort des généraux vainqueurs aux Arginuses; une autre, celle-là consolante, est la solennité que, six cents ans après la bataille de Platée, on célébrait aux tombeaux de ceux qui avaient payé de leur vie la délivrance de la Grèce : un repas funèbre leur était encore offert comme au lendemain de la victoire.

Si les morts ensevelis avec leurs vêtemens, leurs armes et tout ce qu'ils avaient aimé, étaient, au jour des funérailles et aux anniversaires, honorés par des sacrifices et un repas funèbre, si les libations de lait et de vin, répandues autour de la tombe, avaient pénétré jusqu'à leurs lèvres avides, ils devenaient les protecteurs des parens, des amis qu'ils avaient laissés sur la terre. On les vénérait comme des démons bienfaisans; on leur adressait des prières et l'on pensait être secouru par eux dans ses tristesses ou dans ses malheurs. « O mon père! s'écrie Electre sur le tombeau d'Agamemnon, sois avec ceux qui t'aiment! Je t'appelle, entends-nous; parais au jour; contre tes ennemis sois avec nous! Pour libation d'hyménée, je t'apporterai de la maison paternelle l'offrande de tout mon héritage, et cette tombe restera le premier objet de mon culte. » Platon respectait cette vieille croyance aux démons bienfaisans : « D'après nos plus anciennes traditions, disait-il, il est incontestable que les âmes des morts prennent encore quelque part aux affaires humaines. » Mais elles refusaient de répondre, si aux funérailles tout n'avait pas été accompli selon les rites. Périandre, veuf de sa femme Mélisse, la fit consulter au sujet d'un trésor. La morte refusa de répondre : « J'ai froid, dit-elle, je suis nue; les vêtemens qu'on a mis en terre avec moi n'ayant pas été brûlés, ne me servent à rien. »

Avec le temps et les progrès de la pensée, surtout par l'action des mystères, où des promesses de béatitude seront faites aux ini-

tiés, la demeure ténébreuse s'éclairera. Homère n'accordait aux morts qu'une triste condition; Aristophane et Plutarque les verront mener gaîment leur vie d'outre-tombe sous une lumière éclatante et dans l'air le plus pur, au milieu de danses et de jeux animés par l'harmonie des chœurs. A ces plaisirs matériels qui rappellent ceux des îles Fortunées, Pindare ajoute ce qui serait pour nous la suprême récompense : « la connaissance du commencement et de la fin de la vie, » ou la science complète et toutes les joies de l'intelligence. Le *Phédon* donne même aux initiés, c'est-à-dire aux élus, « la contemplation des dieux, en qui ils habiteront et vivront. » On ira encore plus loin : « Quand tu auras abandonné ta dépouille mortelle, disent les *Vers dorés*, tu t'élèveras dans l'air libre et tu deviendras un dieu incorruptible. La mort n'aura plus d'empire sur toi. » L'épitaphe d'une jeune Grecque porte même ces mots qui ne sortent plus de l'imagination d'un poète ou d'un philosophe : « Ma mère, ne me pleure pas; à quoi bon? Vénère-moi plutôt, car je suis devenu l'astre divin qui paraît au commencement du soir. » Au IVe siècle de notre ère, les grands païens croyaient encore que l'âme des justes remontait au ciel pour jouir d'un éternel séjour dans les astres.

Les Grecs avaient chargé un dieu, Hermès Psychopompe, de conduire les âmes aux champs Élyséens, et, par le droit d'assistance et de châtiment qu'ils reconnurent à leurs morts, ceux-ci semblèrent participer de la divinité; ils devinrent les auxiliaires des déités chtoniennes et furent appelés des dieux. Au temps où le polythéisme se mourait, Cicéron écrivait très sérieusement : « Nos ancêtres ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent mis au nombre des dieux... Rendez aux mânes ce qui leur est dû; tenez-les pour des êtres divins; » et lui-même voulut consacrer un temple à sa fille Tullia. Tous les tombeaux romains portaient l'invocation : *Diis Manibus*, et bien souvent ces mots : *Sit tibi terra levis*, ou mieux encore : *Ave et vale*. Il n'y a pas bien longtemps que, dans quelques-unes de nos provinces, au repas des funérailles, on buvait à la santé du « pauvre mort. »

Rapprochez maintenant les paroles qu'Homère prête à l'ombre d'Achille de celles que prononça Julien mourant, et vous verrez que l'hellénisme, en idéalisant peu à peu la mort, est arrivé jusqu'aux confins du christianisme.

V.

Le culte des morts, qui ne se pratiquait qu'aux anniversaires, était la partie extérieure de la religion domestique; le culte du

Foyer en fut la partie intime et discrète et il s'accomplissait à tous les instans du jour.

Des souvenirs inconsciens que les Grecs gardaient du vieil Orient les avaient conduits à l'adoration du feu. Une de leurs plus vieilles légendes montrait Prométhée dérobant au ciel cet agent primordial de la nature qui mit aux mains de l'homme une puissance presque égale à celle des dieux. Une étincelle de ce feu brillait jour et nuit au foyer de chaque maison, mais il était plus pur que celui qui assouplissait les métaux, car il représentait Vesta (Hestia), la déesse vierge et la sœur aînée de Jupiter. L'image se confondant avec l'être représenté, ce feu était Vesta elle-même, la gardienne de la maison, la protectrice de la famille. Devant elle ne se disaient point les paroles que la chaste déesse ne devait pas entendre et il ne se faisait rien qu'elle ne dût voir. Le père, seul prêtre du culte domestique, lui donnait les prémices de chaque repas; il répandait pour elle des libations de vin et d'huile, et la flamme alimentée par cette offrande s'élevait plus brillante : la déesse remplissait la maison de ses purifiantes clartés.

Elle était associée aux joies de la famille. Le cinquième jour après la naissance d'un enfant, la nourrice, portant le nouveau-né dans ses bras et suivie de toute la parenté, faisait trois fois le tour du foyer, ἀμφιδρόμια. C'était là, près de l'autel de Vesta, que l'enfant entrait véritablement dans la vie, car de ce jour cessait pour le père le droit d'abandonner son fils. Là aussi venait s'asseoir le nouvel esclave qui entrait dans la maison et, sur sa tête, on répandait des figues sèches, des dattes, des gâteaux qu'il partageait avec ses compagnons de servitude : c'était un jour de fête que Vesta leur donnait.

Pour les Grecs et les Romains, il n'y avait point de repas sans sacrifice, de même qu'il n'y en a pas pour les chrétiens sans prière. L'autel de ce culte domestique était le foyer; et comme dans ces intelligences, traversées tout à la fois de lueurs éclatantes et d'ombres épaisses, le sentiment religieux ne distinguait pas la réalité de la fiction poétique, le foyer devint un objet sacré, un être divin. C'est à lui qu'Alceste mourante adresse ses dernières supplications et Agamemnon son premier salut, au joyeux retour de Troie; à lui encore que la pieuse femme de Mégare confie les ossemens de Phocion en attendant qu'ils puissent être rendus au tombeau des aïeux.

Cette religion de la famille avait la sanction de l'état : elle était une des conditions du droit de cité complet. Qui perdait sa propriété et par conséquent n'avait plus ni foyer héréditaire, ni tombeau des aïeux, ne pouvait aspirer aux charges publiques,

même à celles dont les titulaires étaient tirés au sort. Celui-là semblait abandonné des dieux et devenait comme un étranger dans sa ville.

La cité, ou la famille agrandie, avait son foyer public et toute ligue possédait un foyer central : ceux de Delphes et d'Olympie servaient à la Grèce entière. Les sacrifices, même pour les dieux les plus honorés, ne commençaient qu'après une prière et une libation à l'autel de Vesta. Quand le Mède eut été chassé de la Grèce, la Pythie ordonna d'éteindre, dans tous les prytanées, les feux qu'avait souillés la présence des barbares et de les rallumer avec la flamme prise à Delphes, au foyer national. A Sparte, la coutume était qu'on portât en tête de l'armée « le feu sacré qui ne s'éteint jamais, » afin qu'en toute circonstance, à l'entrée dans le pays ennemi et au moment du combat, le roi pût faire un sacrifice et connaître les signes favorables ou contraires. De même, au départ d'une colonie, les émigrans emportaient du feu pris au foyer public de la métropole, et à ce feu s'allumaient tous ceux des nouveaux autels.

Comme dans la maison Vesta présidait au repas de la famille, elle présidait dans le πρυτανεῖον au repas des prytanes et des citoyens qui avaient obtenu par décret public l'honneur d'être nourris aux frais de l'état. Chez certains peuples, il existait des tables communes. Ces agapes fraternelles, nécessité des anciens jours, étaient un acte religieux autant que politique, une communion avec les dieux et avec la cité, qui donnait au patriotisme une singulière énergie. Pour les vieux poètes, la cité est l'endroit où se font les sacrifices aux dieux.

Vesta, « la déesse bienfaisante et secourable, » avait un autre privilège : son autel était un asile inviolable. Au moment de l'assaut suprême, Priam se retire près de son foyer : « Tes armes ! dit Hécube au vieux roi, ne te défendront pas, mais cet autel nous protégera. » Thémistocle, menacé de mort, se réfugie chez son ennemi le roi des Molosses ; de retour dans son palais, Admète trouve le proscrit assis à son foyer : il refuse de le livrer et le sauve. A Rome, les vierges de Vesta délivraient le condamné mené au supplice, si elles le rencontraient par hasard, ce qui veut dire : si la déesse les avait conduites sur le chemin du malheureux.

La société gréco-latine avait une double assise, la pierre du foyer et la pierre du tombeau. Autour de l'une s'était formée la famille sous l'autorité morale et religieuse du père ; autour de l'autre se conservaient le respect des aïeux et le culte héréditaire.

Nos races latines ont gardé le culte des morts. Puisse-t-il durer toujours pour rappeler le lien moral qui doit unir les générations qui s'en vont avec celles qui arrivent, puisqu'il existe entre elles une étroite solidarité pour les fautes commises et pour l'expiation inéluctable ! Mais souvent le mal sort du bien. L'antique et pieuse

coutume d'honorer les morts comme des êtres divins conduisit les Grecs, puis les Romains, à décerner l'apothéose à des princes. La divinisation des rois et des empereurs, qui nous est justement odieuse, ne l'était pas plus aux contemporains que la canonisation ne l'est aux catholiques. C'est parce qu'on n'a pas reconnu une croyance enracinée durant des siècles au cœur des populations, qu'il a été écrit tant de déclamations contre les honneurs rendus aux *Divi Augusti*.

VI.

Dans toutes les religions, même dans les meilleures, la morale n'a été, pour un grand nombre de croyans, que la piété extérieure, c'est-à-dire l'observance des rites. Le polythéisme grec, qui soumettait les êtres divins à toutes les faiblesses humaines et qui les montrait jaloux, vindicatifs, cruels, aurait eu peu d'influence morale, si ces maîtres de l'Olympe tant occupés de leurs plaisirs, de leurs colères et de leurs vengeances, n'avaient été aussi, dans la pensée populaire, par une heureuse contradiction, les gardiens vigilans de la justice. Ils passaient pour veiller à la sainteté des sermens, et leurs autels étaient l'asile des supplians. Sombres et inexorables ministres des vengeances célestes, les Érinnyes (Furies) s'attachaient aux coupables, vivans ou morts. Les cheveux entrelacés de serpens, une main armée d'un fouet de vipères, une torche dans l'autre, elles jetaient l'épouvante dans son âme et la torture dans son cœur. L'étranger, l'impie, qui, par ignorance, pénétrait dans leur temple, était aussitôt saisi d'une frénésie furieuse. Quand les vieillards de Colone sont contraints d'approcher de l'enceinte redoutable où OEdipe, poussé par le Destin, s'est réfugié près de leur sanctuaire, ils marchent, dit Sophocle, sans regarder, sans parler, adressant des lèvres une prière muette aux déesses qu'on appelle les Euménides, ou les Bienveillantes, pour ne pas prononcer leur nom redoutable.

Déifications terribles des remords et gardiennes de la justice dans la famille et dans la cité, les Érinnyes étaient d'autant plus nécessaires, comme sanction morale, à cette religion, que celle-ci fut d'abord peu explicite sur la vie à venir. S'il y avait pour certains morts des supplices et des récompenses, combien la brillante imagination des Grecs, même celle d'Homère, était stérile, lorsqu'il fallait décrire les joies des champs Élyséens!

Hésiode ne jette pas sur l'autre vie plus de clarté. Son poème *des Travaux et des Jours* est d'une morale très pure; le vice y est puni, la vertu récompensée, mais sur cette terre. De la vie d'outre-tombe il ne s'occupe pas, si ce n'est en quelques vers pour les hé-

ros du quatrième âge qui jouissent en paix du bonheur dans les îles Fortunées, sur les bords du profond océan. Ils cueillent trois fois par an des fruits doux comme le miel sur des arbres toujours en fleurs. C'est mieux que l'enfer du poète de Chios, mais quelle mélancolique demeure, et que de vides dans cette existence alanguie, où ne se trouve rien de ce qui fait le charme de la nôtre : l'effort pour l'action ou pour la pensée! Deux ou trois siècles plus tard, Pindare accorda aux morts quelque chose de plus : il leur envoya un rayon de la gloire humaine. « Va, Écho, va porter par-delà les sombres murs de Proserpine, aux pères des vainqueurs de Delphes et d'Olympie, la nouvelle des victoires de leurs fils. » Et ailleurs : « Il faut donner aux morts une part de gloire; la poussière qui les recouvre n'arrête pas le bruit des exploits accomplis par leur race. »

Cette religion, reflet de l'ancien état social, dispense parcimonieusement l'immortalité; elle la promet seulement aux héros; pour la foule, elle ne doit compter que sur les biens et les maux d'ici-bas. Ceux qu'on voit aux enfers récompensés ou punis sont, comme Tantale et Sisyphe, des rois qui avaient offensé les dieux ou des chefs à qui leur naissance et de glorieux exploits avaient valu le privilège de goûter les tristes plaisirs de la seconde existence. Pindare n'ouvre ses champs Élyséens qu'aux puissans ou aux victorieux qui ont eu dans les veines quelques gouttes du sang divin, et il ne s'inquiète pas plus qu'Homère des petits et des humbles. La persévérance de ce sentiment fait comprendre la longue durée du pouvoir des Eupatrides, descendans des dieux ou des héros, et la violence des luttes qui éclateront entre les deux partis que Théognis appellera le parti « des bons » et celui « des mauvais. » En parlant ainsi, le poète aristocratique de Mégare prononçait des paroles de haine et de division; mais dans l'Hellade des anciens jours, prévalait un sentiment contraire, celui qui se forme naturellement dans les sociétés barbares où, l'autorité publique étant faible, l'union dans la tribu doit être forte. Un lien de solidarité attachait alors les uns aux autres tous les membres d'une même famille, d'une même cité. On croyait que les fils étaient punis ou récompensés jusqu'à la troisième génération pour les fautes ou les vertus des pères, les peuples pour les rois, les rois pour les peuples; qu'un crime individuel attirait la famine ou la peste, et que la piété les éloignait; croyance précieuse, à défaut d'un mobile plus énergique, et frein puissant pour la famille et la cité. L'histoire des Alcméonides en montrera l'importance politique.

« Quand les hommes, dit Homère, au mépris des lois de Jupiter, violent la justice dans les places publiques et la font esclave de leurs passions, le dieu irrité déchaîne les tempêtes sous lesquelles

la terre gémit. Les fleuves, ministres de sa colère, débordent ; les torrens arrachent des montagnes, arbres et rochers, et les champs du laboureur ne sont plus que misère et désolation. » Hésiode dit mieux encore : « O Persès, écoute la Justice... Couverte d'un nuage, elle suit les peuples pour châtier les méchans... La cité qui l'honore prospère ; la paix nourricière l'habite, car Jupiter qui voit tout n'envoie jamais la guerre impitoyable ni la famine au milieu des hommes justes. Pour eux, la terre porte de riches moissons ; le chêne donne ses fruits, les brebis leur toison pesante, et les femmes des fils semblables à leurs pères. Mais souvent une ville tout entière est punie à cause d'un seul méchant qui machine de criminels projets. Du haut du ciel, le fils de Saturne lance sur eux un double fléau, la peste et la famine ; et les peuples périssent, les femmes n'enfantent plus, les familles décroissent. Ou bien il détruit leur vaste armée, renverse leurs murailles, et se venge sur leurs navires, qu'il engloutit dans la mer. O rois ! vous aussi, songez à ces vengeances ; car trente mille génies, ministres de Jupiter, ont les yeux ouverts sur les actions des hommes et parcourent incessamment la terre ; la Justice, vierge immortelle, est assise à côté du maître des dieux. »

Ainsi, selon la croyance à l'expiation, la famille répond pour l'individu, la cité pour le citoyen.

La même pensée se trouve trois siècles plus tard dans Eschyle et dans Hérodote. La Pythie, consultée sur un dépôt qu'un Spartiate voulait nier, lui répond : « Songe que du serment naît un fils sans nom, sans mains, sans pieds, qui d'un vol rapide fond sur l'homme parjure et ne le quitte point qu'il ne l'ait détruit, lui, sa maison et sa race entière ; au lieu qu'on voit prospérer les descendans de celui qui a religieusement observé la parole. » Toute la poésie dramatique d'Athènes montrera le crime suivi de l'expiation. « La justice, s'écrie Solon, finit toujours par triompher ; » aux derniers jours de l'hellénisme, Plutarque écrira encore un traité fameux sur les *Délais de la justice divine*. Si donc les Grecs n'avaient, comme les anciens Juifs, qu'une idée vague et confuse de l'autre vie, ils croyaient à l'intervention du ciel dans la vie présente, et cette croyance à la responsabilité personnelle ou héréditaire, si l'on ne considère que l'influence morale, rendait l'autre moins nécessaire, car, bien acceptée, elle ferait comprendre qu'un lien d'étroite solidarité attache les uns aux autres les membres de toute association civile ou naturelle. La science moderne n'a-t-elle pas reconnu que beaucoup de choses s'expliquent pour les individus par l'hérédité physique ou morale et, pour les sociétés, par le passé de fautes ou de gloire qu'elles traînent derrière elles?

Lorsque Créon reproche à Antigone d'avoir violé son ordre royal qui interdisait d'accomplir pour Polynice les cérémonies funèbres, la noble fille répond au tyran en invoquant « ces lois éternellement vivantes, qu'aucune main n'a écrites, mais que les dieux et la Justice, leur compagne, ont gravées au cœur de tous les hommes. » C'est le cri de la conscience que révolte l'iniquité, et ce cri, les persécutés de tous les temps l'ont jeté à la face des persécuteurs. Aux anciens jours, nul ne pensait à cette opposition entre la loi naturelle et la loi civile, dont les résultats marquent le mouvement de la civilisation, et, tout en répétant les histoires légères qui couraient sur la plupart des divinités, comme pour justifier, aux yeux des Grecs, leurs propres faiblesses, on avait la crainte des dieux, vengeurs de l'injustice, et, si l'on violait un serment prêté avec les imprécations solennelles, on redoutait les Érinnyes, gardiennes des lois morales. Le dieu même qui manquait à son serment, après avoir juré par le Styx et les divinités infernales, était exclu de l'Olympe pour neuf années. Le serment, si fortement consacré par la religion, sera aussi le lien, longtemps respecté, de la société civile et politique.

Cependant, il faut dire qu'avec les dieux de la Grèce et avec la morale célébrée par les poètes, il est aussi des accommodemens. Apollon, qui fait tuer Clytemnestre par son fils, recommande à Oreste d'employer le mensonge et la ruse contre les meurtriers d'Agamemnon. Aussi trouve-t-on dans Homère les deux représentans du génie grec : pour l'héroïsme, Achille, à qui rien ni personne ne résiste et qui hait le mensonge « autant que les portes de l'enfer ; » pour l'adresse et la subtilité, qui tournent tous les obstacles, Ulysse, le fils de Sisyphe, et, comme lui, le grand trompeur.

VII.

L'espérance dans la protection des esprits ou des dieux a été partout l'origine du culte. Les Grecs ont cru, comme les autres peuples, qu'ils pouvaient apaiser ou séduire leurs divinités par de pieuses offrandes et des prières, par des vœux et des sacrifices ; quelquefois, dans les anciens temps, par des sacrifices humains. Si l'odeur des victimes brûlées sur les autels était pour elles un délicieux parfum, c'est que l'oblation faite par les fidèles d'une portion de leurs biens montrait un cœur humble et repenti. C'était aussi, c'était surtout parce que de nombreuses victimes offertes sur le même autel flattaient l'orgueil du dieu, en attestant quels honneurs lui étaient rendus sur la terre. Du reste, il permettait à ses adora-

teurs, comme un père débonnaire à ses enfans, de s'asseoir au festin qui lui était servi et de partager avec lui la victime. Un sacrifice était un repas sacré, une sorte de communion religieuse entre le dieu, les prêtres et les fidèles. Ceux-ci, pour faire honneur au dieu, consommaient le plus possible de viandes saintes, de gâteaux sacrés et de vin ayant servi aux libations. Μεθύειν, dit Aristote, signifiait d'abord boire après le sacrifice; les pieux excès, si souvent renouvelés, lui valurent le sens de s'enivrer.

Le sacrifice le plus complet, mais le plus rare, était l'holocauste, où la victime réservée au dieu seul était brûlée tout entière; le plus solennel, l'hécatombe; le plus efficace, celui où avait coulé le sang le plus précieux, comme dans l'immolation d'Iphigénie, la vierge fille du roi des rois. Le pauvre qui n'avait pas de victimes offrait de petites images en pâte, et ce sacrifice n'était pas le moins bien reçu. Apollon surtout exerçait sur ses fidèles une action morale. Un riche Thessalien immole à Delphes cent bœufs aux cornes dorées, tandis qu'un pauvre citoyen d'Hermione s'approche de l'autel et y jette une poignée de farine. « Des deux sacrifices, dit la Pythie, le dernier est de beaucoup le plus agréable au dieu. » Les philosophes des derniers temps parleront ainsi et ne tiendront nul compte de l'ostentation des sacrifices fastueux. Mais, avant eux, Euripide avait écrit: « Des hommes apportent au temple de chétives offrandes et ils sont peut-être plus religieux que ceux qui immolent de grasses victimes. » La Grèce, qui, dans son premier âge, croyait que les grands seuls étaient écoutés des dieux, ouvrira donc, dans le temps de sa maturité, les temples et le ciel à l'indigent obscur. Cette révolution morale correspondra à la révolution politique qui donnera des droits à ceux qui, aux premiers jours, n'en avaient pas.

Les offrandes devaient être pures, les victimes parfaites, le prêtre ne pas avoir un défaut dans son corps, le suppliant une pensée mauvaise dans son esprit, et l'on ne s'approchait des autels qu'après s'être purifié par l'eau, symbole de la purification morale. A la porte du temple se tenait un prêtre qui répandait l'eau lustrale sur les mains et la tête des fidèles; quelquefois même on recourait à une sorte de baptême par immersion. Dans toutes les religions, la purification est l'acte nécessaire pour approcher du dieu. « Mais, dira la Pythie, si, pour purifier l'homme de bien, une goutte de cette eau suffit; pour le méchant, l'océan tout entier ne suffirait pas; » et les prêtres d'Esculape, à Épidaure, avaient écrit sur son temple: « Ce sont les pensées saintes qui font la pureté véritable. »

Pour expier un meurtre, même involontaire, il fallait des purifi-

cations solennelles. La légende en imposait à Apollon après qu'il eut tué le serpent Python et percé les Cyclopes de ses flèches. Un meurtrier se présente à Delphes, l'oracle le repousse et lui impose, comme pénitence publique, d'aller, dans un temple du cap Ténare, se soumettre aux cérémonies expiatoires. Les villes mêmes, afin d'éloigner un fléau ou de conjurer la colère d'un dieu, devaient être purifiées; ainsi Athènes le sera par Épiménide, et Délos par les Athéniens.

Un rite plus singulier se pratiquait à Samothrace. Les Cabires obligeaient le suppliant à se confesser d'abord à leurs prêtres. Même exigence à Delphes : le coupable devait avouer son crime au prêtre d'Apollon et promettre le repentir.

Sur un point de la Grèce subsistait un reste de l'ascétisme indien. Dans une invocation à Zeus, « qui habite la froide Dodone, » Achille parle des Selles, « ses interprètes, qui couchent sur la terre nue et dont l'eau ne lave jamais les pieds. » Mais les Grecs n'attachaient aucun mérite à ces privations. Ils voulaient bien prier les dieux et leur faire des offrandes; ils n'entendaient pas leur sacrifier les joies de la vie.

Ces dieux, nés de la terre, passaient pour rester en communication constante avec les hommes. A chaque instant, des signes se montraient dans l'air, dans le corps des victimes, et des oracles parlaient dans tous les temples. Deux aigles planant sur l'assemblée que Télémaque avait convoquée dans Ithaque et se déchirant le cou avec leurs ongles, prédirent aux prétendans le sort qui les attendait. Les entrailles des victimes, dont un défaut de conformation était un signe funeste, la direction de la flamme et de la fumée du sacrifice, le vol des oiseaux, surtout de ceux, messagers célestes, qui, descendant des hauteurs de l'atmosphère, semblaient en rapporter des ordres suprêmes, l'éclair qui déchire le ciel, les songes envoyés par Jupiter, des sons inattendus, des rencontres fortuites d'hommes et d'animaux, des mots prononcés au hasard, car le hasard était la volonté divine, révélaient aussi l'avenir. Des devins interprétaient les présages et les prêtres faisaient parler les dieux. Il y avait donc comme un dialogue continuel entre le ciel et la terre. Mais le Grec ne courbait pas sa volonté, ainsi que fera le Romain, devant tous les signes que l'aruspice interprétait. Polydamas, pour détourner les Troyens d'attaquer les vaisseaux des Grecs, leur annonce un signe funeste : un aigle au vol altier planait à gauche, tenant dans ses serres un dragon couleur de sang qu'il laissa tomber avant d'avoir atteint son aire et nourri ses aiglons de cette proie vivante. Hector lui répond avec un dédain superbe et un vers héroïque : « Je ne m'inquiète point si des oiseaux volent à

ma droite du côté de l'aurore et du soleil, ou à ma gauche vers les ténèbres immenses; le meilleur des augures est le combat pour la patrie. »

Le temple, celui du moins des âges postérieurs, se composait d'une vaste enceinte limitant le terrain sacré, et que ne devaient jamais franchir ceux à qui il était interdit de participer aux sacrifices communs. Au centre, s'élevait sur une solide assise, le sanctuaire véritable, la *cella* tournée vers l'Orient, qui renfermait l'image du dieu et souvent celles des divinités ou des héros que le dieu principal consentait à admettre dans sa demeure, ainsi que, dans nos églises, des saints ont des chapelles particulières. Près de la porte, le vase renfermant l'eau lustrale que l'on conservait pure en y jetant du sel; sous le parvis, ou au bas des degrés qui faisaient le tour de l'édifice, l'autel qui, dans l'origine, n'était qu'un tertre ou un monceau de pierres, et qui plus tard fut une table de marbre entourée de guirlandes de fleurs et décorée de bas-reliefs. A Olympie, on ramassait chaque jour les cendres des victimes, on les gardait avec soin, et au bout de l'an, après les avoir délayées avec de l'eau puisée dans l'Alphée, on en enduisait le grand autel, qui prit ainsi des proportions énormes. Quand Pausanias le vit, il avait cent vingt-cinq pieds de circonférence, et vingt-deux de hauteur. L'autel d'Apollon Spodias, à Thèbes, était également fait de la cendre des victimes.

A l'intérieur des temples étaient suspendues les offrandes des citoyens, des villes et des rois, nombre aussi d'*ex-voto*, en reconnaissance d'une guérison miraculeuse ou d'un salut inespéré. Souvent l'État et les particuliers mettaient sous la garde du dieu, à côté des richesses du temple, le trésor public ou leur fortune privée.

Au nombre des plus précieux objets étaient les reliques des héros : à Olympie, l'épaule de Pélops, dont le contact guérissait certaines maladies; à Tégée, les ossemens d'Oreste, qui donnèrent aux Tégéates la victoire tant qu'ils surent les garder. Lorsqu'ils les eurent perdus par la fraude pieuse de Lichas, il leur resta les cheveux de Méduse, qui, placés sur les murs, suffisaient à mettre en fuite l'armée ennemie; l'orteil de Pyrrhus faisait aussi merveille.

Les statues des dieux devaient, pour le moins, posséder autant de vertus que les reliques des héros. Elles en avaient de particulières : l'une guérissait les rhumes, l'autre la goutte. L'image d'Hercule à Érythrée avait rendu la vue un aveugle, et, à Trézène, la massue du héros tombée à terre était devenue un magnifique olivier sauvage. Plus souvent, les simulacres se couvraient de sueur,

agitaient les bras, les yeux, leurs armes; c'étaient de grands signes. Dans ces temples, foyers de la superstition populaire, tout s'animait et parlait; il y avait même des miracles périodiques : à Andros, le jour de la fête de Bacchus, l'eau se changeait en vin.

Instrumens dociles ou acteurs intéressés de ces merveilles, à la fois complices des fraudes pieuses et adorateurs convaincus des miracles qu'ils opéraient, les prêtres gagnaient, à faire parler les dieux, de la considération et du bien-être. Il recevaient leur part des victimes, quantités d'offrandes, soit en objets précieux pour la décoration du temple ou de la statue d'un dieu, soit en terres dont le produit leur appartenait, sous la surveillance d'un conseil de fabrique et sous la condition d'employer ces revenus à l'entretien du sanctuaire et aux dépenses du culte. Delphes avait des domaines aussi grands qu'une province. L'Athénien Nicias donna, un jour, au temple de Délos un palmier de bronze pour le dieu et une terre de dix mille drachmes pour les prêtres, qui s'obligèrent, en retour, à célébrer chaque année un festin sacré en son honneur et à prier pour lui : on dirait une de nos fondations de messe perpétuelle. Diodore de Sicile parle d'un temple dont les prêtres nourrissaient trois mille bœufs dans leurs prairies. Des esclaves étaient aussi donnés aux dieux; ils devenaient alors hiérodules, ou serviteurs du temple, et cette condition leur assurait un sort préférable même à celui de l'affranchi : peu de travail, grasse nourriture et aucun souci d'avenir.

« L'autel des dieux, dit Euripide, est le refuge commun. » Avant lui, Eschyle avait écrit de son style énergique : « L'autel vaut mieux qu'un rempart; c'est une armure impénétrable. » Les temples avaient donc, ainsi que nos églises du moyen âge, le droit d'asile. S'ils se fermaient devant l'excommunié, ils s'ouvraient, par une touchante exception, pour le suppliant. Celui qui portait les bandelettes de laine ou les rameaux verts, signes du malheur et de l'invocation adressée à la protection divine, avait toujours le droit de les déposer sur l'autel, près duquel il s'asseyait lui-même, sous l'œil et la main du dieu. Pour lui, les bois sacrés où le prêtre seul avait droit d'entrer devenaient une retraite inviolable. Parfois, la protection de l'asile le suivait hors du temple, et le débiteur, l'esclave réfugiés dans l'enceinte sacrée, y laissaient, en sortant, l'un sa dette, l'autre sa servitude. « Il suspendait ses chaînes, dit Pausanias, aux arbres du bois sacré, et il était affranchi d'esclavage. » Ailleurs le maître était forcé de composer avec lui.

Nombre d'amendes étaient prononcées au profit des dieux; elles allaient, avec la dîme du butin et, chez quelques peuples, avec

celle des fruits de la terre, grossir le trésor des temples. Au ve siècle, celui de Minerve à Athènes recevra un soixantième des tribus des alliés, soit chaque année dix talens. Aussi les temples seront-ils assez riches pour faire la banque en prêtant à gros intérêts (1). On ne voit pas cependant que le sacerdoce païen ait jamais eu à son usage privé des biens considérables comme notre ancienne Église. Les prêtres étant, dans la vie ordinaire, citoyens ou magistrats et pontifes seulement à l'autel de leurs dieux, les biens restaient attachés au temple sous une administration séculière (2) et servaient de ressource à l'état dans les nécessités publiques, au lieu de devenir la propriété d'une caste sacerdotale, qui n'exista jamais en Grèce.

(1) Une grande inscription du milieu du ve siècle, trouvée en ces derniers temps à Eleusis, est un décret du peuple athénien, qui règle « κατὰ τὰ πάτρια καὶ τὴν μαντείαν τὴν ἐκ Δελφῶν, » que les Athéniens et leurs alliés offriront aux dieux d'Eleusis 1/6 pour cent médimnes d'orge récolté, 1/12 pour cent médimnes de blé. « Si quelqu'un récolte annuellement plus ou moins, qu'il offre les prémices en proportion. » Le décret ajoute que l'hiérophante et le dadouque, lors des mystères, inviteront les autres cités helléniques à envoyer aussi les prémices de leurs récoltes et que le conseil d'Eleusis fera porter partout cette invitation. Ces orges et fromens, gardés dans des silos, étaient successivement vendus, et, avec le produit, on achetait des victimes pour les déesses et des offrandes pour leur temple. L'inscription se termine par l'annonce d'un autre décret sur les prémices de l'huile. On voit que le temple d'Eleusis était bien renté, puisque les *premices* auxquelles il avait droit dépassaient la *dîme* que notre ancien clergé prélevait sur les récoltes; mais on avait eu soin de fixer quelle serait sur ce revenu la part prélevé par les prêtres et les prêtresses, ce qui ne se faisait pas dans nos églises et nos couvens. (Cf. Foucart, *Inscription d'Eleusis* et *Bull. de corresp. hellén.*, t. IV, p. 225, et t. VIII, p. 194.)

(2) A Athènes, l'administration des biens de Minerve était régie par dix trésoriers annuellement élus, un par tribu. Ils dressaient l'inventaire des richesses du temple en or, argent, étoffes précieuses et tout ce qu'on appelait le κόσμος de la déesse, et ils le remettaient à leurs successeurs en séance du conseil des Cinq-Cents. Les statues les plus anciennes et souvent les plus vénérées étaient informes; on les couvrait de bijoux, de tuniques, de voiles, de bandelettes, et leur toilette était fréquemment changée. Aussi le vestiaire d'une déesse était très encombré. L'inventaire du temple de Junon, à Samos, qui nous reste, est fort long et très curieux. (Voyez Carl Curtius *Inschriften*, n° 6, et Foucart, *les Clérouquies*, p. 387 et suiv.) Des monnaies de Samos montrent que l'usage de costumer ainsi la vieille statue de bois qui représentait Héra durait encore sous l'empire romain. Cet usage, qui existe toujours dans l'Inde (Monier Williams, *Religious thought in India*, p. 144 et suiv.), était pratiqué pour toutes les divinités, comme il l'est encore pour les nôtres. Apulée, *Met.*, 11, représente Isis ayant sur la tête une couronne de fleurs et un nimbe lumineux, vêtue d'une robe à couleurs changeantes et d'un manteau noir semé d'étoiles, et on a les inscriptions d'une *Ornatrix Dianæ*, Murat, 104, 4, et, à Nîmes, d'une *ornatrix fani*. (*Revue épigraphique du midi de la France*, 1885, n° 36, p. 149.) Ce n'était pas la déesse seule que ses fidèles couvraient de voiles magnifiques. Tout autour d'elle et au-dessus de sa tête étaient suspendues des tapisseries richement brodées. (Voyez le curieux livre de M. de Ronchaud : *la Tapisserie dans l'antiquité; le Peplos d'Athéné; la Décoration intérieure du Parthénon*, 1884.

Certaines familles, à cause des légendes formées autour de leur nom, possédaient bien des sacerdoces héréditaires, ceux des dieux et des héros regardés comme les auteurs de leur race, ou dont elles avaient apporté le culte dans la cité. Mais cette hérédité religieuse, qui aux anciens jours avait fait leur puissance, ne leur valut, dans l'époque historique, que des honneurs et ne les affranchit d'aucun des devoirs du citoyen. Gardiens de la divinité, de son temple, de de ses trésors et des traditions de son culte, les prêtres n'étaient que des fonctionnaires religieux. Ils guidaient les citoyens dans l'accomplissement des rites et ils repoussaient de l'autel national l'étranger qui n'avait pas le droit de sacrifier aux divinités poliades.

Une autre conséquence de l'absence en Grèce d'un corps sacerdotal fut qu'il n'y eut pas plus de dogme pour gêner les philosophes qu'il n'y avait de « temporel d'église » pour gêner l'état. Le *Credo* n'ayant pas été mis sous la garde jalouse d'une classe intéressée à le retenir au fond d'un sanctuaire, derrière des portes d'airain, la Grèce deviendra, par excellence, le pays de la libre recherche dans le domaine de la pensée.

Ce clergé, si faible politiquement, était cependant armé d'un droit considérable : il pouvait exclure un coupable des sacrifices communs et appeler la malédiction divine sur la tête d'un sacrilège. Debout et la tête tournée vers l'occident, le prêtre le maudissait en secouant sa robe sacerdotale, comme s'il le rejetait du temple et de la cité. Mais cette excommunication différait de la nôtre en un point essentiel, elle frappait pour des actes, non pour des croyances. Et comme les divinités étaient nombreuses et diversement honorées dans chaque ville, la condamnation prononcée en leur nom n'avait pas le caractère redoutable des sentences portées, au nom d'un dieu unique, par une église universelle qui ne laissait point de refuge au condamné. Mais l'excommunication grecque frappera quelquefois toute une ville, même un peuple entier que d'autres peuples feront mettre au ban de la Grèce. Alors auront lieu les longues guerres et les abominables égorgemens qui sont habituels dans les luttes religieuses.

Tels étaient les traits généraux du polythéisme grec. J'ai déjà montré le peu d'influence morale de cette religion, qui représentait les dieux comme livrés aux plus honteuses passions, commettant le vol, l'inceste, l'adultère, respirant la haine, la vengeance, et qui obscurcissait la notion du juste, en légitimant le mal par l'exemple de ceux qui auraient dû être la personnification du bien. Il faut aller plus loin et voir en elle une cause active de la démoralisation qui se développa dans les âges postérieurs.

Le fond du polythéisme étant l'adoration des forces productives de la nature, il y eut toujours dans son culte des rites scabreux et des images qui devinrent obscènes, parce qu'on voulut figurer par des symboles matériels les diverses conceptions du naturalisme (1). Pour quelques-uns, qui dans le signe extérieur ne voyaient que l'idée, combien finirent par ne plus voir que la représentation qui plaisait à leurs sens et qui leur semblait justifier le désordre en le divinisant! Aussi Aristote dira-t-il : « Il ne doit être permis qu'aux pères de famille de célébrer les rites où la pudeur des enfans serait compromise, et il sera défendu à ceux-ci d'assister aux représentations des comédies et des drames satiriques jusqu'à ce qu'ils aient l'âge nécessaire pour se préserver eux-mêmes des mauvaises influences. Ces légendes des dieux, toutes remplies de leurs amours, forcèrent la piété et la poésie à s'arrêter avec complaisance sur des détails voluptueux et impurs, dont le moindre mal fut de priver les Grecs d'une des grâces les plus charmantes de l'art, de la pensée et du sentiment, la pudeur. Les adorateurs de Vénus n'ont guère connu l'amour chaste, et leurs poètes n'ont chanté que le plaisir. Alors, il arriva par le développement parallèle, mais en sens contraire des légendes divines et de la raison humaine, que le polythéisme tomba à cette condition, mortelle pour un culte, que la religion fut d'un côté et la morale de l'autre; car les idées religieuses sont transitoires et changeantes comme toutes les conceptions de l'esprit, au contraire des instincts moraux, qui sont éternels, comme l'humanité, et qui se développent à mesure que la conscience de l'homme s'élève et s'épure. La lutte entre ces deux forces, quand elle éclate, est nécessairement fatale à la première.

Une dernière remarque. La vie religieuse de la Grèce a été un culte d'intérêt et ne fut jamais un culte d'amour. Comme il fallait aux ombres des morts goûter au sang d'un sacrifice pour retrouver une vie d'un moment, les dieux étaient supposés avoir besoin de victimes et d'honneurs pour conserver leur rang dans l'Olympe et

(1) Voyez, dans *les Acharniens* d'Aristophane, le sacrifice de Dicéopolis à Bacchus, v. 245 et suiv., et dans Origène (*adv. Celsum*, IV, 48), les paroles de Chrysippe au sujet de l'union de Jupiter et de Junon. Aristote, dans *la Politique*, VIII, 4, demandait qu'on proscrivît les peintures et les représentations obscènes; il était cependant forcé d'accorder lui-même quelques exceptions, et les vases peints, les figures et les traditions qui nous restent de l'antiquité montrent combien peu il fut écouté. On sait que les courtisanes de Corinthe avaient des fonctions publiques et religieuses : elles étaient chargées d'offrir à Vénus les vœux des habitans. (Athén., XIII, 32.) Et le dieu sévère de Delphes acceptait, dans son temple, les offrandes des courtisanes (Hérod., II, 135); Pausanias, qui n'en rougit pas, vit près du grand autel une statue dorée de « Phryné la Thespienne, » commandée par ses amans et exécutée par un d'entre eux, Praxitèle (*Paus.*, X, 14, 7).

leur crédit parmi les hommes. Aussi étaient-ils favorables aux cités qui célébraient pour eux les fêtes les plus magnifiques; mais, parmi les dons que leur accordaient les hommes, n'était point la bonté, qui a conquis le monde à un autre dieu. De son côté, le suppliant leur demandait pour sa vie terrestre, en retour de ses dévotions, des biens solides; de sorte que les pompes religieuses cachaient un marché: « Donne et tu recevras. » Dans Homère, Chrysès exige qu'Apollon le défende, parce qu'il lui a sacrifié beaucoup de gras taureaux; et, pour se venger d'Œnoe, qui négligeait son autel, Diane envoya dans son royaume le sanglier farouche qui dévasta les campagnes « de la riante Calydon. » Eschyle exprime donc le sentiment qui était au fond de tous les cœurs, lorsqu'il met cette prière dans la bouche du roi thébain que menacent de puissans ennemis: « O dieux qui habitez parmi nous, si vous donnez le succès à nos armes, si notre ville est sauvée, j'arroserai vos autels du sang des brebis et des taureaux. » Rome pensera de même: elle promettra à Jupiter des jeux magnifiques, à condition qu'il la fasse triompher du roi de Macédoine. Les Grecs n'ont pas eu pour leurs dieux un respect filial; ils les honoraient par crainte, les sachant envieux de toute prospérité humaine, et jamais ils ne les ont aimés. Lorsque Télémaque voit son père transfiguré par Minerve, il le prend pour un dieu et ses premières paroles expriment l'effroi: « Apaise-toi; nous te ferons d'agréables sacrifices et des offrandes d'or travaillé avec art; mais épargne-nous. » Les chiens du vieil Eumée qui ont reconnu la déesse éprouvent la même terreur: au lieu d'aboyer, ils s'enfuient en gémissant. Comme des solliciteurs que rien ne rebute, les Grecs cherchaient chaque jour à gagner leurs dieux par des présens afin qu'ils détournassent l'infortune de leur maison ou de leur cité; mais ils n'attendaient pas d'eux, pour la vie d'outre-tombe, la béatitude que des religions différentes promettent à leurs adorateurs, et ils ne mettaient pas le bonheur éternel dans la contemplation des perfections divines. Sans doute l'amour divin, comme tous les autres, excepté l'amour maternel, est intéressé, mais il exalte les âmes; il fait des martyrs, et l'hellénisme n'en a pas fait. La cité en a eu, point le temple. La piété d'un Grec était le patriotisme. Il est vrai que, la cité et le temple étant tout un, en mourant pour sa ville, il mourait aussi pour son foyer et pour ses divinités poliades.

VII.

Les conceptions d'Homère et d'Hésiode avaient suffi aux besoins religieux du génie grec jusqu'au VIe siècle. Alors la voie où l'hel-

lénisme s'avançait fut élargie par trois puissances nouvelles : les philosophes qui agitaient déjà de bien téméraires questions ; les poètes dramatiques, dont la main hardie remua profondément le vieux monde des légendes héroïques ; enfin, de pieuses confréries qui prétendirent donner satisfaction à des curiosités plus exigeantes que celles des temps passés. Ces associations s'aventuraient, par-delà le culte officiel, en des régions ténébreuses, où l'homme cherchait ce qui pouvait calmer ses inquiétudes. Dans presque toutes les religions, en dehors du culte domestique réglé par le père de famille et du culte public soumis à des rites traditionnels, il se pratique des dévotions particulières, qui, croit-on, conduisent à une vie plus sainte et souvent mènent à de dangereux désordres. Dans la seconde moitié du VIe siècle, on commence à parler des livres d'Orphée contenant les révélations nécessaires pour arriver à la vie bienheureuse. Aristote, qui ne croit pas à l'existence de ce personnage mythique, attribue les vers qu'on faisait courir sous son nom à deux contemporains des Pisistratides. Quelle qu'en fût l'origine, cette poésie, qui répondait à certaines aspirations, provoqua la formation de sociétés au sein desquelles les idées religieuses plus étudiées, plus raffinées, se dégagèrent peu à peu des conceptions grossières du culte populaire.

Secte moitié philosophique, moitié religieuse, l'orphisme, qui trouva dans Athènes un lieu d'élection, développa l'idée de l'harmonie du monde, garantie par l'observance des lois morales et, pour la rémission des fautes, par les actes expiatoires qui assuraient la jouissance, après la mort, des plaisirs élyséens.

Dionysos Zagreos, le dragon né dans la Crète ou la Thrace sauvage de Zeus et de Perséphoné, la Junon infernale, et le Dionysos des monts éoliens, que parcouraient les bacchantes furieuses, furent réunis par les Orphiques en une seule divinité chtonienne qu'ils associèrent sous le nom d'Iacchos, à Déméter et à Cora. Le rapprochement était naturel. Cérès, qui avait semé le blé, Bacchus, qui avait planté la vigne, se complétaient mutuellement, comme étant la double expression d'une même force, l'énergie vitale de la nature. Mais le grain qui, enfoui dans le sol, se développe et, après la moisson, recommence une vie nouvelle, le rameau qui, verdoyant au printemps, se charge de fruits à la maturité, puis se dessèche pour revivre au renouveau, étaient aussi le symbole de l'existence humaine et des espérances d'outre-tombe, en même temps que l'image de la passion des deux divinités qui, tour à tour, mouraient et ressuscitaient. Aux premières fleurs qui s'épanouissaient, on chantait la naissance de Dionysos ; l'hiver venu, lorsque la nature était en deuil et la terre inféconde, on pleurait sa mort. Dépouillé de son

caractère bestial et orgiastique, il devint le représentant des forces productives, le principe de la vie universelle et le libérateur de nos maux, par l'ivresse bachique ou prophétique sur la terre, par l'ivresse morale dans les mystères, par la félicité promise dans le royaume des ombres à celui qui aura su vaincre ses passions. Par toutes ces raisons, le Dionysos d'Éleusis présidait à la vie et à la mort, et son culte était tout à la fois joyeux et triste, joyeux jusqu'à la licence, triste jusqu'aux pensées sévères de purification et de perfectionnement moral.

Les mystères avaient d'abord parlé aux yeux ; ils étaient un drame religieux bien plus qu'un enseignement philosophique ou moral. Mais l'esprit ne pouvait demeurer inerte en face de ces cérémonies émouvantes. Les uns n'allaient pas au-delà de ce qu'ils avaient vu et s'arrêtaient pieusement à la légende ; d'autres, en petit nombre, s'élevaient du sentiment à l'idée, de l'imagination à la raison, et, grâce à l'élasticité du symbole, y firent entrer peu à peu des doctrines qui n'y étaient certainement pas à l'origine ou ne s'y trouvaient que d'une manière confuse. Démophoon au milieu des flammes fut l'âme qui se purifie au milieu des épreuves; Proserpine et Dionysos aux enfers, la mort apparente de la moisson humaine ; leur retour sur l'Olympe, la résurrection de la vie et l'immortalité. Plus tard encore, ces idées se précisèrent davantage, et il s'élabora au sein des mystères un polythéisme épuré qui se rapprocha, par certaines de ses tendances, du spiritualisme chrétien. Diodore de Sicile croit que l'initiation rendait les hommes meilleurs et, n'était-ce pas un initié cet Athénien qui, en secret, dotait des filles pauvres, rachetait des prisonniers et enterrait les morts, sans demander à personne sa récompense?

Cette rapide esquisse montre les étapes successives et le point d'arrivée de la pensée religieuse chez les Grecs. Le Destin n'est plus seul maître de l'homme; la jalousie des Olympiens est devenue la Justice divine. Dégagé du joug écrasant de la fatalité, l'individu se reconnaît responsable, et la vertu, qui n'était comptée pour rien dans l'ancienne théologie, reprend ses droits. L'enfer se moralise, comme la vie s'est spiritualisée ; le ciel ne s'ouvre plus seulement aux Eupatrides, mais à l'humble et au pauvre honnête; et le monde, entraîné par les philosophes, se met en marche pour trouver le souverain organisateur des choses. C'est à Platon que saint Augustin empruntera sa démonstration de l'existence de Dieu.

V. Duruy.

LE

SOCIALISME ANGLO-SAXON

ET SON NOUVEAU PROPHÈTE

Il y a un peu plus de six ans que paraissait aux États-Unis un livre qui n'a pas tardé à avoir un grand retentissement, soit en Amérique, soit en Angleterre. C'est ce livre, dû à la plume d'un audacieux réformateur socialiste dont le nom n'est plus aujourd'hui absolument inconnu en France, qui fera, considéré en lui-même et dans le mouvement d'opinion qu'il a provoqué, l'objet de cette étude.

L'ouvrage dont nous parlons doit, sans aucun doute, une partie de sa fortune aux remarquables qualités d'écrivain de son auteur; mais si le bruit qu'il a fait a pris les proportions d'un événement, s'il s'est imposé à l'examen, s'il a été discuté largement dans la presse et dans des réunions publiques, c'est pour un autre motif encore. Il abordait certaines questions qui, au moment de sa publication, s'agitaient avec violence. Il s'appliquait à résoudre des problèmes qui se posaient dans tous les esprits. Il se mêlait aux luttes de la politique, auxquelles il apportait un aliment nouveau. Il présentait à un haut degré l'attrait, toujours si vif et si séduisant, de l'actualité. Nous voyons, en effet, se refléter à toutes les pages de ce livre des préoccupations qui étaient intenses lorsqu'il fit son apparition, et qui le sont encore, à l'heure où nous sommes, sur la plus grande partie du vaste territoire où la langue anglaise est parlée.

Les pays de race anglo-saxonne ont eu, pendant ces dernières années, les yeux fixés sur l'Irlande. Ils ont assisté à un véritable duel entre celle que l'on appelait jusqu'ici l'île-sœur et ses maîtres, ses anciens conquérans. La lutte a offert des péripéties variées et émouvantes. Mais, pour les esprits observateurs, il est devenu bien vite évident que le conflit était économique beaucoup plus que politique. Il s'agissait de savoir si les habitans de la verte Érin continueraient à n'être que les fermiers du sol qu'ils cultivent ou s'ils pouvaient espérer s'élever un jour à la dignité de propriétaires fonciers. Ce qu'il y a à la racine de toute guerre civile, remarquait le vieil historien Polybe, c'est un déplacement de fortune. Comment réussira-t-on à combler l'attente si vivement excitée du peuple irlandais? Sera-t-il possible de lui accorder le déplacement de fortune qu'il souhaite? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Quoi qu'il en soit et en attendant mieux, le gouvernement anglais s'est déjà occupé de la revision des lois agraires, et l'on sait que le ministère Gladstone a pris l'initiative d'un ensemble de réformes désignées sous le nom de *Land Act* et qui, en tout autre temps, auraient été de nature à amener une détente sérieuse.

Se représente-t-on, dans ces conjonctures, un penseur ayant médité fortement sur ces questions, surgissant tout à coup comme le *deus ex machina* du drame, et apportant une nouvelle solution économique à des hommes qui se demandent, de part et d'autre, où l'on va et ce que l'on va faire? Pour peu qu'il ait le don de se faire écouter, la parole entraînante, l'accent pathétique, on juge du silence qui va se faire autour de lui. On devine aussi que ce silence ne sera pas de longue durée et que bientôt il fera place aux acclamations des uns, aux huées des autres, se croisant comme les feux de deux armées. Et il y aura bien là, en effet, deux grandes armées : d'un côté ceux qui se félicitent de la solution proposée, de l'autre ceux qui la trouvent irrationnelle, injuste, exécrable et, entre ces deux camps hostiles, quelques esprits indépendans, modérés, de ceux qui appliquent en chaque circonstance la maxime de saint Paul : « Éprouvez toute chose et retenez ce qui est bon, » mais ne formant qu'un petit groupe.

Autre question brûlante. L'Angleterre souffre et l'Amérique aussi, quoique à un degré beaucoup moindre, des inconvéniens de la grande propriété foncière. D'immenses domaines y sont réunis, soit par le fait de l'hérédité, soit par celui de la spéculation, entre les mains d'un petit nombre de personnes, et des multitudes, arrêtées par cet abus, se voient dans l'impossibilité de posséder jamais un arpent de terre. Qu'on imagine un publiciste recueillant les plaintes que soulève un pareil état de choses, recherchant avec patience les moyens de remédier à ce mal et arrivant un jour avec un projet de réforme

qui va tout guérir, car il opère une révolution complète dans la façon dont la propriété foncière a été jusqu'ici acquise, possédée et exploitée. Il n'aura pas longtemps à chercher des partisans, des alliés, et, en tout cas, des auditeurs. Son public est prêt. Qui ne sera impatient de connaître le nouvel évangile qui doit ramener la paix dans les cœurs?

Mais ce n'est pas tout encore et, à côté des préoccupations générales que nous venons d'indiquer, s'en placent d'autres qui ne sont, si l'on veut, que des accidens, mais de ces accidens que leur fréquence fait ressembler singulièrement à un mal chronique.

L'Angleterre et les États-Unis ont atteint un développement industriel prodigieux. On y produit trop vite. Les bras abondent et les machines, la vapeur, l'électricité font, de leur côté, la besogne de milliers, de millions de bras. Au bout d'un certain temps, l'atelier, l'usine, la mine, se trouvent arrêtés. On est encombré, les magasins regorgent, il y a pléthore et, comme il faut à tout prix écouler ce trop-plein, la direction de l'atelier, de l'usine, de la mine se voit obligée, pour arriver à ce résultat, ou de ralentir la production, ou de faire travailler à meilleur marché, en abaissant plus ou moins le taux des salaires. Il arrive ainsi que l'ouvrier mène une existence précaire et passe sa vie entre ces deux menaces : le chômage et la grève, — le chômage, contre lequel il ne peut rien; la grève, qui lui est imposée par le comité de son *trade-union* et qu'il est presque également impuissant à conjurer. Voit-on d'ici un ami des classes laborieuses, ému des difficultés de leur position et venant dire à l'ouvrier : « Tu ne vis plus, tu ne t'appartiens plus. J'ai trouvé ce qu'il te faut. Je sais le secret de ton bonheur. Tu vas devenir ton maître. Tu n'auras plus à redouter les surprises du lendemain, tu seras assuré contre les caprices du sort. » Comment un tel libérateur ne serait-il pas acclamé par ceux auxquels il ferait de si belles promesses?

Le réformateur dont nous parlons, ce penseur, ce publiciste, cet ami des classes laborieuses n'est pas, on l'a compris, un personnage fictif, inventé uniquement dans l'intérêt dramatique de notre récit. C'est l'auteur du livre retentissant dont nous parlions. Il s'appelle Henri George.

Nous venons d'indiquer les causes qui ont aidé au succès absolument extraordinaire de son livre. Faisons maintenant plus ample connaissance avec ce nouveau docteur et voyons ce qu'il enseigne.

I.

M. Henri George appartient par la nationalité aux États-Unis et par ses origines à l'Angleterre : son grand-père du côté paternel,

un marin, avait émigré dans le Nouveau-Monde, au commencement du siècle, après des revers de fortune dont sa famille ne paraît pas s'être entièrement relevée dans la suite. Né à Philadelphie en 1839, il passa son enfance dans la ville de William Penn, la cité de l'amour fraternel. Il y suivit les écoles, où il se fit remarquer par sa facilité pour l'étude, et, devant songer de bonne heure à s'assurer un gagne-pain, car ses parens ne pouvaient l'aider beaucoup pour son avenir, il y commença un apprentissage de typographe. Tout jeune encore, ayant fait accepter ses services à bord d'un navire en échange du prix de son passage, il se rendit en Californie, où la fièvre de l'or n'épargnait personne. C'était l'époque où de riches placers venaient d'être découverts et où d'énormes fortunes se faisaient en quelques mois. Il courut, comme tant d'autres, après le précieux métal et, s'étant procuré de l'emploi dans une mine, il descendit au fond des noires galeries; mais ce qu'il en retira n'était pas en rapport avec ce qu'il avait espéré. Il ne tarda pas à perdre ses illusions. Il revint alors se fixer à San-Francisco et travailla dans une imprimerie, tout en trouvant encore le temps de développer ses moyens naturels et d'augmenter ses connaissances par des lectures variées, poursuivies avec méthode pendant ses heures de loisir.

Quand on a tant d'énergie, qu'on sait ce qu'on veut et que l'on est, avec cela, heureusement doué, on fait assez vite son chemin, en Amérique surtout. Bientôt, le modeste ouvrier compositeur monta en grade et mit le pied dans le journalisme. Il collabora à plusieurs journaux, il en dirigea même un ou deux dont il se laissa déloger par des associés avides ou par des politiciens qui ne le trouvaient pas assez souple et qu'il dérangeait sans doute dans leurs plans de bataille. On lui faisait payer le prix de son indépendance ou de son indiscipline. La presse, fortement monopolisée sur les bords du Pacifique, pouvait alors se débarrasser assez facilement de ceux de ses membres, quel que fût d'ailleurs leur talent, dont les allures lui déplaisaient. M. George quitta, par la force des circonstances, une carrière où ses débuts avaient été exceptionnellement brillans. Il fut rejeté vers ses études personnelles. Le journaliste allait faire place au publiciste, au chef d'école, au réformateur social.

Si nous avons relaté ces détails biographiques, c'est qu'ils nous paraissent éclairer d'une lumière particulière la genèse des idées du futur réformateur. Il n'est personne qui ne doive à ses expériences propres, à ses luttes, à ses succès ou à ses déboires la moitié au moins des opinions qu'il professe. Raconter la vie d'un homme, c'est placer les idées qu'il représente dans leur cadre naturel.

En 1871, la réputation de M. George, pour bien établie qu'elle fût dans le milieu où il exerçait son activité, n'était guère sortie de ce cercle. On le connaissait à San-Francisco et dans les environs,

mais il n'avait pas encore fait parler de lui ailleurs. Une brochure qu'il publia, à la date que nous venons d'indiquer, attira sur lui l'attention d'un public plus étendu. Si, à vrai dire, elle ne produisit pas une très vive impression, elle fut cependant remarquée, et les esprits pénétrans, habiles à démêler la valeur des hommes, purent se douter que ce nouveau-venu n'était pas le premier venu.

Cet opuscule avait pour titre : *Our land and land policy*, qui peut se traduire ainsi : *la Terre et la constitution de la propriété foncière*. Il lui avait été inspiré par le spectacle qu'il avait eu sous les yeux en Californie.

L'auteur avait été frappé d'un fait qui lui semblait absolument anormal. Dans une contrée d'une richesse inouïe, d'une superficie immense, qui venait à peine de s'ouvrir au courant de l'immigration, dont la population ne montait encore qu'à 600,000 âmes, si même ce chiffre était atteint, il avait vu surgir une foule de malheureux, dénués de toute ressource, de vagabonds, donnant à la police toute sorte d'embarras ; cette constatation l'avait laissé ému et troublé. D'après lui, un tel phénomène ne pouvait s'expliquer que par l'existence d'un vice dans l'organisation sociale. Ce désordre économique, il s'était mis en devoir de le rechercher, et bientôt il avait cru le découvrir.

C'était un mal déjà ancien dans le monde, et qui s'était introduit sur les côtes du Pacifique avec les premiers colons. En quelque temps, le meilleur des terres, tout ce qui était d'un accès facile, tout ce qui offrait un rapport assuré, avait été enlevé ; les capitalistes avaient fait leur razzia, et, à côté d'eux, le reste de la population se trouvait à l'étroit, ainsi qu'il pourrait arriver dans une contrée souffrant d'un encombrement séculaire. Tant pis pour ceux qui arrivaient trop tard, les bonnes places étaient prises ! La terre n'est-elle pas au premier occupant ? Voilà, suivant M. George, l'origine du désordre, voilà l'abus d'où dérivent des iniquités sans nombre, voilà la source première et profonde de ce précoce paupérisme qui fait tache au milieu des splendeurs d'un nouvel Éden. Et qu'on ne prétende pas que nous sommes ici en présence d'un mal nécessaire, inhérent à la nature des choses. Il ne saurait admettre, quant à lui, qu'un Dieu tout sage et tout bon ait voulu, préparé de loin et fait entrer dans ses plans ce contraste entre l'opulence superbe des uns et la misère repoussante des autres. Tout cela est à ses yeux l'œuvre mal faite de l'homme, et il la faut corriger. Mais comment ?

Rien de plus simple, répond le jeune publiciste. Nous allons tout d'abord imposer la terre, toute la terre, jusqu'à concurrence de son revenu. Il n'en faut pas davantage pour porter le coup de mort

à la grande propriété foncière. Nous citons textuellement : « Si vous taxez les grands domaines jusqu'à absorption de leur rendement, il deviendra impossible aux grands propriétaires de retenir plus longtemps tous leurs biens ; ils se verront obligés de vendre. »

Ce premier pas fait, il en restera un second à accomplir. La loi devra interdire, pour l'avenir, la formation de propriétés d'une étendue trop considérable. Il faudra empêcher le retour du fâcheux état de choses auquel on aura mis fin, au moins pour un temps. Le sol ne sera plus vendu que par lots de 40 ou de 80 acres (16 ou 32 hectares). C'est là une limite qui ne pourra être dépassée.

Nous connaissons maintenant, dans ce qu'il a d'essentiel, le catéchisme économique de M. George ; sa brochure de 1871 en renferme les élémens fondamentaux. Il renoncera, il est vrai, dans la suite, en présence surtout de difficultés d'application qui lui paraîtront insurmontables, à limiter l'étendue de terre que chacun aura le droit de posséder ; mais l'imposition du sol pour une somme égale à ce qu'il rapporte, autrement dit la confiscation du sol par l'état, qui en deviendra le seul maître et qui l'affermera ensuite dans les conditions les meilleures pour les divers intéressés, cette doctrine-là n'a pas été modifiée, et c'est aujourd'hui encore la clé de voûte du système social qui nous arrive des profondeurs du Far-West.

On a dit que le prophète de Californie (pour nous servir d'une périphrase fréquemment employée en Amérique et en Angleterre en parlant de M. George) était redevable à l'éminent penseur John Stuart Mill de l'idée de la suppression des propriétaires terriens, qui est à la base de tous ses plans de réforme. Il y a pourtant assez loin de l'économiste anglais au novateur américain. Reprenant une idée énoncée par son père dans un traité d'économie politique paru en 1821, Mill avait cherché à montrer que, si la terre est une propriété comme une autre, elle a pourtant ceci de particulier qu'elle acquiert, par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, une plus-value souvent très importante. Cette hausse dans le prix des terres, à qui profite-t-elle? A ceux qui en possèdent, et à eux seuls. Et pourtant elle n'est due à aucune initiative individuelle, mais à un ensemble de circonstances que tout le monde a contribué à amener, telles que l'accroissement de la population ou la proximité d'une ville. La plus-value dont nous parlons pourrait par conséquent être réclamée pour la collectivité, c'est-à-dire pour l'état. Mill aurait désiré que le gouvernement fît procéder, à un moment donné, à une estimation de toute la propriété foncière, et que la différence entre le prix des terres au moment de l'expertise officielle et celui qu'elles atteindraient dans

la suite, fût déclarée appartenir au trésor public. M. George ne s'accommode pas de ce demi-socialisme, qui a le tort grave, selon lui, d'être trop compliqué et de manquer de netteté. Il ne s'en sert que pour s'élever plus haut; il le développe, et il arrive à la découverte qui lui est propre et que nous connaissons déjà en gros.

La doctrine fondamentale sur laquelle il assied son système de réorganisation sociale est communément désignée, de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique, sous les noms de théorie de la suppression de la rente foncière (*no rent theory*) et de retour de la terre à la nation, ou « nationalisation » de la terre (*nationalisation of land*); elle a été exposée, avec une grande puissance de talent, dans un ouvrage paru huit ans après la brochure sur les affaires californiennes. Ce livre est intitulé : *Progrès et Pauvreté* (*Progress and Poverty*).

Si nous n'avions affaire qu'à un écrit composé d'une manière superficielle, sans connaissance des questions abordées, sans force d'observation, et n'offrant qu'une suite de brillantes déclamations rhétoriciennes, ce ne serait pas assez de la hardiesse des thèses socialistes qui y sont énoncées pour nous décider à nous y arrêter. Mais tel n'est pas le cas. Nous l'avons déjà dit, M. George a fait sensation; il a été l'auteur d'un mouvement d'opinion plus étendu peut-être que profond, mais incontestablement considérable. Or, *Progrès et Pauvreté* est son ouvrage capital, celui qui résume le mieux l'ensemble de ses vues, et la vogue qu'il a obtenue au milieu des populations de langue anglaise, tant dans le nouveau que dans l'Ancien-Monde, ne permet pas de l'ignorer et de le tenir pour nul et non avenu. Il y a quelque temps déjà que l'on parlait de plus de cent éditions de tout format et de tout prix écoulées aux États-Unis, et de la moitié environ de cette vente pour l'Angleterre seule. Il a été traduit dans la plupart des langues modernes de première importance (pas en français cependant).

M. Émile de Laveleye faisait, dans un ouvrage récent, cette remarque fort juste, que ce qui distingue les principaux avocats de la révolution sociale, à notre époque, de leurs aînés, c'est qu'ils se servent, pour combattre les théories des grands économistes, d'armes qu'ils ont été prendre dans l'arsenal même de leurs puissans adversaires. Ils savent d'avance les objections qu'on pourra leur faire, ils disent pourquoi ils se séparent de penseurs dont l'autorité a été généralement reconnue et avec lesquels c'est à peine si l'on a osé jusqu'ici discuter : un Adam Smith, un Jean-Baptiste Say, un Frédéric Bastiat; ils ont tout prévu et ils ont réponse à tout. Sous ce rapport, *Progrès et Pauvreté* donne une idée particulièrement avantageuse de la nouvelle littérature socialiste.

Les années qui s'intercalent entre le premier opuscule de M. George et son ouvrage capital n'avaient pas été pour lui du temps perdu. Il les avait mises à profit pour revoir les maîtres de la science économique, ceux de l'école anglaise surtout, dont il fait de fréquentes citations. Il avait tenu aussi à soumettre ses théories à un nouveau contrôle en les plaçant en regard des faits, et à noter avec soin les phénomènes sociaux dont il pouvait être témoin. Pour entreprendre une enquête de cette nature, le moment était bien choisi. La période qui précéda la publication de *Progrès et Pauvreté*, et pendant laquelle fut exécutée la plus grande partie du travail de composition de ce livre, était en effet d'un intérêt tout particulier pour un homme plutôt disposé à dire du mal de son siècle qu'à en rechercher les beaux côtés. Jamais, peut-être, les affaires n'avaient été plus languissantes, le travail plus rare, le prix des salaires plus bas. Nombre d'émigrans avaient repris le chemin de leur pays d'origine; des grèves effroyables s'étaient déclarées. La situation était sombre. C'est de tout cela, de ces études, de ces méditations personnelles, du spectacle de tant de souffrances accumulées et pesant surtout sur la classe ouvrière, qu'est sorti le catéchisme de la nouvelle foi socialiste.

Le titre de l'ouvrage annonce déjà la thèse qui s'y déroule. Nous avons plein la bouche du mot de progrès : ce n'est pas sans raison. Notre époque est fertile en prodiges. Nous ne restons pas longtemps à la même place. Le monde marche, marche même très vite et dans toutes les directions. Mais, hélas! fait observer tristement M. George, la pauvreté marche de conserve avec le progrès. Ils ne vont pas l'un sans l'autre, ils avancent d'une même vitesse; la civilisation, dont nous sommes si fiers, se paie d'un accroissement de souffrances pour une partie de l'humanité. Et il en ira de même, — car il ne s'agit pas ici d'un accident, mais d'un fait général et permanent, — aussi longtemps que l'on n'aura pas consenti à ouvrir les yeux sur les causes profondes du mal. Or, la raison de cette anomalie doit être cherchée dans le fait que la terre a été accaparée par un petit nombre de privilégiés. Mais n'anticipons pas sur le contenu du livre; donnons-en plutôt une analyse qui permette de s'en former une idée exacte. Pour aider à la clarté de cette exposition, nous résumerons *Progrès et Pauvreté* comme si nous en étions l'auteur. Nous donnerons donc, en quelque sorte, la parole à M. Henri George, et nous serons attentif à ne rien lui faire dire qui ne soit conforme à son enseignement.

L'essor prodigieux que l'industrie a pris à notre époque, sous la double impulsion du mouvement scientifique et de l'union de capitaux considérables, a-t-il contribué à améliorer le sort des classes

laborieuses? Nous savons que non, et que, bien au contraire, c'est au sein des sociétés qui, sous le rapport de la production industrielle, tiennent le premier rang, que la situation de l'ouvrier laisse le plus à désirer. Dans les pays nouvellement colonisés, dont la population n'a qu'une faible densité, la distance qui, plus tard, séparera les divers degrés de fortune est encore peu marquée. Là, les riches sont moins riches, les pauvres moins pauvres; tout le monde travaille; à peine sait-on ce que c'est que mendier. Mais que la locomotive arrive, que l'industrie emploie ses ressources, que la machine se substitue au travail des bras : c'en est fait de cet âge d'or. Aussitôt la misère apparaît. Au milieu des élégans magasins et des églises monumentales, on voit sortir de terre les établissemens d'assistance et les prisons. On ne saurait nier, en présence de ces témoins accusateurs, que la misère qui règne au bas de l'échelle soit imputable à la marche même du progrès et non à des circonstances locales.

Il est vrai pourtant que la richesse générale s'accroît à mesure que le flot de la civilisation s'étend. Mais à qui profite cette transformation? A coup sûr, ce n'est pas à ceux dont l'existence est le plus dépouillée. L'eau va à la rivière et le bien-être à ceux qui le connaissent déjà. Le progrès peut être comparé à « un coin immense qui pénètre dans la société, non pas perpendiculairement, mais horizontalement et la divise en deux couches. Ceux qui se trouvent au-dessus de la ligne de démarcation sont élevés, ceux qui se trouvent au-dessous, écrasés. »

Pour expliquer ce douloureux phénomène, les économistes ont invoqué ce qu'ils appellent la loi du salaire. D'après eux, le nombre des travailleurs et le prix de la main-d'œuvre sont en raison inverse l'un de l'autre, car, à ce qu'ils assurent, le salaire se tire du capital et, dans tout partage, augmenter le nombre des ayants droit, c'est aussi diminuer ce qui leur revient.

Erreur! Le salaire ne provient pas du capital, mais du travail. Comme le chasseur trouve son profit dans le gibier qu'il abat, ainsi l'ouvrier crée lui-même la richesse qui lui fournira la rémunération de ses peines. Nous ne nions point l'utilité du capital, mais nous soutenons qu'il n'a pas la fonction que l'on a prétendu. Sa mission est essentiellement de procurer les instrumens de travail à l'artisan et à l'ouvrier, les semences à l'agriculteur, les avances nécessaires au commerçant. Quand on s'adresse à lui pour lui demander le prix de la main-d'œuvre, c'est qu'alors nous n'avons plus affaire seulement à un producteur, mais à un négociant qui attend le moment favorable pour écouler ses produits.

Sur cette première erreur, la loi du salaire, les économistes en

ont greffé une seconde : nous voulons parler de la célèbre théorie de Malthus relative à l'accroissement de la population. D'après le savant anglais, le mouvement de la population, partout où il n'est pas limité par l'exiguïté du territoire ou l'insuffisance des produits, suit la progression géométrique et double tous les vingt-cinq ans, en sorte que, au bout d'un siècle, en s'en tenant aux moyennes, les étapes franchies sont représentées par les chiffres 1, 2, 4, 8. La production s'accroît bien aussi de son côté, mais beaucoup plus lentement, car au lieu de suivre la progression géométrique, elle obéit à la progression arithmétique : 1, 2, 3, 4. Dans l'espace d'un siècle, la population grandit jusqu'à former huit fois ce qu'elle était au point de départ, pendant que les subsistances ne font que quadrupler. L'équilibre est ainsi rompu. Mais c'est uniquement la faute de l'homme, qui, méconnaissant le vœu de la nature et manquant à toute prévoyance, croît et multiplie avec une rapidité absolument anormale, surtout au sein des classes pauvres, qui se chargent de familles qu'elles sont souvent incapables d'élever.

Ainsi raisonnait Malthus, aux grands applaudissemens des classes aisées, tout heureuses de pouvoir jouir de leur bien-être en bonne conscience et sans avoir trop de reproches à se faire. Mais Malthus ne voyait pas juste, car la production s'accroît plus vite qu'il ne le pensait. Un homme qui arrive dans le monde est, en effet, un producteur, plus encore qu'un consommateur. Pour une bouche à nourrir, n'apporte-t-il pas deux bras pour travailler?

Voici quelle est notre explication du problème. L'ensemble de la production dépend de trois facteurs : la terre, le travail et le capital. Au premier va la rente foncière, au second le salaire, au troisième l'intérêt. Que l'un de ces associés élève ses prétentions et réussisse à augmenter ses avantages, ce ne peut être qu'au détriment des deux autres. Or, que se passe-t-il à mesure qu'une contrée entre dans le mouvement de la civilisation? Au début, l'argent porte un gros intérêt, et le travail obtient un fort salaire. Puis, insensiblement, l'intérêt et le salaire baissent, mais, en revanche, la terre renchérit à mesure que son rendement s'élève.

Le progrès a donc pour résultat final de faire monter le prix du sol. C'est-là la vraie explication du problème. L'antagonisme n'est pas entre le travail et le capital, ainsi qu'on l'a cru souvent, mais entre le travail et la terre.

Mais à cela que faire? Nous répondons sans hésiter : détruire l'obstacle qui s'oppose à une juste répartition de la richesse. Le moyen est héroïque, il faut bien le reconnaître; il change toutes nos habitudes et bouleverse toutes nos idées : ce n'est rien moins qu'une révolution à accomplir. Aussi, avant d'en venir là, nous

avons dû naturellement nous demander si l'on ne pourrait pas, par une autre voie, arriver au résultat désiré ; mais nous avons reconnu que non. Simplifier notre ménage politique qui est trop coûteux ; élever le niveau général des esprits ; montrer aux ouvriers le parti qu'ils peuvent tirer de l'association pour mieux soutenir le taux des salaires ; organiser le travail dans le sens de la coopération ; invoquer l'aide de l'état pour la défense des faibles et des petits ; favoriser, par des lois intelligentes, le morcellement de la propriété,.. autant d'idées qui se présentent naturellement à l'esprit, qu'il ne faut pas négliger, mais dont on ne peut attendre l'impossible.

La seule manière efficace de détruire le mal, c'est d'aller droit à sa cause, c'est de l'atteindre à sa racine même. De ce que la terre, au sein de notre civilisation du XIXe siècle, est accaparée par un petit nombre de privilégiés, il s'ensuit que la masse souffre. Eh bien ! que l'on s'arme de courage et que l'on supprime la propriété foncière individuelle pour lui substituer la propriété foncière collective. En dehors de cette grande mesure il n'existe que des palliatifs.

Mais quoi ? On dépouillerait les détenteurs actuels du sol ? En a-t-on le droit ? N'y aurait-il pas injustice à le faire ? — Pour dissiper ces scrupules, il suffit de montrer, ce qui n'est pas malaisé, que le seul bien qui appartienne à l'homme, c'est ce qu'il gagne par son travail. Or, la terre n'est pas une conquête de ce genre : c'est un don de la nature au même titre que l'air ou que l'eau. Il est vrai que l'appropriation du sol s'appuie sur des titres, sur des lois et des traditions. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Rien ne saurait légitimer ce qui est contraire à l'équité, ni consacrer une spoliation manifeste. Lorsque l'on voit, par exemple, à l'heure qu'il est, en Angleterre, le peuple des campagnes payer des sommes énormes à une poignée de propriétaires qui dépensent loin de leurs fermes l'argent gagné pour eux au prix de tant de sueurs, que dire d'un tel spectacle, et ne froisse-t-il pas bien autrement le sentiment de la justice que ne pourrait le faire la prise de possession de la terre par l'état ?

Ce n'est pas une institution défendable que celle qui a pour résultat de transformer les cultivateurs du sol en un troupeau d'esclaves dépendans, écrasés, avilis, courbés devant le maître qui les fait vivre, et les classes laborieuses en général en des martyrs. Les travailleurs sont aujourd'hui dans la situation de gens qui seraient broyés entre deux meules, dont l'une s'appelle progrès matériel et l'autre propriété individuelle du sol.

Nous avons donc le droit de reprendre la terre à ses détenteurs

actuels, et nous ajoutons, nous séparant ici d'un certain nombre de penseurs qui ont médité sur ces sujets, sans qu'il y ait lieu de leur offrir en retour un dédommagement quelconque. On nous fera observer que, si la terre a été usurpée à l'origine, ceux qui aujourd'hui possèdent un champ ou un domaine ne sont pas nécessairement les héritiers des premiers voleurs. Mais que l'on ne perde pas de vue la nature du délit qui a été commis. Ce n'est pas un fait ancien seulement, c'est encore un fait présent, dont les effets sont sensibles à toute heure. Aujourd'hui même, est-ce que le propriétaire du sol ne prive pas l'enfant du pauvre qui vient de naître de son droit à posséder un morceau de cette terre qui est le patrimoine de tous? Plutôt que de lui offrir une compensation, on aurait donc le droit de lui en demander une pour le tort causé à la société.

Lorsqu'il commença à être question aux États-Unis d'affranchir les esclaves, on parla d'abord de les racheter aux frais du trésor public. Quelques années plus tard, l'émancipation des noirs était consommée et personne n'avait été indemnisé de la perte de ces hommes, de ces femmes, de ces enfans, qui étaient hier encore une marchandise vénale.

Ce qui effraie, c'est la pensée de toucher à un état de choses consacré déjà par une longue suite de siècles. Ce qui est ancien impose le respect. Mais on aurait tort de supposer que ce qui existe a toujours existé : le sol cultivable, la matière terrestre d'où l'homme tire sa subsistance et qui lui a été donnée à cet effet, a commencé par appartenir à tous : l'*allmend* suisse, le *mark* danois, le *mir* russe, restent comme des témoins de cette ère malheureusement close.

Quel livre on écrirait si l'on voulait raconter tout le mal qui est résulté de l'accaparement du sol par quelques individus ! Cette spoliation a été la cause de guerres sans nombre dans le passé; elle produit des souffrances de toute sorte dans le présent. Il est vrai que, dans certains pays, comme les États-Unis, les inconvéniens de ce système ont été jusqu'ici moins sensibles que dans d'autres, à raison de l'immense étendue de leur territoire eu égard à la population qui s'y trouve. Et pourtant, même aux États-Unis, la situation est telle qu'il y a urgence à revenir le plus tôt possible aux premiers principes et à ôter la terre à quelques-uns pour la rendre à tous.

Mais, se demandera-t-on peut-être, est-ce que la destruction de la propriété individuelle, en ce qui concerne la terre, ne portera pas un coup fatal à l'exploitation agricole, à l'esprit de travail, aux habitudes d'ordre, à la civilisation en un mot? Nous n'en croyons rien ; car pour conjurer une pareille calamité, il n'est besoin que

d'une chose : assurer celui qui se livre au travail des champs qu'il continuera à recueillir le fruit de ses peines, de son initiative, de son intelligence, de son économie. Or, ce résultat sera aisément et sûrement atteint si, au lieu de confisquer la terre elle-même, on se contente d'en saisir la rente, ce qui reviendra, en pratique, à absorber la rente par l'impôt.

Voici comment les choses se passeront. Il sera édicté une loi portant suppression de tous les impôts existans et décrétant à leur place un impôt unique. Cet impôt pèsera sur la terre, qui se trouvera ainsi supporter à elle seule la totalité des charges publiques. Il ne sera pas calculé de manière à balancer les dépenses, il sera l'équivalent pur et simple de la rente du sol. La rente foncière, c'est ce qui reste disponible du rendement de la terre lorsque celui qui l'exploite a prélevé sur les récoltes la rémunération de ses peines, et qu'il s'est défrayé des sacrifices divers exigés par sa culture. C'est la somme qu'un propriétaire obtient aujourd'hui de son fermier. Il n'y aura plus qu'un seul propriétaire foncier, l'état, dont tous ceux qui travailleront le sol seront les concessionnaires. Il ne faut pas longtemps pour se rendre compte des avantages considérables d'une telle transformation.

Avantages économiques d'abord. L'impôt unique sur la terre se traduira par un accroissement de la production agricole et industrielle. La terre, en effet, ne sera plus détenue que par des personnes désireuses de se livrer à la culture ; et, de son côté, le capital, dégagé de ses anciennes entraves, n'ayant plus rien à démêler avec le fisc, se portera spontanément au-devant de toutes les entreprises, prêt à seconder toute idée heureuse, qu'il s'agisse de commerce, d'industrie ou d'agriculture.

Avantages administratifs ensuite. Au point de vue de sa perception, un impôt unique sur la terre présente une supériorité qui se discerne au premier coup d'œil. Il est facile à établir et à lever. Un système d'une telle simplicité ne favorise guère non plus les desseins coupables et des employés de la recette qui voudraient pratiquer des détournemens et des contribuables qui voudraient tromper l'état, — deux petites opérations qui ne sont pas rares aujourd'hui. Et, en fin de compte, on ne saurait concevoir un impôt portant d'une manière plus égale sur l'ensemble de la population. Du reste, les avantages que nous signalons en ce moment ont été entrevus depuis longtemps. Le père du grand Mirabeau parlait avec un tel enthousiasme de l'idée émise par Quesnay d'un impôt unique sur la rente, qu'il regardait cette découverte comme égale en importance à l'invention de l'écriture, et à l'introduction de la monnaie comme moyen d'échange.

Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos constatations. L'impôt unique sur la terre, disions-nous tout à l'heure, c'est la richesse multipliée. Ce sera aussi la richesse plus également distribuée. En effet, de la richesse créée il sera formé deux parts, dont l'une ira au travail et au capital, tandis que l'autre arrivera à l'état, qui s'en servira dans l'intérêt de tout le monde. On verra ainsi disparaître, avec les trop grandes inégalités de fortune, la misère qui en est la triste et inévitable conséquence. Et qu'on réfléchisse aussi à ce point que ce ne sont pas seulement les victimes de l'ordre de choses actuel qui seront avantagées par la nouvelle organisation sociale : il n'est personne à qui ce changement ne doive profiter. Même les propriétaires fonciers actuels, bien loin d'en pâtir, seront les premiers à y gagner. Oui, même dépouillés de la propriété de la terre qu'ils ont jusqu'ici cultivée, ou fait cultiver par d'autres, ils resteront, s'ils le désirent, au lendemain de la grande révolution économique, dans une situation éminemment enviable. Ils ne seront pas expropriés. Il ne sera touché ni à leurs bâtimens, ni à leur chédal, ni à leur cheptel, ni à leur mobilier; tout cela est à eux au même titre que leur capital argent, tout cela leur restera, à moins qu'ils ne préfèrent s'en défaire et quitter la place. S'ils le veulent, ils continueront donc à travailler leur ancien fonds, et ils se consoleront bien vite d'en avoir été dépossédés lorsqu'ils se verront dans un milieu social renouvelé, paisible, prospère, embelli de toute manière et devenant pour eux la source de jouissances encore inconnues.

Aux avantages économiques il faut joindre encore les avantages politiques et sociaux. On parle beaucoup de diminuer les compétences du gouvernement et de le ramener, si possible, à n'être plus qu'une sorte de comité directeur à la tête d'une vaste société coopérative. C'est la thèse soutenue par les individualistes et à laquelle M. Herbert Spencer a donné un éclat nouveau. Mais comment, sous le régime agraire actuel, opérer les réformes dont on parle? La mission de l'état est aujourd'hui illimitée. Rien que pour rendre la justice, rien que pour assurer la sécurité des biens et des personnes, que de mal il doit se donner! Sous le nouveau régime, les innombrables querelles auxquelles donnent lieu le partage du sol, les contestations de limites, d'achat et de vente cesseront de se produire. Les classes déshéritées, qui fournissent à cette heure le gros contingent des malfaiteurs, ayant retrouvé leur place au généreux banquet préparé par la nature, ne songeront plus à violer le code. Partout l'homme, affranchi des soucis envahissans de la vie matérielle, cessant d'être hanté par le cauchemar de la misère ou oppressé par le besoin, se portera avec calme vers les objets

les plus dignes d'occuper sa pensée ! Quel ennoblissement de toutes ses facultés et de toute son activité ! Que de tentations qui aujourd'hui l'assiègent et qu'il ne connaîtra plus ! Que de forces acquises qui pourront être appliquées à la poursuite des buts les plus élevés ! C'est une ère nouvelle qui commencera pour l'humanité.

Pour tout dire, le transfert de la propriété foncière des mains de ceux qui l'ont usurpée à ses possesseurs naturels, c'est le progrès, le vrai, celui qui est conforme à la loi morale, rendu possible ; c'est la ruine du progrès factice, fondé sur la ruse, la violence, l'égoïsme, dépouillant les uns pour enrichir les autres, renouvelant avec une constance désespérante la clientèle des pénitenciers et des bagnes. C'est la vraie civilisation, succédant à la civilisation mensongère et trompeuse des temps passés, qui sème d'une main cruelle le désappointement et la souffrance sur ses pas et qui menace de nous ramener à une nouvelle barbarie. C'est le règne de l'égalité, si conforme à nos instincts les plus profonds, proclamée dans nos constitutions et dans nos lois, et dont nous parlons si souvent tout en la connaissant si mal.

Ici s'arrête le livre de M. George ; — encore une fois, que l'on nous comprenne bien, c'est lui qui a parlé et non pas nous. Nous avons cherché à résumer à grands traits le programme de réforme sociale qui y est développé et dont l'exposition ne tient pas moins de quatre cents fortes pages. Nous regrettons seulement de n'avoir pu en reproduire que les idées, car *Progrès et Pauvreté* fait impression par la beauté du langage, par le souffle qui y circule et qui en anime toutes les pages autant pour le moins que par la hardiesse des doctrines.

Ce n'est pas aux romanciers seulement qu'il arrive de refaire plusieurs fois, sous différens noms, le livre qui leur a le mieux réussi. Quiconque travaille à répandre des idées, quiconque veut agir sur les esprits se répète, et, nous dirons plus, doit se répéter. M. George n'a pas échappé à ce genre de nécessité. Il est revenu dernièrement sur les idées consignées dans *Progrès et Pauvreté* et il a écrit un nouveau livre appelé : *Problèmes sociaux*, dont une traduction en allemand nous a appris l'existence avant que l'original anglais nous fût connu. C'est dire que ce volume n'a pas passé inaperçu et qu'on s'en est occupé en certains milieux, dans le pays où il a paru et plus loin. Les seules modifications que M. George, dans ses *Problèmes sociaux*, apporte aux doctrines contenues dans le grand ouvrage qui l'avait précédé et qui reste son manifeste principal, ne touchent guère au fond de sa pensée. Elles consistent dans l'introduction de développemens encore inédits et dans une extension plus grande donnée à sa thèse fondamentale. C'est ainsi qu'après

avoir supprimé la propriété foncière individuelle, sans tenir compte des droits que les possesseurs du sol pourraient faire valoir à l'encontre de cette mesure, il en vient à préconiser aussi la répudiation des dettes publiques, en se fondant toujours sur ce même principe que ce qui lie une génération n'enchaîne pas celles qui la suivent, et que les titres les plus sacrés peuvent être déchirés à un moment donné, lorsque le vent de l'opinion a tourné, que les idées se sont transformées et que des besoins nouveaux se sont fait sentir.

Nous trouvons aussi dans les *Problèmes sociaux* un vigoureux et brillant plaidoyer, — car en prenant des années, l'auteur de *Progrès et Pauvreté* n'a rien perdu de sa virtuosité d'écrivain, — en faveur de la reconnaissance des droits politiques de la femme. Il voit dans cette moitié de l'humanité qu'on a appelée le sexe faible et qui, jusqu'ici, a été tenue en tutelle et gouvernée par l'autre moitié, une armée de futurs électeurs qui ne manqueraient pas de jeter leurs suffrages du bon côté dans la lutte entreprise pour la réorganisation de ce vieux monde chancelant et caduc. Mais ce qui n'est pas moins intéressant, et ce qui, selon nous, est plus important encore que ces diverses adjonctions aux théories précédemment énoncées dans *Progrès et Pauvreté*, ce sont les critiques, parfois très fondées, que l'auteur des *Problèmes sociaux* fait de certains abus, tels que la monopolisation des chemins de fer par un petit groupe de princes de la finance, dont il a vu de près, dans son pays surtout, les graves inconvéniens (1).

Après avoir entendu le chef du nouveau socialisme anglo-saxon et fait suffisamment connaissance avec ses doctrines, voyons maintenant quel accueil lui était réservé, quelle influence il a exercée, de quel crédit il jouit au milieu des populations qu'il avait spécialement en vue en prenant la plume.

II.

Nous sommes ici en présence d'une manifestation qu'on peut hardiment qualifier d'exceptionnelle, — nous l'avons déjà dit. — Un publiciste bien renseigné en parlait en ces termes dans un écrit récent : « L'ouvrage de M. George : *Progrès et Pauvreté* a vu le jour en 1879. En 1885, à six ans de distance, on peut affirmer sans hésiter que l'apparition de ce livre forme à elle seule une date impor-

(1) Cet article était écrit lorsque l'*Examiner* de San-Francisco nous a apporté les premières pages d'un nouveau livre de M. George qui est à la veille de paraître et que ce journal réimprime sur les bonnes feuilles, au prix, nous dit-il, de grands sacrifices et avec privilège exclusif pour toute la côte du Pacifique. Cet ouvrage a pour titre : *Protection ou Libre-Échange?* (*Protection or Free Trade?*)

tante dans l'histoire de la pensée économique tant en Angleterre qu'en Amérique (1). » Mais il importe d'entrer dans quelques détails. Nous commencerons notre enquête par les États-Unis.

M. George ne pouvait espérer de la bourgeoisie de son pays un accueil empressé. Ce n'est pas dans ses rangs qu'il avait chance d'être reçu à bras ouverts et d'opérer bien des conversions. Un de ses biographes signale, il est vrai, le cas d'un homme possédant de grandes terres et qui fut si enchanté de la manière dont *Progrès et Pauvreté* disait leur fait aux propriétaires fonciers, qu'il s'empressa d'acheter vingt exemplaires de cet ouvrage pour les distribuer à ses domestiques et à ses employés. Mais de tels succès ont dû être rares.

Le réformateur californien a pu toutefois s'estimer heureux de l'attention qui lui a été accordée par ses adversaires. Il n'a pas eu à souffrir de la conspiration du silence. Ses doctrines ont été discutées dans d'innombrables articles de journaux et de revues, dans des études spéciales, dans des conférences. On a même vu un important périodique qui se publie à New-York, le *Harper's Weekly*, donner en primeur à ses abonnés, au risque de s'attirer bien des réclamations, qui, en effet, ne lui ont pas manqué, un des livres de M. George, *les Problèmes sociaux*, du premier au dernier chapitre.

Mais voici, entre tous les encouragemens que le fondateur du nouveau socialisme agraire a rencontrés dans le camp de ses opposans, celui qui l'aura, croyons-nous, le plus touché. S'il n'a pas opéré, à proprement parler, de révolution au sein de la classe aisée et cultivée, c'est pourtant un fait indéniable que son influence est sensible dans un petit nombre de publications qui ont vu le jour pendant ces dernières années et qui sortent de ce milieu-là. Sans remonter bien haut, nous citerons un livre paru il y a quelques moiss seulement de l'autre côté de l'Atlantique. Il a pour auteur M. Charles-A. Washburn, frère de l'ancien ministre des États-Unis à Paris et qui a lui-même représenté son gouvernement dans le Paraguay, d'où il a rapporté un volume de voyages et de souvenirs auquel on accorde du mérite. M. Washburn, qui vit en ce moment dans une jolie campagne, située dans le New-Jersey, à quelques heures de New-York, a voulu étudier ce qu'il appelle l'évolution politique (2) : c'est le titre de son livre. Or, en fait d'évolution, voici la théorie qu'il préconise : un impôt unique sur la terre, fortement progressif, presque nominal pour les très petites propriétés, mais s'accroissant, passé une certaine limite, avec

(1) *Recent American Socialism*, by Richard F. Ely; Baltimore, april 1885, p. 16.
(2) *Political Evolution*, by Charles A. Washburn; Philadelphia, Lippincott.

une telle rapidité que force serait aux grands propriétaires ruraux de se dessaisir le plus tôt possible d'une partie de leurs biens pour ne pas succomber sous les charges du fisc. C'est là, d'après lui, le seul moyen d'arriver à replacer entre toutes les mains le sol qui a fini par se concentrer dans quelques-unes, par devenir l'apanage d'une caste de privilégiés, et de le faire servir, selon le vœu de la nature, à « l'entretien du genre humain. » Nous n'avons pas, pour le moment, à apprécier ces doctrines. Nous ferons seulement remarquer combien elles se rapprochent de celles dont M. George s'est constitué l'avocat.

Si, comme on vient de le voir, le prophète de San-Francisco n'a pas eu trop à se plaindre de la bourgeoisie des États-Unis, cependant son vrai triomphe ne pouvait être là et il l'a trouvé au milieu des ouvriers. Il ne s'était malheureusement pas trompé en affirmant qu'il se cache de grandes et sombres infortunes dans les brillantes métropoles du Nouveau-Monde, ainsi que dans les agglomérations industrielles, si nombreuses, si entassées et si exposées à des crises redoutables. On en savait certes quelque chose au moment où *Progrès et Pauvreté* fit son apparition.

On n'a pas oublié les mémorables grèves des employés de chemins de fer, qui, au mois de juillet 1877, éclatèrent dans la région la plus riche et la plus populeuse des États-Unis et répandirent l'émeute comme une traînée de poudre à Baltimore, à Pittsburg, dans l'Ohio, à Chicago, à New-York. On sait que le sang coula, que des dégâts qui se chiffrent par des sommes énormes furent commis, que le trafic demeura interrompu pendant plusieurs jours sur les principaux réseaux de voies ferrées. C'est alors que le général Sherman, mandé à Washington par le chef du pouvoir, crut devoir recommander une augmentation considérable de l'effectif de l'armée, comme le seul moyen de conjurer le retour de semblables calamités. La grande masse des ouvriers avait été entraînée à prendre parti dans cette guerre d'intérêts qui se termina, on s'en souvient peut-être, au profit des patrons. Or, c'est à deux ans de là que M. George fit entendre sa voix et lança le catéchisme du nouveau socialisme agraire.

Un tel livre, venant à un tel moment, était de nature à produire une vive commotion dans des esprits qui n'avaient pas tout oublié et qui n'étaient qu'à moitié rassurés sur l'avenir. Il ne faudrait pas cependant exagérer les choses. Les ouvriers américains éprouvaient sans doute une satisfaction marquée en voyant un écrivain en vue prendre leur défense et dresser contre les riches, les heureux de ce monde, les hommes qui leur commandent et qui bénéficient de leur travail, un vigoureux et saisissant réquisitoire. Mais quant à accepter sa solution du problème de la misère, quant à croire que

tout le mal venait du rôle que la terre distribuée entre les particuliers a jusqu'ici joué et qu'on allait bouleverser toutes les doctrines courantes sur la propriété pour redresser leurs griefs, c'était une autre affaire. Le travailleur ne se passionne que médiocrement, au pays de Washington et de Franklin, pour les idées théoriques ; il ne fait pas beaucoup de politique intransigeante; il est peu porté à admettre que la société puisse se renouveler à coups de décrets et qu'on la modèle à volonté comme le sculpteur qui donne à la glaise qu'il pétrit dans ses mains toutes les formes que lui suggère sa fantaisie. Son éducation en a fait un homme pratique plutôt qu'un idéologue. Son ambition ne va guère au-delà du désir d'améliorer sa situation sans tenter l'impossible et tout simplement en tirant parti des cartes qu'il a.

On a donc beaucoup applaudi M. George dans le camp ouvrier ; on l'a lu avec le plus vif intérêt; on a relevé dans son livre une quantité d'observations prises sur le vif, de critiques pleinement justifiées. Et pourtant l'apôtre du nouveau socialisme n'a pas été jusqu'à entraîner dans son orbite la masse proprement dite de ceux pour qui la vie est dure, et qui est plus prudente, plus conservatrice d'instinct que l'on ne serait porté à le supposer.

Mais il est, au milieu de ces hommes, des groupes plus avancés et aussi plus inflammables que le gros monceau; c'est là que l'influence de M. George devait surtout se faire sentir. Elle a été pendant quelque temps prépondérante au sein des associations que l'Internationale avait précédemment enrôlées sous son drapeau, et auxquelles les idées de révolution ne sont point étrangères.

On sait que l'accord ne règne pas toujours dans cette avant-garde de l'armée des travailleurs. On put croire un moment que *Progrès et Pauvreté* allait sceller entre ses différentes fractions un traité de paix perpétuelle et offrir le terrain commun sur lequel elles uniraient dorénavant leurs efforts. Un rapprochement se produisit, mais il ne dura pas. L'arrivée du célèbre Most aux États-Unis, en 1882, vint tout gâter. Les élémens disparates qui avaient cherché à fusionner se sont de nouveau désassociés, et l'on a vu se reformer deux camps distincts, avec lesquels il y a pour nous quelque intérêt à faire au moins une rapide connaissance. Nous y serons aidés par une récente étude, — déjà citée, — faite sur les lieux et publiée à Baltimore (1).

Les deux écoles qui se trouvent aujourd'hui en présence sont : d'un côté, les socialistes révolutionnaires purs, les internationalistes ou les rouges, comme on les désigne communément; de l'autre les socialistes modérés et pacifiques, les bleus.

(1) *Recent American Socialism*, by Richard F. Ely.

Chaque groupe a son organisation particulière, sa méthode de propagande, ses journaux, — en tout quatre cents environ (nous disons bien : quatre cents), — dont plusieurs et d'entre les plus importans se publient en allemand. C'est le cas, en particulier, pour la *Freiheit*, qui a Most pour rédacteur et dont nous entendons quelquefois parler.

Le programme des rouges se résume dans ces deux articles : au point de vue politique, l'anarchie, et pour atteindre ce but : la révolution. Au point de vue économique : l'organisation du travail d'après le principe de la coopération, et l'échange direct des produits, de manière à supprimer à la fois et le capital et le commerce, — le capital qui demande sa rémunération aux sueurs des ouvriers et qui prélève son lourd intérêt sur leur salaire ; le commerce, qui joue entre le producteur et le consommateur le rôle d'un intermédiaire inutile et coûteux.

Quant aux bleus, ils combattent à outrance, sur le terrain politique, les doctrines de l'anarchie, mais ils ne se montrent pas moins hostiles à l'individualisme des sociétés actuelles, au sein desquelles, selon eux, chacun peut s'enfermer dans la recherche de son intérêt personnel et laisser mourir son prochain, s'il lui en coûte de se déranger pour lui. Sur le terrain économique, ils tendent aussi, comme les rouges, à la coopération tant des forces productives que des forces distributrices, et, pour en arriver là, ils font appel aux mêmes moyens que l'association rivale. Voici, du reste, comment ils se sont expliqués à ce sujet dans une de leurs assemblées générales tenue à Baltimore en décembre 1883 : « Le sol, les instrumens de production, de transport et d'échange redeviendront aussitôt que faire se pourra la propriété de tous. »

Telle est la situation, qui peut se résumer de la manière suivante : si on laisse de côté le point de vue politique, sur lequel elles diffèrent assez profondément, pour ne considérer que le côté économique, les deux écoles se donnent la main. Un des organes de la fraction internationaliste, le *Truth* de Chicago, publiait, il n'y a pas bien longtemps, dans ses colonnes, cette prophétie comminatoire : « Gare à vous propriétaires, attention ! Il y a des brisans au large. C'est la nouvelle loi qui régit le prix de la terre, à la ville comme à la campagne. Le prix de la terre est déterminé par la vente de *Progrès et Pauvreté* d'Henry George ; il baisse quand la vente de cet ouvrage monte, il monte quand elle baisse. Ce livre vient de dépasser sa centième édition, et il marche d'un pas plus rapide que jamais. Dans dix ans d'ici, les lots de terrain aux abords des villes ne vaudront plus que les impôts dont ils seront frappés. » Les socialistes modérés vont peut-être moins vite en besogne ; ils ne se croient pas si près de toucher le but, mais ils se nourrissent des

mêmes doctrines et se bercent des mêmes espérances. M. Henry George est resté leur prophète, et c'est là un fait dont la portée n'échappera à personne.

Encore un coup, nous savons et nous n'avons garde d'oublier que la grande masse des ouvriers américains n'est pas gagnée au socialisme agraire. Mais la minorité qui est dans ces idées est un état-major et lorsque, d'après les estimations de la *North American Review*, un organe digne de toute confiance, cet état-major s'élève, pour les rouges à quelque 50,000 hommes, et pour les bleus à environ la moitié de ce chiffre, il faut décidément en tenir compte.

Nous ne sommes pas en présence d'un facteur négligeable, mais d'une force. Qu'arriverait-il le jour où viendrait à se produire une crise industrielle intense, pendant laquelle l'ouvrage manquerait et le pain aussi? Le désespoir et les privations ont toujours pour effet de porter ceux qui souffrent aux résolutions extrêmes. Dans ces momens-là, ce sont les violens qui entraînent les autres; eux du moins ont un programme d'action, et ceux qui jusqu'alors s'étaient montrés indécis suivent leur impulsion. Les timides mêmes sont jetés dans le courant, parce qu'ils ne trouvent pas en eux la volonté nécessaire pour résister aux conseils qu'on leur donne, leur paraissent-ils mauvais, et pour se dégager de la pression qu'on exerce sur eux. Dans l'hypothèse que nous venons d'émettre, si une crise devait éclater et arrêter un grand nombre de bras, il est assez naturel de penser que la doctrine de la « nationalisation » du sol, commune aux deux écoles qui aspirent à prendre la direction du mouvement ouvrier, servirait de centre de ralliement à la plupart des mécontens, qui viendraient alors se jeter dans des organisations toutes prêtes à les recevoir. Il n'y a pas lieu de se montrer pessimiste, mais on ne saurait disconvenir qu'il y ait, dans l'éventualité que nous signalons, une menace pour l'ordre de choses actuel.

Laissons maintenant l'Amérique et passons en Angleterre. Voici en quels termes la *Quarterly Review* rendait compte de l'action exercée dans les Iles-Britanniques par les idées écloses sur les bords de l'Océan-Pacifique : « Les éditeurs londoniens de M. George, écrivait la grave revue que nous citons, viennent de republier son livre (*Progrès et Pauvreté*) en un volume ultra-populaire. En ce moment-ci, il s'écoule par milliers d'exemplaires dans les ruelles et dans les quartiers les plus reculés des villes d'Angleterre, où on l'accueille comme le glorieux évangile de la justice. Cela seul suffirait à lui donner une importance considérable, mais nous n'avons pas encore tout dit. Ce ne sont pas seulement les pauvres et les violens qui ont été influencés par les doctrines de M. George. Elles ont reçu un accueil qui est encore plus étrange au sein de certains groupes appartenant aux classes réellement cultivées. Elles ont été l'objet

d'un sérieux examen de la part d'un conclave de *clergymen* anglais. En Écosse, des pasteurs et des professeurs de l'église libre ont fait plus que de les examiner : ils les ont ostensiblement approuvées; ils ont même tenu des *meetings* et fait des conférences pour les propager. Enfin, des économistes, des penseurs, — ou des hommes à qui l'on a fait cette réputation dans l'une au moins de nos universités, — ont soutenu, à ce que l'on assure, qu'ils ne voyaient pas comment il serait possible de les réfuter, et qu'elles marquaient, selon toute apparence, l'aurore d'une nouvelle ère économique. »

Ce mouvement, déjà très décisif, en faveur des tendances et des doctrines qui se révèlent dans *Progrès et Pauvreté*, M. George devait l'accentuer encore par son influence personnelle et par son éloquence pendant une tournée qu'il fit dans les différentes parties de l'Angleterre, au commencement de l'année 1884. Il y vint sur l'invitation d'une société pour la réforme agraire (*Land Reform Union*) qui s'était constituée quelques mois auparavant en vue de créer une agitation dans le sens de la restitution de la terre au peuple. M. George fut présenté au public anglais dans un grand *meeting* tenu à Saint-James Hall, le 9 janvier 1884, sous la présidence de M. Labouchère, membre du parlement. Dès cette première entrevue, il put se convaincre que, s'il comptait en Angleterre, — et comment en aurait-il été autrement? — de nombreux et puissans adversaires, il y possédait aussi de chauds amis.

On voit que le missionnaire venu de si loin trouvait une terre bien préparée et que les classes qui ont en partage l'aisance et la culture se montraient relativement accessibles à son enseignement. Il n'avait pas trouvé en Amérique un chemin si facile auprès de la bourgeoisie, ce qui prouve, une fois de plus, la vérité de cette observation déjà ancienne que nul n'est prophète chez soi. Cette sympathie, non pas générale, — car il ne s'agissait de rien moins que d'un enthousiasme universel, — mais très réelle chez un petit nombre de personnes, ce qui était déjà beaucoup, il n'avait pas été seul à l'éveiller. L'influence exercée par ses propres écrits avait été secondée par celle de quelques penseurs plus ou moins avancés.

Arrêtons-nous au plus marquant d'entre eux. Coïncidence piquante! presque au moment où paraissait *Progrès et Pauvreté*, un peu après cependant, un savant anglais, bien connu comme naturaliste et explorateur, M. Alfred Russell Wallace, publiait un livre roulant sur les mêmes questions et qu'il intitulait : *Land Nationalisation, — its necessity and its aims* (*La terre rendue à la nation* ou, si l'on nous passe encore une fois ce néologisme : *La nationalisation de la terre : nécessité et but de cette réforme*), dans lequel, par un travail de réflexion absolument indépendant, il

arrivait à peu près aux mêmes conclusions pratiques que M. George. L'auteur y considérait successivement la grande propriété terrienne en Angleterre, en Irlande et en Écosse, puis la petite propriété telle qu'elle existe dans la plupart des autres contrées de l'Europe, et il montrait que le morcellement du sol ne résout pas la question sociale, n'empêche pas la persistance de la misère; après quoi il écrivait deux longs chapitres sous les rubriques suivantes assez claires par elles-mêmes pour que nous n'ayons pas à entrer dans plus de détails : « Baisse des salaires et paupérisme, conséquence directe de l'appropriation du sol. » — « Restitution de la terre à la nation, seule manière de résoudre complètement la question agraire. »

On le voit, sans s'être concerté avec le publiciste américain, le savant anglais se rencontrait avec lui; avant de terminer son livre, il put encore prendre connaissance de *Progrès et Pauvreté* et saluer son auteur comme son chef de file. Toutefois M. Wallace se séparait de M. George sur un point important. Il n'admettait pas qu'on pût confisquer le sol sans en indemniser convenablement les propriétaires, et il leur assurait une compensation raisonnable pour l'abandon de leurs droits, au moyen d'une rente annuelle sur l'état, reversible à leurs héritiers pendant un certain nombre de générations, qui devrait être fixée par une loi. Il ne pourrait selon lui être question d'une rente perpétuelle, car ce serait alors reconnaître implicitement que l'appropriation de la terre est légitime. Les « tenans » qui cultivent aujourd'hui la terre des autres deviendraient ainsi les fermiers de l'état, et n'auraient plus à craindre « d'éviction; » personne ne pourrait affermer de la terre que pour la travailler, et sans possibilité de la sous-louer à d'autres.

Mais revenons à M. George et à sa tournée de propagande en Angleterre. Disons en passant qu'il n'y était pas connu seulement par ses ouvrages, mais que deux ans auparavant il avait pris en Irlande une part directe à la campagne entreprise en vue d'amener une réforme de la législation agraire, et fait à cette occasion plusieurs conférences qui avaient eu un certain retentissement. C'en était assez pour que tous les Irlandais lancés dans ce mouvement l'acclamassent et acclamassent avec lui ses doctrines. C'était déjà un noyau. Nous avons dit qu'une invitation à franchir une deuxième fois l'Océan Atlantique lui avait été adressée par l'Union pour la réforme agraire. Ce n'était pas, en Angleterre, la seule association qui poursuivît un but analogue au sien; il en rencontra encore d'autres, et en particulier la ligue écossaise pour la restitution du sol (*Scotch Land Restauration League*). Il y trouva aussi des journaux voués à la défense d'un socialisme qui n'était pourtant pas tou-

jours le sien, entre autres *le Socialiste chrétien* (*Christian Socialist*) qui aspire à diriger les forces souvent aveugles des masses poussées par le désir bien compréhensible d'améliorer leur condition (1). *Le Socialiste chrétien* donna un compte rendu détaillé du premier *meeting* tenu à Londres pour souhaiter la bienvenue au conférencier américain.

M. George ne fit, dans les nombreux discours qu'il fut appelé à prononcer, que reprendre et expliquer ses doctrines bien connues, mais dans plusieurs occasions il termina ses conférences en invitant ses auditeurs à acclamer le principe de la confiscation pure et simple du sol, sans indemnisation. Il s'occupa aussi d'étendre partout où il y avait quelque chose à faire sous ce rapport le réseau des associations pour la réforme agraire. Il se fit entendre, entre autres villes, à Plymouth, à Cardiff, à Birmingham, à Liverpool; ensuite, passant la frontière de l'Écosse, à Glasgow, à Edimbourg, à Aberdeen; après quoi rentrant de nouveau en Angleterre, à Cambridge, la célèbre ville universitaire, où son éloquence fut plus goûtée que ses idées, à Hull, la patrie de William Wilberforce, le grand philanthrope, le grand avocat de l'affranchissement des esclaves, dont la statue excita fort son admiration, car c'était, dit-il, le premier monument à lui connu dans le Royaume-Uni qui n'ait pas été élevé à un tueur d'hommes. Londres eut encore une seconde fois sa visite. En repartant pour sa patrie, M. George fit une dernière conférence à Dublin.

Cette campagne fut fructueuse pour le recrutement des associations socialistes. C'est ainsi qu'à Glasgow, dix-huit cents personnes, au dire des amis de M. George (2) s'enrôlèrent, à son passage et sous son influence, dans la ligue écossaise pour la restitution du sol. Partout l'orateur défendit sa thèse avec une incontestable habileté, mais, comme il pouvait bien s'y attendre, ses adversaires ne restèrent pas inactifs. Si, dans certains endroits, on lui faisait une véritable ovation qui se continuait après ses conférences dans des agapes fraternelles organisées en son honneur, dans d'autres, au contraire, on l'attendait pour ainsi dire l'arme au bras. Parfois les opposans avaient la salle pour eux, et, en plusieurs occasions, on

(1) Les rédacteurs de ce journal se rattachent à un mouvement auquel ont donné le branle deux ecclésiastiques d'une haute valeur intellectuelle et morale : Kingsley et Maurice, morts depuis quelques années. En se considérant comme des socialistes, ces deux nobles esprits désiraient protester contre les tendances d'un individualisme menant tout droit à l'isolement, et qui leur paraissait peu d'accord avec l'esprit humanitaire de la religion chrétienne. D'ailleurs, l'adjectif *chrétien*, ajouté au terme de socialiste, indiquait nettement la position qu'ils prenaient.

(2) Voir, en particulier, sur ce point et pour d'autres détails, *Henry George, a biographical, anecdotal and critical Sketch*, by Henry Rose; London, William Reeves.

les vit même soumettre aux assistans une série de résolutions condamnant le système de réforme sociale qui venait d'être exposé par le nouveau Gracchus, et qu'ils faisaient ratifier par la fraction de l'assemblée hostile à ses vues. L'orateur ne trouvait pas toujours des locaux pour tenir ses réunions, et, quand il ne réussissait pas à s'en assurer, il en était réduit à parler en plein air, ce qui du reste n'est pas en pays anglais une chose bien extraordinaire. Enfin, il y a socialiste et socialiste, et bien des hommes qui, d'une manière générale, sympathisaient avec lui, ne pouvaient cependant le suivre jusqu'au bout de ses déductions, les regardant ou comme trop radicales ou comme peu propres à conduire au résultat désiré. C'est ainsi que M. Wallace, dont nous parlions il y a un moment, s'est séparé de M. George, parce qu'il ne pouvait pour sa part conseiller la spoliation des propriétaires fonciers actuels, et a même déclaré qu'en rejetant toute combinaison tendant à indemniser les détenteurs du sol de la perte de leurs biens, l'auteur de *Progrès et Pauvreté* avait indiscutablement retardé, et peut-être pour plusieurs générations, l'avènement du socialisme agraire.

Nous aurions un certain intérêt à savoir quel est, à l'heure où nous écrivons, l'effectif de l'armée de mécontens qui, dans le royaume-uni, ont suivi jusqu'aux dernières conséquences de son système le novateur californien, mais il est assez malaisé d'arriver sur ce point à une appréciation précise. Nous ne sommes pas en présence d'un parti unique. Un grand nombre de personnes, sans aucun doute, appellent de leurs vœux des changemens dans la manière dont la propriété agraire est aujourd'hui répartie, mais outre qu'elles sont divisées entre elles quant à l'objet de leurs désirs, elles ne s'entendent pas non plus sur le choix des moyens. Le débat se complique encore par le fait de la diversité des intérêts régionaux et des antagonismes politiques qui s'y rattachent. Un socialiste irlandais, par exemple, nourrit des espérances concernant le degré d'autonomie qu'il conviendrait selon lui d'accorder à son pays, auxquelles des hommes qui lui tendraient sans arrière-pensée la main sur le terrain purement économique ne peuvent s'associer.

Mais tout au moins pouvons-nous affirmer ceci : c'est que l'influence de M. George a certainement contribué à accroître au milieu des trois royaumes réunis sous la couronne de la reine Victoria les partisans du socialisme agraire, et à fortifier dans leurs esprits cette opinion qu'il y a une immense révolution à accomplir, en dehors de laquelle tout progrès sérieux est impossible. Un membre du parlement, le professeur Thorold Rogers, écrivait il y a quelques mois dans un article publié par la *Contemporary Review* que les personnes qui, dans son pays, regardent la possession individuelle du

sol comme la source de tous ou presque tous les maux dont souffre la civilisation moderne commencent à compter et sont manifestement en croissance.

Parmi ces mécontens se rencontrent des modérés et des intransigeans. Les modérés comprennent des groupes qui répondent en gros à ce qu'on appelle en Allemagne les socialistes de la chaire et les socialistes chrétiens. Les tendances de l'extrême gauche ont leur centre et leur foyer dans un certain nombre de sociétés ouvrières, plus ou moins activement mêlées à la politique et chez lesquelles l'action exercée par M. George se discerne à première vue.

L'une des plus importantes de ces organisations de travailleurs est la Fédération démocratique. Un publiciste, M. W.-H. Mallock, qui s'est appliqué à réfuter les vues de M. George dans un livre qu'il a appelé *Propriété et Progrès*, nous apprend qu'elle embrasse dans ses cadres des dizaines de milliers d'adhérens. Or, voici un passage tiré de l'un de ses récens manifestes qui montre clairement à quelle école elle a fait son éducation : « Toute richesse est due au travail ; par conséquent, toute richesse est due au travailleur. Mais nous sommes des étrangers dans notre propre patrie. Trente mille personnes possèdent la terre de la Grande-Bretagne, en présence de trente millions d'individus auxquels on veut bien permettre d'y vivre. Une série de vols et de confiscations nous a privés du sol qui devrait nous appartenir. La force brutale organisée de quelques-uns a depuis des générations dépouillé et tyrannisé la force brutale inorganisée de la masse. A présent, nous réclamons la « nationalisation » du sol. Nous demandons que la terre dans les campagnes et la terre dans les villes, les mines, avec les parcs, les montagnes, les landes, revienne au peuple, qu'elle serve au peuple, qu'elle soit occupée, employée, bâtie, cultivée aux conditions que le peuple lui-même voudra spécifier. La poignée de maraudeurs qui la possède en ce moment n'a sur elle aucun droit ; ce n'est que par la force brutale qu'elle tient en échec des dizaines de millions de lésés. »

Sur les bords de la Tamise, les forces du socialisme agraire sont donc conduites par des états-majors analogues à ceux qu'elles possèdent dans la grande république d'outre-mer. A la vérité, ici encore, nous avons une armée et plusieurs drapeaux, mais tous les adhérens de cette grande ligue reconnaissent un ennemi commun : la propriété foncière sous sa forme actuelle. Or, même avec des élémens disparates, c'est assez d'un *Delenda est Carthago* sortant de toutes les bouches pour constituer, au moins pour un temps, un parti qui a son importance.

Dans cette rapide revue du mouvement socialiste, dont les idées

représentées et patronnées surtout par M. George ont été le point de départ, nous n'avons guère envisagé encore qu'un côté de la question. Nous nous sommes presque exclusivement borné jusqu'ici à enregistrer les sympathies, les adhésions au principe du collectivisme agraire, les enrôlemens dans des sociétés décidées à en poursuivre l'application. Il nous reste à parler des résistances que cette propagande a rencontrées, de l'opposition qu'elle a provoquée.

Dans la masse du public, si l'on excepte toutefois les groupes d'ouvriers avancés, le nouvel évangile n'a été reçu qu'avec incrédulité. Dans la plupart des cas, on s'est contenté de hausser les épaules. L'idée que l'état pourrait dépouiller les propriétaires fonciers, grands et petits, sans avoir à les indemniser ni même à s'excuser de la liberté décidément bien grande dont il userait à leur égard, n'entrait pas dans les esprits. On ne discutait pas : on tenait une pareille inspiration pour un rêve insensé ou criminel.

Il y a eu pourtant, au milieu de cette résistance sommaire, une autre sorte de réponse à M. George et à ses amis. On leur a fait l'honneur de les combattre avec les armes de la discussion, et l'on ne pouvait faire moins. Laisser dire sans répliquer autrement que par un dédain transcendant ne réussit pas toujours. Il y a des personnes intéressées à interpréter ce silence dans le sens d'un aveu d'impuissance. Il convenait donc de disséquer l'argumentation des socialistes agraires et, pour diminuer la prise qu'elle peut avoir sur certains esprits, d'en montrer la valeur exacte. Elle a des points faibles et qui ne supportent pas l'examen, soit; mais quels sont-ils? Et, d'autre part, dans ce tissu d'exagérations et d'utopies, ne trouverait-on pas peut-être quelques idées justes, l'indication de quelques abus réels qu'il faut combattre, de quelques réformes pratiques qu'il faut effectuer? Voilà ce qu'il y avait lieu de rechercher.

C'est ce qui a été fait par toute une armée de conférenciers et de publicistes, et souvent d'une manière extrêmement complète et dans le meilleur esprit.

Nous avons devant nous quelques-unes des études critiques dont les doctrines préconisées par M. George et son école ont été l'objet. Nous aimerions nous y arrêter un peu longuement, car elles constituent une lecture des plus instructives, mais on comprendra que nous ne puissions songer à en donner une idée détaillée. Ce serait un livre à écrire sur la matière. Qu'il nous suffise d'indiquer les points qui, dans cette discussion, ont été le mieux mis en lumière. Ils se ramènent à six.

Premier point. — Le problème a été mal posé. Il n'y avait pas lieu de se demander pourquoi la pauvreté s'aggrave à mesure que le progrès poursuit ses conquêtes, parce que cela n'est pas. On n'est

pas en droit de dire que la civilisation dessine surtout sa marche par les malheureux qu'elle laisse sur son chemin. Le parallélisme que l'on cherche à établir est absolument contraire aux faits. Quand on compare la situation des classes laborieuses d'aujourd'hui avec celle des ouvriers d'il y a deux cents, cent ou seulement cinquante ans, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle s'est améliorée. Elles possèdent plus de bien-être. Elles fournissent à la charité publique et particulière un nombre d'assistés qui va en diminuant. La moyenne de la durée de la vie humaine s'est élevée dans leurs rangs aussi bien que dans le reste de la population.

Deuxième point. — Proposer de dépouiller les propriétaires fonciers de la terre qu'il possèdent d'une manière régulière et légale, c'est tout simplement conseiller la violation du huitième commandement de la loi de Moïse : « Tu ne déroberas point, » dont jamais les honnêtes gens ne se sont avisés de discuter un instant la conformité avec la loi morale. Les biens immobiliers sont des richesses tout aussi légitimes que les biens mobiliers. Ils représentent, en thèse générale, du travail, de l'économie, de l'ordre, de l'intelligence, capitalisés pendant une ou plusieurs générations. Le sol a été jusqu'ici acquis et conservé dans la certitude que c'était un titre des plus sûrs, et s'en emparer sans en rembourser la valeur ne serait pas seulement une spoliation, ce serait encore un ébranlement profond donné à cette base même de l'ordre social, la sécurité, hors de laquelle l'effort sérieux et l'épargne deviennent impossibles.

Troisième point. — Si l'appropriation du sol est un fait relativement récent dans l'histoire des sociétés, cependant il est démontré que la substitution de la propriété foncière individuelle à la possession collective marque une étape importante dans la voie du progrès.

Quatrième point. — La terre est mieux cultivée dans l'état actuel qu'elle ne le serait après une confiscation générale, car, pour se livrer à un travail persévérant et intelligent, il faut être stimulé par l'assurance que l'on profitera directement des sacrifices accomplis, et détruire le ressort de l'intérêt personnel, c'est du même coup diminuer considérablement la production.

Cinquième point. — On nous dit qu'il faut simplifier les fonctions du gouvernement et les réduire à leur minimum. Nous l'admettons volontiers, mais c'est pour cela précisément que nous n'ajouterons pas aux charges de nos hommes d'état le soin de gérer toute la propriété foncière aujourd'hui entre les mains des particuliers. Nous nous plaignons que la politique ne distingue pas toujours suffisamment entre l'intérêt public et l'intérêt privé, qu'elle excite

des convoitises et des ambitions qui n'ont rien de commun avec le bien général. Que serait-ce si nos magistrats avaient encore des campagnes à louer, à surveiller, à faire exploiter? Quelles tentations ne verraient-ils pas se dresser devant eux! C'est bien alors qu'ils devraient s'écrier : O ciel! préserve-moi de mes amis! car les amis voudraient avoir les meilleures terres et au meilleur prix. Autant vaudrait décréter tout de suite que l'état sera chargé de gérer la fortune entière des citoyens.

Sixième point. — Sans aller jusqu'à confisquer la terre, les pouvoirs publics peuvent de plusieurs manières, par une sage initiative, diminuer les obstacles qui s'opposent au morcellement des grandes propriétés actuelles. Ils peuvent et doivent s'occuper avec sollicitude des faibles et des petits et leur procurer le moyen de s'élever intellectuellement, moralement, socialement. Ils perfectionneront les écoles. Ils diminueront les charges qui pèsent sur les classes laborieuses auxquelles on a trop souvent demandé, — comme dans le service militaire, — des sacrifices de temps et d'argent absolument excessifs. Ils chercheront à réagir par les moyens qui s'offriront à eux, non pas certes contre la civilisation elle-même, mais contre l'agglomération qu'elle produit de populations considérables qui vont s'entasser dans les villes et les centres ouvriers, car c'est bien là qu'est le danger, — et, dans tous ces efforts, bien loin de décourager le zèle des particuliers, ils seront heureux, au contraire, d'obtenir leur concours, et ils y feront appel.

Septième et dernier point. — L'initiative privée n'a pas montré encore tout ce dont elle est capable. L'association et la coopération, sous leurs formes variées, sont des forces encore mal connues et dont la mission, au milieu de ceux pour qui la lutte pour l'existence est le plus rude, est fort loin d'avoir été remplie.

Telles sont les principales considérations qui ont été développées par les adversaires de la propriété foncière collective. Mais encore ici, comme tout à l'heure en exposant les théories de M. George, nous ne pouvons qu'indiquer les grandes lignes du débat.

III.

Lorsque dans l'été de 1864 le célèbre apôtre du socialisme, Ferdinand Lassalle, arrivait à Genève pour y rencontrer sur le terrain un rival d'amour, et que, deux jours après, il succombait aux suites du coup de feu essuyé dans ce lugubre rendez-vous, on s'émut au-delà du Rhin. La presse allemande, qui avait eu si souvent à s'occuper du jeune publiciste et orateur, assiégeait les bureaux de rédaction de la presse genevoise pour obtenir des renseignemens

sur cette affaire. Lassalle ? Qui pouvait bien être ce monsieur? Un Français, à en juger par son nom ; mais d'où venait que l'on s'occupait ainsi de lui en Allemagne ? Les habitans des bords du lac Léman étaient pris par surprise, et l'on peut dire qu'au moment où Lassalle expirait, presque tout le monde, parmi ceux qui assistaient à ce drame, sans excepter même les journalistes qui pourtant sont censés tout savoir, ignorait l'histoire de cet étranger.

Le nom de M. Henri George était-il plus connu de nos lecteurs que celui de Ferdinand Lassalle ne l'était des témoins de son duel et de son agonie? C'est possible, mais pour la plupart d'entre eux cependant nous n'oserions le jurer.

De telles ignorances s'expliquent, et nous en avons montré la raison au début de cette étude. Un réformateur social est, par excellence, le produit d'un certain milieu et d'une époque particulière. Très populaire, très discuté dans le petit coin de terre qu'il a spécialement en vue et auquel il s'adresse, il pourra demeurer longtemps un inconnu pour le reste du monde, à moins toutefois qu'il ne se trouve mêlé à des événemens considérables qui tiennent quelque place dans les colonnes des journaux.

Nous estimons pourtant que c'est une chose bonne d'être renseigné sur les manifestations économiques qui se produisent au-delà de la frontière. Et voici pourquoi. C'est que, malgré les diversités de race, de latitude, de nationalité, de situation, de langue, les hommes se ressemblent. Les expériences que ceux-ci font aujourd'hui, ceux-là ont toute chance de les répéter un jour ou l'autre. N'ont-ils pas partout les mêmes besoins, les mêmes désirs, les mêmes intérêts, et ne tendent-ils pas par mille chemins à un même but : l'accroissement de leur bonheur? Comment dès lors ne se rencontreraient-ils pas quelquefois dans le choix des moyens qu'ils emploient pour augmenter leur somme de bien-être?

Cela étant, il ne peut nous être que profitable d'étudier ce qui se passe autour de nous. A suivre l'évolution des idées, les mouvemens de l'opinion chez nos voisins, à entendre leurs novateurs, à voir la manière dont ils sont accueillis, à nous mêler à la lutte qui se livre autour de leurs doctrines, nous faisons notre éducation économique. Nous nous préparons à affronter les problèmes de l'avenir. Nous réfléchissons d'avance aux questions qui pourront, un peu plus tôt ou un peu plus tard, se poser dans notre pays. Et quand une idée fait son apparition, ce n'est plus alors à l'improviste; nous l'avons vue venir, nous l'avons déjà passée au crible de l'examen, réduite à sa juste valeur. Si l'on recommande les voyages comme propres à former l'esprit et à en étendre horizon, à plus forte raison doit-on conseiller des explorations dans le champ

de la pensée contemporaine, car ce que nous avons le plus d'intérêt à connaître, ce sont les hommes.

Voyez plutôt. Nous venons de nous occuper du système de M. Henri George. Il ne s'agissait que de nous renseigner. C'était un phénomène dont nous désirions nous rendre compte, une pure satisfaction donnée à notre besoin de connaître et de savoir, à la légitime curiosité qui est un des traits de notre nature. Mais comme tout cela nous semblait éloigné, étranger à nos circonstances particulières et d'un intérêt purement spéculatif!

Eh bien! non. Voilà qu'à nos portes mêmes, tout près de nous, chez nos voisins les plus proches, le socialisme agraire a des avocats, des admirateurs, un petit parti qui travaille à l'implanter, et qu'en France même il a fait son apparition.

Pour nous en tenir aux noms les plus marquans de notre temps, nous voyons qu'en Allemagne ce n'est pas seulement Ferdinand Lassalle, dont nous parlions plus haut, et M. Karl Marx, le promoteur et l'âme de l'Internationale, qui font le procès de la propriété foncière individuelle, puisqu'ils veulent, comme on sait, restituer la terre à la collectivité, en même temps que le capital et les autres richesses. C'est encore à cette heure même un homme considérable, un penseur, que la sociologie, le jour où elle sera parvenue à se constituer, réclamera comme l'un de ses précurseurs, un politique, un ancien ministre du cabinet autrichien, dans lequel il a tenu le portefeuille de l'agriculture et du commerce, M. A.-E. Schaeffle. Le public français peut lire de lui une substantielle brochure : *la Quintessence du socialisme*, tirée d'un de ses grands ouvrages et traduite par M. B. Malon, un ancien membre de la Commune, pour la Bibliothèque socialiste qui se publie à Paris.

La Belgique a été, de son côté, un des berceaux du socialisme agraire. C'est elle qui a envoyé à la France le baron Colins, qui, malgré ses titres de noblesse, a montré, dans la collectivité du sol, le grand remède aux misères de notre temps. Voici encore Huet, qui déclarait que la qualité d'homme entraîne un droit à la terre, et son éminent disciple, M. Émile de Laveleye, qui, tout en critiquant avec une grande pénétration les systèmes socialistes, a fait pourtant des concessions très importantes aux opinions sur lesquelles ils se fondent, témoin ces deux passages empruntés à son livre : *De la propriété et de ses formes primitives*, paru en 1877.

« La propriété, considérée comme un droit naturel appartenant à tous, est seule conforme aux sentimens d'égalité et de charité que le christianisme fait naître dans les âmes et aux réformes des lois civiles que le développement de l'organisation industrielle paraît commander.

« La connaissance des formes primitives de la propriété peut présenter un intérêt immédiat aux colonies nouvelles qui disposent d'immenses territoires, comme l'Australie et les États-Unis, car elle pourrait y être introduite de préférence à la propriété quiritaire... Citoyens de l'Amérique et de l'Australie, n'adoptez pas le droit étroit et dur que nous avons emprunté à Rome et qui nous conduit à la guerre sociale. »

Mais le socialisme agraire n'est pas seulement autour de la place; il est dans la place même, il a en France des représentans, peu nombreux il est vrai, mais très authentiques et convaincus, dans le monde des savans comme dans les rangs du peuple.

L'autre jour, l'Académie des sciences morales et politiques avait à examiner, dans un de ses concours, un livre d'un professeur de l'Université que son talent recommandait à l'attention, mais dont elle s'est refusée à « encourager les doctrines en les couvrant de l'autorité qui s'attache au titre de lauréat. » Et qu'y avait-il donc de répréhensible dans cet ouvrage? « On ne suit pas assurément la meilleure voie, écrivait M. Levasseur, chargé du rapport sur le concours, en signalant la propriété foncière comme « un véritable privilège, » et on n'inculque pas dans les esprits une juste notion d'économie politique lorsqu'on laisse penser que la suppression de la propriété immobilière pourrait, dans les sociétés modernes, constituer un progrès social (1). »

C'est l'autre jour aussi qu'un philosophe et publiciste bien connu, M. Alfred Fouillée, cherchait, fidèle à sa tendance ordinaire, à concilier dans une synthèse supérieure les économistes de la vieille école et les socialistes. Il suffirait pour cela, d'après lui, de constituer à côté de la propriété privée, à laquelle il ne serait pas touché, une propriété collective que le temps se chargerait d'augmenter, et qui aurait pour effet de contre-balancer les effets fâcheux du régime individualiste sous lequel nous vivons, en diminuant les inégalités sociales (2).

Si M. George occupe une place à part à côté des divers réformateurs socialistes que nous venons de nommer, cependant il a avec eux plus d'un point de contact. M. Paul Leroy-Beaulieu a déjà signalé ses ressemblances avec Colins, et n'a vu dans son système qu'une variété américaine du collectivisme franco-belge.

Voilà pour les théoriciens de cabinet. Mais, à côté d'eux, il y a les théoriciens des réunions populaires, des *meetings* ouvriers, parmi lesquels le socialisme agraire trouve plus d'un partisan. C'est ce

(1) *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1885, 10e livraison, p. 553.

(2) Voir *la Propriété sociale et la Démocratie*. Paris, 1885; Hachette.

dont on a pu se rendre compte en suivant de près les manifestations des groupes socialistes avancés qui se sont produites ces dernières années à Paris, et Paris n'est plus aujourd'hui seulement une capitale politique, c'est encore la capitale du parti des travailleurs en France. Nous avons vu souvent au cœur même de la nation française la thèse de la confiscation du sol au profit de la collectivité inscrite en tête des programmes de réforme sociale. Tout le monde n'entend pas, il est vrai, effectuer de la même manière cette révolution que l'on annonce. A qui serait remise la terre? A l'état! répondent les collectivistes. Non, pas à l'état! s'écrient de leur côté les anarchistes, mais à la commune agricole (1). Mais ces divergences ont peu d'importance en regard de l'entente qui règne sur le but à atteindre.

Voilà où nous en sommes. S'il y a de bonnes raisons de croire que la question de la propriété foncière ne tiendra jamais de ce côté-ci de la Manche et de l'Atlantique la place qu'elle occupe dans le mouvement socialiste en Angleterre et aux États-Unis, on ne pourrait cependant se flatter qu'elle n'y jouera pas aussi son petit rôle.

En présence des éventualités de l'avenir, la science économique nous paraît avoir sa mission et une haute mission à remplir. Peut-être s'est-elle trop renfermée jusqu'ici dans son rôle pédagogique, et cantonnée dans la forteresse des doctrines classiques pour en défendre les abords. Qu'elle ne craigne pas, chaque fois qu'il en vaut la peine, de se porter au-devant des idées nouvelles et de les étudier (2). A elle de rechercher la part de vérité qui peut s'y trouver mêlée à l'erreur, de séparer l'or pur du plomb vil, ce qui est solide de ce qui n'est que clinquant, et, cela fait, mais en toute bonne foi, avec l'impartialité d'un juge intègre, de dissiper aussi les rêves mauvais, malsains, décevans qui détournent des réformes utiles. A elle d'éclairer l'opinion, de la diriger, de montrer où est le progrès véritable, et de se mettre au travers de ces entreprises stériles qui coûtent cher à tout le monde sans que l'on puisse dire à qui elles profitent réellement.

LOUIS WUARIN.

(1) Voir, en particulier, *le Journal des Économistes*, 11, p. 405.

(2) Dans son beau livre sur *le Collectivisme*, M. Paul Leroy-Beaulieu entrait dernièrement dans cette voie.

LE

PLAISIR ET LA DOULEUR

AU POINT DE VUE DE LA SÉLECTION NATURELLE

I. G.-H. Schneider : *Freud und Leid des Menschengeschlechts.* Stuttgart, 1883. — II. Rolph : *Biologische Probleme.* Leipzig, 1884. — III. Léon Dumont : *Théorie scientifique de la sensibilité* (nouvelle édition). — IV. Delbœuf : *Théorie de la sensibilité.* — V. Nicolas Grote : *Psychologie de la sensibilité.* Saint-Pétersbourg, 1880. — VI. Fr. Bouillier : *le Plaisir et la Douleur* (3e édition.)

Comme l'ont dit Platon et Aristote, il n'y a probablement chez l'homme ni plaisir ni déplaisir absolument pur : les deux sentimens se trouvent mélangés à doses inégales par l'art subtil de la nature, et l'impression définitive dans notre conscience est une résultante où l'emporte un des élémens. Cette complexité de toute émotion pourrait se déduire des deux conceptions dominantes de la physiologie moderne. La première de ces conceptions, c'est que notre corps est en réalité une société de cellules qui ont chacune leur activité propre et luttent entre elles pour la vie. Chez les animaux inférieurs, chaque partie de l'organisme semble encore jouir ou souffrir pour son propre compte, comme dans le ver coupé en deux; chez les animaux supérieurs, il se produit une sélection et une fusion finale des impressions élémentaires qui aboutissent au cerveau. Il est probable que des rudimens d'émotions agréables ou désagréables émergent de toutes les parties et viennent retentir dans la conscience générale, de manière à lui communiquer le timbre du plaisir ou celui de la peine, selon les élémens auxquels reste la victoire. Nos peines et nos plaisirs seraient ainsi le résumé des peines ou plaisirs élémentaires d'une myriade de cellules : un

peuple souffre ou jouit en nous, notre *moi* est *légion*, notre bonheur individuel est en même temps un bonheur collectif et social. Ce n'est pas tout. Une autre conception de la psychologie physiologique vient confirmer encore ce caractère collectif de notre sensibilité : c'est la doctrine de l'évolution et des effets de l'hérédité accumulés dans l'individu. Ce n'est pas seulement le présent qui résonne en nous, mais encore le passé : nos émotions en apparence les plus nouvelles renferment le ressouvenir et l'écho inconscient des expériences de toute une série d'ancêtres. Quoi de plus neuf, semble-t-il, et de plus frais que la première émotion d'amour éprouvée par la jeune fille? Et cependant, c'est tout un passé qui se prolonge et retentit en elle : le battement de son cœur est la continuation du battement de cœur universel; la rougeur de ses joues est le signe visible d'une infinité d'émotions intérieures où se résument les émotions de toute une race; ce n'est pas elle seulement qui aime, c'est l'humanité et même la nature entière qui aime en elle.

Selon M. Spencer, on le sait, la vue d'un paysage réveille en nous simultanément des milliers d'émotions profondes, maintenant vagues, qui existaient dans la race humaine aux temps barbares, quand toute son activité se déployait surtout au milieu des eaux et des bois (1). De même, selon M. Schneider, pourquoi la contemplation d'un coucher de soleil nous donne-t-elle une impression de calme et de paix? « Il n'y a qu'une réponse : c'est que, depuis d'innombrables générations, la vue du soleil couchant est associée au sentiment de la fin du travail, du repos, de la satisfaction (2). » C'est trop dire, sans doute; les teintes mêmes du soir et sa fraîcheur ont un effet physiologique et psychologique qui entre comme élément dans notre émotion; nos souvenirs personnels y sont aussi associés et non pas seulement les réminiscences ancestrales; pourtant il est plausible d'admettre que le calme des heures de repos goûtées par le genre humain depuis des siècles descend en nous avec les ombres du soir. Les sentimens esthétiques, aujourd'hui désintéressés, enveloppent ainsi une foule d'élémens sensitifs et de tendances à l'action renaissantes, qui se rapportaient originairement à la conservation de l'individu et de l'espèce.

Il résulte de là que l'étude du plaisir et de la douleur est analogue, comme complication et comme difficulté, à la science sociale, où les actions et réactions mutuelles semblent, par leur variété et leur multiplicité, échapper aux prises du calcul. Ne nous étonnons donc pas de la contradiction qui paraît exister entre les philosophes

(1) *Psychologie*, ch. VIII.
(2) Page 29.

relativement à la nature du plaisir et de la douleur. « Il serait à souhaiter, disait Leibniz, que la science des plaisirs fût achevée (1). » Elle est encore bien loin de l'être. Aujourd'hui que le problème du pessimisme et de l'optimisme a repris, avec un aspect nouveau, une nouvelle importance morale et métaphysique; il n'est guère de question plus intéressante pour le philosophe que celle qui concerne l'origine du p'aisir ou de la douleur et leur rôle comme moteurs de l'universelle évolution. Nous nous proposons ici d'exposer ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a aussi d'incomplet dans les explications empruntées à la doctrine de la sélection naturelle: nous rechercherons d'abord la portée et les limites de ces explications; puis nous montrerons les conséquences morales ou métaphysiques auxquelles aboutit l'étude des rapports du plaisir et de la douleur avec la vie.

I.

On ne pouvait manquer d'appliquer la doctrine biologique de la sélection au plaisir et à la douleur. C'est à cette théorie que M. Schneider, comme M. Spencer dont il est le zélé disciple en Allemagne, demande le dernier secret de nos joies ou de nos peines. Non-seulement il y a un lien entre le plaisir et l'accroissement de la vitalité, mais ce lien ne pouvait pas ne pas s'établir par une nécessité de l'évolution.

Qu'est-ce, en effet, que le plaisir? « Une manière d'être que nous cherchons à produire dans la conscience et à y retenir, » répond M. Spencer. — Qu'est-ce que la douleur? « Une manière d'être que nous cherchons à faire sortir de la conscience ou à en tenir éloignée (2). » Ces principes posés, on voit immédiatement la conséquence que doivent tirer MM. Spencer et Schneider. Imaginez des individus chez qui le plaisir soit lié aux actions nuisibles, la douleur aux actions utiles. Il a dû se produire à l'origine des êtres de ce genre, grâce aux jeux de la nature, car, comme disait le vieil Héraclite, « Jupiter s'amuse et le monde se fait. » Mais les êtres ayant accidentellement un tel vice de constitution ont dû vite disparaître, puisqu'ils persistaient dans ce qui est nuisible et fuyaient ce qui est utile. Ainsi, d'après les principes de Darwin, qu'avait entrevus un autre philosophe grec, Empédocle, la condition essentielle du développement de la vie à travers les âges, c'est que les actes agréables soient aussi, *en général*, les actes favorables à ce développement. C'est là une nécessité toute mécanique.

(1) Lettre au père Nicaise.
(2) *Psychologie*, ch. VIII.

— Mais, dira-t-on, il y a des exceptions à cette loi. Toute douleur particulière n'est pas nuisible à la vie, tout plaisir particulier n'est pas utile. L'ivresse, par exemple, quoique nuisible, est pour beaucoup de personnes agréable. — Les partisans de la sélection naturelle ne seront pas embarrassés pour répondre. Comme le remarque le physiologiste Fick, si toutes les sources et rivières laissaient couler naturellement de l'alcool au lieu d'eau, il serait arrivé de deux choses l'une : ou bien, dans ce milieu ainsi modifié, tous les hommes auraient fini par détester l'alcool et par le fuir instinctivement, comme les animaux fuient les poisons; ou bien nos nerfs se seraient organisés par sélection de manière à supporter l'alcool impunément.

On a objecté aussi la vive douleur du mal de dents, qui ne semble pas pourtant mettre notre conservation en grand danger. Mais les dents avaient une grande importance pour nos ancêtres anthropoïdes; ils ne s'en servaient pas seulement pour la mastication, mais pour une foule d'usages. Sans la douleur, l'être vorace serait exposé à mâcher des objets trop durs et à briser un organe utile. Enfin et surtout les dents sont un organe soumis à la volonté, et c'est une loi générale que tous les organes sur lesquels la volonté a un pouvoir de direction soient sensibles. Les avertissemens de la sensibilité ne sont demeurés inutiles que pour les organes qui fonctionnent automatiquement.

M. Schneider a une telle confiance dans la sûreté du mécanisme naturel, au moins pour la généralité des cas, qu'il en viendrait volontiers à croire, avec Rousseau et Fourier, que la nature ne se trompe pas quand on l'abandonne à elle-même. « A l'état normal, dit-il, les sentimens vont toujours à leur vrai but; les erreurs ne viennent que de l'état maladif, surajouté à la nature par la civilisation. Chez l'homme naturel et sain, les sentimens sont sains, en sorte qu'à chaque idée est lié un sentiment d'une intensité correspondante et convenable. » Les rapports anormaux se rencontrent surtout chez les hommes cultivés, principalement chez ceux qui sont malades par leur faute ou par celle de leurs ancêtres. « Les passions sont bien moins répandues dans la population saine et simple des campagnes que chez les habitans très civilisés des grandes villes. La conduite pratique, droite, bonne, dépend bien plutôt de la santé du corps que de la santé de l'intelligence. » Aussi M. Schneider se montre-t-il, comme M. Spencer, assez dédaigneux de l'instruction intellectuelle et de la force des idées.

Ici commencent, à notre avis, les exagérations de la théorie darwiniste. Sans doute, une fois produit un mécanisme de plaisirs utiles à la vie, il s'est transmis par hérédité et est devenu presque in-

faillible dans les espèces inférieures ; mais chez les animaux supérieurs, même chez ceux qui ont la *mens sana in corpore sano*, on ne peut plus trouver aucune infaillibilité. C'est que, plus les organismes se compliquent, plus leur sélection *purement mécanique* devient difficile ; un homme paresseux ou inintelligent, par exemple, est-il condamné à mort par la justice de la mécanique universelle, armée de sa balance toujours en équilibre ? — Non, il peut se sauver par quelque autre endroit. Si telle faculté est en souffrance, une autre peut venir au secours de la première. Aussi l'adaptation mécanique au milieu se fait-elle avec plus de peine à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des êtres : de là bien des anomalies. Les individus gardent certains plaisirs autrefois favorables, maintenant inutiles ou nuisibles. La passion de la chasse et celle de la guerre chez les hommes d'aujourd'hui semblent, selon Spencer, un reste des instincts du sauvage.

Les anomalies ont également lieu en vertu d'une autre conséquence de la sélection naturelle, sur laquelle M. Schneider n'a pas assez insisté : l'antagonisme de l'individu et de l'espèce. Les animaux inférieurs, pour se propager, doivent se détruire eux-mêmes : le corps se séparant en deux ou plusieurs, l'individualité du parent se perd dans celles des descendans. L'antagonisme est donc ici évident ; mais, même chez beaucoup de races déjà plus élevées, l'animal est condamné à périr lui-même aussitôt qu'il a engendré : tels sont la plupart des insectes. Plus tard, quand l'espèce s'élève encore, la race et l'individu se réconcilient en une certaine mesure. L'enfant ne subsiste que si la mère, le père, une foule d'individus subsistent autour de lui. L'individu vit par la société, la société vit par l'individu. Pourtant, dans ce passage graduel des races inférieures aux races supérieures, il se produit encore une foule d'anomalies ; aussi chez les hommes, mêmes *sains*, le plaisir est-il souvent contraire à l'intérêt. En tout cas, le plaisir de l'individu est très souvent contraire à l'intérêt de l'espèce humaine. Pas plus que M. Spencer, M. Schneider n'a trouvé le moyen de réconcilier l'égoïsme et « l'altruisme. » Si la relation générale du plaisir et de la douleur avec la vie demeure certaine, la nécessité d'une intelligence régulatrice ne l'est pas moins. Nous accordons que l'idée même doit se faire sentiment pour devenir force efficace, mais ici le sentiment n'est plus un simple résultat des lois de la sélection : il est lié au développement de la pensée, qui, étant elle-même la fonction supérieure de la vie, ne mérite pas cette sorte de défiance que M. Schneider professe à son égard.

Nous venons de voir que la sélection toute mécanique et biologique se montre insuffisante, chez les espèces supérieures, pour

produire l'harmonie constante du plaisir ou de la peine avec la conservation de l'espèce. Allons plus loin : la sélection mécanique n'est-elle pas également insuffisante à expliquer la première origine du plaisir et de la douleur, même chez les espèces les plus infimes? Le darwinisme porte exclusivement sur le mécanisme extérieur des choses déjà existantes, sur les rapports d'élémens une fois *donnés*. On comprend fort bien que le hasard amène dans la structure des organismes tels et tels accidens heureux, telles variations favorables à l'espèce; mais peut-on se figurer la sensibilité au plaisir ou à la douleur comme un accident de ce genre, comme une *nouveauté* due à une combinaison fortuite d'élémens insensibles? N'y a-t-il là des élémens qui se rencontrent comme les atomes de Démocrite et se combinent pour produire les plaisirs ou les peines, étincelles fugitives jaillies de leur choc?

Non-seulement l'existence même du plaisir et de la douleur, comme faits d'ordre mental, reste inexplicable au darwinisme, mais leur relation primitive avec la vie n'est pas elle-même complètement expliquée. Est-ce seulement par hasard que le plaisir s'est trouvé lié aux actions utiles et en quelque sorte *vitales?* Faut-il pousser le darwinisme jusqu'à concevoir une sorte de jeu de dés où les circonstances fortuites et extérieures détermineraient *seules* la liaison du plaisir avec la vie? Ou ne doit-il pas exister entre les deux un lien plus profond et plus intime, indépendant de la sélection qui le diversifie et le perfectionne, mais ne le crée pas? — Nous allons voir que ce lien existe en effet, et qu'il existe avant l'influence extérieure de la sélection naturelle. C'est donc à la physiologie et à la psychologie qu'il faut demander la raison primitive d'où résulte la connexion du sentiment avec la vie. Voyons d'abord ce que la physiologie nous apprendra sur ce sujet et quelle est la limite de ses explications.

II.

Les interminables discussions sur les causes physiologiques du plaisir et de la douleur proviennent de ce qu'on raisonne trop sur des organismes déjà développés, sortes d'états centralisés et complexes. Ce qu'il faudrait savoir, — mais ce qu'il est le plus difficile de savoir au juste, — c'est ce qui, dans une cellule ou un nerf, cause le rudiment du plaisir ou de la peine, pour s'étendre ensuite à l'ensemble du corps vivant.

Les élémens nerveux, — tubes ou cellules, — sont constamment le théâtre d'un double travail chimique : un « travail négatif » de réparation, qui consiste dans la formation de composés albuminoïdes très complexes, et un « travail positif » de dépense,

qui consiste dans leur réduction en combinaisons plus simples. Dans l'état de repos, ces deux travaux moléculaires, accompagnés de courans électriques inverses, existent simultanément et se font à peu près équilibre. En ce cas, il n'y a rien, dans la conscience même, qu'un état d'équilibre et de calme vital, auquel est attaché un vague sentiment de repos et de bien-être. Un agent extérieur, son, lumière, choc, vient-il exciter un nerf, l'équilibre rompu produit un mouvement de dépense nerveuse, qui excite un mouvement de réparation simultanée comme l'eau qui sort d'un siphon appelle à sa place l'eau qui y monte.

Maintenant, quelle est la relation des deux espèces de travail nerveux avec la peine et la douleur? — C'est ici que la divergence se produit entre les physiologistes. Essayons d'éclaircir la question en nous reportant aux nécessités de la vie même, qui n'ont pu manquer d'agir dans la sélection naturelle.

Les deux travaux de réparation et de dépense sont également nécessaires à la vie ; de plus, ils doivent être proportionnés l'un à l'autre pour que la vie subsiste. La *réparation* nerveuse, qui accumule la force, a toujours pour résultat et pour objet l'*exercice*, qui dépense la force. Dans la sélection naturelle, l'animal ne peut pas se contenter de réparer son système nerveux; il faut qu'il le mette en usage pour chercher sa nourriture et se défendre, il faut qu'il se dépense pour se conserver. S'il en est ainsi, peut-on admettre avec Léon Dumont que l'accumulation de la force, son « emmagasinement dans le nerf » soit ce qui seul cause le plaisir? Tout fonctionnement nerveux, dit Léon Dumont, est une dépense de force; « comment la dépense, qui est une perte, pourrait-elle produire le plaisir? » Ce dernier doit avoir pour cause, au contraire, une augmentation de force, « une réception de mouvement (1). » Cette théorie vient de ce que Léon Dumont conçoit mal le rapport des deux travaux moléculaires. Le travail visible de dépense, — marcher, parler, regarder, écouter, etc., — est sans doute, sur le moment même, une perte de force motrice; mais d'abord, nous venons de voir que, dans l'organisme suffisamment nourri, il y a réparation du nerf par la nourriture à mesure qu'il s'use par l'exercice; le simple repos suffit aussi à le réparer : il n'y a donc point ici perte sèche et définitive. De plus, l'exercice même produit l'habitude en diminuant les résistances et les obstacles : le musicien s'habitue aux mouvemens nécessaires pour l'exécution. Enfin, quand l'exercice est modéré et agréable, il accroît et nourrit l'organe au lieu de l'affaiblir. Faute d'usage, au contraire, un organe s'atrophie, comme l'œil de la taupe, celui de certains rats des cavernes (*wo-*

(1) *Théorie scientifique de la sensibilité*, ch. IV.

tama), celui des crabes qui vivent dans les antres profonds de la Carniole et du Kentucky : chez ces crabes, le support de l'œil subsiste, mais l'œil a disparu; le pied du télescope est encore là, mais le télescope lui-même avec ses verres n'y est plus. Plusieurs rats de cavernes capturés à un demi-mille de distance de l'ouverture, et qui n'habitaient pas les plus grandes profondeurs, furent exposés un mois par Sillman à une lumière graduée et finirent par recouvrer, grâce à l'exercice, une vue trouble des objets (1). Le lapin domestique n'ayant plus besoin de dresser l'oreille à la menace du danger, les muscles redresseurs ont fini par s'atrophier dans certaines espèces et par laisser les oreilles tombantes. Ainsi l'exercice normal, la dépense proportionnée à la force, est une condition nécessaire de réparation, de conservation, de progrès. La sélection naturelle est donc une loi de travail, de dépense incessante. — Travaille ou meurs. Mais l'action même fortifie, la dépense enrichit.

C'est que la vie suppose une recomposition et une décomposition incessantes, par conséquent des mouvemens de « désintégration » aussi bien que « d'intégration. » Suspendez la décomposition vitale, par exemple au moyen de certaines substances toxiques : loin de conserver la vie, vous l'arrêterez. Se sentir vivre, c'est avoir la perception obscure de tous ces mouvemens vitaux; jouir ou souffrir, c'est se sentir vivre *plus* ou vivre *moins*. Plus la décomposition est intense avec une recomposition également intense, plus le mouvement vital est précipité et plus nous sentons. C'est comme un tourbillon qui nous donne l'ivresse d'une vie intense et rapide. Ce n'est donc point, pour parler le langage de la mécanique, la « force potentielle, » mais sa transformation en force vive et en mouvement qui cause le plaisir, pourvu que cette dépense n'excède pas la réparation nécessaire à la « survivance de l'individu ou de l'espèce. »

L'expérience confirme les déductions qu'on peut tirer des lois mêmes de la sélection naturelle et de la lutte pour la vie. En fait, toute action normale et proportionnée d'un nerf suffisamment nourri cause de la jouissance. De plus, le plaisir s'accroît avec la force même du stimulant, jusqu'au point où la stimulation et la dépense qu'elle entraîne excède le travail compensateur de réparation. Dans le silence de la nuit un son lointain s'élève, il va *crescendo*, et en même temps s'accroît votre plaisir à l'entendre. Si le son devient trop violent, le plaisir se change en gêne. La première lueur du soleil excite notre œil et, à mesure que le soleil levant monte à l'horizon, il semble que le plaisir se lève aussi et monte à l'horizon

(1) Darwin, *Origine des espèces*, p. 110.

de votre conscience; mais quand la lumière est devenue trop vive, votre œil est blessé, aveuglé. La peine est due, soit à l'épuisement, soit à la destruction ou à la rupture du tissu sensible; désavantages qui, en se prolongeant, entraîneraient la mort de l'individu ou de sa descendance. L'exercice proportionné ou disproportionné d'un nerf *particulier* étend ensuite son effet, par diffusion et sympathie, de manière à se faire sentir pour la totalité du système nerveux et, par conséquent, de l'organisme.

Il résulte de là que, dans la lutte pour l'existence, quatre situations sont possibles si on considère le rapport de l'énergie dépensée à l'énergie accumulée, du travail produit à la nutrition : 1° un excédent d'acquisition avec dépense insuffisante produit la peine négative du besoin : l'enfant bien nourri souffre de l'immobilité; 2° un surcroît de dépense succédant à un surcroît d'acquisition produit le plaisir positif de l'exercice : l'enfant est heureux de courir, de sauter, de jouer; 3° un surcroît de dépense avec insuffisance de réparation produit la fatigue et la douleur positive : une course trop rapide ou trop prolongée amène la lassitude; 4° l'absence de dépense après l'épuisement produit le plaisir négatif du repos.

M. N. Grote a bien vu ces proportions diverses des deux travaux de dépense et d'acquisition; mais il ne s'est pas demandé si les quatre lois qui précèdent ne pourraient se réduire à une loi supérieure et vraiment primitive. C'est cependant, à notre avis, ce qui a lieu, si on interprète psychologiquement les faits physiologiques. Les physiologistes eux-mêmes se seraient épargné bien des discussions s'ils avaient ramené systématiquement les lois secondaires à une loi essentielle. Ainsi, quel est le vrai sens de *la loi de proportion* qui veut que le travail positif d'exercice soit en rapport avec le travail négatif de réparation? On a voulu conclure de cette loi que la raison du plaisir est dans la *mesure*, dans le *juste milieu* entre les extrêmes où Aristote plaçait la vertu, dans une sorte d'*aurea mediocritas :* la loi fondamentale de la sensibilité serait ainsi l'équilibre, non l'action pure et simple. M. Spencer lui-même finit par placer le plaisir dans l'activité « moyenne. » C'est confondre la borne d'une chose avec son essence. La modération, comme telle, n'est pas le plaisir même ni la loi primitive de la vie; elle est une nécessité que la vie rencontre et subit en raison des nécessités mêmes de l'organisme. La vraie loi première, c'est que le plaisir est lié à l'activité la plus intense possible, qui est, d'ailleurs, la vraie condition de supériorité dans la lutte pour l'existence. C'est pour cette raison que, si l'accroissement de l'activité ou de la fonction exercée ne dépasse pas la réserve de forces et n'use pas l'organe, le plaisir croît comme l'activité même, sans se préoccuper le moins du monde de la modération. Par exemple, le plaisir intellec-

tuel et artistique, pris en soi et indépendamment des organes qui se fatiguent à la longue, croît en raison directe de l'activité exercée. Qui ne connaît le passage classique de Bossuet : « Les yeux fixés sur le soleil y souffrent beaucoup et à la fin s'y aveugleraient ; mais le parfait intelligible récrée l'entendement et le fortifie; la recherche en peut être laborieuse, mais la contemplation en est toujours douce. » Toutefois, ces plaisirs absolument purs de l'intelligence ne sont qu'un idéal irréalisable, la contemplation même dont parle Bossuet ne demeure douce que le temps pendant lequel l'attention n'est point fatiguée ; la plus haute extase ne va point sans une tension des muscles qui se manifeste dans l'attitude même, et sans un épuisement consécutif de la substance nerveuse. La *mesure* dans l'activité devient donc un moyen d'en assurer le développement le plus *intense*. Si l'excès de mouvement musculaire, comme le manque, produit de la douleur, c'est qu'en ne proportionnant pas notre réaction à la force de nos organes, nous les usons. Le prétendu accroissement d'activité est alors une diminution. C'est ce qui produit le danger des stimulans comme les alcooliques, ou des énervans comme les narcotiques et le tabac : plus, en ce cas, on répète la sensation avec l'espoir de l'augmenter, plus on l'affaiblit. Cette apparente exception à la loi de l'intensité ne fait donc que la confirmer. La sélection naturelle se fait en faveur des races qui savent accumuler leurs forces par la modération même.

Autre problème. Pourquoi le *changement* dans l'action est-il nécessaire? C'est là encore une loi dérivée que les psychologues contemporains, par exemple, MM. Bain et James Sully, ont nommée *loi de contraste*, pour l'opposer aux lois de *stimulation* et de *modération*. Mais, en réalité, c'est toujours du même principe que se tirent ces diverses conséquences. Le changement dans l'action n'est encore qu'un moyen d'assurer l'intensité de l'action : il fait travailler d'autres nerfs pendant que les premiers se reposent ; il permet donc aux nerfs de se séparer et accroît la puissance vitale.

Jouir, c'est toujours agir, agir le plus possible, avec la plus grande intensité, avec la plus grande indépendance, avec la plus grande liberté possible. L'activité, par elle-même, va à l'infini : elle ne se modère que par nécessité et par contrainte, elle ne se modère que pour pouvoir ensuite se modérer moins, que pour se déployer au-delà de toutes les limites successivement dressées devant elle. Elle pourrait dire avec Faust : « — Si jamais je goûte la plénitude du repos, que ce soit fait de moi ; si jamais je dis à l'heure présente : attarde-toi, tu es assez belle! alors la cloche des morts peut sonner; que le cadran s'arrête, que l'aiguille tombe et que le temps soit accompli pour moi. » L'activité ne change aussi que pour

se maintenir, pour s'adapter progressivement à un milieu qui change lui-même, pour accroître enfin ses conquêtes sans perdre ses acquisitions. Dans l'évolution des espèces, cette expansion de l'activité fut toujours une condition de survivance et de supériorité sur les autres espèces.

Maintenant, l'intensité finale de l'action et sa victoire dans la lutte pour l'existence est-elle liée à la *quantité* brute de l'excitation nerveuse, indépendamment de la qualité? Léon Dumont l'a soutenu; M. Wundt lui-même, dans son échelle des intensités de plaisir comparées aux intensités d'excitation, a trop exclusivement considéré la quantité du stimulant et de la réaction nerveuse qu'il provoque. Il en résulte des difficultés sérieuses. Par exemple, comment expliquer que certains sons, certaines odeurs soient désagréables *à tous les degrés?* M. Wundt, qui d'ailleurs a trop négligé le point de vue de la sélection naturelle, s'efforce d'échapper à la difficulté en disant que, dans ce cas, « le point d'indifférence » est situé tellement bas pour la sensation qu'il ne se distingue plus du point même où elle atteint « le seuil de la conscience; » si bien que, quand l'exaltation commence dans la conscience, elle est déjà désagréable (1). Cette façon de rejeter dans les bas-fonds de l'inconscient la partie du phénomène auquel on ne peut appliquer sa théorie est un moyen trop expéditif. Une dissonance musicale de seconde mineure semble désagréable en elle-même à tous les degrés, faut-il croire qu'elle commence par nous donner un plaisir inconscient (2)? Fixez votre regard sur une surface blanche modérément éclairée, vous ne sentez ni fatigue ni déplaisir, mais aussi vous n'éprouvez qu'un faible plaisir positif. Maintenant, substituez une surface bleue à la surface blanche : le bleu, dont le rayon était déjà présent dans la lumière blanche comme un de ses élémens constitutifs, se trouve maintenant présenté séparément à votre œil par l'élimination des autres élémens lumineux ; or, votre plaisir est instantanément accru. Cet accroissement de plaisir est-il dû à un simple accroissement du « stimulus? » — Non, semble-t-il, car le stimulus physique est, au contraire, *diminué* de tout le total de lumière éliminée. Votre plaisir n'est pas dû non plus à une diminution de fatigue, car le blanc n'avait rien de fatigant. L'agrément du bleu doit donc tenir plutôt au mode qu'au degré de l'action nerveuse. De plus, il doit y avoir ici un effet de l'hérédité et de la sélection : depuis des siècles innombrables, les êtres animés reçoivent les rayons bleus du ciel sous lequel ils vivent : ils en ont l'accoutumance héréditaire, ils se sont adaptés à ce milieu lumineux des jours sereins comme aux

(1) *Psychologie physiologique*, t. I.
(2) Voir sur ce sujet M. Gurney, *The Power of Sound*.

rayons verts des champs et des bois. Il est d'ailleurs impossible de se rendre compte, jusque dans les détails, de nos plaisirs sensitifs, pas plus que de nos plaisirs esthétiques. Tout ce qu'on peut dire, d'une manière générale, c'est que la *forme* ou la qualité de l'excitation doit être mise en ligne de compte, non pas seulement sa quantité pure, car l'action doit toujours se trouver en rapport avec la forme même des organes, produit de la sélection naturelle. Notre activité n'est ni solitaire, ni indépendante et absolue. Nous ne pouvons agir et lutter pour la vie que dans un milieu qui est lui-même actif et en lutte incessante ; nous ne pouvons agir qu'en harmonie ou en conflit avec les forces extérieures, qui sont nos auxiliaires ou nos ennemis ; s'il y a concours, « synergie, » il y a plaisir, puisque notre force s'augmente alors par le concours même des autres forces. S'il y a conflit, manque d'adaptation aux conditions d'existence, il y a pour nous conscience d'une diminution de notre énergie, employée à vaincre les résistances, comme une machine imparfaite qui perd sa force dans des frottemens. L'ordre et l'harmonie sont donc encore des moyens de conserver et d'augmenter la force.

Si nous examinons le sens vers lequel se dirigent, en dernière analyse, les mouvemens continuels dont l'organisme est le siège, nous voyons que les uns tendent à la conservation de la substance, les autres à sa destruction ; par conséquent, les uns tendent à la vie, les autres à la mort. La vie, a-t-on dit, est l'ensemble des forces qui résistent à la mort : la lutte pour vivre est continuelle. Le plaisir est la victoire, la douleur est la défaite ; le plaisir est la vie, la douleur est la mort. Toute souffrance est une mort partielle qui s'accomplit dans quelque organe, dans quelque fonction. Pourquoi les ténèbres sont-elles liées à un sentiment de tristesse? C'est qu'elles sont pour nous un aveuglement momentané, une suppression de la vue avec la lumière même, une mort de la vue. Dans les sons dissonans, la perception même des sons tend à être détruite, car, par suite des battemens et des interférences, les tons se supplantent, se repoussent, s'arrêtent ; le sentiment de supplantation et d'arrêt se traduit, ici encore, en déplaisir, comme la supplantation des rayons lumineux dans le noir. En un mot, tout ce qui tend à arrêter et à anéantir une fonction des sens produit gêne ou peine. Il en est de même pour les fonctions de la pensée, fût-ce la simple attention et « aperception » : ce que nous pouvons difficilement *apercevoir*, ce qui est trop grand ou trop petit, trop confus ou trop indistinct, ce qui arrête le regard de la pensée et tend à supprimer la pensée même, produit un commencement de déplaisir. Pourquoi le sentiment du sublime est-il, comme l'a montré Kant, un mélange de joie et de tristesse? C'est que, devant l'im-

mensité du ciel, de la mer ou de la montagne, la possibilité d'apercevoir l'ensemble, d'embrasser tout du regard ou même de l'imagination nous est enlevée ; mais, par un effort supérieur de la pensée, nous concevons l'infini et anéantissons l'obstacle matériel devant l'idée intellectuelle. Nous avons ainsi à la fois le sentiment d'une infériorité physique qui nous affaisse et le sentiment d'une supériorité morale qui nous relève ; nous mourons dans le monde sensible et renaissons aussitôt dans le monde intelligible, c'est comme le sentiment d'une résurrection sous forme d'éternité : *sub specie æterni*.

III.

La lutte des êtres, au milieu de laquelle se produit la sélection naturelle, est-elle simplement une lutte pour l'existence, sans rien de plus? Darwin semble l'admettre; car son principe est « le combat universel pour la *préservation* de la vie. » Spinoza avait dit de même que c'est l'effort de l'être pour se conserver qui est le fond du désir, la source du mouvement universel. On a tiré de là de graves conclusions pour la morale et pour la science sociale. Si l'unique ressort de toute activité, de toute vie, de toute volonté, est la conservation de soi, il en résulte que l'égoïsme radical est l'essence même du vouloir, et que tout plaisir est au fond égoïste : l'égoïsme ne peut manquer d'être transformé à la fin en unique loi de la morale. Il en résulte aussi que la lutte pour la préservation de l'existence est la seule loi des individus au sein de la nation, des nations diverses au sein de l'humanité. Or, c'est là une loi de guerre et de conquête, où le droit supérieur est le droit du plus fort, du plus apte à préserver et à imposer son existence.

Les théories de Darwin ont été trop influencées par la loi de Malthus sur la population. La concurrence pour la *nourriture* entre les organismes de même espèce, qui est la vraie lutte pour la préservation de la vie, est, en réalité, un phénomène secondaire; elle n'est pas un fait qui accompagne la vie essentiellement et partout. L'effet de la pression exercée par la population n'est pas même toujours l'avancement de l'individu ou de l'espèce; il est souvent la dégénérescence : on végète au lieu de vivre, on s'use, on décroît par la misère et la faim. Les progrès dans l'organisation ont plutôt leur source dans un état de prospérité et de surcroît, dans un état où il y a abondance de nourriture, non pas seulement adaptation au milieu, mais avance de l'être sur le milieu. C'est pour cela que les progrès dans l'art et dans la science ont exigé un certain luxe, au moins pour certaines classes, une délivrance des soucis de la nourriture et de la préservation. Toute nouvelle position gagnée par un organisme

dans son progrès est une limite qu'il s'efforce de dépasser à son tour : nous trouvons partout non pas seulement la tendance à conserver la vie, mais la tendance à améliorer les conditions de la vie, en intensité et en qualité. Il y a donc entre les organismes une concurrence active pour un *surplus*, une sorte d'ambition pour la conquête du mieux et non une guerre purement défensive. Le commandement primitif de la morale naturelle, chez l'animal, n'est pas seulement ce que Darwin et M. Spencer appellent « la vie normale, le maintien de soi, » *live normally, self-maintenance;* c'est le passage au-delà de la limite même qui, jusqu'alors, avait été normale, pour développer ainsi de nouveaux besoins et les satisfaire. Les êtres sont une armée en marche, et l'universel mot d'ordre n'est pas seulement *conservation*, mais *évolution*.

Aussi les diverses formes de la vie sont-elles déjà capables d'*évoluer* et d'avancer leur organisation en dehors de l'influence, d'ailleurs considérable, qu'exerce la sélection naturelle. Celle-ci est un procédé de triage mécanique qui n'aurait point de matériaux où s'exercer s'il n'existait déjà une organisation antérieure, susceptible de *variations* plus ou moins *favorables* à l'avancement de la vie. Ces variations, selon Darwin, seraient toutes accidentelles, toutes de hasard, et c'est, nous l'avons vu, cette part exagérée faite aux accidens extérieurs qui est le défaut du darwinisme : Darwin n'a pas assez considéré les *nécessités* intérieures, soit physiologiques, soit psychologiques, qui agissent avant toute sélection et rendent toute sélection même possible. D'ailleurs, avec son admirable sincérité, il a reconnu lui-même qu'il avait, par un grave oubli, fait une part trop faible à la corrélation intime des organes et à leurs variations symétriques, qui se produisent indépendamment de l'*utilité*, par une nécessité toute physiologique. « L'homme et tous les animaux, dit-il, présentent des organes qui, à notre connaissance, ne leur sont d'aucune utilité maintenant, pas plus qu'à une autre période antérieure de leur existence, soit sous le rapport des conditions générales de leur vie, soit sous le rapport des relations d'un sexe à l'autre. Des organes de ce genre ne se peuvent expliquer *par aucune forme de sélection*, non plus que par les actions héréditaires de l'habitude ou du manque d'usage. Dans la majeure partie des cas, la cause de chaque modification ou de chaque monstruosité réside plutôt dans la nature ou la constitution de l'organisme que dans le milieu (1). » Pareillement, Darwin a négligé le point de vue psychologique : les êtres « luttent pour la vie, » mais comment d'abord *vivent-ils?* et pourquoi *veulent-ils* vivre? et pourquoi *luttent-ils?* Comment y a-t-il des variations *agréables* et utiles, que

(1) *La Sélection sexuelle.*

l'être s'*efforce* de conserver? Où est, dans tout cela, le moteur primitif, le *primum movens?* La sélection extérieure présuppose évidemment un ressort interne, nécessité ou spontanéité, qui produit, avec la vie, l'élan vers une vie supérieure, l'élan de l'évolution.

Un biologiste allemand, mort trop jeune, M. Rolph, a essayé de déterminer le ressort concret et même mécanique de l'évolution universelle pour compléter la théorie de Darwin. Toute matière organisée croît par diffusion, c'est-à-dire en absorbant et en appropriant, pour sa croissance, les matériaux nécessaires à la vie. La diffusion est une série de mouvemens où l'*endosmose*, qui absorbe les élémens favorables, l'emporte sur l'*exosmose*, et cette diffusion est un effet mécanique. Ces divers modes de fonctionnement mécanique, dans la substance organisée, expliquent en premier lieu tous les phénomènes de nutrition : se nourrir, c'est évidemment absorber et s'assimiler. Ils expliquent, en second lieu, tous les phénomènes de division et de multiplication des cellules, par conséquent l'*accroissement* de l'être au-delà des limites de la cellule individuelle et primordiale. Enfin ils expliquent les phénomènes de la *reproduction*, car la reproduction n'est, en définitive, qu'un mode, soit de division des cellules, soit de nutrition. Maintenant, selon M. Rolph, il n'y a point de limites au mouvement d'assimilation par endosmose. Chaque cellule, et par conséquent chaque organisme, a la propriété de l'*insatiabilité*. Nous pouvons donc parler d'une « faim mécanique » comme cause de toutes les actions des organismes vivans. En correspondance avec cette faim mécanique se montre, à un certain stade de l'évolution (1), ce que M. Rolph appelle la « faim psychique, » qui se fait d'abord sentir essentiellement comme *peine*. Le plaisir n'est « qu'un phénomène secondaire et dérivé. » De là il résulte que la peine est le ressort de l'univers.

Dans cette intéressante tentative d'explication, on reconnaît la doctrine qui fait le fond de la morale pessimiste et de la morale égoïste, du système de la « désespérance » et du système de « l'apathie. » En effet, si l'unique moteur de l'activité est la peine, il faut ou se résoudre à ne plus agir et à ne plus vivre, ou se résoudre à agir et à vivre uniquement avec la moindre peine possible : la première solution est le *nirvâna* des esprits mystiques, la seconde est l'épicurisme égoïste des esprits « pratiques. »

La théorie de la peine comme moteur unique de la volonté est intimement liée à la doctrine qui admet que le plaisir a pour essence, ou tout au moins pour condition nécessaire, la suppression de la peine. Déjà Leibniz avait parlé de ces « petites douleurs » imperceptibles et infinitésimales qui, par leur suppression, nous

(1) Pourquoi pas dès le début?

donnent « quantité de demi-plaisirs. » La continuation et l'amas de ces demi-plaisirs, « comme dans la continuation de l'impulsion d'un corps pesant qui descend et acquiert de l'impétuosité, » devient enfin un plaisir entier et véritable. « Et dans le fond, ajoute Leibniz, sans ces demi-douleurs il n'y aurait point de plaisir, et il n'y aurait pas moyen de s'apercevoir que quelque chose nous aide et nous *soulage* en ôtant quelques *obstacles* qui nous empêchent de nous mettre à notre aise (1). » Un philosophe italien du XVIIIe siècle, Verri, développant la pensée de Leibniz, arrive à cette conclusion : *Il dolore precede ogni piacere*. Kant lui emprunte sa théorie. Pour lui, la vie est un effort continuel, et la conscience de cet effort est, à un degré plus ou moins intense, douleur. *Il solo principio motore dell' uomo*, avait dit encore Verri, *è il dolore* (2). La douleur, répète Kant, est l'aiguillon de l'activité, et c'est surtout dans l'activité que nous avons conscience de la vie; sans la douleur il y aurait donc extinction de la vie (3). Schopenhauer n'a pas eu à faire de grands efforts d'invention pour imaginer sa théorie sur le caractère négatif du plaisir, qui, selon lui, ne serait senti qu'indirectement par l'intermédiaire de la douleur, et sur le caractère positif de la peine, seule sentie directement en elle-même. « L'effort vital, » toutoujours « pénible, » dont parlait Kant, est devenu chez Schopenhauer le « vouloir vivre, » dont le perpétuel travail est un perpétuel échec et une perpétuelle souffrance.

Pour résoudre l'important problème soulevé par les pessimistes, il faut examiner s'il y a des plaisirs qui se fassent sentir directement, sans l'intermédiaire d'une douleur préalable; puis si ces plaisirs peuvent être, sans le secours de la peine, les moteurs de notre activité.

Il nous semble que les exemples classiques de Platon et d'Aristote, tirés des sens supérieurs, comme la vue, l'ouïe, l'odorat même, et des plaisirs intellectuels, comme ceux de la science ou de l'art, rentrent dans cette dernière catégorie. Un enfant qui voit pour la première fois une étoffe écarlate reçoit une excitation du sens de la vue qui n'est nullement la suppression d'une peine préalable. Invoquer ici des malaises sous-entendus, des besoins imperceptibles et latens une tension des nerfs optiques aspirant à leur décharge, une sorte de « faim de la vue, » c'est faire une hypothèse qui a sa part de vérité, mais qui n'explique pas entièrement le phénomène. Le plaisir ici (et c'est là le point essentiel, trop né-

(1) *Nouveaux Essais sur l'entendement*, livre II.
(2) *Sull' indole del piacere e del dolore* (1781).
(3) *Anthropologie*, § 59.

gligé par les psychologues et physiologistes) n'est pas le simple remplissement exact d'un vide, la satisfaction adéquate d'un besoin préexistant : il est un surplus, un surcroît. Considérez l'échelle des intensités dans la sensation : il y a un point voisin de l'indifférence, et c'est à partir de ce point neutre que certains plaisirs peuvent naître par un accroissement d'intensité ; tout plaisir ne suppose pas une descente préalable au-dessous du point idéal d'indifférence, dans la région inférieure de la peine. Le plaisir est alors senti directement comme tel, non indirectement par une douleur qu'il remplacerait : la vue jouit sans avoir souffert.

La théorie de Platon et d'Aristote (1) nous semble éclairée et confirmée par la physiologie moderne. Celle-ci nous montre que la sensibilité supérieure est liée à des organes spéciaux, comme l'œil, l'oreille, le nez, la bouche ; la sensibilité inférieure est répandue dans le corps, diffuse, sans connexion avec des organes bien différenciés. Or, la sensibilité inférieure nous avertit des conditions absolument nécessaires à notre existence, température, choc, faim, soif, etc. ; aussi la sélection naturelle l'a-t-elle organisée de manière à ce qu'elle s'alarme dès que ces conditions sont menacées. D'où il suit que la sensibilité inférieure est plutôt disposée pour la souffrance que pour la jouissance. Les sens supérieurs, au contraire, surtout la vue et l'ouïe, répondent moins, aujourd'hui, aux nécessités de la vie qu'au superflu, à la conservation qu'au progrès : aussi sont-ils plutôt faits pour le plaisir que pour la peine.

Il en résulte que la relation mutuelle de la jouissance et de la souffrance est inverse pour les sens supérieurs et les sens inférieurs. Ainsi, pour la sensibilité générale et interne, pour la température, pour le toucher même, le plaisir distinct présuppose quelque malaise antécédent ou quelque besoin. Il est agréable de manger ou de boire quand on a faim ou soif, de se plonger dans l'eau fraîche quand la peau est brûlante ; mais buvez ou mangez sans soif et sans faim préalable : si vous éprouvez encore du plaisir, ce sera seulement par l'effet particulier des alimens sur le sens spécialisé du goût. De même, si le corps est à la température normale et neutre, le chaud ou le froid ne lui causera qu'un très léger agrément. Le contraste de la peine antécédente semble, ici, nécessaire au plaisir actuel. C'est que, dans cette région peu spécialisée, les écarts à partir de l'état neutre dans la direction du plaisir sont trop légers pour produire une véritable jouissance : il faut, pour y obtenir un agrément positif, une divergence marquée à partir de la ligne neutre. Seule, dans cette sphère inférieure de la sensibilité générale, la souffrance peut être déjà très vive à partir du point d'é-

(1) On en trouvera l'exposition complète dans le beau livre de M. Fr. Bouillier.

quilibre, parce que l'équilibre y est strictement nécessaire à la conservation : un coup, une brûlure, une colique, peuvent immédiatement causer une violente douleur.

Une loi opposée se manifeste dans les sens supérieurs et partout où il y a des organes très spécialisés : là, c'est le plaisir qui peut naître immédiatement et acquérir un degré de distinction notable à partir du point d'indifférence. C'est ce qui a lieu pour les excitations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût. En revanche, les sens supérieurs connaissent moins la souffrance que la simple gêne : une dissonance, un coup de sifflet aigu, des couleurs discordantes, une lumière éblouissante, une odeur désagréable, ne sauraient produire une douleur de l'audition ou de la vision comparable en intensité à celle d'une blessure ou d'une brûlure ; la douleur même des yeux ou des oreilles n'est dans ce cas qu'une espèce de coup et de blessure superficielle. Telles sont, croyons-nous, les vraies raisons scientifiques pour lesquelles la sensibilité supérieure est libre du besoin et de la « faim, » tandis que la sensibilité inférieure en est esclave.

Maintenant, comparons les sens supérieurs aux sens inférieurs dans leur rapport avec l'activité; nous trouverons qu'avec leur plus grande spécialisation coïncide une passivité moindre, une plus grande part de l'activité centrale et de la volonté. Vous pouvez peu de chose sur vos organes intérieurs; vous ne pouvez, par exemple, placer votre estomac ou votre cœur dans l'attitude active de l'attention, tandis que vous pouvez volontairement regarder, écouter, flairer, savourer, palper. Or, c'est précisément avec cette activité supérieure que coïncide le plaisir. Au contraire, l'état passif de la sensibilité interne la rend plus propre à la douleur qu'au plaisir.

Au reste, entre les sens supérieurs et les inférieurs, il y a une sorte d'intermédiaire, dont la haute importance n'a pas été ici assez remarquée : nous voulons parler des sensations musculaires ou tout au moins des sensations de résistance, que beaucoup de philosophes considèrent comme la base de toutes les autres sensations. Or, dans le mouvement de nos muscles, où notre activité est continuellement appliquée à vaincre une résistance, où, par conséquent, nous sommes perpétuellement actifs et passifs, nous voyons le plaisir de l'exercice et la peine de la fatigue se dessiner aussi nettement l'un que l'autre, selon le rapport exact qui existe entre notre force musculaire et la résistance extérieure. Ici donc le plaisir se révèle directement et uniquement comme action, la peine comme résistance et passion. Ce fait essentiel éclaire le reste : il nous montre l'intime et primitive connexion du plaisir avec l'activité, de la peine avec la passivité.

L'indépendance possible de la sensibilité par rapport au besoin et à la douleur, déjà manifeste pour les sens les plus élevés, est plus remarquable encore pour les plaisirs intellectuels, esthétiques et moraux dont parlent Platon et Aristote. De tels plaisirs peuvent venir même sans avoir été cherchés. Veut-on un cas typique? Nous citerons le plaisir de l'imprévu, qui d'ailleurs n'est pas propre à la seule intelligence. La première étoile filante qui passe devant les yeux de l'enfant le charme sans s'être fait prévoir ni désirer; un jeu de lumière dans le ciel est comme un sourire gratuit de la nature. Une découverte faite sans avoir été cherchée est une chance heureuse, un pur gain, une richesse inattendue, un héritage sur lequel on ne comptait pas.

Pour toutes ces raisons, nous admettons qu'il existe des plaisirs de *surcroît*, qui tiennent à un excédent d'activité ou de stimulation. Dans ce cas, la même cause excite l'activité et la satisfait, sans l'intercalation d'un besoin, d'une « faim mécanique ou mentale, » d'une volonté non rassasiée. Kant s'est lui-même réfuté par les conséquences outrées qu'il tire de sa doctrine. Selon lui, un plaisir ne peut succéder immédiatement à un autre plaisir sans l'interposition d'un besoin, d'une peine. Cette conséquence n'est-elle pas contredite par les faits? Si, au moment où je goûte des mets savoureux, j'entends tout à coup une belle musique, si mes yeux sont charmés par le spectacle inattendu de danses gracieuses, il y a là un *surcroît* qui ajoute un plaisir à d'autres plaisirs, sans que j'aie besoin de passer par la porte de la souffrance. Bien plus, la théorie kantienne aboutit à une autre impossibilité : le plaisir ne pourrait se prolonger pendant deux instans sans intercaler une douleur entre le premier instant et le second. Dès lors, l'accroissement progressif du plaisir serait impossible : je ne pourrais jamais que combler le vide produit par la peine, emplir le tonneau des Danaïdes de l'éternelle souffrance. S'il y a réel accroissement de plaisir, c'est qu'il y a excédent véritable, à moins d'admettre que je ne sois forcé de faire croître aussi la peine pour augmenter la jouissance consécutive. La méthode de Cardan, qui se procurait volontairement toutes sortes de peines pour jouir du plaisir d'en être délivré, est manifestement contraire à l'expérience. Donc, ici encore, le plaisir est lié à un surplus et non à la simple suppression d'un manque.

On se rappelle la fable de Platon sur le plaisir et la douleur sensibles, liés l'un à l'autre par Jupiter, si bien que l'un ne peut arriver sans être suivi de son compagnon. Comme Spinoza, Kant et Schopenhauer, M. Schneider a étendu cette loi platonicienne d'essentielle et mutuelle relativité à tous les sentimens, même aux sentimens supérieurs. Selon lui, nous n'avons conscience d'un sentiment agréable que s'il y a un *changement* en mieux perçu par nous, ce que Spinoza

appelait « le *passage* à une perfection plus grande; » nous n'avons conscience de la peine que si nous percevons un changement en pire, un *passage* à une perfection moindre : « C'est pourquoi, dit M. Schneider, le plaisir n'arrive à la conscience qu'à travers le manque de plaisir, à travers la souffrance, et celle-ci, à son tour, n'arrive à la conscience qu'à travers le manque de souffrance, à travers le plaisir. » M. Schneider identifie de cette manière, sans aucune preuve et contre toute preuve, l'absence de plaisir avec la douleur, l'absence de douleur avec le plaisir. De plus, il oublie, avec Kant, qu'un changement en mieux peut avoir lieu d'un plaisir moindre à un plaisir plus grand, — de l'allegro d'une symphonie de Beethoven à l'adagio, — et ainsi de suite. Enfin il s'enferme avec Kant dans ce cercle vicieux : — Il faut souffrir pour pouvoir jouir et jouir pour pouvoir souffrir; comment alors arrivera-t-on soit au plaisir, soit à la souffrance?

La théorie de Schopenhauer s'enferme aussi dans ce cercle et de même la théorie de M. de Hartmann. Ce dernier, corrigeant en partie Schopenhauer, reconnaît qu'il y a des plaisirs directement sentis, non subordonnés à la suppression de la peine; mais, par une étrange contradiction et pour nous démontrer en dépit de tout notre misère, il soutient que la douleur tombe seule directement sous la *conscience*, tandis que le plaisir n'y peut tomber qu'indirectement : le plaisir est donc directement *senti* d'une manière inconsciente, mais il n'est qu'indirectement *conscient*. C'est que, à en croire M. de Hartmann, la conscience est « l'étonnement de la volonté » devant une chose qu'elle n'a pas voulue et qui lui révèle tout d'un coup sa dépendance. Il en résulte que ce qui *contrarie* la volonté, et par cela même l'étonne, ne saurait jamais échapper à la conscience : tel est le privilège de la douleur, cette violence faite au vouloir; c'est ce qui lui assure la supériorité dans la balance des biens et des maux. Au contraire, « la satisfaction de la volonté échappe par elle-même à la conscience, » parce qu'elle ne produit aucun étonnement; la volonté ne ressent que les satisfactions qui provoquent, par le *contraste* même, le souvenir d'expériences tout opposées : la comparaison, le souvenir, le raisonnement. Voilà, d'après cette doctrine, bien des cérémonies nécessaires pour jouir! Il en résulte que les êtres inférieurs sentent la souffrance avec une impitoyable nécessité, tandis que les êtres supérieurs peuvent seuls accomplir les formalités intellectuelles nécessaires pour participer au plaisir. Cette théorie fantastique imagine arbitrairement des plaisirs *sentis* d'une manière *inconsciente*, comme si on pouvait jouir sans avoir au moins la conscience spontanée de jouir. En admettant même qu'un contraste soit nécessaire pour une conscience relevée et *réfléchie* de plaisirs, n'y a-t-il pas un contraste

bien suffisant entre l'état neutre et l'état agréable qui le suit, entre l'équilibre antérieur et le surcroît d'excitation ou d'action qui lui succède? Est-il nécessaire d'aller chercher dans les douleurs passées un point de comparaison pour sentir la volupté présente? Autre chose est de jouir, autre chose de *juger* et d'apprécier sa jouissance en la *mesurant* avec d'autres. On n'a pas besoin de savoir le chiffre de sa fortune pour en jouir.

Nous venons de montrer qu'il existe des plaisirs directs, dus à un surplus d'activité sans douleur préalable, qui n'ont pas pour simple objet la préservation de l'organisme dans la lutte pour la vie. Allons plus loin et plus avant dans le problème. Demandons-nous si tous les plaisirs, même ceux qui paraissent nés d'un besoin, même ceux qui semblent les plus grossiers, ne sont pas encore de même nature pour celui qui regarde au fond des choses.

L'entière satisfaction d'un *besoin*, même physique, ne consiste-t-elle qu'à remplir, sans rien de plus, un vide préexistant et à rétablir ainsi l'équilibre dont parle Platon dans le *Philèbe?* — S'il en était de la sorte, l'équilibre même produirait un état neutre de la sensibilité et de la conscience, une immobilité : l'évolution n'aurait pas lieu. Ce qui fait qu'on jouit en satisfaisant un besoin, comme celui de la nourriture ou de l'exercice, c'est que, par rapport à l'état précédent, il y a un surplus : de là un mouvement de progression où se produit un continuel excès par rapport à ce qu'on venait d'acquérir; on s'enrichit relativement à sa pauvreté antérieure. Ce n'est pas la simple suppression de la peine qui constitue alors la jouissance sensuelle; car il y aurait simple neutralisation de l'état antérieur par l'état postérieur; la jouissance est constituée par la suppression de la peine, *plus* un excédent, qui produit un progrès et non un repos de l'activité. L'état pénible de la faim, pris par M. Rolph pour type, est un composé d'une infinité de peines rudimentaires; le plaisir qu'on éprouve à restaurer ses forces est une continuelle victoire sur ces rudimens de la peine, et, selon la remarque de Leibniz, il produit quelque chose d'analogue au mouvement accéléré d'un mobile. Mais une victoire continuelle, c'est un continuel surplus, et c'est ce surplus même qui fait le plaisir. Dès lors, non-seulement le plaisir n'a pas besoin d'un manque préalable pour exister, mais, lors même qu'il succède à un manque réel, comme dans beaucoup de plaisirs des sens, il n'en est pas moins par soi indépendant de cette négation, essentiellement positif. En vain les cyniques de l'antiquité, en vain Kant et Schopenhauer veulent n'y voir qu'une négation : il est la conscience d'une force acquise et agissante, il vaut par lui-même et a un prix intrinsèque dans la vie.

Nous ne saurions donc admettre la doctrine de MM. Leslie et

Delbœuf, qui placent le plaisir dans le simple sentiment d'un équilibre normal (1). Même dans l'acte de manger, le plaisir ressenti aiguillonne la dépense d'énergie, et l'équilibre n'est atteint que quand la satiété fait cesser l'action. Le sentiment d'équilibre ne constitue qu'un bien-être général et fondamental, assez voisin de l'indifférence, où Epicure plaçait à tort la suprême félicité. Nous ne saurions même nous contenter de dire, avec M. Spencer, que le plaisir est l'accompagnement de l'action *normale*; selon nous, le plaisir, comme émotion distincte, apparaît précisément lorsque la limite de l'action normale a été franchie, puisqu'il suppose, sur quelque point, une richesse.

Nous irons donc jusqu'au bout de la voie ouverte par les grands philosophes en définissant le plaisir *le sentiment d'un surcroît d'activité*. Aussi la dépendance du plaisir par rapport à la peine ne marque-t-elle que les débuts de l'évolution et de la sélection, non la fin; elle est primitive, mais non définitive; elle est accidentelle, mais non essentielle.

IV.

Nous pouvons maintenant aborder la question dernière et fondamentale: le seul mobile de l'activité, conséquemment le vrai et unique moteur de l'évolution universelle, est-ce la douleur?

Cette doctrine de découragement ne se retrouve pas seulement chez les disciples de Schopenhauer et chez M. Rolph, mais aussi chez MM. Grote, Schneider, Stephen Leslie, chez bien d'autres psychologues qui n'en ont pas toujours tiré les conséquences morales, métaphysiques ou religieuses. Le plaisir, pour M. Leslie, étant un état d'équilibre, il est par cela même « un état de satisfaction dans lequel il y a une tendance à *persister*. » — « Le plaisir, dit à son tour M. Rolph, est un état que nous cherchons à *prolonger*; il ne peut donc jamais être la cause d'un changement d'état. » Objecte-t-on à M. Rolph que l'homme, par exemple sous l'influence de l'amour, peut chercher un plus grand plaisir à la place de celui qui est présent et qu'alors la fin de l'action, consciente ou inconsciente, est bien le plaisir? — Oui, répond M. Rolph, mais le *mobile* actuel est un sentiment de non-satisfaction, c'est-à-dire de peine. Et il en doit toujours être ainsi: « Le plaisir peut bien être la *fin*, mais la peine seule peut être le *mobile* de l'action. »

Cette théorie touche aux problèmes les plus obscurs, mais aussi les plus importans de la psychologie et de la morale. Selon nous,

(1) Voir M. Stephen Leslie, *Science of Ethics*, et M. Delbœuf, *Théorie de la sensibilité*.

la doctrine de la peine comme moteur de l'action ne serait vraie que si toute activité était uniquement appliquée au *changement* vers un autre état : tel est l'effort, le besoin, le désir ; telles sont la faim, la soif, l'espérance, la colère. Mais est-il certain que toute activité consiste ainsi exclusivement à *se mouvoir* vers un autre état, comme le mobile matériel se meut vers un autre point de l'espace? Le changement, l'*inquiétude*, comme disaient les anciens, est-elle l'essence même de l'action ou seulement le résultat des limites de l'action, de son défaut, de la résistance extérieure qu'elle rencontre? La jouissance actuelle, comme celle de beaux sons ou de belles couleurs, en tant que complète et considérée en elle-même, ne provoque pas le désir d'autre chose, elle est satisfaite de soi; est-ce à dire qu'elle soit alors passive et liée à l'inertie? Aristote a pu soutenir avec plus de vraisemblance que le plaisir est au contraire le complément d'une action assez intense pour produire tout son effet et « actualiser toute sa puissance. » Idéal plus que réalité, sans doute ; car l'action de l'être vivant, n'étant jamais solitaire, s'exerce toujours sur un point d'application qui lui-même réagit, elle fait toujours levier ; et de là vient que le changement s'attache à l'activité, comme une nécessité venue des résistances du milieu, sinon de son essence même. Au moment précis et dans la mesure où nous jouissons de notre action, — par exemple, dans la contemplation d'une scène de la nature,—nous cessons de désirer le changement, comme le soutiennent M. Rolph et M. Leslie; mais aucune jouissance et aucune action ne peut demeurer longtemps au même niveau d'intensité. La prolongation même de l'exercice des nerfs et de leur stimulation agréable tend à en diminuer l'effet, par cette loi d'*usure* dont nous avons déjà parlé. C'est le sentiment de cette diminution, de cette perpétuelle déchéance, où la volupté se trahit elle-même, qui est l'excitant réel du désir toujours renaissant, de la « faim » toujours renaissante. Mais la faim ici renaît de ce que le bien-être antérieur, qui existait indépendamment d'elle, se sent menacé, amoindri, épuisé, et s'échappe ainsi à lui-même. La peine est le cri d'alarme du plaisir, mais le plaisir n'implique pas essentiellement la peine.

Nous voyons donc de nouveau que ce qui est vraiment primitif, c'est l'action identique à l'*être* et au *bien-être*, d'où naissent, avec la résistance extérieure, la peine distincte, et avec la victoire sur la résistance, le plaisir distinct. Le changement, le mouvement, le progrès a sa raison dans la perfection même de l'activité, mais la jouissance est, comme l'ont cru Descartes, Leibniz, Spinoza, le sentiment de quelque perfection actuelle, de quelque puissance parvenue à se réaliser.

En absorbant l'activité tout entière dans l'inquiétude, dans le besoin, dans la « faim, » M. Rolph n'a vu que la moitié de la vérité. Il n'a pas assez insisté sur la contre-partie de la faim et de la nutrition, qui est le dégagement de la force et le mouvement. Comme Darwin, dont il voulait cependant perfectionner la doctrine, il a considéré surtout l'entretien et le développement des organes, non leur exercice et le développement de leurs fonctions. La faim, considérée par lui comme le sentiment primitif et universel, a pour objet l'appropriation de matériaux venant *du dehors :* elle est une force de concentration et d'absorption en soi; mais, nous l'avons vu, la nutrition et la restauration des organes, qui ne font qu'emmagasiner des forces de tension par un travail « négatif, » ne sont pas la vraie source des plaisirs positifs ni des douleurs positives. C'est en dépensant l'énergie des matériaux déjà appropriés que nous éprouvons plaisirs et douleurs; alors aussi se produit le développement de l'être, l'évolution vers des conditions de vie nouvelles; alors l'être vivant réagit sur le milieu, et le milieu même se modifie par le pouvoir croissant de l'être. Il y a donc dans la nature animée un développement du dedans au dehors, non pas seulement une sorte d'enveloppement et d'absorption du dehors par le dedans. L'acquisition même et la restauration des tissus, auxquelles M. Rolph accorde une importance trop exclusive, supposent déjà une certaine activité, un élan antérieur de la vie manifestée par le mouvement : il est plausible d'admettre sous ce mouvement vital, avant la peine rudimentaire causée par la résistance extérieure, le rudiment de plaisir attaché à l'action intérieure.

L'étude qui précède nous paraît aboutir à des conséquences non moins importantes pour la théorie des mœurs que pour la théorie de l'homme et celle du monde; résumons-les en formules succinctes.

La première conséquence, c'est que la sélection naturelle, procédé tout mécanique et extérieur, présuppose un principe interne d'évolution, trop négligé par Darwin. Ce principe est une activité capable de jouir et de souffrir. La seconde conséquence, c'est que le plaisir est immédiatement lié à l'action, le bien-être à l'être et au déploiement de la vie; la douleur, au contraire, n'est liée qu'à la résistance venue du dehors. D'où il suit qu'en nous la douleur n'est pas, comme l'ont cru certains pessimistes, le principe même de l'action intérieure et du vouloir, mais seulement celui de la réaction sur le monde extérieur.

Ces résultats de la science psychologique, étendons-les à la théorie générale du monde : nous pourrons en induire que le moteur unique de l'évolution universelle n'est pas la peine. C'est seulement à l'origine de l'évolution chez les êtres vivans que le malaise, la

douleur, la faim est le principal aiguillon dont se sert la nature. Nous avons sans doute retrouvé ce même ressort de la peine, presque seul, dans la sensibilité inférieure de l'homme, dans les émotions venues des organes internes, de la température, de la pression, etc. Mais, à un degré plus haut de l'échelle des êtres, le plaisir devient, par l'intermédiaire de la pensée qui l'*anticipe*, le sûr aiguillon de l'activité. C'est pourquoi nous avons vu les sens supérieurs, principalement la vue et l'ouïe, condenser en un moment rapide une infinité de plaisirs délicats et subtils, plutôt objets de luxe que de nécessité pour la vie matérielle. L'évolution, l'universel « devenir, » que les anciens appelaient l'universel « *désir*, » est donc, selon la doctrine profonde de Platon dans *le Banquet*, « l'enfant de la Richesse » et non pas seulement de la « Pauvreté. » C'est pour cette raison même que l'évolution ne nous a pas semblé être uniquement « préservation de soi, » selon le terme de Darwin, ou « maintien de l'équilibre normal » : l'évolution est ou peut devenir un progrès. La douleur n'est donc point, comme le soutiennent Schopenhauer et M. de Hartmann, l'éternelle et irrémédiable condition des êtres, sorte de damnation, enfer d'où le monde ne pourrait sortir que par l'anéantissement de soi.

Enfin, d'autres conséquences encore plus importantes se développent dans la morale. Si la faim et la nutrition intérieure n'est pas l'unique loi de l'être, si la dépense de soi au dehors est une loi aussi fondamentale et aussi essentielle, il en résulte que l'égoïsme n'est pas « radical » et que l'activité peut vraiment devenir aimante. L'être ne tend plus seulement à tout ramener vers soi, comme par une gravitation dont il serait le seul centre ; il tend aussi à se répandre, à se donner, à s'unir. L'utilitarisme, le darwinisme, le spinozisme même, sont dépassés. La jouissance « pure et véritable, » qui n'est pas seulement un « remède à la douleur, » apparaît ainsi comme l'activité débordante, qui se sent libre enfin des obstacles, supérieure à ce qui était strictement nécessaire pour la satisfaction du besoin ; elle n'est plus une simple balance, mais un profit et, comme nous croyons l'avoir montré, un surcroît. Elle est donc, dans le domaine de la sensibilité, quelque chose d'analogue à ce qui, dans l'art, cause le plaisir par excellence et réalise le charme suprême : la grâce. La grâce est produite par une surabondance qui a pour résultat l'affranchissement du rude « combat pour l'existence, » la liberté et l'aisance des mouvemens, le jeu facile de la pensée, l'expansion du cœur et la générosité du vouloir : le vrai plaisir est la grâce de la vie.

ALFRED FOUILLÉE.

HENRI HEINE

ET

SES DERNIERS BIOGRAPHES ALLEMANDS

Après l'avoir quelque temps délaissé, la critique allemande s'est souvent occupée de Henri Heine dans ces dernières années. On le réédite, on le commente, on l'explique, et son histoire s'est enrichie de nouveaux documens, puisés pour la plupart dans des correspondances plus instructives que les maigres fragmens tronqués de ses mémoires. Il semblait que M. Strodtmann, dont le livre restera, eût épuisé la matière; de nouvelles biographies du grand poète ont paru tout récemment et méritent d'être lues (1). Cependant, le meilleur moyen de connaître à fond l'auteur des *Reisebilder* et d'*Atta Troll* sera toujours de lire sa prose et ses vers, où il s'est mis tout entier. Il n'était pas du nombre de ces poètes qui cherchent le mystère, qui se cachent dans leurs œuvres. Il a passé sa vie à raconter et à chanter Henri Heine, ses joies, ses chagrins, ses amours, ses haines, sans que personne s'avisât de se plaindre qu'il parlât trop de lui. Le seul moi vraiment odieux est celui des fats et des indifférens. L'homme dont on a dit que le Français qui a eu le plus d'esprit après Voltaire était un Allemand avait beaucoup de petites vanités, et il ne craignait pas la vanterie, —

(1) *Heine's Leben und Werke*, von Adolf Strodtmann, 3e Auflage. Hamburg, 1884. — *Heinrich Heine*, sein Lebensgang und seine Schriften nach den neuesten Quellen dargestellt, von Robert Proelss. Stuttgart, 1886. — *Heinrich Heine's Biographie*, von G. Karpeles. Hamburg, 1885. — *Heinrich Heine's Memoiren*, herausgegeben von Eduard Engel. Hamburg, 1884.

mais son exquis naturel le préservait de la fatuité, il n'essayait pas des poses devant son miroir, il se donnait pour ce qu'il était, et son vin fut toujours franc. Il ne ressemblait pas non plus à ces fakirs de la littérature, qui, absorbés dans la contemplation d'eux-mêmes, voient la lumière du Thabor resplendir sur leur nombril. Dès sa jeunesse et jusqu'à sa mort, il s'intéressa vivement à tout ce qui se passait dans le monde, il avait toutes les curiosités, et il mêlait les grandes pensées aux petites, les élans généreux aux misères. Il pouvait dire, lui aussi : « Quand je serai indifférent, je serai mort. »

Il faut convenir pourtant que, grâce à ses fragmens de mémoires, à ses lettres et à ses nouveaux biographes, nous connaissons mieux les premières années de ce poète rhénan de race juive, que ses origines et les préférences héréditaires de sa famille semblaient vouer au négoce ou à la banque. Nous savons quelle éducation il reçut dans sa ville natale, Dusseldorf, capitale du grand-duché de Berg, que n'habitaient plus les Ubiens et que Napoléon avait donné d'abord à son beau-frère Murat, puis à l'un de ses neveux. Né en 1797 ou le 13 décembre 1799, car ce point reste obscur, Heine a pu dire : « Je suis venu au monde à la fin d'un siècle très sceptique et dans une ville où régnait non-seulement la France, mais l'esprit français. » Goethe avait hérité de son père l'esprit d'ordre et de classement, de sa mère l'imagination et le goût des contes, *die Lust zu fabuliren*. Il en alla tout autrement pour Heine. Sa mère nous apparaît dans ses mémoires comme une femme d'humeur grave, fort raisonnable, pure déiste de profession, disciple de Rousseau et nourrie de son *Émile*. « La raison de ma mère et sa façon de sentir, a dit le poète, était la santé même et ce ne fut pas elle qui m'inspira l'amour du fantastique et du romantisme. Elle avait une sainte horreur pour la poésie, elle m'arrachait tous les romans qu'elle trouvait dans mes mains, elle me défendait d'aller au théâtre, de prendre part aux réjouissances populaires, elle surveillait mes relations, grondait les servantes qui racontaient en ma présence des histoires de revenans, faisait son possible pour éloigner de moi la superstition et la poésie. »

Cependant elle avait aussi ses chimères. Les grandeurs de la cour impériale l'avaient éblouie, elle rêvait pour son fils « les épaulettes les plus dorées. » Après la chute de l'empire, les étonnantes prospérités de la maison Rothschild frappèrent son imagination; elle voulait faire de son Harry un riche banquier, elle voyait déjà en lui « un apprenti millionnaire. » Elle finit par se rabattre sur le barreau; elle avait vu des avocats faire une grande fortune. Mais les étoiles avaient décidé qu'Harry ne serait ni un avocat, ni un banquier, ni un fonctionnaire à épaulettes, qu'il serait tout simplement un poète, qu'il ferait des vers dès sa jeunesse, qu'il en écrirait

encore dans les angoisses et les langueurs d'une longue et féroce agonie. Quand les étoiles se sont prononcées, les mères n'y peuvent rien.

Heine n'avait pas attendu d'écrire ses Mémoires pour faire le portrait de son père : « C'était la meilleure âme du monde, lit-on dans un passage des *Reisebilder*, et il fut longtemps un homme superbe; tête poudrée, petite queue élégamment tressée, qui ne pendait pas, mais était relevée au-dessus de la nuque par un petit peigne d'écaille. Ses mains étaient d'une blancheur éclatante et je les baisais souvent. Il me semble que je respire encore leur doux parfum et qu'il me pénètre d'une manière piquante dans les yeux. J'ai beaucoup aimé mon père, car je n'ai jamais pensé qu'il pût mourir. » Samson Heine, qu'on a représenté trop souvent comme un petit bourgeois fort insignifiant, était un homme d'humeur légère et de gaîté facile, prompt à l'oubli, insouciant du lendemain, jouissant de ses espérances autant que de ses bonheurs : « Heureux de vivre, il régnait dans son cœur une perpétuelle kermesse; les violons étaient toujours accordés. »

Il avait suivi jadis dans les Flandres le prince Ernest de Cumberland en qualité d'officier de bouche; il rapporta de ce qu'il appelait ses campagnes le goût des beaux uniformes, l'admiration de tout ce qui brille, la passion du luxe, du faste, du jeu et des aventures de coulisses. Ce marchand d'étoffes posséda jusqu'à douze chevaux, qui ne lui servaient à rien qu'à manger beaucoup d'avoine; il ne consentit à s'en défaire que sur les pressantes sollicitations de sa femme. Il tournait tout en amusement, même ses affaires, qui allaient mal. Peu lui importait de revendre avec peu de profit ou même à perte les velours de coton qu'il faisait venir de Liverpool; il avait eu le plaisir de les déballer. « C'était un grand enfant, » a dit son fils, et comme lui, son fils le poète eut toujours des entraînemens irrésistibles, des yeux pleins de désirs, la soif de voir et d'avoir, accompagnée de candeurs, de vanités et de joies d'enfant. Ses ennemis accusaient ce terrible moqueur, dont les flèches empoisonnées n'épargnaient ni les rois ni les dieux, d'avoir fait un pacte avec le diable. Mais le diable qui le possédait eut, jusqu'à la fin, le visage et la barbe jeunes et sut rire à gorge déployée, en montrant ses canines, comme on rit à douze ans.

Celui qu'on a défini fort justement un romantique défroqué était à la fois le plus sceptique et le plus imaginatif des hommes. A l'âge où l'on croit tout, il doutait déjà de beaucoup de choses. Il s'en est pris plus tard à l'un des prêtres catholiques qui avaient été ses premiers maîtres, au bon vieux recteur Schallmeyer, qui, pendant l'occupation française, dirigeait le lycée de Dusseldorf et faisait un cours de philosophie pour les élèves de la première classe : « Dans ce cours, il exposait crûment les systèmes de philosophie grecque les plus libres, les plus hasardés, dont le scepticisme était effroyablement contraire aux

dogmes orthodoxes de la religion catholique... J'ose espérer qu'un jour, devant les assises du jugement dernier, dans la vallée de Josaphat, on me comptera comme une circonstance atténuante d'avoir été admis, par une faveur pernicieuse, à suivre dès mon âge le plus tendre les leçons philosophiques du recteur Schallmeyer. » En revanche, il attribuait à l'un de ses oncles maternels, Simon de Geldern, le développement précoce de son imagination. La maison de ce petit homme, au visage pâle et sérieux, était un magasin de curiosités, une arche de Noé, et il autorisait son neveu à passer de longues heures dans un grenier plein de vieilles caisses, où l'enfant découvrait des trésors. Sa tête se prenait, se montait, et la vieille chatte qui lui tenait compagnie dans ce mystérieux réduit lui faisait l'effet d'une princesse enchantée.

Il trouva dans les caisses des traités de magie noire et de magie blanche, les œuvres de Paracelse, de van Helmont, d'Agrippa, et le journal manuscrit d'un grand-oncle, surnommé le Chevalier ou l'Oriental, lequel avait couru de grandes aventures en Orient, où il avait fait tour à tour le métier de chef de brigands, de chevalier d'industrie, de mystique, de visionnaire, d'utopiste. « Ce mystique était quelque peu charlatan, lisons-nous dans les Mémoires de son très irrévérent neveu; le bon Dieu lui-même n'a-t-il pas son charlatanisme? Lorsqu'il promulgua sa loi sur le mont Sinaï, il ne dédaigna pas à cette occasion de fulgurer et de tonner, quoique sa loi fût si excellente, si divinement bonne qu'elle aurait pu se passer de ce grand déploiement de mise en scène. Mais le Seigneur connaissait son public. » A force de méditer les aventures merveilleuses du charlatan mystique, l'enfant prédestiné finit par les prendre à son compte. Il se persuada qu'il avait, lui aussi, couru l'Égypte, la Turquie et la Perse, étonnant les califes, tournant la tête aux sultanes; comme par un coup de baguette, il était devenu son grand-oncle. Il a prétendu plus d'une fois que plusieurs de ses actions et de ses erreurs de conduite dont ses amis se scandalisaient ne lui étaient point imputables, qu'il fallait les attribuer à son double, dont l'influence occulte se fit sentir dans toute sa vie. Il citait à ce propos la Bible, qu'il aima toujours à citer : « Les aïeux ont mangé des raisins verts, et les fils ont eu les dents agacées. »

Sa mère lui avait donné son bon sens, son père l'amour de ce qui brille et la vivacité des sensations; il devait au bon recteur Schallmeyer ses premiers doutes, à son oncle Simon de Geldern ses premiers rêves. Il n'eut pas besoin de sortir de sa famille pour trouver l'occasion qui fait les poètes, pour ressentir le choc douloureux de la réalité et des songes, pour connaître ces ennuis du cœur qu'il faut charmer par des contes, endormir par des chants. Nous savons maintenant qu'il nourrit longtemps une passion malheureuse pour sa cousine Amélie,

troisième fille de son oncle Salomon Heine, le riche banquier de Hambourg. Le petit cousin pauvre pouvait-il trouver grâce aux yeux de cette opulente héritière? Il pleura la femme, il pleura la dot. La blessure était profonde et toujours prête à saigner. Quand il apprit qu'Amélie épousait John Friedländer, il sentit se rouvrir dans son cœur la source des larmes et des chants, car ce bel oiseau à l'étincelant plumage ne pouvait pleurer sans avoir envie de chanter.

Il passa bien des années sans rencontrer l'ingrate; lorsqu'il la revit, la blessure s'était fermée et ne saigna plus; mais il déclara « que le monde lui semblait fade et insipide, que la terre avait une odeur de violette séchée. » Au reste, ce n'était pas seulement en faisant des vers qu'il se soulageait de ses peines de cœur. Il avait une autre méthode plus efficace encore, qu'il pratiqua toute sa vie. Il avait reconnu dès sa petite jeunesse qu'on ne se guérit des femmes que par les femmes, qu'il faut conjurer Satan par Belzébut. Avait-il à se plaindre de la Vénus de Médicis, il se consolait de ses rigueurs auprès d'une autre divinité qu'il appelait la Vénus aux camélias. Jamais il n'usa de rien sans abus, et il l'a payé. Il était encore dans la force de l'âge lorsqu'il fit connaissance avec *la femme noire*, qui le tourmenta longtemps avant de le prendre et de l'emporter. Il a eu le courage de la chanter, elle aussi, « jusqu'au moment où elle lui ferma la bouche avec une poignée de terre. » — « La femme noire avait pressé ma tête sur son cœur; où ses larmes avaient coulé, mes cheveux devinrent gris. Elle m'embrassa, et je perdis mes forces; elle me baisa les yeux, et je devins aveugle; de ses lèvres sauvages elle suça la moelle de mes reins. »

Salomon Heine ne s'était pas soucié d'avoir un poète pour gendre; on ne peut lui en faire un crime. Il avait assez d'esprit pour goûter celui de son neveu et pour deviner à peu près ce que valait ce gaillard pèlerin; mais il savait encore mieux ce que valait un groschen. Parti de petits commencemens, il lui semblait fort naturel que chacun s'industriât, s'évertuât comme lui, et il n'admettait pas qu'on fît danser ses écus. Son neveu l'accusait de ladrerie, le mettait au rang « de ces oncles chagrins qui calculent douloureusement ce que coûtera la partie de campagne. » Comme l'a remarqué Maximilien Heine, le plus jeune frère du poète, il y avait entre l'oncle et le neveu un procès toujours pendant et une incompatibilité mutuelle de caractères et de principes. L'un disait : « Je suis la gloire de ma famille, que j'ai réconciliée avec les muses, et on me doit des remercîmens. Le meilleur emploi que mon oncle puisse faire de son énorme fortune est de pourvoir non-seulement à mes besoins, mais à mes plaisirs, qui sont pour moi des besoins d'imagination. » L'autre ripostait : « Mon neveu a du talent et tourne bien les vers; mais c'est un bourreau d'argent, et je n'ai aucune envie de gaspiller à son profit une fortune péniblement amas-

sée. Je consens à l'entretenir pendant tout le temps de ses études, jusqu'à ce qu'il ait un gagne-pain, mais je ne lui fournirai que le nécessaire, je n'entends pas faire les frais du culte qu'il lui plaît de rendre à la Vénus aux camélias. Cette divinité très coûteuse et très rapace ne saura jamais de quelle couleur sont mes écus. » On ne pouvait s'entendre; si les reproches étaient fondés, les refus ne l'étaient pas moins.

Pendant un séjour de quelques mois qu'il fit à Londres, Heine se permit de jouer au banquier cinquante fois millionnaire un tour qui faillit les brouiller. Il était parti le gousset bien garni; mais pour la forme et par surcroît de précaution, il obtint que son oncle lui donnât pour la maison Rothschild une lettre de crédit de 400 livres sterling, qui devaient servir à le bien poser et qu'il s'engageait à ne point encaisser. Vingt-quatre heures après son arrivée, elles avaient déjà passé dans sa poche. A quelques jours de là, le baron Nathan de Rothschild écrivait à Salomon Heine pour le remercier du plaisir qu'il avait eu à faire la connaissance d'un jeune et célèbre poète, à qui sa maison avait eu l'honneur de payer 400 livres sterling. Le vieillard entra dans une violente colère : « Que le diable emporte Rothschild! s'écriait-il, et ses plaisirs et ses honneurs et les gens qui jettent mon argent par les fenêtres! » Quand le jeune dissipateur fut de retour, il eut des comptes à rendre, et l'explication fut vive, orageuse. Au cours de ce débat, il prononça cette parole mémorable : « Tu devrais savoir, mon cher oncle, que ce qu'il y a de mieux dans ton affaire, c'est le droit que tu as de porter mon nom. — Ma parole! disait de son côté l'oncle chagrin, ce garçon se fait un mérite et une vertu de ne pas exiger de moi des honoraires pour chaque ligne des lettres qu'il daigne m'écrire. » Toutefois, il le reçut à merci, et, jusqu'à sa mort, il lui servit une pension. Le payeur la trouvait trop grasse, le pensionné la trouvait trop maigre, tant leurs opinions étaient inconciliables. Chacun faisait son métier, chacun enrageait d'avoir raison.

Ce sont les impressions de leur jeunesse qui décident de la destinée des poètes; Heine en est la preuve. Sa cousine Amélie lui avait inspiré ses premiers chants d'amour; le malheur d'être né juif dans un pays où le juif était regardé comme une race inférieure lui inspira ses premiers cris de guerre, éveilla en lui l'esprit de rébellion, la haine des bigots, des hypocrites, des teutomanes, et fit de ce lyrique un poète militant, toujours prêt à quitter sa mandoline ou sa harpe pour emboucher la trompette des combats. Ses derniers biographes ont raison d'insister sur les souffrances que causèrent à son orgueil l'insolence du chrétien et l'attitude trop soumise des enfans d'Israël, qui s'abandonnaient à leur sort et consacraient l'injustice par le silence de leur résignation. Il lui en coûtait d'appartenir à un peuple honni, traqué par la police, méprisé des grands de

ce monde et des cafards. Il était né sous le régime de la loi française, et la France avait émancipé les juifs de Dusseldorf. Après la guerre d'indépendance, on les fit rentrer dans leur antique servitude. A Francfort, on les parquait dans leur *ghetto* comme un vil bétail; en Prusse, on les excluait de toutes les fonctions, de toutes les charges; sauf la médecine, on leur interdisait l'exercice de toute profession libérale. Il a raconté lui-même ce qui se passa dans son âme d'enfant un jour qu'il baisa sur la bouche la fille d'un bourreau, Josepha ou Sefchen, qui lui avait pris le cœur par ses grâces un peu sauvages : « Je l'embrassai, dit-il, non-seulement pour obéir à un tendre penchant, mais pour jeter un défi à la vieille société et à ses sombres préjugés, et, dans ce moment s'allumèrent en moi les premières flammes des deux passions auxquelles j'ai consacré toute ma vie, l'amour pour les belles femmes et l'amour pour la révolution française, pour le moderne *furor francese*, dont je fus saisi, moi aussi, en combattant les lansquenets du moyen âge. »

Ce poète militant ne se piquait pas d'être un héros, il en convenait lui-même; si peu modeste qu'il fût, il eut toujours cette sincérité qui est le sel des grands talens. « C'est une chose fatale, écrivait-il à son ami Moser, que chez moi l'homme soit régi par le budget. La disette ou l'abondance des espèces n'a pas la moindre influence sur mes principes, elle n'en a que trop sur mes actions. Oui, grand Moser, Henri Heine est très petit. Ne me mesure pas à l'aune de ta grande âme, la mienne est en gomme élastique, et tantôt elle s'allonge jusqu'à l'infini, tantôt elle se ratatine, se réduit à rien, *verschrumpft oft in's Winzige*. » Quand il eut reconnu que, pour arriver à quelque chose dans le royaume de Prusse, il devait abjurer la religion de ses pères, il se fit petit, il plia les épaules. Le 28 juin 1825, peu de jours avant de soutenir ses thèses pour passer docteur en droit à l'université de Goettingue, il reçut le baptême et entra dans la communion de l'église évangélique. D'autres juifs l'avaient fait avant lui; il enveloppait Henri Heine et tous ces renégats dans la même réprobation. « Cohn, écrivait-il de Hambourg, le 14 décembre de la même année, m'assure que Gans prêche le christianisme et travaille à convertir les enfans d'Israël. S'il le fait par conviction, c'est un fou; s'il le fait par hypocrisie, c'est un drôle. J'aimerais mieux, en vérité, avoir appris qu'il a volé des cuillers d'argent... Je te jure que si les lois autorisaient le vol des cuillers d'argent, je ne me serais pas fait chrétien. »

Il avait avalé ce calice d'un trait et jusqu'à la lie; l'amertume lui en resta longtemps aux lèvres, longtemps il en eut le déboire. Mais il était dans sa nature de s'en prendre aux autres plus qu'à lui-même des défaillances qu'il se reprochait; il se vengea de son humiliation et sur Jéhovah, le Dieu méprisé qui ne savait pas se faire respecter, et sur

le Dieu superbe des chrétiens, qui lui avait imposé le sacrifice de son honneur et ne lui en tenait aucun compte. Les portes ne s'étaient pas ouvertes; il avait beau s'enquérir, solliciter, il parlait à des sourds. Que lui restait-il à faire? Il n'hésita pas, il partit pour la France, il s'en alla respirer cet air de liberté qu'il avait humé dans son enfance. Il résolut de vivre et de mourir dans un pays où la tolérance a si bien passé dans les mœurs qu'elle n'est plus une vertu, mais une habitude commode, dans une ville où personne ne s'avise de demander au talent des billets de confession, ni de s'informer s'il est circoncis ou incirconcis et qui a béni l'eau dont on l'a baptisé. Il arrivait à Paris le 3 mai 1831, et un an plus tard, en remettant une lettre de recommandation à son ami Ferdinand Hiller, qui partait pour l'Allemagne, il y glissait ces mots : « Si quelqu'un vous demande comment je me porte ici, répondez : comme un poisson dans l'eau, ou plutôt dites à tout le monde que toutes les fois que dans les profondeurs de la mer un poisson demande de ses nouvelles à un autre poisson, celui-ci répond: « Je me porte comme Henri Heine à Paris.» Vingt ans après, il écrivait : « Au lendemain de la révolution de juillet, je rompis mon ban et je vins m'établir en France, où j'ai vécu depuis, tranquille et content, en Prussien libéré. »

L'Allemagne a souvent varié dans ses sentimens pour le Prussien libéré, dans sa façon de juger l'homme et ses livres. Lorsque les éditeurs, longtemps méfians, se décidèrent enfin à publier ses premiers recueils de vers, ce fut un enchantement. Jamais musique n'avait été plus douce aux oreilles allemandes; on se rappelait Goethe et ses débuts, à cela près que le nouveau musicien mêlait à ses mélodies les plus délicieuses, les plus caressantes, un ragoût de malice et d'ironie, des tintemens de grelots moqueurs, des dissonances hardiment cherchées, qu'il ne se mettait pas toujours en peine de sauver. Malice et sentiment, tout coulait de source; l'homme était ainsi fait, et sa poésie, c'était lui. La sensation fut grande; le jeune vainqueur eut du premier coup des admirateurs idolâtres, tout le monde voulait le connaître, et ses agrémens, ses séductions, le charme de son esprit et de ses manières, lui firent beaucoup d'amis; mais il ne s'entendait pas à conserver ses amitiés. Cet homme charmant était un paquet de nerfs, et les nerfs ne sont pas des compagnons sûrs. Il appartenait à la famille des grands félins. Petits ou grands, les félins ont l'humeur irritable et mobile. Dans leurs bons jours, tout leur plaît, tout leur va; dans les mauvais, les existences les gênent et les offusquent; qu'une ombre vienne à passer entre eux et le soleil, ils s'inquiètent, ils s'agacent, et leur majesté fourrée allonge des coups de griffe à la seule fin de se faire les ongles. Heine était d'un naturel généreux, il aimait à donner presque autant qu'à recevoir, et ce n'est pas peu dire, mais il avait le génie de

l'ingratitude, et il n'est aucun de ses amis qu'un jour ou l'autre il n'ait égratigné ou mordu jusqu'au sang.

L'indépendance et les audaces de son esprit lui valurent plus d'ennemis encore que la versatilité de son humeur. Quand on se reporte au temps où parurent les *Reisebilder*, au régime de compression et de tutelle policière que M. de Metternich fit peser sur l'Allemagne entre 1820 et 1830, il est aisé de comprendre que ce livre ait fait époque. On chantait alors aux peuples, pour les endormir, ce que Heine appelait « la vieille chanson des renoncemens. » Un coq à demi gaulois, battant l'aile, dressant sa crête, poussa tout à coup ce cri perçant qui chasse la nuit; tous les paillers d'alentour le répétèrent, et l'on vit les peuples allemands, mal endormis, remuer dans leurs grands berceaux. De ce jour, Heine fut suspect à tous les gouvernemens de son pays comme à la diète de Francfort; prose ou vers, la censure s'acharna sur ses livres, elle y trouvait partout quelque chose à rogner ou à tailler. Cela n'empêcha pas le coq de chanter et de se faire entendre; il s'était réfugié en lieu sûr, on ne pouvait l'étrangler.

Mais les libéraux, qui l'avaient acclamé comme l'apôtre des idées nouvelles et d'un évangile de liberté, ne l'admirèrent pas longtemps sans réserve. On se prit à douter de sa vocation apostolique et de la solidité de ses convictions; il avait trop de gaîté pour un prêcheur, trop d'esprit pour un tribun. Les teutomanes lui reprochaient d'aimer passionnément la France et le grand empereur. Wolfgang Menzel, « qui croquait tous les jours au moins une demi-douzaine de Français, et finissait ses repas en avalant un juif pour se rincer la bouche, » le dénonçait comme un patriote douteux, comme un impie détracteur des vieilles vertus germaniques. La jeune Allemagne, après l'avoir proclamé son chef, ne tarda pas à se brouiller avec lui. La démocratie lui plaisait, il goûtait peu les démocrates, et il exigeait que l'athéisme fût de bonne compagnie. Il éprouvait une invincible aversion « pour le règne des justes et des sots en littérature, pour les inepties vertueuses, pour les grandes convictions qui bredouillent, pour les poètes qui font des muses les vivandières de la liberté et qui n'ont eux-mêmes aucune liberté d'esprit, pour les philistins de la démagogie, dont la vieille queue est mal cachée sous leur bonnet rouge, pour toute la race des insectes enragés, bourdonnant avec colère et distillant sur le nez des despotes leur petite fiente de mouche. » Il ne voulait et ne pouvait être d'aucun parti, il ne consentait pas à se laisser encadrer. Au génie de l'ingratitude et de l'irrévérence il joignait la fureur de l'indiscipline, et son merveilleux bon sens autant que son imagination fantasque l'empêchaient de se donner à personne.

Longtemps l'Allemagne a renié ou boudé son poète; elle affectait

de le considérer comme un déserteur, comme un demi-étranger. Mais aujourd'hui qu'elle est pauvre en poésie et qu'à ses grands dieux ont succédé des *dii minores*, suivis eux-mêmes de dieux minuscules, elle cherche à réparer ses pertes en exerçant partout ses reprises et elle revendique comme son bien le plus cher la brebis infidèle qui refusa toujours de rentrer au bercail. On s'applique à démontrer qu'en dépit des apparences Henri Heine était un bon et chaud patriote, que ses épigrammes ne tiraient pas à conséquence, que ses colères étaient des dépits amoureux. Un illustre homme d'état disait d'un tribun très célèbre : « Nous devrons l'avaler, il faut le nettoyer. » Les nouveaux biographes du romantique défroqué le nettoient beaucoup avant de l'avaler. Ils lui prêtent gracieusement des vertus auxquelles il attachait peu de prix, une fermeté de principes et une droiture d'intentions qu'il se souciait peu d'avoir, et, au risque d'attenter à sa gloire de poète, ils en font un brave homme, qui, à vrai dire, fut quelquefois un grand pécheur. Que Dieu lui fasse grâce! Il vivait dans un temps où tout le monde péchait. Il n'a pas connu les temps nouveaux, le royaume de gloire, séjour des bienheureux; il n'a pas pu dire :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés?

L'un de ces biographes, M. Robert Proelss, affirme que, si Heine avait pu contempler l'Allemagne telle qu'elle est aujourd'hui, il aurait approuvé tout ce qui s'y passe et que ses épigrammes se seraient changées en hosannas. Avec quelle joie n'aurait-il pas vu ses anciens coreligionnaires affranchis de toute servitude et devenus les égaux des chrétiens! Il nous semble pourtant que les vieux préjugés ne sont pas morts, que les juifs allemands ont été naguère fort molestés, fort tracassés. Un prédicateur de la cour de Prusse avait découvert qu'ils étaient trop nombreux, et on a longuement disputé sur la meilleure méthode à suivre pour les empêcher de multiplier, pour rabattre leur orgueil et les faire rentrer dans leur néant. M. Proelss prétend aussi que, si Heine revenait au monde, il compterait parmi les admirateurs les plus enthousiastes du chancelier de l'empire. C'est possible, mais ce n'est pas certain. Il n'admirait pas seulement le grand empereur parce que le grand empereur gagnait lui-même ses batailles, il l'aimait pour sa folie et pour ses malheurs. On peut être un très grand homme d'état et n'avoir rien de ce qui enchante et séduit des yeux de poète. Les politiques, les historiens ont rendu un juste hommage au puissant génie de M. de Bismarck; les muses, ces solitaires divines, n'ont rien trouvé à lui dire. Aucun rossignol n'a chanté sa gloire; elle n'a été célébrée

jusqu'ici que par des moineaux, par d'obscurs serins, dont son oreille difficile et superbe a méprisé l'insipide ramage.

M. Karpeles, plus hardi que M. Proelss, ne craint pas d'avancer que Heine a trahi son génie et sa renommée en venant s'établir en France, « que la Babylone des bords de la Seine exerça une influence funeste sur son caractère comme sur son talent. » Apparemment c'est chez nous qu'il perdit sa virginale innocence ; en ce qui concerne son talent, on pensait jusqu'à ce jour qu'il avait composé à Paris quelques-unes de ses œuvres les plus importantes et les plus accomplies, son livre sur l'*Allemagne*, ses *Dieux en exil*, *Atta Troll*, le *Conte d'hiver*, le *Romancero*. S'il en faut croire M. Karpeles, il a donné beaucoup à la France et il en a reçu peu de chose. Il convient pourtant qu'elle lui a donné sa femme et qu'à tort et à travers il a aimé tendrement sa Mathilde jusqu'à la fin, qu'il l'appelait son ange : « Seigneur, laisse-moi près d'elle. Quand je l'entends babiller, mon âme boit avec délices la musique de cette voix charmante. » La France a procuré aussi à cet exilé volontaire, qu'elle traita en fils adoptif, le repos, les douceurs de la vie, une pension, des amitiés dont il faisait gloire, tout un public d'admirateurs passionnés, sans parler des fêtes que la *Revue* où nous écrivons prépara plus d'une fois à son amour-propre exigeant, qui voulut bien se déclarer satisfait. Selon M. Karpeles, il employa tout le temps de son exil à soupirer après l'Allemagne. Sans doute il lui arriva souvent de la regretter. Comment ne l'eût-il pas aimée? C'était là qu'on parlait sa langue et c'était là que vivaient tous ses ennemis, et ses ennemis étaient la chair de sa chair. Mais, après tout, il quitta l'Allemagne, qui ne le chassait point ; il passa vingt-cinq ans chez nous ; la France ne l'avait point appelé et rien ne l'empêchait d'en sortir.

La nièce du poète, Mme Maria Embden-Heine, devenue princesse della Rocca, est allée plus loin que M. Karpeles. Cette aimable personne, qui se sait tant de gré à elle-même d'avoir passé quelques heures au chevet de son oncle mourant et qui parle avec tant de hauteur de la femme qui le soigna huit ans, voudrait nous faire croire qu'il eût vécu longtemps encore s'il avait pu respirer un peu d'air allemand, presser un cœur allemand sur son cœur. En vérité, les cœurs allemands ne manquaient pas à Paris ; mais Heine les tenait à distance, et quelquefois leur défendait sa porte. Il accusait ses compatriotes de venir l'espionner en France pour le diffamer ensuite en Allemagne. La critique allemande a détruit plus d'une légende, elle en a créé quelques-unes. Dans un siècle d'ici, un autre Proelss ou un autre Karpeles racontera que Henri Heine était un grand poète et un chaud patriote, nourri de toutes les vertus germaniques, que pour son malheur il vint s'établir à Paris, où il contracta le goût des plaisirs défendus et de la plaisanterie profane, mais que, rongé d'un secret repentir, il avait résolu d'aller se retremper, se purifier dans l'air natal,

que les Français imaginèrent toute sorte de ruses pour le retenir chez eux, et qu'il mourut du mal du pays, abandonné par sa femme et sans avoir eu d'autre joie que celle de contempler pendant quelques heures le cher visage de sa nièce, princesse della Rocca. A l'appui de cette légende, on publiera une édition très expurgée de ses œuvres. On conservera, par exemple, le commencement du petit poème intitulé : *Insomnie :* « La nuit, quand je pense à l'Allemagne, j'ai bientôt perdu le sommeil. Depuis que je n'ai vu ma mère, douze ans se sont écoulés. » Mais on supprimera soigneusement la dernière stance : « Dieu soit loué ! par ma fenêtre entre un clair rayon du soleil de France. Ma femme accourt, belle comme l'aurore, et dissipe avec son sourire les noirs soucis allemands. »

Il faut que nos voisins en prennent à jamais leur parti, Henri Heine fut un poète allemand qui ne pouvait vivre qu'en France. Il occupera toujours dans leur littérature une place à part, sa gloire y fleurira comme une plante exotique, et ils n'auront le droit de le revendiquer comme leur bien que le jour où ils se décideront à tenir leurs juifs pour de vrais Allemands. Caractère et génie, Heine était juif jusque dans la moelle des os. Il a renié la foi de ses pères, il n'a pu désavouer sa race. On retrouve dans la substance infinie du mécréant Spinoza quelque chose du Dieu d'Israël, de l'Éternel des armées, en qui les créatures s'évanouissent comme une fumée chassée par le vent ou se fondent comme la cire dans le feu. Ainsi que Spinoza, Heine n'a jamais perdu la marque qu'il avait en venant au monde. Il était né en Allemagne, il n'était pas né Allemand. On trouve dans ses vers et dans sa prose le perpétuel souvenir de ses origines, le cosmopolitisme railleur d'un peuple qui, des siècles durant, a promené d'un bout de la terre à l'autre ses malheurs et son orgueil et qui ne pouvait avoir que des patries d'occasion. Ce peuple a produit des musiciens, des savans, des philosophes; il a produit aussi un grand poète, doublé d'un incomparable moqueur, qu'il a chargé d'exercer sur les rois, sur les peuples, sur les dieux étrangers ses justes représailles et ses vengeances.

Ce poète des rancunes cruelles et des amours douloureuses, à qui Hegel avait enseigné la théorie des contradictions et qui la voyait partout dans l'histoire comme dans la vie, avait le rire juif et l'imagination sémite : « Avec le breuvage d'Arabie, la chaleur de l'Orient courut dans mes veines, ses parfums m'enveloppèrent, les doux chants de Bulbul retentirent, les étudians se métamorphosèrent en chameaux, les servantes du Brocken, avec leurs regards à la Congrève, devinrent des houris, le nez des philistins des minarets. » Il se vantait quelquefois d'être un gréco-païen ; il n'a jamais eu avec la muse grecque que des liaisons très passagères, et le peu de vers classiques qu'il a composés ressemblent à ces enfans trouvés dont il avait admiré dans le

Harz « les jolies petites figures illégitimes. » Le propre des poètes sémites est d'unir une sensualité brûlante à beaucoup de fantaisie et de bon sens, et de joindre à l'exubérance, au désordre des images l'art d'exprimer très simplement des sentimens très raffinés. Mais c'est la Bible, plus que tout autre livre, qui a façonné le génie poétique de Heine, en lui donnant sa forme et sa couleur. Une lumière éclatante et des paysages pleins de soleil, que la mort noircit tout à coup de son ombre, des joies d'autant plus délicieuses qu'on les sent plus fragiles, plus périssables et plus inquiètes, les sens maîtres de la raison et troublés dans leurs plaisirs par de sinistres avertissemens, des cœurs durs où l'on voit éclore des pitiés imprévues, comme fleurit une rose dans la crevasse d'un rocher de granit, les ivresses du désir et de l'amour alternant avec les sombres voluptés d'une haine qui ne pardonne jamais, des attendrissemens suaves et la crudité cynique des anathèmes, le goût du symbole, une étonnante précision dans le rêve, des yeux de visionnaire accoutumés de bonne heure à apercevoir l'invisible caché sous le voile des apparences, partout présent dans ce monde de mystères et d'énigmes, une sagesse industrieuse à découvrir ses bornes, mettant sa gloire à maudire sa vanité, un sentiment profond de l'ironie des choses, la petite morale impitoyablement sacrifiée à la grande, qui consiste pour tout élu à remplir sa destinée en adorant sa passion comme un dieu, voilà l'Ancien-Testament, et voilà Heine et sa poésie.

« Je suis revenu à l'Ancien-Testament, écrivait-il en 1830. Quel grand livre ! Plus remarquable que son contenu est pour moi sa forme, ce langage, qui est pour ainsi dire un produit de la nature, comme un arbre, comme une fleur, comme la mer, comme les étoiles, comme l'homme lui-même... C'est le style d'un agenda où le Saint-Esprit écrit avec la même simplicité qu'une bonne ménagère en met à marquer les dépenses du jour. » Il ajoutait : « Le mot s'y présente dans une sainte nudité qui donne le frisson. » Quand il a respecté sa muse, avec laquelle il coquetait trop souvent, Heine a su trouver le secret du parfait naturel, et sa poésie est pleine de ces beautés nues qui font frissonner. Goethe, Schlegel, lui avaient appris son métier; mais ses véritables maîtres, ses vrais inspirateurs sont les glorieux inconnus qui ont écrit l'Ecclésiaste et les Proverbes, le Cantique des cantiques, le livre de Job et ce chef-d'œuvre d'ironie discrète intitulé : le livre du prophète Jonas. Celui qui s'appelait un rossignol allemand niché dans la perruque de Voltaire fut à la fois le moins évangélique des hommes et le plus vraiment biblique des poètes modernes.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA JEUNESSE DE CONDÉ.

Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles, t. III et IV, par M. le duc d'Aumale. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Qui ne connaît le brillant, l'étincelant et d'ailleurs très dangereux paradoxe que ce triste sire de Paul-Louis Courier s'est complu à développer dans la *Conversation chez la comtesse d'Albany?* « Or, voici ce que je veux dire : Dans ce grand art de commander les hommes à la guerre, la science ne vient pas comme cela peu à peu, mais tout à la fois. Dès qu'on s'y met, on sait d'abord tout ce qu'il y a à savoir. Un jeune prince, à dix-huit ans, arrive de la cour en poste, donne une bataille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour sa vie, et le plus grand capitaine du monde. — Qui donc, demanda la comtesse, a fait ce que vous dites là? — Le Grand Condé. — Oh ! celui-là, c'était un génie. — Sans doute. Et Gaston de Foix? L'histoire est pleine de pareils exemples. Mais ces choses-là ne se voient point dans les autres arts. Un prince, quelque génie qu'il ait reçu du ciel, ne fait point, tout botté, en descendant de cheval, le *Stabat* de Pergolèse ou la *Sainte Famille* de Raphaël. » Cette opinion est celle de quelques militaires eux-mêmes sur leur art, et de ceux-là notamment qui, n'ayant pas goût au métier, n'y ont pas plus réussi que Courier. C'est l'opinion de quelques « civils » aussi, que gêne, qu'importune, que fâche le retentissement de la gloire militaire, et qui soutiendraient volontiers, toujours comme le même Courier, que

d'avoir découvert un nouveau manuscrit de Longus ou savamment élucidé un passage obscur d'Hérodote, cela vaut Rocroy, Fribourg et Norlingue. Mais ce n'est pas l'opinion de l'illustre auteur de l'*Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, — et ce n'est pas non plus la nôtre.

A la vérité, il n'y a pas beaucoup d'apparence qu'en écrivant ces deux volumes, presque tout entiers consacrés à la mémoire de celui que l'on continuera longtemps encore, nous l'espérons, d'appeler le Grand Condé, M. le duc d'Aumale ait eu l'esprit très occupé du paradoxe de Courier, ni qu'il se soit aucunement soucié d'en débrouiller l'artifice. M. le duc d'Aumale a fait œuvre d'historien, d'historien habile, d'historien savant, d'historien éloquent ; et rien que d'historien. Mais il n'en a pas moins fait voir qu'un général d'armée ne s'improvise pas, que le génie lui-même ne saurait se passer ni ne se passe effectivement d'une longue, d'une lente préparation, et que le hasard enfin ou la fortune, quoi qu'en aient pu dire de petits philosophes, n'est pas le seul Dieu des batailles. D'autres loueront, ont déjà loué les mérites particuliers de cette *Histoire des princes de Condé* : — l'évidente et très grande supériorité de ces deux volumes sur les deux précédens, où l'on eût voulu plus d'aisance et de facilité; l'abondance et le prix des nombreux documens sur lesquels l'historien a fondé son récit; la brièveté militaire, la clarté, la simplicité du style ; — nous n'en voulons retenir ici que ce qu'ils nous apprennent de nouveau sur la jeunesse et l'éducation de Condé. Beaucoup de renseignemens, en effet, jusqu'à ce jour épars un peu partout dans les *Mémoires* du temps, et souvent, pour diverses raisons, assez peu dignes de foi, ce livre non-seulement les juge ou les complète, mais encore il les remplace et y substitue définitivement son autorité. Quiconque se méprendra désormais sur Condé, son caractère, la nature de son génie, le détail de ses premières campagnes, c'est qu'il le voudra bien ; M. le duc d'Aumale a tout dit; et c'est pourquoi nous ne saurions saisir une plus naturelle et plus favorable occasion de revenir au vainqueur de Rocroy.

Lorsque Louis de Bourbon fut né, le 8 septembre 1621, le premier soin de son père, Henri, troisième prince de Condé, fut de soustraire l'enfant à l'influence de Madame la Princesse, la belle, élégante et frivole Charlotte de Montmorency, la dernière passion, comme l'on sait, d'Henri IV, mais non pas la moins bruyante, ni surtout la moins folle. Loin de Paris, en bon air, « en pleine campagne, en face d'un horizon monotone, mais large et bien ouvert,» il établit donc son fils à Montrond, sous la tutelle éclairée de demoiselle Luisible et de dame Perpétue Lebègue, femme d'un conseiller au présidial de Bourges. Montrond était une forteresse ou au moins un château fort que Sully

avait dû céder au prince de Condé. Le jeune duc d'Anguien n'en sortit qu'une fois, pour la cérémonie de son baptême, qui se fit en grande pompe, le 2 mai 1626, et ne quitta définitivement ce sévère séjour qu'en 1629 pour venir commencer ses études au collège Sainte-Marie de Bourges, dirigé par les jésuites. M. le duc d'Aumale, à ce propos, rappelle, et avec raison, que les jésuites, en ce temps-là, passaient pour de vrais novateurs en matière d'enseignement, et l'étaient. Ennemis nés de la scolastique, et moins curieux d'érudition que d'humanités, ils essayaient alors d'étendre, d'élargir les bases de l'éducation. Le jeune duc d'Anguien, confié aux soins particuliers du père Pelletier, comme précepteur, et d'un M. de La Buffetière, qui devait remplir, sans en porter le nom, les fonctions de gouverneur, suivit pendant six ans les cours du collège Sainte-Marie. « En classe, il était séparé des autres élèves par une petite balustrade dorée, » mais il faisait les mêmes exercices, écoutait les mêmes leçons, prenait part aux mêmes compositions, et son temps était dès lors si rigoureusement réglé que sa mère, quand elle venait à Bourges, n'était admise à le voir qu'à des heures déterminées.

Un manuscrit de Chantilly contient tout un recueil de poésies latines du duc d'Anguien, et puisque nos historiens, toutes les fois qu'ils ont à parler d'un homme d'état anglais, ne manquent pas de nous rappeler les vers grecs qu'il faisait à l'université, nous avons bien le droit de louer les vers latins d'un prince du sang de France. Mais ce qui sera pour les curieux d'un intérêt plus vif, et plus considérable aussi pour les historiens, ce sont les quelques lettres latines du jeune prince à son père, que M. le duc d'Aumale a tirées, pour nous les donner, de la collection des archives de Condé. Non pas sans doute qu'il y ait aucun lieu d'admirer la latinité de ce rhétoricien de douze ou quinze ans; mais ces lettres elles seules suffiraient à prouver la qualité de l'éducation que reçut le jeune duc d'Anguien chez les pères de Bourges, et en même temps à justifier les éloges que Bossuet devait faire un jour de ce génie qui embrassait tout: « l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime et les arts avec les sciences. » Si d'ailleurs on estimait que c'est peut-être voir beaucoup de choses dans quelques lettres latines, il convient d'ajouter qu'au sortir de sa rhétorique le duc d'Anguien consacra deux années entières à l'étude de la philosophie et des mathématiques, telles qu'alors on les comprenait: logique, éthique, métaphysique, géométrie, trigonométrie et physique. Enfin, une année d'étude de l'histoire et du droit, sous la direction d'un maître qui occupait à Bourges la chaire jadis illustrée par Cujas, compléta cette éducation. Le duc d'Anguien rédigea lui-même un petit traité des substitutions. Ainsi que le fait observer justement l'his-

torien, on eût à peine pris plus de soins pour former un futur évêque, et pour préparer à l'église une lumière de la théologie. Il est probable seulement qu'en ce cas on eût moins exercé le corps du jeune homme, et que la paume, la danse, l'équitation, la chasse eussent été remplacées par des distractions moins violentes.

La véritable éducation est celle qu'on reçoit de la vie : après l'enfant, il restait à former le prince, compléter « l'honnête homme, » comme on disait alors, et, pour ainsi parler, commencer l'apprentissage du capitaine. Au mois de janvier 1636, le duc d'Anguien ayant terminé ses études, vint à Paris faire au roi « sa première révérence, » n'y passa que quelques jours, et rejoignit son père à Dijon, où se préparait l'invasion de la Franche-Comté. Mais les affaires tournèrent assez mal : l'invasion manquée de la Franche-Comté provoqua celle de la Bourgogne; la peste ou le typhus y entrèrent à la suite des envahisseurs; sur les instances de sa mère et celles des ministres, — qui craignaient qu'un parti ennemi ne s'emparât de sa personne, — le duc d'Anguien quitta Dijon pour Avallon, puis pour Auxerre. C'eût donc été une année perdue si, dans l'âge de seize ans qu'avait alors le prince, la vue, le contact du monde, l'approche des gens en place et le voisinage enfin du danger n'avaient évidemment dû mûrir son caractère. Son ardeur commence à poindre dans ses lettres de cette année : « Je lis avec contantement les actions héroïques de nos Roys dans l'histoire, pendant que vous en faites de très dignes pour la grossir, écrit-il à son père, en me laissant un bel example et une sainte ambition de les imiter et ensuivre, quand l'aage et la capacité m'auront rendu tel que vous me désirés. »

On ne sera sans doute pas étonné que de cette sévère discipline, et la part ayant été si petite aux divertissemens, il fût resté au jeune prince un peu de gaucherie et de timidité. Aussi, lorsqu'en 1637 il revint à Paris pour y suivre les exercices de l'*Académie royale pour la jeune noblesse*, sa mère, Mme la Princesse, le dispensa-t-elle tout d'abord de la venir voir trop souvent, attendu, disait-elle, « qu'il ne faisait pas d'assez bonne grâce son compliment aux dames. » L'hôtel de Condé rivalisait alors de galanterie, à cette heure du siècle, avec l'hôtel de Rambouillet. Quant à l'*Académie royale pour la jeune noblesse*, placée sous la protection de Louis XIII, nous pourrions l'appeler de nos jours une école de guerre. On y apprenait l'escrime, l'équitation, mais surtout la géographie, le levé des plans, la fortification. « J'ay commencé à tracer sur le papier des fortifications, » écrivait le jeune prince à son père; et il ajoutait ce renseignement, qui vaut bien son prix : « J'écris tous les jours sous le père Pelletier, qui me dicte un deuxième entretien de la prudance d'un prince, avec les examples de ceux qui ont estés grans et prudans capi-

taines, afain que j'apprenne de leur conduite à me randre tel que vous me désirés. » C'est un bel avantage que la qualité, dira plus tard l'auteur des *Caractères;* oui bien, mais surtout parce qu'elle met, parce qu'elle mettait alors un prince en passe d'avoir à seize ans l'instruction, la culture, l'expérience même et presque l'acquis d'un homme du commun à vingt-cinq ou trente ans. N'est-il pas permis d'ajouter aussi que la « qualité, » c'est la race, et que, quand un enfant royal naît avec du génie, il faut du moins qu'il tombe en bien mauvaises mains pour que son génie même ne tienne pas de son hérédité quelque chose de plus précoce? Le mérite chez eux devance l'âge, dit encore La Bruyère; et ils ne sortent pas pour cela de l'ordinaire, encore moins de la nature, mais au contraire ils y rentrent, puisque les unions dont ils viennent, en maintenant la pureté de la race, ont pour objet précisément de fixer le mérite.

Ainsi préparé au grand rôle que lui destinait l'avenir, le duc d'Anguien fut désigné, dans les premiers jours de 1638, pour exercer, en l'absence de son père, qui cette année-là commandait l'armée de Guyenne, le gouvernement de la Bourgogne. Son apprentissage militaire y devait être cette fois plus effectif qu'en 1636. S'il ne fut encore présent de sa personne à aucune action de guerre de quelque importance, ce qu'il put du moins étudier de près, chargé comme il était de pourvoir aux mouvemens, à « l'entretènement, » aux quartiers d'une armée considérable, ce fut le maniement des troupes, et « tous ces calculs de marches et de subsistances qu'un chef d'armée doit pouvoir résoudre sans efforts, » qui ne sont pas la moindre partie de l'art complexe de la guerre, qui sont parfois la guerre même et toute la guerre, en tant qu'elle consiste à s'assurer, pour un moment donné et sur un point donné, l'avantage et la supériorité de la situation et du nombre. Il ne dut pas tirer un moindre profit du contact et de la conversation de tant d'hommes de guerre, avec lesquels, dans cette capitale d'une province frontière, il se trouva, pendant dix-huit mois, en rapports constans : on cite effectivement parmi eux plusieurs de ses futurs conseillers ou lieutenans. Mais le plus utile exercice qu'il y fit, ce fut peut-être encore celui de la responsabilité. Tenu jusqu'alors en bride, et d'assez court, par un père dont la sollicitude éclairée, mais tyrannique, s'étendait jusqu'aux moindres détails, réglait jusqu'à son linge et jusqu'à sa vaisselle, le duc d'Anguien apprit dans son gouvernement de Bourgogne sinon encore l'art de commander, au moins celui de se décider et de courir les chances de ses résolutions. La préparation allait être complète, quand à tant d'expériences déjà si diverses il aurait joint la seule qui lui manquât encore : celle des champs de bataille.

C'est en 1640, comme « volontaire, » sous les ordres de La Meilleraie, dont les maréchaux de camp, cette année-là, s'appelaient La

Ferté, Gesvres, Gassion, que le duc d'Anguien fit ses premières armes, et en quelque sorte sur le terrain même que devait deux ans plus tard illustrer sa première victoire. M. le duc d'Aumale nous a donné les lettres du jeune prince à son père, pendant cette première campagne : elles respirent toute l'ardeur militaire de sa race, mais tempérée par un sang-froid qui fit l'étonnement de l'armée. Rien de « romanesque, » ou « d'héroïque, » et encore moins de « fou ; » rien qui rappelle ici l'emphatique bravoure de Rodrigue ;

> Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans,
> Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans ;

mais un observateur attentif, qui achève de s'instruire, qui ne laisse rien échapper, et qui garde pour lui le secret de ses observations. Richelieu même en fut frappé : « Je prie Mme d'Aiguillon, écrivait-il à sa nièce confidente, le 28 mai 1640, de dire à Mme la Princesse que M. d'Anguien se conduit dans l'armée *avec tout le témoignage d'esprit, de jugement et de courage qu'elle sçauroit désirer.* » Ce n'est pas sous cet aspect que nous avons accoutumé de voir le grand Condé ; et, en effet, au fond, sous cette apparente froideur se dissimule une violence passionnée dont il donnera plus tard plus d'une preuve, au grand dommage de sa gloire ; mais on dirait qu'au lieu de l'exciter, le voisinage du danger le calme, apaise en quelque sorte les bouillonnemens de sa fougue, et lui donne enfin cette lucidité de coup d'œil qu'au contraire il enlève à tant d'autres. Ce jeune homme de vingt ans est mûr pour le commandement, et, « de la cour » ou d'ailleurs, — car la cour, pour le moment, est sans doute ce qu'il connaît le moins, — on peut l'envoyer « en poste, » ou autrement, à la frontière : ce n'est plus un prince du sang, mais un général d'armée qui y arrivera.

Nous ne commettrons pas l'imprudence de refaire, après M. le duc d'Aumale, un nouveau récit de cette grande journée de Rocroy, n'ayant pour l'oser aucune compétence, et rien n'étant d'ailleurs plus facile à nos lecteurs que de se reporter eux-mêmes à ces belles pages (1). Mais nous ferons observer, à ce propos, que ce n'est pas tout, comme on le croit, ou comme on a l'air de le croire, que de gagner une bataille, deux batailles, trois batailles ; et encore est-il question de savoir comment le vainqueur les a gagnées. Les victoires, en effet, ne suffisent pas, quoi que l'on en dise, pour faire un capitaine, et, réciproquement, on connaît d'habiles généraux à qui la fortune a toujours disputé la gloire d'en emporter une seule. C'est donc à bon droit que M. le duc d'Aumale, dans son récit

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1883.

de la bataille de Rocroy, s'est visiblement proposé de mettre en lumière la part propre du vainqueur, celle qui continuerait d'être sienne et de lui mériter toute notre admiration quand bien même il eût été vaincu. Notez qu'en fait il s'en fallut de peu, de presque aussi peu qu'à Marengo, cent cinquante ans plus tard. Si le vaillant soldat qui commandait ce jour-là les réserves, Claude de Létouf, baron de Sirot, à un moment critique, en maintenant le centre de l'armée française, n'eût pas permis à Anguien de renouveler en pleine action la face du combat, la victoire si bien commencée s'achevait sans doute en déroute. Mais en serait-il moins vrai pour cela que, dans la préparation de la campagne, comme dans la disposition de la journée, comme dans l'intelligence des ressources du champ de bataille, le jeune général aurait fait preuve de toutes les plus rares qualités d'un commandant en chef? C'est là le point qu'il faut maintenir, afin que l'on apprenne à ne pas rendre un chef responsable de l'insuffisance ou de la médiocrité des instrumens qui viennent à lui manquer dans la main, mais aussi et surtout à ne pas faire du succès la mesure des jugemens de l'histoire. Battu à Marengo, Bonaparte n'en serait pas moins, et pour cette seule bataille, un autre homme que M. de Mélas, et Condé, vainqueur à Rocroy, ne doit pas tant à sa victoire qu'à la manière dont il l'a remportée. On le pouvait soupçonner sans doute, et pour notre part nous l'eussions cru volontiers sans preuve; mais, en décomposant la bataille, en en marquant les différens temps avec une précision unique, et en faisant ressortir enfin comme on ne l'avait pas assez fait avant lui, la valeur des combinaisons, c'est ce que M. le duc d'Aumale aura désormais démontré.

Plus ingrates peut-être à raconter, mais non pas certes moins glorieuses, les campagnes de 1644 et 1645 lui offraient l'occasion de nous montrer dans son héros, jointes à tant de qualités déjà, d'autres qualités encore, moins apparentes, et à coup sûr moins souvent signalées : l'esprit de suite dans les entreprises, une singulière fertilité d'expédiens et une perspicacité politique supérieure. En effet, devant Fribourg comme à Rocroy, et à Norlingue comme devant Fribourg, si l'audace et la témérité même demeurent toujours les traits éminens du génie de Condé, cependant on peut dire que la témérité procède chez lui du calcul et de la réflexion presque autant que de l'illumination soudaine, ou, si l'on veut encore, que l'illumination semble jaillir en lui de la rencontre et comme du choc du calcul avec l'occasion. C'est qu'aussi bien ce que l'on appelle du nom de fougue et d'impétuosité n'est pas toujours en nous ce que l'on croit : un effet naturel du tempérament; mais quelquefois aussi le résultat d'une réflexion longuement et patiemment mûrie. Et si la fortune, comme dit le proverbe, a souvent, dans l'histoire et ailleurs, favorisé les audacieux, c'est peut-être qu'ils

sont au fond moins audacieux qu'ils n'en ont l'air, de sens plus rassis qu'on ne pense, et plus prudens en leur témérité que les timides en leurs hésitations. Le duc d'Anguien m'en paraît un exemple. On l'a souvent mis, depuis Bossuet, en parallèle avec Turenne, et, comme Bossuet lui-même, pour les mieux représenter l'un et l'autre dans l'opposition de leurs qualités et la diversité de leur génie, on a donné trop exclusivement la sagesse, la prudence, le calcul à Turenne, et l'inspiration, la fougue et l'audace à Condé. Mais, pour Condé du moins, cela n'est vrai qu'en gros, si je puis ainsi dire, et seulement par comparaison. En réalité, il ose beaucoup, mais sur le champ de bataille, quand on en est aux mains, et que, faute d'oser, il va perdre la partie; ou encore quand des considérations politiques supérieures, où le prince du sang se retrouve, lui paraissent demander plus de promptitude que de conseil. Hors ces cas urgens et critiques, parce que le sort de toute une campagne y dépend de la rapidité d'une seule résolution, la prétendue témérité des combinaisons de Condé n'a d'égale que son attention vigilante aux détails qui en doivent assurer le succès. Et Turenne n'est pas plus prévoyant, mais il l'est d'une autre manière, dont nous sommes plus avertis et qu'ainsi nous apprécions mieux. C'est du moins ce qui me semble résulter de ce beau récit des campagnes de Fribourg et de Norlingue, sur lequel, comme sur celui de la bataille de Rocroy, la connaissance que le lecteur en voudra prendre dans le livre même du duc d'Aumale nous dispense d'insister davantage.

Ici s'arrête, pour le moment, l'*Histoire des princes de Condé*. On voit que, si jamais vainqueur ne s'improvisa point, c'est assurément le vainqueur de Rocroy. « L'on n'avait point encore vu de prince du sang élevé de cette manière vulgaire, dit son conseiller Lenet; aussi n'en a-t-on point vu qui aient en si peu de temps, et dans une si grande jeunesse, acquis tant de savoir, tant de lumières et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. » Il a raison : grâce aux soins ambitieux de son père, l'éducation du jeune duc d'Anguien avait certainement, et de beaucoup dépassé la moyenne de l'éducation que l'on donnait alors à un jeune gentilhomme, à un prince du sang, au roi même; et lorsque ce général de vingt-deux ans, le 17 avril 1643, vint prendre le commandement de l'armée de Picardie, on peut dire qu'il avait plus d'expérience que son âge. Il avait lui-même fait la guerre, donné des preuves publiques de sa valeur, de son sang-froid, et, indépendamment de l'hérédité militaire qu'il tenait de sa race, toutes ses études avaient été tournées, depuis cinq ou six ans, aux choses de la guerre. Gouverneur intérimaire, pendant près de deux ans, d'une grande province, d'une province frontière, il y avait appris à connaître les hommes, et commencé sous d'excellens maîtres l'apprentissage du

commandement. Enfin, de son éducation première, il avait reçu cette culture générale d'esprit, ce goût des lettres et des sciences qu'il ne perdit jamais, cette aptitude universelle à comprendre, cette ouverture d'intelligence qui le distinguent si particulièrement entre les hommes de guerre, et que je ne sache pas que l'on ait revue depuis, si ce n'est dans le seul Frédéric. Aussi l'éclat de ses débuts n'étonna-t-il personne de ceux qui le connaissaient ou qui l'avaient seulement approché; je ne crois pas qu'il ait étonné son père; je ne crois pas qu'il eût davantage étonné Richelieu, si Richelieu eût assez vécu; et il ne doit étonner parmi nous que ceux qui n'auront pas appris dans le livre du duc d'Aumale comment se passent « l'enfance et la jeunesse d'un héros. »

Il convient d'ajouter, pour les épilogueurs, que l'un des privilèges du génie en tout genre, — et non pas le moins assuré, s'il est un des plus extraordinaires, — l'un des signes les plus certains où l'on le puisse reconnaître, est justement de pouvoir anticiper, en quelque sorte, l'expérience, et atteindre du premier coup où le commun des hommes ne se hausse, quand encore il y réussit, qu'à force de patience et de longueur de temps. Courier se moque lorsqu'il nous dit qu'un prince, « quelque génie qu'il ait reçu du ciel, » ne fait point à vingt-deux ans, au débotté, le *Stabat* de Pergolèse ou la *Sainte Famille* de Raphaël; puisque enfin ce Raphaël avait à peine l'âge de vingt ans quand il peignit son *Sposalizio*, par exemple, et que Mozart n'était pas entré dans sa seizième année quand il donnait son premier opéra. Ce sont là pourtant de ces sottises que l'on s'en va répétant parce qu'un homme d'esprit les a dites une fois; et j'en connais plus d'une, malheureusement, de cette force. Mais, si de grands capitaines ont été précoces, et s'ils ont remporté des victoires au sortir du collège, il ne manque pas aussi de peintres et de musiciens qui n'ont pas attendu d'avoir des cheveux blancs pour nous donner des chefs-d'œuvre. Les exemples en abonderaient, et j'aurais plaisir à les énumérer, s'ils n'étaient dans toutes les mémoires. Le génie lui-même n'improvise rien; et la nature, pas plus que l'art, « ne fait tout à coup tous ses grands ouvrages; » mais il a, si je puis ainsi dire, une avance sur le talent, et le propre de cette avance est de suppléer l'expérience, et tout le monde voit bien qu'autrement ce ne serait plus une avance.

Si je crois devoir insister sur ce point, c'est que le paradoxe dont j'essaie de débrouiller l'artifice, plus accepté qu'on ne se l'imagine, n'est pas seulement injurieux aux grands hommes; il peut encore avoir de graves conséquences. Tous ces noms de fortune, de hasard, de fatalité, s'ils nous servent en effet quelquefois à couvrir notre ignorance, nous servent peut-être plus souvent encore à déguiser les mouvemens d'une basse envie. D'imputer une victoire à la faveur des

circonstances, cela ne rabaisse-t-il pas du coup le vainqueur à notre niveau? Les Napoléon, les Frédéric, les Condé, ont remporté des victoires! Mais quoi! nous en eussions fait autant si les dieux l'eussent voulu; et, quand deux armées en viennent aux mains, puisqu'il faut bien, si l'une d'elles est vaincue, que l'autre soit victorieuse, qu'y a-t-il donc de si digne d'être loué, d'être admiré, d'être célébré dans un simple jeu de la nécessité? C'est si peu de chose qu'une volonté d'homme! l'ironie de la fatalité se complaît si visiblement à déjouer nos plus savans calculs! un vainqueur est si près d'un vaincu! et, pour tout dire d'un mot, ce que nous appelons pompeusement génie ressemble tant, pour peu qu'on y regarde, à son contraire! C'est le thème que développait naguère un grand romancier, le comte Tolstoï, dans *la Guerre et la Paix;* et je ne sais si ce que ce thème a de consolant et même de flatteur pour la médiocrité n'a pas autant contribué au succès de l'œuvre que tout ce que l'auteur y a mis de talent. C'est le thème qu'avec beaucoup moins de talent, dans son *Histoire de Napoléon*, développait vers le même temps ce naïf, mais partial d'ailleurs et fanatique Lanfrey. C'est le thème qu'avant eux, dans les derniers volumes de son *Histoire de France*, avait si complaisamment développé Michelet. Sous la tyrannie des petites causes, c'est tout un que d'avoir ou de n'avoir pas de génie; un homme en vaut un autre, Koutousof vaut Napoléon; si la fortune l'eût permis, Villeroy serait un Eugène; et tout dépend ici-bas d'une conjonction d'effets ou d'une rencontre de hasards. Condé est un grand capitaine pour avoir gagné la bataille de Rocroy, mais si don Francisco de Melo l'eût gagnée, c'est lui qui serait le grand capitaine; ou encore, s'il était écrit que nous la gagnerions, tout autre l'eût gagnée aussi bien que Condé; et voilà ce que c'est que la gloire. Où donc lisais-je tout récemment qu'à défaut de Bonaparte, un autre eût aussi bien remporté les victoires d'Austerlitz et d'Iéna? J'aimerais autant que l'on dît qu'à défaut de Raphaël ou de Michel-Ange, tout autre qu'eux eût aussi bien peint l'*École d'Athènes* ou le *Jugement dernier*, puisque les papes, en effet, sur les murs de leur chapelle et de leurs appartemens, voulaient de la peinture.

Mais, au contraire, et fort heureusement pour l'humanité, il n'est pas vrai que tout ce qui arrive dût nécessairement arriver, il n'est pas vrai qu'un homme en vaille un autre, et encore moins vrai qu'il importe peu quel général nous mettons à la tête de nos armées, Anguien ou La Feuillade, et quel homme d'état à la direction de nos affaires, Chamillart ou Richelieu. L'effort individuel a plus de part au gouvernement des choses de ce monde qu'on ne le veut bien dire, et le mérite personnel, comme on l'appelait jadis, n'est pas précisément une quantité négligeable. Ne pourrait-on pas même prétendre que c'est la seule

force ici-bas qui soit capable de contrarier et, au besoin, de rompre l'enchaînement des effets et des causes? Et nous le savons bien, nous qui, dans la vie réelle et quand nous descendons des hauteurs de l'abstraction, n'allons pas sans doute, entre deux instrumens à choisir, prendre l'un, prendre l'autre, indifféremment et les yeux fermés. Et nous avons bien raison, puisque l'expérience nous prouve que le résultat ne dépend pas moins du choix de l'instrument que des prétendus décrets de la fortune! Mais où nous le voyons peut-être plus clairement, plus évidemment que nulle part ailleurs, je n'hésite pas à croire que c'est dans l'histoire des grands capitaines. Un Bonaparte, un Frédéric, un Eugène, un Condé de plus ou de moins, toute l'histoire en est changée, la nôtre, celle de nos voisins. Cependant, battus à Rosbach ou vainqueurs à Rocroy, tout n'y a dépendu que de la présence d'un homme dans un camp, de son absence dans l'autre. Et ainsi, nous ne mesurons jamais mieux ce que peut une seule « tête » que dans ces grandes occasions, dont on prétend que le hasard disposerait souverainement. Que d'ailleurs il ne soit donné qu'à quelques-uns de maîtriser la fortune et de fixer la chance, j'y consens volontiers, mais c'est ce petit nombre qui fait, ou qui est l'histoire, et le reste,.. le reste n'a qu'à les demander aux dieux lorsqu'il ne les a pas, s'en servir s'il les a, et ne pas leur disputer, quand il ne les a plus, l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration.

Nous ne saurions terminer sans dire qu'en nous attachant au seul Condé, nous sommes loin d'avoir indiqué tout ce que ces deux volumes contiennent de nouveau. Les *Pièces justificatives*, par exemple, mériteraient elles seules toute une étude, pour leur nombre et pour leur importance. Lettres de Richelieu, lettres de Mazarin, lettres de Condé, lettres de Turenne, il paraît difficile que leur publication en si grande abondance ne modifie pas en effet, sur plus d'un point, les opinions que l'on avait formées sans elles. Je ne parlerais pas des notes si la précision n'en était extrêmement instructive. Mais pas un personnage n'apparaît dans ces deux volumes, surtout un militaire, dont l'historien ne nous donne l'état civil et n'établisse l'identité. C'est dire à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du XVIIe siècle ce qu'ils trouveront, dans cette *Histoire des princes de Condé*, de secours pour leurs propres travaux. Et à ceux qui s'en occupent moins, ce serait dire la confiance qu'ils doivent au récit de l'auteur, — si le récit lui-même et tout seul ne s'imposait assez par sa simplicité, sa clarté, sa limpidité.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Jamais peut-être il ne fut plus nécessaire à un pays comme la France de mettre dans sa politique, dans toutes ses affaires de l'ordre et de la mesure, de l'esprit de suite, une raison attentive et vigilante. Cette nécessité, elle n'est pas seulement la conséquence invincible d'une série d'événemens dont le poids se fait toujours sentir, qui nous ont laissé un laborieux et accablant héritage; elle résulte aussi d'un certain état du monde où tout, en vérité, est obscur, où aux difficultés extérieures se mêlent les crises sociales, économiques, industrielles, et où une nation sérieuse, qui tient à ne point abdiquer, ne peut garder sa position et son influence qu'en sachant concentrer ses forces, ménager ses ressources. Quand on a subi de dures épreuves, savoir se conduire, savoir éviter tout ce qui peut fatiguer, épuiser ou diviser le pays, c'est tout le secret de la politique : avec cela, on est toujours sûr de jouer son rôle. Malheureusement, c'est un secret que n'ont plus les grands politiques qui gouvernent la France depuis longtemps déjà, et pourvu qu'ils puissent satisfaire leurs passions ou suivre leurs fantaisies, ils ne s'inquiètent ni du passé, dont le souvenir devrait être un frein, ni de l'état du monde, qui serait de nature à leur imposer quelque prudence. Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, on dirait qu'ils n'ont plus d'autre préoccupation que de s'y maintenir, de se créer une France pour eux et pour leurs amis, pour tous les républicains, — et avec leurs systèmes, avec leurs procédés, ils ont si bien fait qu'ils ont fini par mettre la faiblesse dans le gouvernement, le désordre dans les finances, la confusion dans les affaires industrielles comme dans les affaires morales. Ils ne sont pas toujours d'accord, il est vrai; entre opportunistes et radicaux, il y a assez souvent des querelles de famille, même des querelles assez vives, assez amères. Le ministère,

placé entre ces frères ennemis, ne sait pas toujours de quel côté il doit se tourner, comment il doit parler et agir pour rester en équilibre. N'importe, ministères opportunistes, radicaux, républicains de toutes nuances se retrouvent et se réconcilient au besoin dans quelque vote de passion ou de menace. Ils vont devant eux, tout pleins de l'esprit de parti, sans tenir compte des intérêts ou des vœux du pays, des plus anciennes garanties libérales, des droits les plus simples, et ils ne s'aperçoivent pas que cette triste politique est exactement l'opposé de la politique d'une nation qui a la généreuse et légitime ambition de se relever de ses désastres, de reprendre sa place et son rôle dans le monde.

Que cette politique des dernières années, qui n'a été qu'une déviation incessante, obstinée de la vraie politique de la France, n'ait point réussi, le fait est assez éclatant. Au premier abord, la conséquence semblerait être qu'il y aurait tout au moins à réfléchir. Bien au contraire : au lieu de s'avouer leurs mécomptes et d'en chercher les causes, au lieu de s'éclairer d'une expérience évidemment malheureuse et de se modérer, les républicains n'ont imaginé rien de mieux que d'accentuer ce qu'il y a de plus exclusif dans leurs passions, à rester plus que jamais une domination, une exploitation organisée de parti. C'est l'histoire de tous les jours : qu'ils s'occupent de finances ou d'industrie, des grèves ou des chemins de fer, de l'enseignement ou de l'armée, ils n'ont qu'une idée fixe, qu'ils laissent percer dans leurs discussions, qu'ils traduisent dans leurs votes. Ils ne se préoccupent guère des intérêts généraux du pays, qu'ils sacrifient le plus souvent pour le plaisir de mettre leurs fantaisies dans un ordre du jour. Ils songent avant tout à régner sans partage, par l'exclusion et l'élimination de tout ce qui les gêne. Les républicains ont peut-être beaucoup oublié depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, ils n'ont à coup sûr rien appris. Ils ont surtout oublié ou renié les traditions libérales, qui sont l'honneur et la garantie d'une société éclairée; ils n'ont pas appris que les majorités n'étaient que strictement justes et prévoyantes en sachant respecter les minorités, en leur laissant leurs droits et leur place dans la direction des affaires publiques. Ils l'ont montré plus d'une fois dans des circonstances toutes récentes, — et à l'occasion du choix des membres de la commission du budget, et à propos de cette loi sur l'enseignement qui occupe encore le sénat, dont l'importance et le caractère se dévoilent de plus en plus à mesure que le débat se prolonge.

Certes, on en conviendra, s'il y avait une question devant laquelle l'esprit de parti et d'exclusion dût pour un instant s'effacer, c'était bien cette question des finances et du budget qui intéresse si vivement le pays tout entier. Les circonstances sont, en effet, assez exceptionnelles. Le budget que le gouvernement vient de porter aux cham-

bres n'est pas un budget ordinaire; il propose des mesures qui peuvent être nécessaires et qui n'ont pas moins une gravité particulière. Il y a un emprunt de quinze cents millions qui doit servir à éteindre une dette démesurément grossie. Il y a un remaniement de l'impôt sur les eaux-de-vie qui doit se résoudre en définitive dans une augmentation de taxe et qui est destiné à assurer au trésor une ressource nouvelle. Il y a une suppression du budget extraordinaire et une suppression d'amortissement. Ainsi, des dettes à contracter, des impôts à créer, de nouvelles conditions budgétaires à étudier et à sanctionner, c'est la question complexe, épineuse, singulièrement délicate, soumise en ce moment aux chambres. Tout cela, on le remarquera, représente une sorte de liquidation devenue nécessaire ; c'est la suite d'une situation que les fautes accumulées, les dépenses imprévoyantes ont préparée, et qui a provoqué en partie le mouvement d'opinion dont les élections dernières ont été l'expression. C'était assurément le cas de procéder libéralement, d'appeler dans la commission du budget des hommes de tous les partis, des conservateurs, ceux-là mêmes dont l'élection a été au mois d'octobre une protestation contre les erreurs financières qu'il s'agit aujourd'hui de réparer; c'était de la plus simple équité, c'était de plus habile. Les républicains, avec leur étroit et vulgaire esprit d'exclusion, ne l'entendent pas ainsi; ils se sont au contraire mis d'accord pour exclure tous les représentans de la droite, pour rester seuls maîtres dans la commission du budget; ils prétendent traiter les finances de la France comme une affaire de ménage! Ce qu'il y a de curieux, c'est que le lendemain, les radicaux, qui auraient voulu sans doute une plus large part dans la commission, se sont plaints vivement d'avoir été les dupes des opportunistes, et la querelle est certainement risible de leur part, après la manœuvre à laquelle ils venaient de s'associer. Les républicains, en dépit de leurs querelles pour le partage du butin, ont réussi, c'est possible: ils ont joué un bon tour parlementaire en excluant tous les représentans de la droite de la commission du budget; mais ils ont peut-être oublié que, derrière ces représentans, il y a trois millions cinq cent mille électeurs qui les ont nommés, qui sont une partie du pays, qui paient leurs impôts, et dont les intérêts, les vœux, les sentimens mériteraient de n'être pas traités avec cette légèreté superbe. « Faut-il donc, disait l'autre jour un républicain au sénat, faut-il que les minorités gouvernent? » Non, ce n'est pas le droit des minorités de gouverner dans un régime parlementaire; mais les majorités à leur tour n'ont pas le droit d'exclure, d'opprimer les minorités, et, quand l'exclusion va frapper indirectement trois millions cinq cent mille Français atteints dans leurs représentans, elle équivaut à une sorte d'interdiction d'une partie du pays pour cause d'opinion. C'est tout ce qu'il y a de plus inique, de plus imprévoyant, de moins libéral, et ce mépris des mino-

rités, c'est-à-dire de la liberté, qui a son importance dans une question de représentation parlementaire, devient bien plus grave encore dans une affaire comme la loi de l'enseignement primaire.

Qu'est-ce en effet que cette loi dont la discussion se ravive sans cesse à chaque délibération nouvelle et semble n'être jamais épuisée? C'est certainement la plus audacieuse mainmise de l'état sur la jeunesse du pays par un enseignement officiel, né d'une inspiration de parti ou de secte. Elle n'a rien de nouveau, si l'on veut, elle n'est que la suite ou le complément d'une loi qui a été votée, il y a quelques années, et qui prétendait organiser ce qu'on appelle l'instruction laïque avec des instituteurs laïques, c'est-à-dire à l'exclusion de tout ce qui est congréganiste. L'ancienne loi, cependant, laissait encore une certaine latitude; elle mettait des degrés et des tempéramens dans l'application du principe. La loi nouvelle a précisément pour objet de ne plus admettre aucun tempérament, d'organiser l'enseignement obligatoire et laïque au nom de l'état, sans restriction, sans concession, sans tenir compte ni des sentimens des familles, ni même de l'intervention des communes. L'enseignement primaire, avec son esprit nouveau, avec ses méthodes et son armée d'instituteurs laïques, c'est le grand instrument de règne pour l'état républicain! M. le ministre de l'instruction publique croit avoir tout dit et pallié le despotisme qu'il organise avec ce simple mot de neutralité des écoles, qu'il répète sans cesse, qui joue un grand rôle dans la discussion. Mais cette neutralité, comment l'entend-il lui-même? Il n'explique rien et ne pallie rien. Ce n'est pas sérieusement, sans doute, qu'il accuse de pauvres maîtres d'école portant l'habit religieux d'enseigner à leurs élèves que la vie est une expiation et que le travail est une peine! La vérité est qu'on est pressé de chasser les congréganistes parce qu'ils sont congréganistes, qu'on tient à bannir toute influence religieuse des écoles, qu'on veut opposer le palais scolaire à l'église, l'instituteur au curé, les manuels civiques et la morale indépendante au simple catéchisme. Et c'est là ce qu'on appelle la neutralité! C'est là la garantie offerte aux pères de famille à qui on inflige l'obligation d'envoyer leurs enfans à l'école primaire!

De quoi se plaint-on? la loi ne laisse-t-elle pas toute liberté à l'enseignement privé si on ne veut pas de l'enseignement de l'état? Oh! sans doute, M. le ministre de l'instruction publique est un grand libéral; il a sa manière d'entendre la liberté aussi bien que la neutralité. Que des républicains sérieux et éclairés comme M. Bardoux, M. Barbey, M. Émile Labiche présentent des amendemens qui n'ont, après tout, d'autre objet que d'adoucir une loi rigoureuse, de laisser tout au moins au gouvernement la faculté de s'inspirer des sentimens locaux, de consulter les municipalités, M. le ministre de l'instruction publique s'emporte; il combat avec une sorte d'âpreté toutes ces propositions comme autant d'attentats contre l'enseignement laïque, contre l'état.

Il refuse aux municipalités le droit d'avoir désormais une opinion sur leurs écoles, sur ce qui conviendrait aux populations ; il leur reconnaît par exemple le droit de s'imposer et de payer, si on les y oblige : tout le reste est de l'anarchie, il a dit le mot. Et c'est ainsi qu'en vrai libéral de la nouvelle école républicaine, il comprend la liberté des communes! S'agit-il de l'enseignement privé, le système est complet. Non, sans doute, M. le ministre de l'instruction publique ne tue pas l'enseignement privé, comme le lui a dit avec une spirituelle ironie M. Jules Simon dans un éloquent discours; il ne le tue pas, il le réduit seulement à un état maladif où il aura de la chance s'il peut vivre. D'abord l'instituteur privé aura d'assez grandes difficultés pour s'établir; puis, à peine établi, il sera pris par le service militaire : il n'a plus l'exemption qu'on réserve aux instituteurs publics. S'il parvient à rester dans son école, il relèvera d'un conseil départemental composé de fonctionnaires, où il sera représenté par grâce, et, pour plus de garantie, sans doute aussi par respect pour l'égalité, ses délégués seront désignés par le ministre, tandis que les instituteurs publics choisiront eux-mêmes leurs représentans. Il restera naturellement aussi sous l'œil vigilant de tous les inspecteurs possibles. Bref, moyennant qu'il se tire de tout cela, qu'il échappe au service militaire, aux surveillances, aux inspections, aux délations, aux juges administratifs, le représentant de l'enseignement privé pourra vivre; il aura tout juste les libertés dont parle Figaro. M. le ministre de l'instruction publique ne s'est pas douté qu'il réalisait dans la loi ce plaisant idéal !

Voilà donc où l'on peut arriver quand on subit cette implacable obsession de l'esprit de secte ! On dirait que ce ministre et cette majorité, également impatiens de précipiter les autres dans la servitude, ont oublié toutes les traditions des libertés françaises. Et si on fait observer à M. le ministre de l'instruction publique qu'il peut rencontrer des résistances, qu'il est pourtant étrange de s'exposer, en pleine république, à voir des instituteurs établis par la force, malgré les populations, il a une dernière réponse : C'est la loi, tout le monde doit respecter la loi ! Comme si l'oppression cessait d'être l'oppression parce qu'elle prend un masque de légalité, ainsi que le lui a dit M. Labiche dans un discours aussi vif que sensé. M. le ministre de l'instruction publique a réussi sans doute ou paraît avoir réussi. Il aura sa majorité, il a dans tous les cas le bruyant cortège des radicaux, dont il satisfait les passions. Et après cela le gouvernement en a-t-il plus d'autorité et de force? Il n'est que plus faible devant tous ceux qui n'ont pas précisément l'habitude de respecter la loi. Il a auprès de lui la plus vaine, la plus turbulente des assemblées municipales, qui a la passion de l'illégalité et à laquelle il n'ose même pas toucher. Le conseil municipal de Paris ne cesse de dépasser ses

pouvoirs dans ses votes, dans ses motions, dans ses ordres du jour, et on détourne les yeux. Il demande un emprunt sans garanties définies, sans justification de dépenses, sans aucune des formalités exigées par la loi, et on se hâte de porter l'emprunt aux chambres. Il veut avoir son indépendance financière, son indépendance administrative, il tient maintenant à être un petit parlement, à avoir ses séances publiques : on le laisse faire. Nos ministres trouvent, sans doute, que tout est bien. Singulier gouvernement, qui passe sa vie à froisser dans tous leurs sentimens ceux dont l'appui lui serait plus utile, et à s'abaisser devant ceux qui ne sont occupés qu'à l'embarrasser de leur alliance, à lui imposer leurs fanatismes, à le désarmer devant les agitations intérieures comme dans son rôle extérieur! Et cependant, encore une fois, ce ne serait pas pour la France le moment de mettre toute sa politique dans ces misérables jeux des partis !

Qui peut dire par quelles phases auront encore à passer ces affaires d'Orient, que l'Europe s'épuise à débrouiller sans pouvoir y réussir, qui semblent s'être compliquées de nouveau au moment où l'on croyait en avoir fini pour quelque temps? Tout récemment encore, cette crise des Balkans, qui dure depuis six mois déjà, paraissait toucher à un dénoûment. Entre les Serbes et les Bulgares, ces ennemis de la veille, la paix venait d'être signée et elle a été ratifiée depuis. Entre Bulgares et Turcs, il y avait un traité ou arrangement qui, sauf des modifications réclamées par certaines puissances jalouses de maintenir l'œuvre du congrès de Berlin, laissait au prince de Bulgarie le gouvernement de la Roumélie. La Grèce seule persistait dans ses revendications, dans ses velléités guerrières, et les Hellènes seuls ne pouvaient résister longtemps aux conseils, à la pression de l'Europe. Aujourd'hui tout est changé. La Grèce en est plus que jamais à ses revendications, à ses armemens, et le prince Alexandre, à son tour, est rentré en scène comme pour raviver une crise à demi éteinte. Il n'accepte plus les modifications faites par la Russie à l'arrangement turco-bulgare. Il ne veut pas être un simple gouverneur de la Roumélie vaguement désigné sous le titre de prince de Bulgarie ou n'ayant ses pouvoirs que pour cinq ans. Il réclame une délégation nominative et viagère. Il proteste contre la diminution d'autorité et de dignité qu'on veut lui infliger. Bref, rien n'est fait, rien n'est aussi avancé qu'on le croyait, qu'on se plaisait à l'espérer. La résistance du prince Alexandre, si elle se prolongeait, si elle allait jusqu'à un refus de soumission, peut ranimer les ardeurs belliqueuses des Grecs, et, tant qu'on n'en a pas fini de ces difficultés, l'Europe en est toujours à vivre avec cette menace d'explosions nouvelles qui n'ont rien de rassurant pour la tranquillité universelle. C'est un perpétuel danger; mais, si cette paix extérieure, qui dépend des incidens lointains, reste précaire, singulièrement exposée, il y a aujour-

d'hui une autre paix tout autant en péril, c'est cette paix sociale qui est visiblement ébranlée un peu partout, qui, en ce moment même, vient d'être si cruellement, si tragiquement troublée en Belgique.

Il n'y a point évidemment à s'y tromper, ce serait même un danger de plus de chercher à se faire illusion. La plupart des pays sont envahis par l'esprit d'anarchie qui se répand en propagandes, qui s'efforce de gagner les multitudes, qui prend à tâche de fanatiser, d'égarer les populations ouvrières en les poussant contre ce qu'il appelle le capital, contre le patronat, contre le bourgeois industrieux et arrivé à la fortune. — La Hollande, la paisible Hollande elle-même, avait récemment ses réunions socialistes, où l'on s'excitait aux manifestations violentes, où l'on vantait, comme un exemple à suivre, les pillages des magasins de Londres. L'Angleterre, précisément, parce qu'elle est la grande nation industrielle, a depuis longtemps ses associations organisées pour la lutte, et elle est exposée de temps à autre à de redoutables secousses. La France a eu et a encore ses grèves, — elle pourra en avoir de plus sérieuses à la faveur des moyens qu'on a mis à la disposition des agitateurs. L'Allemagne a ses socialistes, ses anarchistes qui arrivent jusqu'au parlement, que M. de Bismarck se flatte de combattre et d'annihiler par son socialisme d'état. Là où fermentent les passions échauffées par les propagandes démoralisatrices, tout est possible. Tous les pays peuvent avoir leurs crises; mais nulle part jusqu'ici, il faut l'avouer, il n'y avait eu, depuis longtemps du moins, une explosion comme celle qui ravage et désole en ce moment la Belgique. Ce n'est plus une question de salaires ou de travail, une contestation entre patrons et ouvriers; c'est la guerre sociale dans toute sa crudité sinistre l'insurrection famélique et brutale, à laquelle le gouvernement n'a d'autre ressource que d'opposer la force. C'est tout le caractère de la lutte qui vient de s'engager en Belgique, elle n'en a pas d'autre. Les grèves qui ont éclaté sur certains points, le plus souvent sans raison sérieuse, et qui se sont propagées aussitôt, ne sont manifestement qu'un incident. Les grévistes ne sont que des instrumens, des soldats ramassés un peu partout par des meneurs anarchistes et révolutionnaires qui les conduisent purement et simplement à la destruction.

Le mouvement a commencé dans le bassin de Liège, où, dès les premiers jours, il s'est manifesté par des actes de vandalisme; mais il ne s'est vraiment déchaîné dans toute son intensité, dans toute sa violence qu'autour de Charleroi. Là des bandes se sont répandues de toutes parts dans les campagnes, incendiant les usines, les manufactures, les châteaux, les couvens, complétant l'incendie par le pillage, rançonnant et violentant les habitans paisibles, renouvelant sur leur passage les vieilles jacqueries. Auprès de ces scènes lugubres, les querelles parlementaires des libéraux et des catholiques, on en conviendra, paraissent assez vaines. L'insurrection menace sûrement les libé-

raux autant que les catholiques. Elle est dirigée contre la constitution libérale de la société, contre tout ce qui possède, contre le travail lui-même; elle ne respecte pas plus la maison d'industrie que la maison de plaisance, et c'est ce qui fait de cette étrange sédition un événement qui, en éprouvant, en remuant profondément la Belgique, doit aussi retentir en Europe. On ne s'y attendait pas, cela est bien clair. Le gouvernement de Bruxelles paraît avoir été lui-même un peu surpris et par la multiplicité des échauffourées et par la rapidité, par la violence de cette explosion de barbarie. Il n'avait pas de forces suffisantes pour être partout à la fois. Il a été cependant bientôt en mesure d'envoyer, sous les ordres du général Van der Smissen, une petite armée de 8 à 10,000 hommes sur ce qu'il faut bien appeler le théâtre de la guerre. C'est bien la guerre en effet puisque, depuis quelques jours, il y a eu une série d'engagemens et que les victimes sont nécessairement assez nombreuses. Le mouvement sera réprimé sans nul doute. La loi restera victorieuse, rien n'est plus désirable, dans l'intérêt de la Belgique d'abord, puis pour d'autres raisons qui conduiraient bientôt peut-être aux complications les plus graves.

Et après? à quoi aura servi cette coupable tentative? Les meneurs d'anarchie qui ont poussé au crime des populations égarées, et il y a, dit-on, beaucoup d'étrangers, auront sûrement l'habileté de se dérober et de disparaître. Les ruines qu'ils ont accumulées dans le pays sont déjà incalculables. Des industries sont perdues pour longtemps. Des usines qui employaient jusqu'à 2,000 ouvriers ont été incendiées et ceux qu'elles occupaient demeurent nécessairement sans travail. Après la grève et l'émeute, la misère, c'est la douloureuse et inévitable moralité! En Belgique comme ailleurs, les ouvriers qu'on abuse ne veulent pas voir que, fussent-ils même victorieux comme on le leur promet, ils ne seraient pas beaucoup plus avancés le lendemain; ils n'auraient changé ni la nature des choses, ni les conditions essentielles du travail; ils auraient tout au plus fait les affaires de ceux qui les exploitent. Par la grève et l'émeute, ils ne servent ni leurs intérêts, ni l'industrie qui les fait vivre, ni une cause politique ou sociale, ni leur pays; ils sont les éternelles dupes des malfaiteurs ambitieux qui vont chercher auprès d'eux, à leurs dépens, une grossière popularité.

Les affaires de l'Angleterre, comme toutes les affaires du monde aujourd'hui, semblent se compliquer sans cesse au lieu de se simplifier. L'Angleterre a sans doute, comme d'autres pays, ses épreuves intérieures, ses agitations industrielles, ses grèves; elle a eu même, elle aussi, il y a quelques jours, ses émeutes en pleine ville de Londres. Elle a de plus en perspective devant elle une vraie révolution, il faut bien l'appeler de ce nom, puisque tout ce qui se prépare pour l'Irlande peut assurément être une révolution. La difficulté seulement, on le

sent bien, est d'aborder cette grande et douloureuse question qui passionne et trouble l'opinion, qui divise les partis, le gouvernement lui-même. M. Gladstone, malgré toute sa hardiesse, malgré l'impétuosité avec laquelle il s'est chargé de résoudre cet étrange problème irlandais, est le premier maintenant à temporiser, à calculer tous ses mouvemens et même toutes ses paroles. En quoi consistent réellement ses projets? Comment entend-il arriver à désintéresser les anciens propriétaires, les landlords, sans trop surcharger la dette de l'Angleterre, et à donner une sorte d'indépendance nationale à l'Irlande sans ébranler l'intégrité du royaume-uni? C'est encore son secret. Il ajourne de semaine en semaine; maintenant c'est le 8 avril qui reste fixé comme le grand jour des explications. Jusque-là il ne dit rien, il se bornait tout récemment à mettre l'opinion en garde contre les divulgations indiscrètes par lesquelles on cherchait à l'abuser. M. Gladstone, pour garder ce prudent silence, a eu sans doute ses raisons, et la première, c'est qu'avant de s'engager dans la série d'épreuves qu'il aura à subir devant la chambre des communes, devant la chambre des lords, il s'est trouvé tout d'abord réduit à se demander s'il arriverait au jour décisif avec son ministère intact. C'est là, en effet, ce qui est venu tout compliquer presque à l'improviste. Le fait est qu'à la première communication de la réforme irlandaise au conseil, les dissentimens ont éclaté, qu'il y a eu, dès ce moment, une crise ministérielle et, chose curieuse, c'est parmi les radicaux du cabinet que les projets de M. Gladstone ont rencontré l'opposition la plus vive. M. Chamberlain, M. Trevelyan particulièrement, ont refusé de suivre le grand chef libéral dans sa politique irlandaise; ils étaient surtout opposés, dit-on, aux mesures agraires imaginées pour désintéresser les landlords aux frais de l'Angleterre.

Un instant on a pu croire que M. Chamberlain, M. Trevelyan, ajourneraient tout au moins leur démission, ne fût-ce que pour ne pas embarrasser M. Gladstone par les explications prématurées que pourrait provoquer leur retraite. Ils n'ont pas voulu, à ce qu'il paraît, attendre plus longtemps, et le chef du cabinet vient de les remplacer par deux hommes mieux disposés à suivre sa politique : M. Stansfeld, un vieux radical connu autrefois pour ses relations avec Mazzini, et lord Dalhousie, qui s'est fait une réputation d'ardent libéral, allant jusqu'au radicalisme dans les affaires d'Irlande. En apparence, rien n'est changé, si l'on veut, ce n'est qu'un incident à la veille des grandes batailles qui se préparent; en réalité, la situation ne laisse pas d'être bizarre et peut d'un instant à l'autre devenir difficile. Il en résulte que M. Gladstone, après avoir été abandonné il y a quelque temps par les vieux whigs comme lord Hartington, M. Goschen, M. Forster, lord Derby, perd maintenant l'appui des radicaux comme M. Chamberlain, M. Trevelyan, qui se séparent de lui. M. Gladstone reste toujours sans doute

le grand chef libéral, le tacticien habile, l'orateur à la parole puissante et entraînante qui exerce une sorte de dictature. Jusqu'au dernier moment, il peut modifier ses projets de façon à déconcerter ses adversaires, et il garde assez d'ascendant pour vaincre bien des résistances. Au fond, cependant, il ne faut pas s'y tromper, le ministre qui entreprend cette révolution en Irlande, qui l'a promise à son arrivée au pouvoir, se trouve dans des conditions singulièrement critiques. Il va avoir affaire à des oppositions redoutables, d'autant plus redoutables qu'elles s'appuient sur une opinion visiblement agitée et inquiète. La partie financière des projets de M. Gladstone, qui peut mettre 2 milliards à la charge de l'Angleterre pour libérer la propriété irlandaise, ne rassure pas plus les Anglais que la partie politique, qui semble devoir promettre à l'île sœur une sorte d'indépendance nationale.

Plus on va, plus l'opinion se défie et craint de voir s'engager définitivement cette campagne qui peut devenir la crise la plus périlleuse pour la puissance britannique ; c'est ce qu'il y a de plus clair. M. Gladstone peut certainement triompher, si, par ses projets comme par ses discours, il réussit à rassurer l'opinion, à montrer ce qu'il y a de juste, de moral, de réellement conservateur dans une mesure qui garantit les propriétaires en rachetant une vieille iniquité. Il peut sûrement aussi échouer dès les premiers pas devant la coalition de ceux qui lui reprochent d'engager démesurément les finances anglaises dans une opération hasardeuse, et de ceux qui l'accusent de mettre en péril par son parlement ou son grand conseil irlandais l'unité de l'empire britannique. Dans tous les cas, il y a une chose certaine, c'est qu'après cette grande tentative, si elle échoue, on ne voit pas bien quel gouvernement, conservateur ou radical, aura assez d'autorité et de force pour contenir l'Irlande brusquement rejetée dans les agitations secrètes et les conspirations qu'on n'a jamais pu vaincre.

Non, assurément, ce n'est pas facile de gouverner un grand pays. M. Gladstone en fait l'expérience avec ses réformes, qu'il ne fera pas aisément accepter, et qui contiennent en effet un assez redoutable inconnu pour l'Angleterre. M. de Bismarck lui-même, malgré son omnipotence, a quelque peine à faire marcher l'Allemagne, comme il le disait autrefois, et à mener de front tous les projets auxquels il attache la fortune de sa politique. Il est vrai que, depuis quelque temps, il multiplie singulièrement ces projets et qu'il donne de l'occupation à toutes ses assemblées, aux chambres prussiennes comme au parlement de l'empire. Ici, au Landtag, il s'agit de cette étrange et chimérique entreprise de la germanisation des provinces orientales par la suppression de l'élément polonais. Là, à la chambre des seigneurs de Prusse, s'agite la question des nouvelles lois religieuses destinées à en finir avec l'éternel « Culturkampf ; » au parlement de l'empire, au Reichstag, on discute sur le renouvellement des mesures de défense

contre les socialistes et sur le monopole de l'alcool. Tout marche à la fois, et tout ne marche pas, on le sent bien, au gré du chancelier. Qu'en sera-t-il de tous ces projets? Un des plus caractéristiques, assurément, est celui qui a pour objet ce qu'on peut appeler la paix religieuse, par l'abrogation des lois de mai. M. de Bismarck a depuis longtemps pris son parti. Ce n'est pas d'hier qu'il négocie avec le pape Léon XIII, à qui il rendait il y a quelques mois l'hommage de le choisir pour arbitre. M. de Bismarck, qui est un politique sérieux, en a assez de la guerre contre les catholiques, contre l'église; il ne veut pourtant pas tout céder, il entend bien réserver certains droits de l'état, et c'est là précisément la question qui s'agite aujourd'hui à la chambre des seigneurs à propos d'un amendement de l'évêque de Fulda, M. Kopp, qui a été mêlé aux dernières négociations avec le saint-siége. Il peut y avoir encore quelques difficultés; en réalité, M. de Bismarck est allé trop loin pour reculer, et à ceux qui lui reprochaient, il y a quelques jours, de se contredire, « d'aller à Canossa, » il répondait lestement qu'on lui faisait suivre un chemin beaucoup plus rude que celui de Canossa.

Il parlait ainsi récemment au Reichstag dans la discussion sur le monopole de l'eau-de-vie, auquel il attache tant de prix, et le discours qu'il a prononcé est certes aussi curieux que significatif. M. de Bismarck n'est pas visiblement sans préoccupation pour l'avenir de l'empire; il y a dans son langage un mélange d'irritation contre ses adversaires et de virile inquiétude. Parle-t-il sérieusement lorsqu'il laisse entrevoir des guerres, des invasions renouvelées de 1793 avec les idées socialistes et des armées marchant sous le drapeau rouge? M. le ministre de la guerre de France pourrait, dans tous les cas, faire son profit de la hautaine ironie avec laquelle le chancelier de Berlin a fait allusion à son récent langage sur le rôle de l'armée dans les grèves et les agitations françaises.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La commission du budget a été nommée, elle a choisi pour président M. Rouvier, entendu les explications du gouvernement, et décidé d'autoriser l'émission d'un emprunt de 900 millions. Pourquoi ce chiffre de 900 millions substitué à celui de 1,466 millions proposé par le gou-

vernement? La commission serait sans doute bien embarrassée pour expliquer son vote. Elle venait de repousser successivement les chiffres de 1,466 millions, de 1 milliard, de 500 millions, de 700 millions. Elle a voté 900 millions comme elle en aurait voté 800 ou 850, sans autre motif que la nécessité de s'arrêter à un chiffre quelconque, dût le système financier et budgétaire du gouvernement en être complètement bouleversé. Il est d'ailleurs entendu que le gouvernement accepte le vote de la commission, et il est probable que la chambre le ratifiera. La place se trouve donc en face d'un emprunt de 900 millions et non de 1,466 millions, comme il avait été dit d'abord. C'est, de toute façon, une fort grosse opération, et qu'il faut souhaiter de voir s'effectuer dans le plus bref délai possible.

Les nouvelles extérieures ont eu peu d'influence sur les allures de la Bourse. On ne peut que s'en féliciter, ces nouvelles ayant été très peu satisfaisantes. Les troubles de Belgique, l'animosité croissante entre la Russie et le prince Alexandre, l'attitude agressive de la Grèce, la détresse financière de la Turquie, auraient été, en d'autres circonstances, autant de motifs de prudence et de réserve pour la spéculation.

Il est arrivé sur le marché des rentes, jusqu'à présent, peu d'inscriptions. La baisse générale a été plutôt le résultat du ralentissement causé dans le courant régulier des achats de l'épargne, par le désir de réserver les ressources nécessaires pour la souscription au nouvel emprunt. C'est à cette diminution, on pourrait dire à cette interruption subite des achats, qu'est due la réaction, très marquée pendant cette dernière quinzaine, des obligations de toute nature.

Les titres de la ville de Paris ont fléchi de 2 à 5 francs; l'obligation 1865 perdant jusqu'à 11 francs.

Les obligations foncières 4 pour 100 anciennes ont reculé de 521 à 516; les 3 pour 100 de 1879 sont à 457, après 459. La communale 3 pour 100 1860 a perdu 15 francs, à 470; l'obligation du même type, émise en 1879, n'a reculé que de 2 fr. 50. C'est un moment d'arrêt forcé dans le mouvement d'amélioration que l'on voit se poursuivre depuis plusieurs mois sur tout cet ensemble de titres comme sur les obligations de chemins de fer, à mesure que progresse le classement.

Le petit capitaliste a cessé depuis trois semaines de se présenter devant les guichets des compagnies pour y acheter des obligations. Après l'emprunt, le courant reprendra sans peine son ancienne direction. La réaction, sur toute la ligne, a été de 3 à 5 francs. L'obligation Nord est à 388, après 392.

En ce qui concerne les rentes, où l'élément spéculatif intervient trop puissamment pour que l'action des capitaux de placement soit directement sensible sur les cours, il s'est livré pendant toute la semaine une série de combats pour la défense des cours, déjà quelque peu dépréciés par la première annonce de l'emprunt. Le 3 pour 100,

immédiatement après le détachement du coupon, effectué le 16 du mois, a baissé jusqu'à 80.30. Un effort vigoureux l'a relevé à 81; mais de nouvelles ventes se sont produites, et la dispute s'est établie autour de 80.50. Un moment, on s'est approché de 80, pour se relever mardi à 80.55. Une dépêche annonçant que la grève se généralisait à Decazeville a fait coter de nouveau 80.25.

L'amortissable a réagi de 0 fr. 37; le 4 1/2, de 0 fr. 47; le 3 pour 100, de 0 fr. 45. En fait, la baisse est très modérée; on aurait pu s'attendre à des mouvemens beaucoup plus accentués à la veille d'un emprunt d'un milliard.

Les actions de nos grandes compagnies ont beaucoup plus souffert que nos fonds publics de la prédominance des dispositions peu favorables aux achats de l'épargne. Les attaques dont les conventions de 1883 ont été l'objet, dans la chambre des députés, pendant le long débat sur les tarifs récemment homologués, ont inquiété quelques porteurs de titres; la constatation de l'affaiblissement constant des recettes a fait le reste; les demandes ont cessé et des réalisations n'ont pu s'effectuer qu'au moyen d'un sacrifice sur les prix. Le Lyon a reculé de 30 francs (1,217); le Nord, de 10 francs (1,517); l'Orléans, de 11 francs (1,340); le Midi, de 22 francs (1,135); l'Est, de 8 francs (798); l'Ouest, de 13 francs (860).

Le rendement actuel de nos grandes lignes jette le plus triste jour sur l'intensité croissante de la crise commerciale et industrielle. La diminution pendant la dernière semaine a atteint 630,000 francs pour le Lyon, 235,000 pour l'Orléans, 313,000 pour le Midi. Depuis le 1er janvier, le total des moins-values est déjà de près de 3 millions sur la première de ces compagnies, de 2 millions 1/2 sur la seconde, de 2 millions sur la troisième. Il dépasse 9 millions pour l'ensemble des six grands réseaux, et pour les dix premières semaines de l'exercice. Le dividende du Nord a été fixé à 62 francs pour 1885. Il avait été de 64 pour 1884. Les chemins étrangers ne sont pas mieux partagés. Les Autrichiens ont déjà 2,200,000 francs de diminution, les Lombards 585,000, le Nord de l'Espagne 930,000. Il est vrai que cette dernière compagnie voit le trafic se relever sur le réseau des Asturies, dont elle a assumé l'exploitation. Quant au Saragosse, il conserve encore une plus-value de recettes, depuis le commencement de l'année, de 604,000 francs. Au point de vue des cours, la baisse s'est arrêtée à 513 sur les Autrichiens, mais non sur le Nord de l'Espagne, qui perd 26 francs à 346, ni sur le Saragosse, qui a reculé de 327 à 308, ni même sur les Lombards, qui restent à 263 après 270. Les Chemins méridionaux ont fléchi de 3 francs.

La quinzaine n'a été bonne ni pour les titres des établissemens de crédit, ni pour ceux des entreprises industrielles. Le Crédit Foncier a reculé de 22 francs à 1,337, le Crédit industriel de 20 francs à 630, la

Banque de Paris de 18 francs à 628, la Banque franco-égyptienne de 15 francs à 460, la Banque d'escompte, le Crédit lyonnais (ex-coupon de 6 fr. 25); le Crédit mobilier, le Comptoir d'escompte, ont réagi de 5 à 6 francs. La Banque de France s'est maintenue à 4,230, ne perdant que 15 francs, malgré la diminution persistante du portefeuille et l'amoindrissement des bénéfices, amoindrissement qui se chiffre déjà par 3 millions pour les deux premières semaines de l'exercice.

Le Suez a perdu 17 francs à 2,097, le Panama 8 francs à 460. Le retour de M. de Lesseps n'a pas été salué par le mouvement de reprise auquel s'attendaient quelques spéculateurs. Il est vrai qu'il ne saurait être question d'aucune émission pour le Panama tant que le trésor n'aura pas effectué lui-même son emprunt. La Compagnie transatlantique a fléchi de 7 francs à 472. Les Messageries, les Voitures, les Omnibus, les Magasins généraux se sont assez bien tenus. Le Gaz a reculé de 1,530 à 1,510. L'assemblée générale s'est réunie le 26 et a voté la fixation du dividende de 1885 à 75 francs. Le Rio-Tinto a baissé de 20 francs à 297.

La baisse a été bien plus sensible depuis le 15 mars sur tout l'ensemble des fonds et titres étrangers que sur nos propres rentes et valeurs. Le réveil des préoccupations concernant le maintien de la paix dans l'Europe orientale a dissipé l'optimisme dominant jusqu'alors à Berlin et à Vienne et déterminé un brusque revirement sur ces deux places.

Les diverses catégories de fonds russes ont baissé de 1 à 2 unités. L'Autriche 5 pour 100 papier est à 68 1/2 et non plus à 70. Le 4 pour 100 or a reculé de 93.75 à 92.75. Le 4 pour 100 hongrois s'était tenu longtemps au-dessus de 84. Une seule Bourse l'a ramené à 83. L'Italien de 97.80 est revenu à 97.27.

L'Unifiée avait été portée à 352. Il s'était fait d'importans achats de cette valeur en Allemagne. Les réalisations sont survenues. On a dû reculer à 343. L'Extérieure a été de même refoulée de 58 1/2 à 57 1/4.

Les valeurs ottomanes devaient être atteintes plus que toutes autres. Le Consolidé 4 pour 100 a perdu plus d'une unité à 14.25. Les Obligations privilégiées ne sont plus qu'à 347 après 372, les Actions des Tabacs sont invendables à 392, la Banque ottomane est soutenue difficilement à 523. La Porte a dû se résoudre, pour payer des arriérés de solde à ses troupes, à faire un emprunt forcé. C'est un expédient financier auquel même un état besogneux ne recourt qu'à la dernière extrémité. Les Obligations helléniques sont en pleine déroute. Les trois catégories ont fléchi de 25 à 30 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

le
on
le
r-
et
jà

Le
se
it
or
n-
es
a
a
sé

n-
et
la
a-
es

s.
ur
nu
en

le
lû
4.
u-
es
ns
ne
é-
é-
la
e.